

Union internationale pour la conservation
de la nature et de ses ressources

**16^e SESSION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'UICN ET
16^e RÉUNION TECHNIQUE DE L'UICN**

Madrid, Espagne
5 au 14 novembre 1984

PROCÈS-VERBAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Collection du Programme de l'UICN N° 4/1986



Union internationale pour la conservation
de la nature et de ses ressources

**16^e SESSION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'UICN ET
16^e RÉUNION TECHNIQUE DE L'UICN**

Madrid, Espagne
5 au 14 novembre 1984

PROCÈS-VERBAUX

ASSEMBLEE GENERALE

Collection du Programme de l'UICN N° 4/1986



Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
1986

ISBN 2-88032-094-1

AVANT-PROPOS

L'Assemblée générale, composée des délégués des membres de l'UICN, est l'organe chargé de la politique de l'Union.

Elle se réunit en session ordinaire tous les trois ans pour remplir les fonctions qui lui ont été attribuées par les Statuts. Depuis la réunion inaugurale qui a eu lieu à Fontainebleau en 1948, l'Assemblée générale s'est réunie à Bruxelles, Belgique (1950); à Caracas, Venezuela (1952); à Copenhague, Danemark (1954); à Edimbourg, Ecosse (1956); à Athènes, Grèce (1958); à Varsovie, Pologne (1960); à Nairobi, Kenya (1963); à Lucerne, Suisse (1966); à New Delhi, Inde (1969); à Banff, Canada (1972); à Kinshasa, Zaïre (1975), à Achkhabad, URSS (1981); et à Christchurch, Nouvelle-Zélande (1981). L'Assemblée s'est réunie en session extraordinaire à Genève, Suisse, en avril 1977.

La 16e session de l'Assemblée générale s'est tenue conjointement avec la 16e Réunion technique de l'UICN à Madrid, Espagne, du 5 au 14 novembre 1984. L'élan donné aux travaux de l'UICN par la 15e session de l'Assemblée générale visait à mettre en place les moyens d'intégrer, sur le plan pratique, les principes de la conservation à tous les aspects du développement. Pour cela il fallait se doter de nouveaux mécanismes tel le Centre de la conservation pour le développement, aborder d'autres disciplines, donner une orientation mieux définie à la coopération entre toutes les composantes de l'Union et inscrire les priorités définies par l'UICN dans des perspectives à long terme. Toutes ces considérations sont reflétées dans le thème de la 16e session de l'Assemblée générale et de la 16e Réunion technique - "Solidarité pour la conservation: vers un plan mondial de la conservation".

Bien que les procès-verbaux de la 16e session de l'Assemblée générale (Volume I) soient davantage un document de travail qu'un rapport historique, on s'est efforcé d'inclure les points présentant un intérêt historique pour l'UICN. A cet égard, il convient de noter que, pour la première fois, les travaux de la session ont été conduits en trois langues: l'espagnol a été utilisé en plus des deux langues officielles, le français et l'anglais.

Sauf sur demande spéciale, les points soulevés au cours du débat ont été laissés anonymes. Les compte rendus des rapporteurs ont cependant été classés pour les besoins du secrétariat.

Généralement, les Réunions techniques sont tenues conjointement avec les sessions ordinaires de l'Assemblée générale afin que puissent être examinés les aspects techniques des documents et des questions appelant une approbation ou une décision de l'Assemblée générale. Elles sont aussi l'occasion d'un échange et d'un approfondissement des idées et des philosophies qui influenceront sur les politiques et programmes futurs de l'UICN. Les procès-verbaux de la 16e Réunion technique (Volume II) ne peuvent que résumer les points principaux de débats complexes et détaillés. Cependant, on espère qu'une partie des sujets abordés feront l'objet de publications distinctes.

Une version en anglais de ces procès-verbaux est disponible.

TABLE DES MATIERES

P R O C E S - V E R B A U X
VOLUME I
ASSEMBLEE GENERALE

Page

AVANT-PROPOS		3
TABLE DES MATIERES		5
ACTES		
	<u>POINTS D'INTRODUCTION ET DE PROCEDURE</u>	
72e séance:	Inauguration de la 16e session de l'Assemblée générale 11 Adoption de l'ordre du jour..... 11 Messages d'organisations internationales..... 11 Annonce des nouveaux Etats membres..... 12 Adoption du règlement intérieur..... 12 Nomination des comités..... 13 Cérémonie d'inauguration..... 14	
	<u>SEANCES PLENIERES DE L'ASSEMBLEE GENERALE</u>	
73e séance:	Travaux accomplis par l'UICN depuis la 15e session de l'Assemblée générale (Rapport triennal)..... 16 Programme de l'UICN pour 1985-1987..... 16 Discours au nom du WWF, du PNUE, de l'Unesco et de la FAO..... 17	
74e séance:	Comptes et rapports des vérificateurs aux comptes 1981-1983..... 20 Estimations des recettes et dépenses 1985-1987..... 20 Premier rapport du comité de vérification des pouvoirs 21 Membres..... 21 Procédure d'élection du président, des conseillers régionaux et des présidents des commissions..... 22 Nomination des vérificateurs aux comptes..... 23	
75e séance:	Deuxième rapport du comité de vérification des pouvoirs..... 24 Election des présidents des commissions..... 24 Rapport du comité des finances et vérificateurs aux comptes..... 25	
76e séance:	Election du président et des conseillers régionaux 25 Résultats de l'élection des présidents de commissions..... 26 Approbation du rapport sur les travaux de l'Union depuis la 15e session de l'Assemblée générale..... 26 Approbation des cahiers des charges des commissions..... 27	

77e	séance:	Résultats des élections présidentielles.....	29
		Approbation du programme de l'UICN pour 1985-1987.....	30
		Approbation de la stratégie de financement et des estimations des recettes et dépenses pour 1985-1987.....	30
		Approbation des comptes et rapports des vérificateurs aux comptes pour 1981-1983.....	30
		Résultats des élections des conseillers régionaux.....	32
		Rapport du groupe de travail sur le Règlement intérieur.....	33
		Adoption des résolutions et recommandations.....	33
78e	séance:	Membres d'honneur.....	37
		Remise des prix.....	38
		Annonce des espèces et des aires protégées "les plus menacées".....	40
		Siège de la prochaine session de l'Assemblée générale.....	42
		Discours de clôture.....	42
		Clôture de la 16e session de l'Assemblée générale par le président.....	43
RESOLUTIONS.....			47-118

ANNEXES

1.	Message de sympathie envoyé par télex à M. Rajiv Gandhi, Premier Ministre de l'Inde, par le professeur Mohamed Kassas, président de l'UICN.....	1
2.	Ordre du jour de la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN.....	122
3.	Discours prononcé au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par M. Bernd von Droste, directeur de la Division des sciences écologiques.....	125
4.	Discours prononcé au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par M. Gilbert S. Child, responsable des parcs nationaux et de la faune, service de la conservation des forêts et de la faune.....	127
5.	Discours prononcé au nom du Conseil international pour la protection des oiseaux à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par M. Russell Peterson, président.....	128
6.	Discours prononcé au nom du World Wildlife Fund à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par M. Frank Schmidt, directeur général adjoint.....	129
7.	Discours prononcé au nom du Programme des Nations Unies pour l'environnement à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par M. Michael Gwynne, Système mondial de surveillance continue de l'environnement.....	130

8. Discours prononcé au nom de la Fédération internationale de la planification familiale à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par Mme Frances Dennis, directrice de l'information et des relations publiques.131
9. Discours prononcé au nom de M. Robert C. Lonati, secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par M. Peter Shackelford, chef des études.132
10. Cérémonie d'inauguration de la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN: invités d'honneur ayant pris place à la tribune134
11. Discours prononcé à la cérémonie d'inauguration de la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par le professeur Mohamed Kassas, président de l'UICN.135
12. Discours prononcé à la cérémonie d'inauguration de la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par Son Altesse royale le prince Philip, duc d'Edimbourg, vice-président de l'UICN, président du WWF.137
13. Discours prononcé à la cérémonie d'inauguration de la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par Mme Gro Harlem Brundtland, présidente de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement.140
14. Discours prononcé à la cérémonie d'inauguration de la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par M. Mostafa Tolba, directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.144
15. Discours prononcé à la cérémonie d'inauguration de la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par Sa Majesté Don Juan Carlos Ier, roi d'Espagne.148
16. Déclaration du Département fédéral des affaires étrangères au sujet du statut fiscal de l'UICN en Suisse, par M. Pierre Goeldlin, délégué du Conseil fédéral suisse.151
17. Déclaration au nom du World Wildlife Fund à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par M. Charles de Haes, directeur général.153
18. Déclaration prononcée au nom du Programme des Nations Unies pour l'environnement à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par M. Michael Gwynne, Système mondial de surveillance continue de l'environnement.159
19. Déclaration prononcée au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par M. Bernd von Droste, directeur de la Division des sciences écologiques.164

20.	Déclaration prononcée au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par M. Gilbert S. Child, responsable des parcs nationaux et de la faune, service de la conservation des forêts et de la faune.....	169
21.	Rapport et recommandations du comité des finances et vérificateurs aux comptes à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN.	173
22.	Texte de la pétition des femmes à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN	175
23.	Cahiers des charges des commissions de l'UICN.....	176
24.	Rapport du groupe de travail sur le Règlement intérieur à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN.....	183
25.	Rapport du comité des résolutions à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN.....	185
26.	Citation pour la Médaille du Mémorial John C. Phillips pour services exceptionnels rendus à la conservation internationale, décernée à Mme Indira Gandhi à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN	189
27.	Discours de John C. Phillips II à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN	190
28.	Discours d'acceptation de la Médaille du Mémorial John C. Phillips décernée pour services exceptionnels à la conservation internationale, à feu Mme Indira Gandhi, prononcé à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par Son Excellence I. P. Singh, ambassadeur de l'Inde en Espagne.....	191
29.	Citations pour les prix Peter Scott du mérite, décernés à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN.....	192
30.	Citations pour les prix internationaux Fred M. Packard du mérite pour les parcs nationaux, décernés à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN	196
31.	Discours de clôture prononcé à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par M. Julián Campo, ministre des Travaux publics et de l'Urbanisme	198
32.	Déclaration prononcée à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par M. Monkombu S. Swaminathan, président élu.....	201
33.	Discours de clôture prononcé à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, par le professeur Mohamed Kassas, président.	203

PARTICIPANTS

Délégués et observateurs invités.....	p-1
Membres du comité directeur de l'Assemblée générale de l'UICN.	p-109
Membres du comité d'organisation du pays hôte.....	p-111
Membres du secrétariat de l'UICN à Madrid.....	p-114
Personnel du pays hôte.....	p-117

ACTES DE LA

16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

MADRID, ESPAGNE, 5 AU 14 NOVEMBRE 1984

ACTES

POINTS D'INTRODUCTION ET DE PROCEDURE

72e* séance

Président: le président, le professeur Mohamed Kassas

INAUGURATION DE LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Point 1 inscrit à l'ordre du jour

Le président de l'UICN appelle à l'ordre la 16e session de l'Assemblée générale, le 5 novembre 1984 à 14h00.

Il exprime son sentiment de deuil profond suite à la mort prématurée de Mme Indira Gandhi, qui fut un des grands avocats de la conservation, que l'on espérait avoir l'honneur de voir en personne à l'Assemblée générale. L'orateur demande aux participants de se lever et d'observer deux minutes de silence à sa mémoire. Un message de sympathie (Annexe 1) de l'Assemblée a été transmis à son fils, le Premier Ministre Rajiv Gandhi.

Le président souhaite ensuite la bienvenue au professeur Jean-Paul Harroy, membre fondateur et premier secrétaire général, à M. Harold J. Coolidge, président d'honneur; et au professeur Donald J. Kuenen, ancien président, qui sont tous trois chaleureusement applaudis par l'Assemblée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Point 2 inscrit à l'ordre du jour

Décision
478*

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (Annexe 2)

MESSAGES D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Point 3 inscrit à l'ordre du jour

Les représentants des organisations coopérant avec l'UICN délivrent leurs messages comme suit, dans l'ordre chronologique de leur association à l'UICN:

* Les séances et décisions de l'Assemblée générale sont numérotées dans un ordre continu.

- Bernd von Droste, représentant l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (Annexe 3)
- Gilbert S. Child, représentant l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (Annexe 4)
- Russell Peterson, représentant le Conseil international pour la protection des oiseaux. (Annexe 5)
- Frank Schmidt, représentant le World Wildlife Fund (WWF). (Annexe 6)
- Michael Gwynne, représentant le Programme des Nations Unies pour l'environnement. (Annexe 7)
- Frances Dennis, représentant la Fédération internationale pour la planification familiale. (Annexe 8)
- Peter Schackelford, représentant l'Organisation mondiale du tourisme. (Annexe 9)

ANNONCE DES NOUVEAUX ETATS MEMBRES

Point 4 inscrit à l'ordre du jour

Le directeur général annonce que les Etats suivants ont adhéré aux Statuts de l'UICN depuis la 15e session de l'Assemblée générale:

Principauté du Liechtenstein
Suède
République-Unie du Cameroun
Espagne

le total étant maintenant de 58 Etats membres.

ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Point 5 inscrit à l'ordre du jour

Le président présente à l'Assemblée les motions d'amendement au Règlement intérieur reçues du Sierra Club et de membres de l'UICN en République fédérale d'Allemagne. Il est accepté à l'unanimité que ces motions soient examinées et que des recommandations appropriées soient présentées à l'Assemblée pour inclusion au Règlement intérieur, par un groupe de travail comprenant:

Décision
479

Président: Akio Morishima, Japon
Wolfgang E. Burhenne, président, CPDAE
Michael J. McCloskey, Sierra Club
Représentant des membres en RFA
Secrétaire: Malcolm J. Forster

et que sinon, le Règlement intérieur soit adopté tel qu'il a été modifié à la 15e session de l'Assemblée générale.

Décision 480 Il est également décidé à l'unanimité que l'intention de la motion du Sierra Club de restaurer des conditions de recevabilité pour l'acceptation de recommandations portant sur des sites spécifiques soit dorénavant observée par l'Assemblée

NOMINATION DES COMITES

Point 6 inscrit à l'ordre du jour

a) Comité de vérification des pouvoirs

Décision 481 Le président annonce que M. Alexander M. Borodin, vice-président (URSS), a d'abord été proposé comme président du comité de vérification des pouvoirs, mais qu'il n'a pu participer à l'Assemblée pour raisons de santé. Il est décidé à l'unanimité de lui envoyer un message de prompt rétablissement au nom de l'Assemblée.

Décision 482 Il est ensuite décidé à l'unanimité que le comité de vérification des pouvoirs se composera des personnes suivantes:

Président: Jan Cerovsky (Tchécoslovaquie)
 Liberty Mhlanga (Zimbabwe)
 Russell Peterson (Etats-Unis)
 Carlos Ponce del Prado (Pérou)
 François Ramade (France)

Secrétaire: Julia Tucker avec l'assistance de
 Gary Wetterberg (Etats-Unis)

b) Comité des résolutions

Décision 483 Le mandat proposé pour le comité des résolutions et la procédure de dépôt et de reproduction des projets de résolutions sont présentés. Le mandat et la composition du comité des résolutions sont acceptés à l'unanimité:

Président: Adrian Phillips (R.-U.)
 Mustafa A. Al-Deghaither (Arabie Saoudite)
 Cecilia de Blohm (Venezuela)
 Kai Curry Lindhal (Suède)
 Graeme Kelleher et, ultérieurement
 Wayne Fletcher (Australie)
 Nalni Jayal (Inde)
 Walter Lusigi (Kenya)
 David Munro (Canada)
 Arne Schiotz (Danemark)
 Vladimir Sokolov (URSS)
 Gary Taylor (Etats-Unis)

Secrétaire: Françoise Burhenne, avec l'assistance de
 Mark Collins
 Malcolm Forster
 Barbara Lausche

c) Comité des finances et vérificateurs aux comptes

Décision 484 L'établissement d'un comité des finances et vérificateurs aux comptes est accepté à l'unanimité. Ce comité se compose de:

Président: Martin Edwards (Canada)
 Syed Babar Ali (Pakistan)
 Peter van Bree (Pays-Bas)
 Bruce Davis (Australie)
 Pierre Goeldlin (Suisse)
 Dietrich von Hegel, trésorier, UICN (République fédérale d'Allemagne)
 Richard Steele (R.-U.)
 Secrétaire: Conrad von Ulm-Erbach

Le président ajourne la séance à 15h30.

CEREMONIE D'INAUGURATION

La séance reprend à 19h00 en présence de leurs Majestés Don Juan Carlos Ier et Doña Sofía, souverains d'Espagne, et de leur suite. (Annexe 10) Sa Majesté le roi Juan Carlos appelle à l'ordre l'Assemblée et invite le professeur Mohamed Kassas, président de l'UICN, à prendre la parole.

Le président remercie leurs Majestés le roi et la reine pour l'encouragement considérable que leur présence apporte au mouvement mondial de la conservation. Il met en garde contre le potentiel d'autodestruction de l'humanité et exprime sa reconnaissance pour les efforts déployés en faveur de la conservation par le World Wildlife Fund, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, dont les représentants les plus illustres participent à la cérémonie. (Annexe 11)

Sa Majesté le roi invite ensuite son Altesse royale, le prince Philip, duc d'Edimbourg, à prendre la parole en tant que président du World Wildlife Fund et vice-président de l'UICN.

Son Altesse royale le duc d'Edimbourg insiste sur le fait que la conservation n'intéresse encore que peu le monde dans son ensemble, et que le succès dépend de la mobilisation efficace des composantes du mouvement de la conservation. Il réaffirme la coopération essentielle et étroite entre le WWF et l'UICN, mais se déclare déçu par la maigre contribution financière apportée par les membres au programme et aux frais d'exploitation de l'UICN. Il suggère qu'une révision de la structure de l'UICN pourrait être opportune. (Annexe 12)

Sa Majesté le roi invite ensuite Mme Gro Harlem Brundtland, présidente de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, à prendre la parole.

Mme Brundtland déclare que la nouvelle Commission mondiale devra puiser dans les connaissances et l'expérience de l'UICN pour atteindre ses trois objectifs: évaluation réaliste des problèmes

critiques de l'environnement et du développement, identification et application de nouvelles formes de coopération internationale en matière d'environnement et de développement, et élévation du niveau de compréhension et d'engagement sur le plan individuel, institutionnel et gouvernemental. L'oratrice fait ensuite un bref historique de la Commission et indique les problèmes les plus immédiats dont cette institution doit s'occuper. (Annexe 13)

Sa Majesté le roi invite ensuite M. Mostafa Tolba, directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, à prendre la parole.

M. Tolba se félicite du thème choisi pour la présente session de l'Assemblée: "Solidarité pour la conservation" et note le bilan positif de la collaboration du PNUE avec l'UICN et le WWF. Il identifie l'enjeu important de la conservation comme étant aujourd'hui la nécessité d'utiliser les connaissances techniques existantes pour mettre en pratique la conservation dans le domaine du développement et ce, en procédant à la révision des modèles de collaboration et des objectifs visés pour assurer à l'humanité toute entière un avenir durable. (Annexe 14)

M. Tolba remet ensuite à S.M. le roi Juan Carlos, au nom du président de l'UICN, la version espagnole de la Charte mondiale de la nature qui lui est offerte par l'UICN en gage d'estime.

Sa Majesté le roi Juan Carlos s'adresse à l'Assemblée et commence par souhaiter la bienvenue à tous les participants au nom du peuple espagnol. Il souligne l'importance du travail des organisations internationales dans le domaine de la conservation de la nature et en particulier de l'UICN, dont la structure et l'expertise sont uniques. De nouvelles formes plus dynamiques de coopération internationale doivent aller de pair avec une planification du développement tenant compte des conséquences sociales et environnementales. Sa Majesté le roi se déclare particulièrement satisfaite d'avoir participé, avec la reine, au lancement en Espagne de la Stratégie mondiale de la conservation, et reconnaît la nécessité de son application par le biais d'une stratégie espagnole de la conservation visant à résoudre les graves problèmes que connaît son pays dans le domaine de l'environnement. Sa Majesté le roi suggère que les pays industrialisés et en développement collaborent à la promotion d'un système d'utilisation durable des ressources naturelles et de répartition équitable de leurs produits. En encourageant les participants à oeuvrer dans ce sens, Sa Majesté le roi déclare la 16e session de l'Assemblée générale ouverte. (Annexe 15)

Le discours de Sa Majesté le roi est suivi d'une présentation audio-visuelle sur les activités de l'UICN.

SEANCES PLENIERES DE L'ASSEMBLEE GENERALE73e séance

Président: le président

Le président appelle à l'ordre la séance à 09h15, mardi 6 novembre 1984, et souhaite la bienvenue aux trois anciens directeurs généraux de l'UICN, Gerardo Budowski, Duncan Poore (directeur général par intérim) et David Munro, qui sont applaudis chaleureusement.

Il invite ensuite le directeur général à présenter les points 1 et 2 inscrits à l'ordre du jour.

TRAVAUX ACCOMPLIS PAR L'UICN DEPUIS LA 15E SESSION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE

Point 1 inscrit à l'ordre du jour (Document GA/16/84/1)

Le directeur général présente le rapport triennal pour la période de 1982 à 1984, en mettant l'accent sur les activités du Centre de surveillance continue de la conservation de la nature et du Centre de la conservation pour le développement, l'engagement de responsables pour des postes à durée fixe chargés de certains thèmes du programme, l'expansion des activités régionales, l'évolution productive des activités déployées en coopération avec les institutions spécialisées des Nations Unies et les gouvernements, par exemple le Congrès mondial des parcs nationaux, à Bali, la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar, à Groningue et l'adoption de la Charte mondiale de la nature. Il insiste sur les huit annexes du rapport qui sera examiné en séance par la Réunion technique. Il demande à l'Assemblée de prendre note d'une erreur qui s'est glissée dans la colonne de droite de la page 15, où il faut lire "Fédération canadienne de la faune" et non pas "Fédération canadienne de la nature".

PRESENTATION DU PROGRAMME DE L'UICN POUR 1985-1987

Point 2 inscrit à l'ordre du jour (Document GA/16/84/2)

Le directeur général présente le Programme de l'UICN pour la conservation 1985-1987 et explique le processus systématique d'examen par la Réunion technique. Il indique que la conception du Programme pour l'application de la Stratégie mondiale de la conservation, reconnaît quatre principes: maintien de l'indépendance de l'UICN, équilibre satisfaisant du contenu, largeur de vues et coopération active à tous les niveaux. Il décrit le concept d'un Plan mondial de la conservation qui pourrait découler du Programme, et attire l'attention sur la manière dont il a été proposé d'exposer la mission de l'UICN.

Discussion

Le président invite les participants à commenter ces deux points connexes, et attire l'attention sur trois questions importantes pertinentes, à savoir: progrès vers l'établissement d'un statut international pour l'UICN en Suisse, révision de la structure de l'UICN conformément à la "Proposition néerlandaise" présentée à la 15e session de l'Assemblée générale à Christchurch, Nouvelle-Zélande, et fonctionnement du conseil et des commissions. Il invite M. Pierre Goeldlin à commenter le premier point.

M. Goeldlin, représentant le Gouvernement de la Confédération helvétique, lit une déclaration du Département des affaires étrangères (Annexe 16) confirmant l'accord de principe d'octroyer à l'UICN un statut d'exonération fiscale à condition que les formalités nécessaires soient remplies vis-à-vis du Canton de Vaud. En réponse aux questions de l'assemblée, le directeur de la division des finances et de l'administration indique que ce statut permettrait à l'UICN d'économiser SFr 300 000 à 500 000 par année.

Dans le débat général qui suit, il est noté que seules les activités centrales du Programme étant couvertes de manière réaliste par le budget, ce dernier ne peut pas englober les nombreuses activités de terrain importantes et reconnues comme nécessaires, et qui seraient la base du plan de conservation proposé. Il est reconnu, non sans regret, que le budget de l'UICN pitoyablement limité en comparaison avec celui des organisations des Nations Unies - ou même de certaines organisations non gouvernementales membres de l'UICN - est une entrave majeure à l'efficacité des conseillers régionaux et des commissions. Il est suggéré qu'un remaniement structurel fondé sur des exigences qui permettraient d'atteindre des objectifs plus clairement définis, assurerait une meilleure utilisation et coordination des composantes de l'UICN vu les fonds limités dont elle dispose. Il est aussi suggéré que le conseil se réunisse de temps en temps hors de la Suisse, malgré les difficultés logistiques. L'accent est mis sur le soutien moral que l'affiliation avec l'UICN assure aux activités locales des organisations membres, sur l'importance de la fonction de coordination de l'UICN, et sur la nécessité de renforcer et de développer les liens avec les organisations scientifiques et les secteurs décideurs et de développement.

DISCOURS AU NOM DU WWF, DU PNUE, DE L'UNESCO ET DE LA FAO

Point 3 inscrit à l'ordre du jour

Le président invite M. Charles de Haes, directeur général du World Wildlife Fund (WWF), à prendre la parole.

M. de Haes insiste sur la collaboration très étroite, mais non exclusive, entre le WWF et l'UICN, et fait remarquer que le WWF entreprend rarement des activités en matière de conservation sans la participation de l'UICN. Il espère une collaboration

encore plus étroite par le biais d'initiatives prises dans le processus de planification considérablement amélioré, des efforts stratégiques et catalytiques, et une coopération croissante avec l'industrie et d'autres secteurs de développement. Il indique que ces prochaines années, SFr 500 000 seront consacrés à des projets sur l'Antarctique et invite l'UICN à conseiller le WWF sur le meilleur usage qu'il peut faire de cette somme. Il explique qu'une nouvelle catégorie d'organisations non gouvernementales (ONG) parmi les "Associés du WWF" a été créée à l'intérieur de la structure du WWF, pour laquelle une condition préalable sera d'être membre de l'UICN. Il partage l'inquiétude exprimée par rapport à l'insuffisance des fonds dont dispose l'UICN et se félicite de l'initiative prise par la Société danoise pour la conservation de la nature d'augmenter volontairement ses cotisations en les multipliant par trente l'année prochaine. Il indique que les organisations nationales du WWF ont, elles aussi, décidé de verser volontairement un pourcent de leur revenu brut, ce qui entraînera une multiplication par trente du montant de leur contribution à l'UICN. Ces initiatives contrastent de manière flagrante avec le niveau proportionnellement faible des contributions des plus riches Etats membres de l'UICN. (Annexe 17).

Le président invite M. Michael Gwynne, représentant du PNUE, à prendre la parole.

M. Gwynne rappelle que la collaboration productive du PNUE avec l'UICN par l'entremise du Groupe de conservation des écosystèmes, a contribué aux nombreuses réalisations déjà rappelées par le directeur général, en soulignant l'importance fondamentale de la Stratégie mondiale de la conservation. Il indique que le Plan d'action mondial pour les mammifères marins a été adopté par le conseil d'administration du PNUE en juin et que des fonds doivent maintenant être demandés aux gouvernements pour son application. Il dit que la Convention internationale de 1983 sur les bois tropicaux, élaborée en coopération avec la FAO, l'UICN et d'autres organisations, doit encore être ratifiée par de nombreux Etats qui sont d'importants producteurs de bois; il ajoute que le PNUE a créé un secrétariat pour la Convention de Bonn (sur les espèces migratrices), convention dont les Parties tiendront leur première réunion en 1985; il rappelle en outre que le PNUE assume la responsabilité directe du secrétariat de la CITES depuis le 1er novembre 1984. Il explique le Système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS) du PNUE qui comprend un réseau de plus de 30 activités de surveillance, dont le Centre de surveillance continue de l'environnement de l'UICN, qui a une importance non négligeable. Il souligne l'importance d'une gestion globale des substances chimiques dangereuses passant par une collaboration étroite de toutes les institutions concernées, et souligne le rôle joué par l'UICN en ce qui concerne les pesticides (via sa Commission de l'écologie) pour le Registre international des substances chimiques potentiellement toxiques. (Annexe 18).

Le président invite M. Bernd von Droste, représentant de l'Unesco, à prendre la parole.

M. von Droste, illustrant son discours par des diapositives, souligne l'importance des réserves de la biosphère comme moyen de relier la conservation au développement grâce au Programme sur l'homme et la biosphère (MAB) conçu par l'Unesco, en collaboration avec l'UICN. Le premier Congrès international sur les réserves de la biosphère, auquel l'UICN a apporté une aide pratique et des conseils scientifiques précieux, a mis au point un projet de Plan d'action pour les réserves de la biosphère pour 1985-1989, qui complète le Plan d'action de Bali. Ce plan porte sur l'élargissement du réseau des réserves de la biosphère, l'amélioration de la gestion, la promotion de la conservation des espèces et des écosystèmes clés, la promotion de la recherche, le développement de la surveillance coordonnée, l'accentuation du rôle des réserves de la biosphère dans la planification régionale, l'intégration des fonctions des réserves de la biosphère dans la planification locale, l'utilisation optimale des indicateurs écologiques et l'encouragement des échanges d'informations. L'orateur indique que ces activités se traduiront surtout par des actions aux niveaux national, des ONG et individuel, dans le sens des quatre objectifs principaux du Programme sur les réserves de la biosphères, à savoir: compléter le réseau des réserves, élargir la base des connaissances scientifiques, augmenter l'efficacité des réserves en liant la conservation au développement, et apprendre à l'homme à mieux connaître son environnement grâce à l'éducation et à la formation. (Annexe 19)

Le président invite M. Gilbert S. Child, représentant de la FAO, à prendre la parole.

M. Child indique que, dans de nombreux domaines importants, la collaboration entre la FAO et l'UICN se fait dans le cadre de la Stratégie mondiale de la conservation. Une assistance est assurée conjointement aux pays qui préparent une stratégie nationale de conservation, cependant qu'on assiste à une collaboration croissante dans le domaine de la conservation des ressources génétiques de faune et de flore, surtout in situ, domaine où la coopération entre responsables des aires protégées et généticiens de la conservation est en train de se renforcer. Il indique que la conservation et la gestion avisée des forêts tropicales est une priorité essentielle du programme de la FAO et que cette organisation apprécie beaucoup d'avoir été associée au programme de l'UICN et du WWF sur les forêts tropicales. L'orateur déclare que la collaboration traditionnellement étroite entre la FAO et l'UICN au niveau des aires protégées et de la conservation de la faune a été maintenue, en particulier en Asie, sur le plan national, où elle a porté sur l'application des recommandations des Congrès de Bali et de Minsk. (Annexe 20)

ANNONCES

Le président du comité des résolutions annonce le délai de présentation des propositions d'amendement aux 42 projets déjà reçus et des propositions de projets pour les nouvelles résolutions et recommandations.

Un système est proposé pour l'identification des orateurs désirant faire une intervention dans le cadre des débats. Suite aux objections de l'Assemblée, le président décide de faire en sorte que les principes démocratiques de libre discussion soient observés.

74e séance

Président: le président

Le président appelle à l'ordre la séance à 15h00, mardi 6 novembre 1984 et invite le directeur général à présenter les points 1 et 2 inscrits à l'ordre du jour.

PRESENTATION DES COMPTES ET DES RAPPORTS DES VERIFICATEURS AUX COMPTES POUR 1981-1983

Point 1 inscrit à l'ordre du jour (Document GA/16/84/3)

Le directeur général présente le document GA/16/84/3 et insiste sur l'obligation découlant des Statuts, selon laquelle l'Assemblée générale doit approuver les comptes et rapports des vérificateurs aux comptes pour chacune des trois années écoulées depuis la dernière session. Ceux-ci sont transmis au comité des comptes et vérificateurs aux comptes pour examen et présentation à la 77e séance de l'Assemblée.

PRESENTATION DES ESTIMATIONS DES RECETTES ET DEPENSES POUR 1985-1987 (ET D'UN PROJET DE STRATEGIE DE FINANCEMENT)

Point 2 inscrit à l'ordre du jour (Document GA/16/84/4)

Le directeur général présente le document GA/16/84/4, et fait remarquer que les Statuts exigent, là aussi, l'approbation par l'Assemblée. Il explique la structure du document, reposant sur des prévisions approuvées par le conseil, en insistant surtout sur le Tableau 3, qui présente une ventilation des frais actuels du secrétariat et des commissions, pour illustrer que les dépenses de fonctionnement de base sont distinctes de celles des activités liées au projet. Il fait remarquer que les dépenses de fonctionnement prévues pour 1985 se basent sur des fonds supplémentaires de SFr 1,5 million, qui restent encore à trouver. Les implications du document pour le programme seront examinées par le comité des comptes et vérificateurs aux comptes et par la Réunion technique avant d'être discutées par l'Assemblée à sa 77e séance.

Le président demande ensuite au président du comité de vérification des pouvoirs de présenter son premier rapport à l'assemblée.

PREMIER RAPPORT DU COMITE DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Point 3 inscrit à l'ordre du jour

Le président du comité de vérification des pouvoirs indique que ce comité s'est réuni le matin même, mardi 6 novembre 1984, pour examiner les lettres de créance reçues à cette date; à l'exception de 14 membres, toutes les lettres de créances sont en ordre et acceptées par le comité.

Le calcul des votes potentiels est le suivant:

Membres de la catégorie A: 75 voix

Membres de la catégorie B: 146 voix

dont 39 pour les Etats-Unis, chaque voix a une valeur de 0,87, calculée selon l'Article II, paragraphe 20(a) des Statuts.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des voix des organisations dont l'admission doit être ratifiée par l'Assemblée générale. Les lettres de créance de ces organisations seront examinées par le comité de vérification des pouvoirs en fonction des résultats du processus de ratification.

Décision
485

Le rapport est approuvé par l'Assemblée.

Le président invite le directeur général à présenter le point 4 inscrit à l'ordre du jour.

MEMBRES

Point 4 inscrit à l'ordre du jour (Document GA/16/84/5)

Le directeur général présente le document GA/16/84/5 en expliquant les questions sur lesquelles l'assemblée doit prendre une décision. Il indique que le conseil a recommandé l'acceptation des Recommandations figurant aux paragraphes 14 et 15 et que les organisations citées au paragraphe 15 soient admises comme membres, à l'exception de Greenpeace, dont la candidature doit être soumise à l'Assemblée elle-même.

Décision
486

L'Assemblée générale accepte ces recommandations du conseil et, après une brève présentation de la demande d'adhésion de Greenpeace et des objections à cette dernière, il renvoie la discussion à une date ultérieure pour donner au conseil et aux membres la possibilité d'étudier l'ensemble des problèmes

Décision
487

Le président a annoncé plus tard, à la 77e séance que, ayant reçu des renseignements complémentaires, le conseil a décidé que les objections à la demande d'adhésion de Greenpeace n'étaient pas fondées et recommande l'admission de Greenpeace International à la qualité de membre de l'UICN. L'Assemblée générale n'émet aucune objection et l'admission de Greenpeace international est décidée par consensus.

Le président invite le responsable chargé des élections à présenter le point 5 de l'ordre du jour.

PROCEDURE D'ELECTION DU PRESIDENT, DES CONSEILLERS REGIONAUX ET DES PRESIDENTS DES COMMISSIONS

Point 5 inscrit à l'ordre du jour (Document GA/16/84/6,8 et 9)

Décision
488

Le responsable chargé des élections commence par attirer l'attention de l'Assemblée sur le document GA/16/84/6 et son rapport à l'Annexe I. Il informe l'Assemblée que bien que les principes des Statuts et du Règlement intérieur aient été strictement observés, certaines candidatures ont posé des difficultés techniques, notamment en raison d'un retard postal. Le conseil a accepté qu'aucune candidature ne soit disqualifiée uniquement pour des raisons techniques. Il souligne la procédure de vote conformément aux recommandations figurant aux paragraphes 14 et 15 du document de l'ordre du jour. L'Assemblée générale prend note du rapport du responsable chargé des élections et approuve les activités qui y sont décrites.

Décision
489

Le responsable chargé des élections renvoie ensuite aux documents de l'ordre du jour GA/16/84/8 et GA/16/84/9 concernant l'élection, respectivement du président et des présidents des commissions. Puisqu'il n'y a que deux candidats dans chaque cas, le vote se fera par scrutin à un tour. L'Assemblée générale décide à main levée d'élire ces responsables par un vote à bulletin secret. Un membre de l'Assemblée se déclare inquiet que les membres aient si peu l'occasion de recevoir des informations complètes et d'avoir des contacts avec les candidats. Un porte-parole des ONG membres annonce l'intention de celles-ci d'inviter des candidats à les rencontrer de manière non officielle et il est suggéré que les questions soulevées par ces deux points et par le problème de l'équilibre des nationalités entre les responsables élus, soient examinées à la lumière d'éventuels changements à venir au Règlement intérieur.

ANNONCE

Il est annoncé que, à l'issue de la présentation audiovisuelle de la veille au soir, la lumière du bâtiment avait été allumée trop tôt, empêchant de lire les remerciements dont voici la traduction:

Produit pour l'UICN par le Centre
international pour l'éducation en matière de
conservation, R.-U.
avec
le Royal College of Art and Design, London
Département audiovisuel

Version anglaise réalisée grâce à l'aimable concours de
David Attenborough

Financement: Rothmans

L'Assemblée applaudit chaleureusement ceux qui ont contribué à
la production de la présentation audiovisuelle.

Au nom du Instituto Mexicano de Recursos Naturales Renovables
A.C., membre de longue date l'UICN, M. Enrique Beltrán remet au
président une copie de la traduction en espagnol de "An
Introduction to the World Conservation Strategy", à l'usage des
spécialistes de la conservation dans les pays hispanophones. Le
président le remercie chaleureusement pour cette initiative
utile d'une organisation membre.

NOMINATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Point 6 inscrit à l'ordre du jour (Document GA/16/84/7)

Le directeur passe à la présentation du document GA/16/84/7
recommandant que MM. Price Waterhouse and Company, Lausanne,
soient nommés à nouveau comme vérificateurs aux comptes de
l'UICN jusqu'à la 17e session de l'Assemblée générale.

L'Assemblée n'y voyant aucune objection, cette recommandation
est approuvée par consensus.

Décision
490

75e séance

Président: le président

Le président appelle la séance à l'ordre à 09h00, le samedi 10
novembre 1984, et annonce que les urnes sont ouvertes pour
l'élection des présidents des commissions. Après avoir donné aux
membres le temps de déposer leurs bulletins de vote, il présente
M. Michel Batisse, adjoint au directeur général adjoint, du
département sciences de l'environnement et ressources naturelles
de l'Unesco, ami de l'UICN depuis plus de 30 ans, qui va prendre
sa retraite dans peu de temps. M. Batisse le remercie et exprime
son opinion personnelle sur le fait que l'Unesco traverse
actuellement une crise qui sera résolue par les réformes déjà
entamées et par le maintien du soutien des Etats pour son
important Programme sur l'homme et la biosphère et pour la
Convention sur le patrimoine mondial, naturel et culturel. Il
conseille à l'UICN de préserver son caractère d'indépendance
unique en évitant la tentation d'imiter de trop près les
organisations intergouvernementales.

Le président demande au président du comité de vérification des pouvoirs de présenter son deuxième rapport.

DEUXIEME RAPPORT DU COMITE DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Point 1 inscrit à l'ordre du jour

Le président du comité de vérification des pouvoirs indique que le comité s'est réuni le mercredi 7 novembre 1984 et le samedi 9 novembre 1984 pour examiner toutes les lettres de créance reçues depuis la présentation de son premier rapport, le mardi 6 novembre 1984. Toutes les lettres de créance sont en ordre et acceptées par le comité.

Les renseignements supplémentaires concernant un organisme et les arriérés de paiement de deux autres organismes dont les lettres de créance n'avaient pas été acceptées ont été examinés et sont en ordre.

Le calcul des votes potentiels, le vendredi 9 novembre 1984, est le suivant:

Membres (gouvernementaux) de catégorie A: 105 voix

Membres (non gouvernementaux) de catégorie B: 202 voix

dont 34 pour des ONG internationales membres et 42 pour les Etats-Unis, dont les voix individuelles ont une valeur de 0,86, ce qui donne un total réel de 36,3 (36,3 représentant les 10% du total des voix potentielles de catégorie B, calculés selon l'Article II, paragraphe 20 a) des Statuts), ce qui donne un total rectifié pour la catégorie B de 196,3 voix.

Décision
491

Le rapport est approuvé par l'Assemblée.

Le président demande au responsable chargé des élections de présenter le point 2 inscrit à l'ordre du jour.

ELECTION DES PRESIDENTS DES COMMISSIONS

Point. 2 inscrit à l'ordre du jour

Le responsable chargé des élections souligne la complexité de la procédure d'élection et son intention de proposer des améliorations.

Il rappelle aux membres que les urnes sont ouvertes et conseille à ceux dont les lettres de créance viennent d'être confirmées de se procurer immédiatement leur carte de vote afin de pouvoir participer aux élections. L'Assemblée générale confirme la suggestion du président pour que les résultats des élections du président et des conseillers régionaux soient annoncés immédiatement après le décompte des voix, et que l'ordre du jour

Décision
492

de la 76e séance du 13 novembre 1984 soit modifié en conséquence, en modifiant le Point 1 qui devient "Election du président et des conseillers régionaux", les urnes étant ouvertes à cet effet de 12h00-14h30 ce jour-là.

Le président annonce que le comité des finances et des vérificateurs aux comptes s'est acquitté des tâches qui lui ont été assignées à la 74e séance et demande s'il peut présenter son rapport.

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES ET DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Le directeur des finances et de l'administration de l'UICN, secrétaire du comité, indique que le comité s'est réuni trois fois et a examiné en profondeur les comptes et les rapports des vérificateurs aux comptes pour 1981-1983, les estimations des recettes et dépenses pour 1985-1987 ainsi que la proposition de stratégie de financement.

Le comité recommande à l'Assemblée d'approuver ces points, y compris l'augmentation de 15% des cotisations pour chacune des années de la période triennale de 1985-1987. Il recommande également que la notification des cotisations proposées pour 1988-1990 ait lieu suffisamment de temps avant la 17e session de l'Assemblée générale, afin qu'une procédure améliorée puisse être établie pour l'évaluation des réalisations en matière de conservation par rapport aux fonds dépensés. (Annexe 21)

Le président indique que ces recommandations seront prises en considération à la 77e séance.

76e séance

Président: le président

Le président rappelle la séance à l'ordre à 12h00 le mardi 13 novembre 1984 et annonce l'ouverture des urnes pour l'élection du président et des conseillers régionaux.

ELECTION DU PRESIDENT ET DES CONSEILLERS REGIONAUX

Point 1 inscrit à l'ordre du jour (Document GA/16/84/6 et 8)

A la demande du président, le responsable chargé des élections rappelle la procédure de vote. Il annonce la fermeture des urnes à 14h30.

RESULTATS DE L'ELECTION DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS

Point 2 inscrit à l'ordre du jour

Le président annonce les résultats des élections des présidents des commissions, qui sont les suivants:

Commission de l'écologie:	José Furtado (Singapour)
Commission de l'éducation:	Gerald Liberman (Etats-Unis)
Commission de la planification de l'environnement:	Peter Jacobs (Canada)
Commission des politiques, du droit et de l'administration de l'environnement:	Wolfgang Burhenne (Rép. fédérale d'Allemagne)
Commission des parcs nationaux et des aires protégées:	Harold Eidsvik (Canada)
Commission de la sauvegarde des espèces:	Grenville Lucas (R.-U.)

Décision
493

et les déclare élus en bonne et due forme, déclaration confirmée par les applaudissements de l'Assemblée.

Le président demande au directeur général de présenter le point 3 inscrit à l'ordre du jour.

APPROBATION DU RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'UNION DEPUIS LA 15e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Point 3 inscrit à l'ordre du jour (Document GA/16/84/1)

Le directeur général souligne qu'il est indispensable d'approuver les 8 annexes au rapport. Il rappelle les commentaires utiles enregistrés à la Réunion technique, malgré l'absence de proposition d'amendement spécifique.

Discussion

La participation limitée des femmes aux travaux de l'UICN est commentée et la création d'un groupe de travail volontaire de femmes, associé à l'UICN, est annoncée par un porte-parole. Ce dernier présente une pétition adressée à toutes les composantes de l'UICN demandant que le groupe de travail soit appuyé et que la participation des femmes soit encouragée à tous les niveaux. (Annexe 22). La pétition est acclamée par l'Assemblée.

Décision
494

Certains délégués estiment que le temps de parole fixé par l'Assemblée limite aussi bien la portée de leurs présentations que la profondeur de l'examen du rapport. Reconnaisant ces contraintes, l'Assemblée approuve le rapport et ses annexes et félicite le directeur général et le secrétariat pour leur travail.

Le président demande au directeur général de présenter le point 4 inscrit à l'ordre du jour.

APPROBATION DES CAHIERS DES CHARGES DES COMMISSIONS

Point 4 inscrit à l'ordre du jour

Le directeur général indique que le 3 août 1984, des projets de nouveaux cahiers des charges pour chaque commission ont été distribués à tous les membres pour examen. Chaque président de commission a été invité à commenter les observations reçues et peut, s'il le désire, informer l'Assemblée en conséquence.

Le président souligne que les cahiers des charges ne doivent pas limiter la capacité à réagir à de nouvelles circonstances ou à fonctionner comme un réseau consultatif scientifique et technique homogène. Il demande ensuite aux présidents des commissions ou à leurs représentants de faire leurs commentaires.

Une satisfaction générale est exprimée en ce qui concerne les différents projets, qui ont été discutés par chaque commission. L'importance des commissions en tant que sources d'avis scientifiques et techniques, avisées et indépendantes de toute considération politique ou autres intérêts, est soulignée. La Commission de l'écologie désire remplacer l'exigence d'identifier les changements actuels ou importants du point de vue écologique intéressant la conservation, par soumettre ceux-ci au conseil; cette modification étant davantage susceptible de susciter une réaction de la part de l'UICN. La Commission de l'éducation désire inclure des composantes de formation et d'éthique en rapport avec la conservation. Il est aussi suggéré que le terme "éducation en matière de conservation" soit utilisé plutôt que "éducation en matière d'environnement", cette dernière expression ayant une connotation trop éloignée du courant principal des connaissances spécialisées de l'UICN. La Commission de la planification de l'environnement souligne qu'elle considère la planification comme un exercice pratique destiné à garantir l'action. Elle estime trop restrictive la fonction de "constituer un forum pour les échanges d'informations scientifiques", étant donné que d'autres types de renseignements sont tout aussi utiles. La Commission des politiques, du droit et de l'administration de l'environnement propose d'ajouter, après "de la préselection des projets d'activités en matière de conservation de la nature" les mots "et de surveiller leur application". Il est également souhaité que l'on ajoute une nouvelle exigence pour aider à promouvoir la Charte mondiale de la nature, au niveau national, régional et international. La Commission des parcs nationaux et des aires protégées souligne la nécessité de maintenir indépendance et objectivité et propose de reformuler la fonction concernée qui deviendra "...pour maintenir un réseau international indépendant de membres volontaires...". La Commission de la sauvegarde des espèces désire qu'une importance similaire soit accordée à l'indépendance. Elle désire aussi ajouter "améliorer le statut des espèces menacées et vulnérables" à son mandat. La suggestion de spécifier certains moyens d'y arriver semble trop exclusive et n'est pas acceptée. (Annexe 23)

Discussion

Les rôles et fonctions de la Commission de la planification de l'environnement et du Centre de la conservation pour le développement suscitent des débats considérables. Il est suggéré que vu l'importante duplication d'activités et le fait que la Commission est un organe réglementaire contrairement au Centre, ce dernier devrait devenir une unité intégrée à la Commission. Le directeur général explique que le Centre de la conservation pour le développement est l'un des trois centres opérationnels du secrétariat qui relèvent du directeur général. Son directeur est un membre du groupe consultatif du programme établi par le conseil et responsable envers lui, groupe dont les présidents des commissions font aussi partie, et qui s'occupe de la coordination des activités. Au nom du président de la Commission de la planification de l'environnement, il est confirmé qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt entre la Commission et le Centre qui entretiennent des relations très étroites. Ces relations spéciales seront encouragées et devraient peut-être avoir une base plus formelle. Il est souligné que le Centre constitue le moteur de l'application de la Stratégie mondiale de la conservation par l'UICN; il est ajouté qu'il est nécessaire que toutes les commissions fournissent, à l'instar des autres centres de l'UICN, des orientations politiques.

Certains participants expriment leurs doutes quant à l'efficacité de la coopération et des échanges d'informations entre les commissions. Le directeur général indique qu'il a rencontré les présidents des commissions pour améliorer les mécanismes de coopération. Le nouveau groupe consultatif du programme peut servir de cadre aux échanges et à la coopération, et les secrétaires exécutifs des commissions ont également un rôle important à jouer dans ce domaine.

Le président fait remarquer que ces commentaires ont été enregistrés afin de pouvoir affiner ultérieurement le cahier des charges des commissions. Il présente ensuite Monsieur Mateo J. Margariños de Mello, ambassadeur d'Uruguay, représentant le Centro de Investigación y Promoción Franciscano y Ecológico, qui a demandé la parole.

INTERVENTIONS SPECIALES

L'ambassadeur attire l'attention des participants sur le fait que des élections auront lieu en Uruguay le 25 novembre 1984 pour l'instauration d'un gouvernement civil élu démocratiquement, après douze ans de dictature militaire. Il ajoute que, bien que tous les partis politiques considèrent l'environnement comme un élément clé de leur programme, le nouveau gouvernement constitutionnel devra faire face à des problèmes sociaux et économiques si importants, qu'il y a peu de chance pour qu'une politique environnementale soit mise en place efficacement. Il en appelle à l'Assemblée pour qu'elle félicite le gouvernement nouvellement élu, approuve sa législation en matière d'environnement et encourage son application appropriée, dans l'intérêt du développement des générations à venir.

Ensuite, le président invite la vice-présidente pour les Affaires internationales du Sierra Club à profiter de l'occasion pour présenter le prix Earthcare décerné par le Sierra Club.

L'oratrice explique que ce prix reconnaît une organisation ou une personne qui s'est distinguée en apportant une contribution unique à la protection ou à la conservation de l'environnement. Ce prix n'a été attribué qu'une seule fois: au Président Andrés Carlos Perez, du Venezuela, pour marquer le sens de la prévoyance dont il avait fait preuve en établissant, par décret présidentiel, les bases du réseau des parcs nationaux au Venezuela. La vice-présidente du Sierra Club annonce, au nom du conseil des directeurs de son organisation, que cette distinction est attribuée conjointement à la Australian Conservation Foundation et à la Tasmanian Wilderness Society, deux organisations non gouvernementales, dont les efforts à toute épreuve ont permis la préservation d'un bien du patrimoine mondial. Ces efforts, qui ont porté sur la mobilisation de l'opinion publique et l'invocation du droit international, ont été une démonstration concrète du concept de solidarité pour la conservation de l'UICN. L'oratrice invite ensuite Geoffrey Mosley, représentant la Australian Conservation Foundation et Pam Eiser, représentant la Tasmanian Wilderness Society, à accepter le prix. Le président se réjouit de cet événement qui symbolise le fait que l'UICN fonctionne réellement comme une Union.

ANNONCES

Le directeur général attire l'attention de l'Assemblée sur la première édition d'"Agenda", nouveau bulletin d'information destiné à orienter les membres de l'UICN dans leurs activités. Il demande aux membres de fournir des informations sur leurs propres activités et de donner leurs commentaires sur la manière de faire d'"Agenda" un outil utile.

77e séance

Président: le président

Le président rappelle la séance à l'ordre à 08h30.

RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Décision
495

Les débats ont été interrompus à la séance précédente pour prendre connaissance du rapport du responsable chargé des élections, rapport établissant que "Monsieur Swaminathan est le président élu de l'UICN". Cette annonce est confirmée par acclamations.

Le président lit le message suivant à l'Assemblée, reçu du président élu

Suis reconnaissant de la confiance témoignée par les membres de l'UICN – difficile prendre votre succession, mais essayerai de faire de mon mieux – veuillez remercier les membres et m'excuser auprès d'eux pour ne pas pouvoir participer à la séance de clôture – meilleures salutations.
M.S. Swaminathan

Le président fait remarquer que le Point 1 inscrit à l'ordre du jour est devenu superflu étant donné que la décision a déjà été prise par l'Assemblée (Décision 492) et que, par conséquent, les résultats des élections seront annoncés immédiatement après le décompte des voix. Il suggère que les Points 2 et 3 soient traités ensemble et invite le directeur général à les présenter.

Points 2 et 3 inscrits à l'ordre du jour (Document GA/16/84/2-4)

APPROBATION DU PROGRAMME DK L'UICN POUR 1985-1987

Le directeur général mentionne pour commencer le document "Mise en oeuvre de la Stratégie mondiale de la conservation – Programme de l'UICN en matière de conservation pour 1985-1987", rappelant à l'Assemblée que ledit document a été discuté de manière approfondie et corrigé par la Réunion technique. Il ajoute que son contenu, c'est-à-dire le Programme lui-même, la Stratégie de financement proposée et le projet de mise au point d'un Plan mondial de la conservation, doit maintenant être approuvé par l'Assemblée.

Décision
496

Le président ayant proposé que les aspects financiers soient examinés séparément, l'Assemblée approuve la section du document concernant le Programme et la proposition de mettre au point un Plan mondial de la conservation.

Le président demande ensuite au président du comité des finances et vérificateurs aux comptes de présenter les questions financières.

APPROBATION DU PROJET DE STRATEGIE DE FINANCEMENT ET DES ESTIMATIONS DES RECETTES ET DES DEPENSES POUR 1985-1987 / APPROBATION DES COMPTES ET DES RAPPORTS DES VERIFICATEURS AUX COMPTES POUR 1981-1983

Le président du comité des finances et vérificateurs aux comptes mentionne le rapport du comité (Annexe 21) présenté à la 75e séance.

Décision
497

La recommandation 1 dudit rapport demande que l'Assemblée approuve les rapports des vérificateurs aux comptes sur les comptes de l'UICN pour 1981-1983, présentés dans le document GA/16/84/3. L'assemblée générale approuve cette recommandation à l'unanimité.

Décision
498

La recommandation 2 dudit rapport demande que l'Assemblée approuve les estimations de recettes et dépenses pour 1985-1987, y compris une augmentation des cotisations de 15 pour cent pour 1985, 15 pour cent pour 1986 et 15 pour cent pour 1987, comme le décrit le document GA/16/84/4. Le président note que les cotisations des Etats membres sont calculées en fonction de la classification des Nations Unies pour les contributions proportionnelles au budget des Nations Unies, et que toute modification de cette répartition durant la période triennale se répercuterait sur le calcul des cotisations des membres de l'UICN. Il explique la position des organismes de droit public dans les Etats non membres et propose, dans le cadre de la recommandation, que les cotisations des membres affiliés (Groupe C) soient réduites à SFr 300, pour encourager la participation des organisations de pays en développement. Une discussion prolongée suit, et il est généralement reconnu que le Programme de conservation déjà approuvé doit être financé par le budget ébauché dans les Estimations des recettes et des dépenses pour 1985-1987, dont le principe est, par conséquent, approuvé par l'Assemblée à l'unanimité. Toutefois, les opinions divergent quant au niveau et au délai de l'augmentation des cotisations. Les délégués de certains Etats membres suggèrent des augmentations substantielles, la Norvège allant même jusqu'à préconiser 100 pour cent, faisant remarquer qu'elle verse déjà plus que ses cotisations réglementaires.

Le délégué du Sultanat d'Oman confirme que son pays continuera, pour la période triennale à venir, à verser la somme de SFr 250 000, volontairement augmentée, payable par versements annuels.

D'autres pays, tels que l'URSS et la France, estiment que ces augmentations devraient être indirectes, et passer par le recrutement de nouveaux membres, par l'inclusion d'éléments du programme de l'UICN dans des programmes nationaux et par des fonds d'assistance au développement pour des projets de l'UICN.

Le délégué de la République fédérale d'Allemagne demande que l'on prenne note que son Gouvernement s'abstient, à regret, de soutenir cette mesure, les documents y relatifs lui étant parvenus trop tard pour un examen approprié. Il ajoute que c'est la raison pour laquelle son gouvernement est partisan de la proposition de modifier le Règlement intérieur, afin d'éviter qu'une telle situation se reproduise à l'avenir. Des divergences d'opinion similaires ressortent des commentaires de certaines ONG membres, bien qu'il y ait un accord général sur la nécessité d'assouplir la structure des cotisations en tenant compte des circonstances individuelles, en particulier, mais pas exclusivement, en ce qui concerne les membres de pays en développement. Le délégué du Centre de recherche et de formation en agriculture tropicale (CATIE), ONG internationale costa-ricienne membre de l'UICN fait, par l'intermédiaire du président, une soumission écrite sur ce point à l'attention du conseil.

Le directeur général fait remarquer que la stratégie de financement reconnaît et prévoit nombre des questions soulevées.

Le président remercie spécialement tous les membres qui font une contribution volontaire supplémentaire à l'UICN et dit que, sur la base des discussions, on peut conclure à un accord de principe sur les points suivants: augmentation annuelle de 15 pour cent durant la période triennale à venir, sous réserve de dispenses spéciales; stratégie de financement; recommandations 3 et 4 du rapport du comité des finances et vérificateurs aux comptes; et nécessité pour le conseil de proposer les structures nécessaires et les barèmes de cotisations pour présentation à la prochaine Assemblée générale. L'Assemblée confirme son accord sur ces points.

Décision
499

Le président demande au responsable chargé des élections de présenter les résultats des élections des conseillers régionaux.

RESULTATS DES ELECTIONS DES CONSEILLERS REGIONAUX

Point 1 inscrit à l'ordre du jour

Le responsable chargé des élections annonce que les candidats suivants ont été élus pour leurs régions respectives:

Afrique	Graham Child Walter Lusigi Ahmed Naguib	(Zimbabwe) (Kenya) (Egypte)
Amérique centrale et du Sud	Marc Dourojeanni Roger Morales Maria Tereza Jorge Padúa	(Pérou) (Costa Rica) (Brésil)
Amérique du Nord et Antilles	Ivor Jackson David Munro Russell Peterson	(Antigua) (Canada) (Etats-Unis)
Asie de l'Est	Eustace d'Souza Akio Morishima Samar Singh	(Inde) (Japon) (Inde)
Asie de l'Ouest	A.H. Abu-Zinada Shihadeh M.I. Munjed(Azza) Parvez Hassan	(Arabie Saoudite) (Jordanie) (Pakistan)
Australie et Océanie	Carolyn Burns Geoffrey Mosley Uday Raj	(Nouvelle-Zélande) (Australie) (Fidji)
Europe de l'Est	Anver Rustamov Jiri Svoboda Yuri Yazan	(URSS) (Tchécoslovaquie) (URSS)
Europe de l'Ouest	François Ramade Mats Segnestam Richard Steele	(France) (Suède) (R.-U.)

Décision
500

L'assemblée approuve ces résultats. Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et remercie le responsable chargé des élections et les personnes qui l'ont assisté pour leur travail excellent et expéditif. Il remercie également le comité de vérification des pouvoirs pour le travail accompli pour la vérification des droits de vote.

Le président demande que le rapport du groupe de travail sur le règlement intérieur, établi à la 72e séance, étudie les motions présentées par le Sierra Club et par des organisations membres en République fédérale d'Allemagne.

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE REGLEMENT INTERIEUR

Décision
501

Ce rapport est présenté par Wolfgang Burhenne au nom du président du groupe de travail. Il fait remarquer que les questions soulevées sont directes, ont déjà été jugées opportunes, et sont maintenant présentées sous la forme de projets de textes d'amendement à inclure au Règlement intérieur. L'Assemblée confirme les textes proposés dans leur état actuel. (Annexe 24)

Le président invite le président du comité des résolutions à présenter le point 4 inscrit à l'ordre du jour.

ADOPTION DES RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS*

Point 4 inscrit à l'ordre du jour (Document GA/16/84/10)

Le président du comité des résolutions remarque que son comité a rencontré de sérieuses difficultés, non seulement pour décider de l'intérêt et de la pertinence des propositions, mais aussi en raison du volume de travail imposé au comité, en particulier au secrétariat et à son équipe, pour transformer les propositions en textes précis en français et anglais. Il les remercie personnellement pour leurs efforts. Il ajoute que le rapport du comité décrit ces difficultés et leurs implications et recommande des procédures améliorées. (Annexe 25). Il note que le fait d'inclure certaines suggestions dans le règlement intérieur révisé constitue déjà un progrès. Il rappelle à l'Assemblée qu'au total, 66 projets de propositions ont été étudiés dans le cadre des Réunions techniques G et I et qu'il y a maintenant 21 résolutions et 21 recommandations qui attendent d'être approuvées par l'assemblée. Il explique que celles-ci seront présentées conformément à leur numérotation d'origine et devront être classées et renumérotées. Il présente les résolutions. Après avoir été discuté et modifié de manière appropriée, le texte des résolutions est approuvé par l'Assemblée générale, sauf commentaires et réserves suivantss

Décision
502

* Pour simplifier les références les "recommandations" ont été fusionnées avec les "résolutions".

Résolution re: Langues utilisées

Le délégué de la Suisse est sensible au fait que la version française de la documentation des résolutions ait été disponible si rapidement, mais regrette que l'interprétation simultanée n'ait pas été assurée de manière continue et que la sous-représentation francophone dans les services d'appui ait entraîné un surcroît de travail inacceptable pour le secrétaire du comité, qui s'en est acquitté de manière si compétente. Il espère qu'une telle situation ne sera plus tolérée à l'avenir.

Résolutions Re: Antarctique

Le délégué de l'URSS tient à ce que soit pris acte qu'en dépit du consensus sur ces deux résolutions, l'URSS maintient que l'UICN doit s'efforcer de soutenir l'application des mesures de conservation du milieu antarctique dans le cadre du Traité sur l'Antarctique, en accord avec les Parties consultatives.

Décision
503

Le président du comité présente les recommandations. Après avoir été discutés et modifiés de manière appropriée, les textes des recommandations sont acceptés avec les réserves suivantes:

Recommandation re: Immersion des déchets radioactifs dans les océans

Le délégué de la France tient à ce que soit pris acte que la France, considérant qu'il est inapproprié d'examiner cette question en dehors des instances internationales spécialisées déjà impliquées et spécifiées dans l'introduction de la recommandation, est obligée de s'opposer à la recommandation. Il rappelle que la France a contribué à la constitution d'un groupe scientifique dans le contexte de la Convention de Londres, de 1972, chargé d'établir la base des décisions futures; il ajoute que la France n'a jamais immergé de tels déchets dans la mer. C'est pourquoi la France considère inutile, inefficace et problématique d'intervenir dans de telles questions de procédure sans apporter d'éléments nouveaux ou convaincants.

Le délégué de la Suisse appuie le délégué de la France et demande également que l'on prenne acte de son opposition.

Recommandation re: CITES

Le délégué du Royaume-Uni, au nom des Etats membres de la Communauté européenne ici représentés, demande que les points suivants soient enregistrés:

Les Etats membres de la Communauté européenne ici représentés par les représentants officiels des Etats suivants:

Danemark
 France
 Pays-Bas
 République fédérale d'Allemagne
 Royaume-Uni

ne peuvent pas voter en faveur de cette recommandation étant donné que les questions qu'elle soulève sont déjà traitées de manière adéquate par les dispositions intérieures de la CITES.

Recommandation re: Chasse aux cétacés

Le délégué de l'URSS demande que soit pris acte de son objection à la recommandation, non parce que la chasse aux cétacés est considérée comme de peu d'importance, mais parce que la gestion de la chasse aux cétacés, y compris son interdiction, relève de la compétence de la Commission baleinière internationale. L'URSS est convaincue qu'il est inutile de faire davantage pression sur les pays concernés et estime que si ces recommandations étaient adoptées, il faudrait éviter de citer nomément tel ou tel pays.

Le délégué de la Norvège désire que l'on prenne acte de son abstention par rapport à cette recommandation.

Recommandation re: Piste d'atterrissage de Pointe Géologie, Antarctique

S'étant toujours efforcé d'observer son engagement international et de respecter ses propres lois, le Gouvernement français ne s'oppose pas aux résolutions concernant l'Antarctique. Pour ce qui est de la recommandation concernant le projet de piste d'atterrissage de Pointe Géologie, la France, en tant que membre de l'UICN, ne peut pas être à la fois juge et partie. L'orateur français rappelle que ce projet est actuellement à l'examen et qu'il sera tenu compte de tous les facteurs pertinents pour prendre une décision. Il profite de l'occasion pour rappeler que le Gouvernement français s'est toujours montré très ouvert par rapport à cette question, qu'il a fourni toutes les informations nécessaires au comité scientifique indépendant (Comité des Sages), dont deux membres ne sont pas français, et considère par conséquent, avoir agi dans l'intérêt de tous.

INTERVENTIONS FIGURANT AU PROCES-VERBAL

Suite à l'approbation des résolutions et recommandations, le délégué des Pays-Bas rappelle un projet de résolution sur le réexamen de la structure de l'UICN, projet qui a été retiré. Il lit le texte suivant, qu'il demande de faire figurer au procès-verbal:

Conformément au projet de résolution sur le réexamen de la structure de l'UICN, retiré lors de la Réunion technique, la question de la nécessité de réexaminer la structure de l'UICN

a été débattue. Il est apparu que l'Assemblée estimait en général qu'il n'était pas nécessaire de procéder à un nouvel examen.

L'Assemblée générale estime que les imperfections actuelles de l'Union pourraient être corrigées à l'intérieur de la structure et du cadre existants des Statuts, en améliorant le fonctionnement de différentes composantes de l'organisation et leurs rapports. Il est constaté que certaines améliorations inspirées des recommandations du groupe d'étude ad hoc sur la structure de l'UICN font déjà partie du Programme de l'UICN pour 1985-1987. Il est également remarqué que certaines autres recommandations du groupe d'étude ad hoc concernent les fonctions du conseil de l'UICN. L'Assemblée générale souligne que le conseil devrait avoir la possibilité de mieux exercer son rôle directeur et de mieux assumer sa responsabilité en ce qui concerne les questions de politiques de l'UICN.

Il est recommandé que, dans la mesure du possible:

- le rapport du groupe d'étude ad hoc soit distribué aux membres de l'UICN;
- le conseil se réunisse plus fréquemment;
- des fonds spéciaux soient trouvés pour faciliter la participation des conseillers aux réunions du conseil;
- le conseil se réunisse aussi ailleurs qu'au siège de l'union, pour faciliter la participation de tous les conseillers.

Le délégué de PRODENA, Pérou, attire l'attention sur la menace que constitue, pour la Réserve nationale de Paracas, l'exploitation commerciale des mollusques et crustacés et demande à l'Assemblée d'envisager l'envoi d'une lettre d'intervention au Président du Pérou.

Décision
504

Le rapport du comité des résolutions est approuvé par l'Assemblée générale et le président indique que le conseil devra l'examiner dans les plus brefs délais.

Le président remercie le comité et toutes les personnes qui ont participé au traitement des résolutions et des recommandations. Il demande également que figure au procès-verbal les remerciements spéciaux adressés au World Wildlife Fund et au PNUE pour avoir soutenu les activités du Programme de l'UICN.

PROCEDURE

Un point de procédure est soulevé par Wolfgang Burhenne, qui propose la motion suivante:

Attendu que le président élu ne sera pas en mesure de venir présider la réunion du conseil prévue le 15 novembre 1984, et attendu que les Statuts ne prévoient pas de désigner un président pour remplacer le président élu avant que les vice-présidents soient nommés par le conseil, il est proposé

que le président encore en fonction réunisse le nouveau conseil le plus rapidement possible pour désigner les vice-présidents.

Décision
505

L'Assemblée approuve la motion à l'unanimité.

78e session

Président: le président

Le président appelle à l'ordre la session à 14h30 le mercredi 14 novembre 1984, et invite le directeur général à présenter le point 1 inscrit à l'ordre du jour.

MEMBRES D'HONNEUR

Point 1 inscrit à l'ordre du jour (Document GA/16/84/11)

Le directeur général annonce ce qui suit:

Conformément à l'article 2, paragraphe 7, des Statuts, l'Assemblée générale, sur recommandation du conseil, peut conférer la qualité de membres d'honneur à toute personne ou organisation qui s'est distinguée par ses travaux uniques, passés ou présents, au service de la conservation de la nature et de ses ressources. A l'occasion de sa 14e réunion tenue à Gland du 6 au 8 juin 1984, le conseil a décidé de recommander à l'Assemblée générale de conférer la qualité de membre d'honneur de l'UICN soit conférée à la Ligue suisse pour la protection de la nature, l'un des membres fondateurs de l'UICN, pour les 75 années passées au service de la conservation des ressources naturelles. Il est donc proposé de conférer la qualité de membre d'honneur de l'UICN à la Ligue suisse pour la protection de la nature.

Décision
506

Cette proposition est acceptée par acclamations par l'Assemblée.

M. Pierre Goeldlin, vice-président de la Ligue, délégué de cet organisme à l'Assemblée générale, accepte avec grande satisfaction cet honneur au nom de la Ligue, d'autant plus qu'elle fête son 75e anniversaire. Il remercie personnellement le président Kassas et lui rend hommage.

M. Goeldlin fait une présentation audiovisuelle de l'histoire de la Ligue, rappelant les événements les plus marquants et les personnalités exceptionnelles qui ont participé à la création de l'UICN. M. Richard Fitter, représentant de la Fauna and Flora Preservation Society, complète cette présentation par quelques souvenirs personnels.

Le président présente le Certificat de membre d'honneur de l'UICN à M. Goeldlin, qui l'accepte au nom de la Ligue.

REMISE DES PRIX

Point 2 inscrit à l'ordre du jourMédaille John C. Phillips pour services exceptionnels rendus à la conservation internationale

Le président fait l'historique de ce prix:

M. John Charles Phillips fut un pionnier du mouvement de la conservation. Né en 1876, il étudia la médecine et la zoologie et apporta une contribution importante à la science, en particulier dans le domaine de la taxonomie et de la génétique.

M. Phillips a oeuvré sans relâche à sensibilier le public à la conservation de la nature. Il s'intéressait activement à la coopération internationale en matière de conservation de la nature. A sa mémoire, ses amis créèrent un prix attribué pour services exceptionnels rendus à la conservation internationale et confièrent à l'UICN le soin d'attribuer cette distinction.

Le président indique que le conseil a décidé récemment d'attribuer ce prix à Mme Indira Gandhi, et lit la citation (Annexe 26) à l'Assemblée qui applaudit.

Le président invite M. John Phillips II, petit-fils de John C. Phillips, à prendre la parole (Annexe 27). Il demande ensuite à M. Harold J. Coolidge, président d'honneur de l'UICN, de remettre la Médaille John C. Phillips à son Excellence M. I.P. Singh, ambassadeur d'Inde en Espagne, représentant la famille de Mme Indira Gandhi. Dans son discours d'acceptation, l'ambassadeur suggère que la médaille soit amenée en Inde par une délégation conduite par le président de l'UICN, pour être remise à M. Rajiv Gandhi, fils et successeur de feu Mme Gandhi. (Annexe 28)

Prix Peter Scott

Le président invite M. Grenville Lucas, président de la Commission de la sauvegarde des espèces, à présenter le prix Peter Scott. M. Lucas s'excuse, au nom de Sir Peter Scott qui n'a pas pu venir, et explique en quoi consiste le prix:

La Commission de la sauvegarde des espèces attribue ce prix en reconnaissance de réalisations exceptionnelles en matière de conservation. Pour être reconnues, ces réalisations peuvent comprendre un ou plusieurs faits spécifiques ou refléter une activité prolongée. Le bénéficiaire de ce prix peut être une ou plusieurs personnes, une organisation ou une institution. La réalisation, aussi modeste soit-elle en terme absolu, doit pouvoir être reconnue comme une contribution particulièrement importante et exceptionnelle à la conservation de la faune et de la flore sauvages, et en particulier (mais pas exclusivement) des taxons en danger ou menacés d'extinction et de ceux exploités par l'homme.

Le prix est décerné périodiquement par le président de la Commission de la sauvegarde des espèces, sur recommandation du comité directeur de la commission, directeur général de l'UICN y siégeant en tant que membre de droit. Ce prix consiste en un certificat et une citation, ainsi qu'une autre reconnaissance tangible jugée appropriée.

L'orateur remarque que "la reconnaissance tangible" revêtira la forme d'une médaille conçue par Sir Peter Scott lui-même.

Il présente ensuite les huit prix pour la période triennale de 1981-1984, qui reviennent chacun, avec une citation individuelle (Annexe 29), à:

David Bramwell (pour le Jardin botanique Viera y Clavijo, îles Canaries)

Nick Carter (Royaume-Uni), accepté en son nom par Ian McPhail

Richard et Maisie Fitter (Royaume-Uni)

Jesús Garzón Heydt (Espagne)

Lance McCaskill (Nouvelle-Zélande), accepté en son nom par Carolyn Burns

Wahab Owadally (Maurice)

Jurgen Rottman (Chili), accepté en son nom par Bernardo Zentilli

Prix international Fred M. Packard du mérite pour les parcs décerné par la Commission des parcs nationaux et des aires protégées de l'UICN

Le président demande à M. Harold Eidsvik, président de la Commission des parcs nationaux et des aires protégées, de présenter le Prix Fred Packard. Ce dernier fait un bref historique et explique le prix:

Le prix Fred Packard porte le nom du premier secrétaire de la CPNAP, qui a passé sa vie au service du mouvement des parcs nationaux. Il faut le premier à établir la Liste des Nations Unies des parcs nationaux et réserves analogues. Le prix Fred Packard est destiné à récompenser les gardiens qui, sur le terrain, luttent contre le braconnage, principalement dans le tiers monde. Cette médaille a déjà été décernée à titre postume et il en ira de même aujourd'hui. Depuis le Congrès mondial des parcs nationaux, tenu à Bali, ce prix peut être également décerné à des personnes qui se sont dévouées de manière exceptionnelle pour les aires protégées. Cette médaille récompense donc aujourd'hui à la fois la valeur et le mérite.

Le président demande ensuite à M. P.H.C. Lucas, ex-vice-président de la commission, de présenter les prix décernés pour la période triennale de 1981 à 1984, et qui récompenseront les personnes suivantes, chacune avec une citation individuelle (Annexe 30):

Catégorie valeur

Passe Manneh (Sénégal), accepté au nom de la famille du défunt par Walter Lusigi, conseiller régional

Robert Brown (Australie), accepté en son nom par Bruce Davis

L'équipe de secours du Parc national du mont Cook (Nouvelle-Zélande), accepté en son nom par Paul Dingwall

Catégorie internationale du mérite

Gabriel Charles (Sainte Lucie), accepté en son nom par Ivor Jackson, conseiller régional

Rob Milne (Etats-Unis)

Le président invite le directeur général à présenter le point 3 inscrit à l'ordre du jour.

ANNONCE DES ESPECES ET AIRES PROTEGEES "LES PLUS MENACEES"

Point 3 inscrit à l'ordre du jour

Le directeur général déclare qu'une des tâches les plus importantes des commissions est d'informer le monde en général, et les membres de l'UICN en particulier, en ce qui concerne les espèces et les aires protégées posant des problèmes particuliers en matière de conservation. En collaboration avec le PNUE et nombre d'autres organisations, des efforts concertés ont été déployés pour préparer des listes brèves d'espèces et d'aires particulièrement menacées. Ces listes sont destinées à attirer l'attention des gouvernements et des organismes d'aide sur les problèmes que connaissent de nombreuses espèces et aires similairement menacées, et à rassembler des fonds pour leur conservation.

Le président invite M. Wayne King, vice-président de la Commission de la sauvegarde des espèces, à présenter les listes d'espèces. M. King explique les nombreuses considérations prises en compte et la procédure nécessaire pour arriver à la liste finale des 12 espèces de plantes et d'animaux suivantes:

Plantes

<u>Saintpaulia ionantha</u>	Violette du Cap
<u>Argyroxiphium kauense</u>	
<u>Ariocarpus agavoides</u>	
<u>Hibiscus insularis</u>	Hibiscus de l'île Philip
<u>Persea theobromifolia</u>	
<u>Ceratozamia hildae</u>	
<u>Paphiopedilum druryi</u>	
<u>Senecio hadrosomus</u>	
<u>Cordeauxia edulis</u>	
<u>Rafflesia arnoldii</u>	Rafflesia géante
<u>Punica protopunica</u>	Grenade de l'île de Socotra
<u>Cupressus dupreziana</u>	Cyprès de Tarout

Animaux

<u>Crasseonycteris thonglongyai</u>	
<u>Bos sauveli</u>	Kouprey
<u>Monachus monachus</u>	Phoque-moine de Méditerranée
<u>Brachyteles arachnoides</u>	Singe-araignée laineux
<u>Sus salvanus</u>	Sanglier nain
<u>Didermoceros sumatrensis</u>	Rhinocéros de Sumatra
<u>Rhynchoceros jubatus</u>	Kagou
<u>Goechelone yniphora</u>	Tortue à éperon
<u>Crocodylus intermedius</u>	Crocodile de l'Orénoque
<u>Ornithoptera alexandrae</u>	Ornithoptère de la reine Alexandra
<u>Achatinella spp</u>	Escargots arboricoles d'Hawaï
<u>Ceratotherium simum cottoni</u>	Rhinocéros blanc du Nord

Le président invite ensuite M. Harold Eidsvik, président de la Commission des parcs nationaux et des aires protégées, à présenter la liste des aires protégées.

M. Eidsvik déclare que la liste constitue une réponse à la recommandation 6 du Congrès mondial des parcs nationaux de Bali. Il explique les critères et procédures adoptés pour obtenir la liste finale de 11 aires naturelles protégées particulièrement menacées, et s'excuse pour les incertitudes procédurales qui ont réduit la liste originale de 12 à 11 aires naturelles protégées.

La liste des aires protégées annoncées est la suivante:

Parc national d'Araguaia	Brésil
Parc national de Juan Fernandez	Chili
Parc national de Tai	Côte d'Ivoire
Parc d'Etat des récifs coralliens de John Pennekamp et Sanctuaire national marin de Key Largo	Etats-Unis d'Amérique
Réserve de faune de Kutai	Indonésie
Parc national du Manu	Pérou
Parc national du Mount Apo	Philippines
Aire de conservation du Ngorongoro	Tanzanie
Parc national de Krkonôse	Tchécoslovaquie
Parc national de Durmitor	Yougoslavie
Parc national de La Garamba	Zaïre

Le délégué de la Australian Conservation Foundation demande que sa protestation concernant le retrait de la liste de Cape Tribulation, Australie, figure au procès-verbal.

Le président invite le directeur général à présenter le point 4 inscrit à l'ordre du jour.

SIEGE DE LA PROCHAINE SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Point 4 inscrit à l'ordre du jour

Le directeur général indique que des discussions sont en cours concernant deux lieux de réunion possibles et que toute décision serait notifiée aux membres dans les plus brefs délais.

DISCOURS DE CLOTURE

Point 5 de l'ordre du jour

Le président accueille sur l'estrade un groupe de représentants du Gouvernement espagnol avec à sa tête M. Julián Campo, ministre des Travaux publics et de l'Urbanisme, accompagné de M. Angel Barbero Martín, directeur général de de l'Instituto Nacional para la conservación de la Naturaleza (ICONA), et Mme D. Concepción Saenz, directrice générale de Medio Ambiente, et invite le ministre à prendre la parole. (Annexe 31)

Le ministre des Travaux publics et de l'Urbanisme, M. Julián Campo, félicite le président élu de l'UICN, M. Swaminathan, et lui souhaite plein succès à la tête de l'Union, organisme qui est une tribune où les représentants des organisations gouvernementales et non gouvernementales peuvent s'exprimer. Il déclare que les problèmes d'environnement ne connaissent pas de frontières et que pour être viables, les solutions doivent passer par la coopération entre les peuples unis dans le but de protéger le patrimoine naturel et culturel mondial.

L'admission récente de l'Espagne au sein de l'Union et le fait que ce pays ait adopté des mesures pour la protection de l'environnement démontrent la détermination du peuple espagnol à conserver son environnement.

Pour conclure, l'orateur exprime le vif intérêt du Gouvernement espagnol pour les travaux de l'Assemblée et remarque que cela conduira à un renforcement des mesures en matière de conservation dans son pays et de la coopération avec l'UICN.

Le président remercie vivement le ministre pour la grande gentillesse, la compréhension et l'aide témoignées par le Gouvernement et le peuple espagnols.

Le directeur général remercie personnellement les nombreuses personnalités officielles qui, par leur aide précieuse à divers titres, ont permis le succès de la 16e session de cette Assemblée générale.

Discours du président élu de l'UICN

Le président rappelle à l'Assemblée les circonstances qui ont obligé M. Swaminathan à partir avant la fin de la session et invite M. Samar Singh à lire le discours préparé par M. Swaminathan.

M. Swaminathan se déclare honoré d'avoir été élu président de l'UICN et regrette de n'avoir pas pu être présent. Il s'engage à suivre l'exemple du professeur Kassas, dans la mesure de ses possibilités, et déclare qu'il est convaincu que le programme de protection et d'enrichissement de l'environnement doit être lié aux programmes générateurs d'emplois et destinés à augmenter la production alimentaire. (Annexe 32)

CLOTURE DE LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE
PRESIDENT

Point 6 inscrit à l'ordre du jour

Avant de prononcer son discours de clôture, le président invite le ministre à assister à la remise de certificats et d'épingles dorées destinés à marquer la reconnaissance de l'UICN pour le travail accompli par des responsables élus de l'UICN, participant à la présente Assemblée, et dont le mandat est arrivé à échéance. Ces personnes sont les suivantes:

Abdulbar Ai-Gain, vice-président et conseiller régional

Robert E. Boote, vice-président, conseiller régional et trésorier

Cecilia de Blohm, conseillère régionale

P.H.C. Lucas, conseiller régional et membre du bureau

Martin Edwards, conseiller régional et ex-membre du conseil d'administration

Albert V. Baez, président de la Commission de l'éducation

Professeur Derrick Ovington, président de la Commission de l'écologie

Le président rappelle ensuite la qualité croissante des réalisations institutionnelles de l'UICN au cours de ces six dernières années, et remercie toutes les personnes concernées. Il insiste sur la coopération renforcée, par le biais des commissions, avec le World Wildlife Fund et le PNUE ainsi qu'avec la communauté scientifique, mais rappelle que si elle veut rester crédible, l'UICN doit régulièrement réévaluer sa mission. Avant que l'UICN puisse prétendre appliquer la Stratégie mondiale de la conservation le plus efficacement possible, il lui reste encore beaucoup à faire pour parvenir à une indépendance financière, une mobilisation efficace des membres et la pleine participation des femmes. Le président

demande que les nouvelles idées soient acceptées avec tolérance et réceptivité et surtout, que les problèmes vraiment importants soient reconnus. (Annexe 33)

Le président annonce la clôture de la 16e session de l'Assemblée générale à 17h35 et prend congé de l'UICN sous l'ovation de l'Assemblée.

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA
16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN
MADRID, ESPAGNE, 5 AU 14 NOVEMBRE 1984

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA
16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN
MADRID, ESPAGNE, 5 AU 14 NOVEMBRE 1984

I. THEMES DES ACTIVITES DE CONSERVATION

Paix et conservation

- 16/1 Hiver nucléaire
- 16/2 Conservation et activités militaires

Population et conservation

- 16/3 Population et Stratégie mondiale de la conservation

Qualité de l'environnement

- 16/4 Pollution atmosphérique
 - 16/5 Le commerce international des pesticides et autres biocides
- Conservation et établissements humains

- 16/6 Etablissements humains et mesures de conservation

Conservation régionale

- 16/7 Soutien à la conservation en Afrique
- 16/8 Antarctique (I)
- 16/9 Antarctique (II)
- 16/10 Conventions régionales

Questions côtières et marines

- 16/11 L'exploitation minière des fonds marins et l'établissement de zones protégées dans les profondeurs océaniques
 - 16/12 Droit de l'environnement marin
 - 16/13 Sources de pollution marines d'origine tellurique
 - 16/14 Immersion des déchets radioactifs dans les océans
 - 16/15 Responsabilité civile et indemnisation en cas de marées noires causées par des navires
- cf. 16/19 Collaboration des ONG avec l'UICN dans le domaine marin
- cf. 16/30 Chasse aux cétacés

Iles, zones humides, forêts

- 16/16 Conservation des zones humides
- cf. 16/25 Espèces végétales faisant l'objet de commerce
- cf. 16/37 Archipel des Galapagos, Equateur
- cf. 16/39 Inscription d'une forêt tropicale humide exceptionnelle du Queensland, Australie, sur la liste du Patrimoine mondial

II. DEVELOPPER ET MOBILISER LE RESEAU DE L'UICN

- 16/17 Langues utilisées
- 16/18 Coopération avec d'autres organisations
- 16/19 Collaboration des ONG avec l'UICN dans le domaine marin

III. SURVEILLANCE CONTINUE DE LA CONSERVATION ET ANALYSE DES DONNEES

cf. 16/29 Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)

IV. PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

- 16/20 Les institutions d'assistance au développement et la conservation
- 16/21 Communauté économique européenne
- 16/22 Impact du commerce et de l'assistance sur l'environnement des pays en développement
- 16/23 Développement agricole et végétation naturelle dans le bassin méditerranéen

V. PROMOUVOIR LA CONSERVATION DES ESPECES ET DE LEURS POPULATIONS

- 16/24 Ressources génétiques sauvages et protection des habitats des espèces menacées
- 16/25 Espèces végétales faisant l'objet de commerce
- 16/26 Conservation de la population australienne de crocodiles marins (Crocodylus porosus)
- 16/27 L'île Christmas (océan Indien)
- 16/28 Exploitation des chimpanzés en Espagne
- 16/29 Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)
- 16/30 Chasse aux cétacés

VI. PROMOUVOIR LA CONSERVATION DES HABITATS ET DES ECOSYSTEMES

- 16/31 Soutien à la protection des écosystèmes représentatifs
- 16/32 Réserves de la biosphère
- 16/33 Cours d'eau d'importance internationale exceptionnelle
- 16/34 Protection des ressources et valeurs des terres vierges
- 16/35 Convention du patrimoine mondial
- 16/36 La rivière des Esclaves, le delta de la rivière des Esclaves et le delta de la rivière de la Paix et de l'Athabasca, Canada
- 16/37 Archipel des Galapagos, Equateur
- 16/38 Piste d'atterrissage de Pointe Géologie, Antarctique
- 16/39 Inscription d'une forêt tropicale humide exceptionnelle du Queensland, Australie, sur la liste du Patrimoine mondial

VII. ENCOURAGER L'EDUCATION, LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

- 16/40 Charte mondiale de la nature
- 16/41 La revue Parks

VIII. ORGANISATION ET FINANCEMENT

16/42 Financement
cf. 16/17 Langues utilisées

IX. REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT HOTE

- 16/43 Remerciements au gouvernement hôte

16/1 HIVER NUCLEAIRE

RAPPELANT que depuis de nombreuses années il est évident que la guerre nucléaire serait une catastrophe sans précédent pour l'humanité;

ALARMEE d'avoir pris maintenant connaissance des conclusions d'études récentes effectuées par d'éminents scientifiques établissant qu'il suffirait d'utiliser une petite fraction de l'énorme arsenal mondial qui ne cesse de s'accroître pour déclencher un "hiver nucléaire" plongeant pendant des mois d'immenses régions de la terre dans une obscurité prolongée, faisant chuter la température au-dessous de zéro, provoquant des vents violents, des brouillards toxiques et finalement une forte augmentation du rayonnement ultra-violet suite à l'appauvrissement considérable de la couche d'ozone, venant s'ajouter à la radioactivité persistante;

ATTIRANT EGALEMENT L'ATTENTION sur des études menées par d'éminents biologistes dont les conclusions établissent que l'hiver nucléaire, sombre et glacial, pourrait entraîner, dans le monde entier, une mortalité considérable parmi les survivants, en conséquence de la famine, de la pénurie d'eau potable, de l'exposition aux intempéries et d'autres calamités; puis plus tard conduire à l'extinction éventuelle d'une grande partie des espèces animales et végétales de la planète;

CONVAINCUE que tous les pays, y compris ceux qui n'auront pas participé au conflit ou qui seront très éloignés du théâtre des opérations souffriront gravement des effets de l'hiver nucléaire;

RECONNAISSANT que l'hiver nucléaire qui suivrait une guerre nucléaire constitue une menace sans précédent à la survie de la vie et de la civilisation sur terre, et rappelant les objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation, c'est-à-dire le maintien des systèmes entretenant la vie sur la terre et des processus écologiques essentiels;

PERSUADEE qu'il est urgent de poursuivre les études scientifiques en vue d'approfondir nos connaissances sur l'hiver nucléaire;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. DEMANDE INSTAMMENT à tous les Etats et aux organisations internationales de:
 - (a) encourager, selon que de besoin, de nouveaux travaux et études scientifiques relatifs à l'hiver nucléaire entrepris au niveau gouvernemental et non gouvernemental, les faire bénéficier de leur appui et y coopérer pleinement;
 - (b) prendre en compte l'hiver nucléaire, lorsqu'ils examinent leurs politiques et programmes pertinents;
 - (c) diffuser des informations sur l'hiver nucléaire;
2. EN APPELLE à tous les membres de l'UICN pour qu'ils fassent progresser, par tous les moyens, l'étude scientifique de l'hiver nucléaire et de ses effets sur la vie et pour qu'ils informent tous les peuples et leurs dirigeants des dernières conclusions scientifiques à ce sujet.

16/2 CONSERVATION ET ACTIVITES MILITAIRES

SERIEUSEMENT PREOCCUPEE par les graves conséquences que les conflits armés ont sur la nature et ses ressources, menaçant les conditions de vie essentielles des générations présentes et futures;

RAPPELANT la résolution 15/2 sur la conservation et la paix, adoptée à la 15e session de l'Assemblée générale de l'UICN tenue en octobre 1981;

AYANT PRESENT A L'ESPRIT la résolution 35/8 de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptée le 30 octobre 1980, sur la responsabilité historique des Etats de préserver la nature pour les générations présentes et futures, ainsi que la résolution 4 de la Conférence des Nations Unies sur la désertification, adoptée le 9 septembre 1977, portant sur les effets des armes de destruction massive sur les écosystèmes;

SOUSCRIVANT PLEINEMENT aux dispositions de la Charte mondiale de la nature, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 28 octobre 1982, concernant la conservation et la paix, et proscrivant la dégradation de la nature provoquée par la guerre ou d'autres actes d'hostilité;

DESIREUSE de contribuer à l'Année internationale de la Paix de 1986, proclamée par les Nations Unies;

RECONNAISSANT que les activités du PNUE relatives aux conséquences de la course aux armements sur l'environnement traduisent la préoccupation croissante causée par ce problème dans le monde entier;

SE FELICITANT de l'adoption de traités internationaux destinés à limiter la dégradation de la nature causée par la guerre ou d'autres actes d'hostilité, notamment de la Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou autres fins hostiles ainsi que les dispositions sur la protection des populations civiles et de l'environnement, contenues dans les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève du 12 août 1949, relatifs à la protection des victimes des conflits armés;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. DEMANDE au directeur général de l'UICN de faire en sorte que l'UICN participe à l'Année internationale de la Paix, par tout moyen approprié, notamment en encourageant la reconnaissance des relations positives qui existent entre la paix et la conservation de la nature et de ses ressources;
2. DEMANDE AUSSI à tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait, d'envisager d'adhérer aux traités mentionnés ci-dessus, de toute urgence;
3. ENGAGE VIVEMENT les Etats membres de la Conférence sur le désarmement d'arriver, aussi vite que possible, à un accord sur l'interdiction de la production et du stockage d'armes chimiques;

4. DEMANDE EN OUTRE, en attendant la conclusion d'un accord sur l'interdiction de la production et du stockage d'armes chimiques, que tous les Etats possédant de telles armes prennent toutes les précautions possibles pour faire en sorte que les risques que constituent la production, le stockage, la manutention et le transport de telles substances chimiques à des fins militaires, pour la santé de l'homme et l'environnement, soient réduits au minimum, notamment en soumettant ces activités à des mesures de sauvegarde appropriées qui doivent en règle générale être aussi strictes que celles qui sont applicables aux activités civiles similaires;
5. DECLARE que le patrimoine naturel mondial, y compris les écosystèmes situés hors des limites de la juridiction nationale, doit en règle générale, être traité de la même manière que le patrimoine culturel et faire l'objet d'un traité international, par le biais d'un amendement à la Convention de la Haye sur la protection de la propriété culturelle en cas de conflit armé, du 14 mai 1954, ou par tout autre moyen approprié;
6. EN APPELLE aux Etats pour qu'ils fassent en sorte que toutes les activités militaires entreprises en temps de paix, en particulier les essais d'armements et de techniques utilisés à des fins hostiles, soient effectués de manière à éviter tout dommage injustifié à l'environnement.

16/3 POPULATION ET STRATEGIE MONDIALE DE LA CONSERVATION

RAPPELANT que la 14e Assemblée générale de l'UICN à Ashkâbâd en 1978 considérait déjà que le moment était venu pour l'UICN de se prononcer sur l'interrelation entre croissance démographique et conservation des écosystèmes;

RAPPELANT en particulier que la résolution 15/3 adoptée par la suite lors de la 15e Assemblée générale de l'UICN à Christchurch en 1981 demandait que l'UICN prenne des mesures spécifiques en ce domaine;

SALUANT l'initiative prise par le conseil de l'UICN en 1983 d'adopter la prise de position Populations et ressources naturelles qui cherche à étendre le champ d'action de la Stratégie mondiale de la conservation (SMC) en incluant ces interrelations complexes;

APPROUVANT la mesure prise en conséquence par la Commission de l'écologie de l'UICN d'initier un travail destiné à compléter dans le domaine des populations la Stratégie mondiale de la conservation;

NOTANT qu'un développement durable destiné à répondre aux besoins actuels et futurs de l'homme constitue le concept fondamental de la Stratégie mondiale de la conservation;

RECONNAISSANT la situation nouvelle et l'occasion créées par le consensus croissant à l'échelle mondiale sur l'existence d'une interdépendance entre population, ressources, environnement et développement, en particulier dans les recommandations adoptées par 157 gouvernements à la Conférence internationale de Mexico sur la population, en août 1984, ainsi que dans les déclarations des groupes parlementaires régionaux et mondiaux pour la population et le développement, avant et après cette réunion;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984, à Madrid, Espagne, pour sa 16e session adopte le texte suivant, qui constitue sa position en matière de relations entre la population et les ressources naturelles, qui découle directement de la prise de position adoptée par le conseil de l'UICN en 1983:

La population humaine a doublé trois fois entre 1650 et 1975, date à laquelle elle a frôlé les 4 milliards et il est prévu qu'elle doublera encore d'ici 2025, dépassant les 8 milliards d'habitants. Elle s'accroîtra de 80 millions en 1984 et il est prévu, selon les données des Nations Unies, que cet accroissement annuel augmentera lui-même pour plafonner au niveau de 90 millions d'individus par an.

Dans de nombreux pays existe un formidable moment d'inertie démographique à cause de la structure actuellement déséquilibrée de la pyramide des âges en faveur des classes juvéniles. Les mesures prises aujourd'hui pour réduire les taux de natalité - ou au contraire la carence d'action - auront leurs effets amplifiés dans les années à venir. Les accroissements démographiques prévus ne sont pas inéluctables, mais la réduction significative des effectifs humains dans le futur exige une action rapide et soutenue.

Quelques communautés ont adopté un mode de vie exigeant un niveau élevé de consommation de ressources dans lequel la production de déchets prédomine. D'autres, grâce au commerce de produits manufacturés et à leur savoir-faire, sont capables de répondre aux besoins d'une densité de population supérieure à

celle que leurs ressources naturelles ne pourraient permettre. A l'autre extrémité, certaines communautés pauvres, dont les effectifs s'accroissent rapidement, ne peuvent satisfaire leurs besoins essentiels qu'en surexploitant leurs ressources avec parfois des conséquences irréversibles. Cette situation est empirée par les inégalités, les problèmes de propriété des terres et de leur mauvaise répartition, ainsi que par l'absence de responsabilités bien définies en ce qui concerne la gestion des ressources partagées par la communauté. Dans le monde entier, les besoins futurs d'une population en croissance rapide, notamment dans le monde en développement, de même que l'accroissement de la consommation, notamment dans le monde industrialisé, peuvent conjuguer leurs effets pour excéder les capacités humaines d'extraire les matières premières et autres ressources indispensables d'origine terrestre ou marine.

Dans la plupart des pays, aucune tentative sérieuse n'a encore été faite jusqu'à présent pour introduire les mesures qu'exige une gestion simultanée des populations et des ressources.

Bien que la production alimentaire soit plus importante que jamais, plus d'hommes souffrent de malnutrition qu'à aucune autre période de l'histoire. Les raisons en sont complexes. Elles tiennent à l'impossibilité des populations d'acheter de la nourriture, à l'injuste régime foncier, à l'urbanisation incontrôlée par les gouvernements et à leur manque d'intérêt pour le développement rural, ainsi qu'aux relations commerciales déloyales. Mais elles sont aussi en rapport avec une croissance démographique rapide, en particulier dans les régions où une agriculture aux méthodes ancestrales se pratique dans des conditions climatiques et pédologiques défavorables. En conséquence, de nombreux pays dépendent de plus en plus des importations de nourriture.

En définitive, faute de réduire de façon significative les taux de croissance démographique actuellement trop élevés, il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation, même en tenant compte de tous les progrès prévisibles en matière de technologie, de répartition, d'organisation et de productivité des terres cultivées.

En conséquence, tous les pays et la communauté mondiale doivent prendre les dispositions nécessaires pour stabiliser les populations à un niveau qui permettra une amélioration de la qualité de la vie par des moyens qui ne provoquent pas des dommages exagérés aux systèmes physiques et biologiques de l'écosphère.

A ces fins, le directeur général est prié de:

1. PRENDRE EN CONSIDERATION les problèmes fondamentaux de population et de ressources dans les politiques, programmes, prises de position et déclarations publiques de l'UICN partout où cela est opportun;
2. SUIVRE les tendances dans l'évolution des populations et des ressources et en rendre compte à chaque Assemblée générale de l'UICN;
3. PROMOUVOIR activement des politiques conçues pour atteindre un équilibre entre la population et les ressources à l'aide des stratégies nationales de conservation et d'actions concrètes destinées à protéger la nature et ses ressources;

4. ENCOURAGER les organisations non gouvernementales, y compris les groupes de conservation locaux et les associations de planification familiale, à travailler ensemble afin de propager la connaissance des liens existant entre population, ressources et environnement; ces organisations seront aussi incitées à développer des programmes de démonstration associant les programmes de planification familiale à l'action des communautés concernées pour conserver les écosystèmes locaux et pour développer un usage rationnel des ressources naturelles;
5. ENCOURAGER les gouvernements à entreprendre des évaluations périodiques des tendances relatives à l'évolution démographique, des ressources naturelles, de l'environnement, des conditions économiques vraisemblables, de leurs interrelations et de leurs conséquences dans la réalisation des objectifs nationaux; en procédant ainsi, les gouvernements devraient prendre en considération l'impact international de l'importance de la taille des populations et du taux de consommation des ressources;
6. ENCOURAGER les gouvernements à établir une politique démographique incluant l'objectif de stabiliser les effectifs des populations à un niveau qui permette une gestion rationnelle des ressources et une qualité de la vie satisfaisante pour tous les individus;
7. ENCOURAGER les gouvernements et les organisations de développement à prendre en considération les problèmes d'environnement particuliers, liés à la pauvreté urbaine et rurale et à promouvoir un développement rural durable; la conservation et la planification familiale devraient être partie intégrante de tout programme de développement rural, avec participation entière de la communauté à la planification et à la réalisation de tels programmes;
8. ENCOURAGER les pays à prendre les mesures concrètes nécessaires pour assurer les droits fondamentaux de tous les couples d'avoir accès à des méthodes sûres et efficaces de planification familiale ainsi que cela a été préconisé dans le Plan d'action mondial sur la population; en faisant cette recommandation, l'UICN est fermement convaincue qu'en dehors de ses effets sur les niveaux de fécondité, la fourniture de renseignements et de moyens contraceptifs est tout aussi justifiée par des raisons sanitaires et humanitaires; afin de faciliter la pratique d'une parenté responsable, il est essentiel que les femmes bénéficient du droit de choisir leur gestation; un tel choix est non seulement important dans la stabilisation des populations mais aussi pour l'amélioration de la condition de la femme, ce qui constitue un impératif catégorique à la réalisation des objectifs de conservation et de développement;
9. ENCOURAGER de façon générale les politiques nationales et internationales de développement qui permettront de créer les conditions dans lesquelles la population humaine peut être maintenue avec succès en équilibre avec des ressources naturelles conservées avec soin;
10. ENGAGER des consultations avec les organisations avec lesquelles l'UICN collabore - le PNUE, le WWF, la FAO et l'Unesco - pour préparer un supplément à la Stratégie mondiale de la conservation conforme à la présente prise de position; établir la façon dont les mesures qui font l'objet des recommandations ci-dessus doivent être appliquées lors de la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale de la conservation aux niveaux national et international.

16/4 POLLUTION ATMOSPHERIQUE

INFORMEE depuis de nombreuses années du lien existant entre les précipitations acides et la dégradation des écosystèmes aquatiques;

INFORMEE EN OUTRE des effets directs des polluants atmosphériques et de leurs dérivés sur certaines cultures, sur le lessivage des éléments nutritifs et des métaux lourds contenus dans les sols, sur des matériaux et sur la santé publique;

CONSCIENTE des coûts indirects résultant d'effets tels que la perte de la diversité génétique d'organismes du sol et la pollution des nappes d'eau souterraines;

NOTANT que les avantages socio-économiques résultant de la limitation de la pollution pourraient compenser nettement les coûts à long terme de telles mesures, qui devraient être assumés par les pollueurs;

RAPPELANT que les "précipitations acides" sont un des problèmes les plus abondamment discutés parmi les problèmes écologiques importants traités dans le rapport sur l'état de l'environnement établi par le PNUE en 1983;

ALARMEE par la dégradation de plus en plus rapide des forêts, se manifestant dans de nombreuses parties de l'hémisphère Nord, et liée à la pollution atmosphérique;

NOTANT avec satisfaction l'expansion du réseau GEMS de surveillance continue dans ce domaine aux Etats-Unis, à l'Extrême Orient et à l'Amérique du Sud;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. DEMANDE instamment que tous les membres de l'UICN jouent un rôle actif pour encourager l'adoption de mesures nationales, dans tous les pays industrialisés en vue de réduire de manière spectaculaire l'émission de polluants dans l'atmosphère;
2. DEMANDE plus particulièrement aux gouvernements membres, de prendre des mesures draconiennes et immédiates pour diminuer de telles émissions, qu'elles émanent de centrales thermiques, de l'industrie, de l'agriculture, de véhicules automobiles, de chauffages domestiques ou d'autres sources;
3. SOULIGNE que la pollution atmosphérique n'est pas une conséquence nécessaire et inéluctable du développement industriel;
4. SOULIGNE également la nécessité de respecter la décision prise par de nombreux gouvernements de réduire unilatéralement les émissions de dioxyde de soufre de 30 à 50% au moins, par rapport aux niveaux de 1980 d'ici la fin de la décennie, et de continuer à procéder à d'autres réductions, dès que possible, en fonction des besoins de l'environnement;
5. DEMANDE INSTAMMENT à toutes les parties à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance d'adopter les mêmes objectifs de réduction des émissions faisant ainsi la preuve de leur sentiment de responsabilité commune vis-à-vis de la ressource partagée qu'est l'atmosphère terrestre;

6. SUGGERE que des objectifs similaires de réduction des émissions soient adoptés par tous les pays de l'hémisphère Nord qui ne sont pas parties à la Convention et qu'un accord similaire soit développé dans l'hémisphère Sud;
7. CHARGE le directeur général de l'UICN d'encourager les études coûts-avantages réalisées notamment par la CEE/ONU et l'OCDE, et d'en organiser le suivi, en s'assurant que tous les coûts résultant de la pollution atmosphérique, y compris les coûts écologiques, sociaux et esthétiques, directs et indirects, qui peuvent sembler difficiles à quantifier, soient pleinement pris en considération;
8. CHARGE EN OUTRE le secrétariat de l'UICN de faire rapport dans les 12 mois à tous les membres de l'UICN sur les progrès accomplis dans ce domaine.

16/5 LE COMMERCE INTERNATIONAL DES PESTICIDES ET AUTRES BIOCIDES

CONSCIENTE des effets nocifs de certains pesticides et autres biocides sur la santé de l'homme et sur l'environnement;

TENANT COMPTE des nouvelles informations concernant l'exposition aux pesticides, y compris les incidents récents de contamination des eaux souterraines et la découverte de résidus de pesticides en faible quantité mais à longue durée de vie, tels que le dibromure d'éthyl (EDB), dont on pensait autrefois qu'il se dissipait rapidement;

OBSERVANT que les consommateurs sont exposés à des résidus de pesticides potentiellement dangereux, se trouvant dans et sur les aliments;

INFORMEE que la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique a récemment estimé que près de 2 millions de personnes sont empoisonnées chaque année par des pesticides, et que plusieurs milliers en meurent, surtout dans les pays en développement;

PREOCCUPEE des effets négatifs à long terme sur les écosystèmes de l'usage intensif des pesticides, lesquels se manifestent par la destruction d'espèces non cibles, particulièrement des prédateurs, et la contamination des chaînes alimentaires;

PREOCCUPEE EN OUTRE par la résistance accrue à ces substances de nombreuses espèces cibles de ravageurs;

REMARQUANT que des substances dangereuses, dont bon nombre font l'objet de restrictions ou d'interdiction dans leur pays d'origine parce qu'elles présentent des risques pour la santé et l'environnement, sont exportées depuis plusieurs années vers les pays en développement, mal informés de leurs effets et n'ayant pas les moyens d'appliquer les mesures de contrôle nécessaires pour leur utilisation;

RAPPELANT l'adoption de la résolution 15/15 par l'Assemblée générale de l'UICN à sa 15e session tenue en 1981 à Christchurch, Nouvelle-Zélande; et

TENANT COMPTE des actions entreprises depuis 1981, notamment:

- (a) l'adoption, en mai 1984, par le conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, d'un plan provisoire de notification pour les substances chimiques interdites ou strictement réglementées;
- (b) l'adoption, en 1983, par le Parlement européen, d'une résolution demandant l'interdiction d'exporter certains pesticides interdits ou strictement réglementés, sans le consentement exprès du pays importateur;
- (c) l'adoption, en décembre 1982, d'une résolution par l'Assemblée générale des Nations Unies demandant l'établissement d'une liste mondiale des produits interdits, strictement réglementés et non approuvés; et
- (d) la publication, en décembre 1983, de la première édition de cette liste mondiale;

RECONNAISSANT que la mauvaise utilisation et l'abus des pesticides constituent des problèmes internationaux;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. RECOMMANDE:

- (a) à tous les gouvernements de limiter l'utilisation des pesticides aux moins dangereux et aux quantités minimales nécessaires, en ayant présent à l'esprit les conséquences socio-économiques possibles;
- (b) à tous les gouvernements d'encourager la recherche, l'éducation et la formation et l'assistance technique et matérielle, pour arriver à une gestion plus rationnelle des ravageurs, fondée sur une étude approfondie des solutions de substitution, particulièrement des techniques associées à une gestion intégrée des ravageurs et avisée du point de vue de l'environnement et en tenant dûment compte du contexte socio-culturel;
- (c) aux pays exportateurs de pesticides, si requis:
 - (i) de fournir aux pays importateurs des renseignements sur la recherche médicale et biologique;
 - (ii) d'aider les pays en développement à lancer des programmes de formation et de surveillance continue; et
 - (iii) d'aider les pays en développement à formuler des règles, des règlements et des normes pour l'utilisation des pesticides;
- (d) aux organisations non gouvernementales membres de l'UICN:
 - (i) de promouvoir la diffusion d'informations sur des pesticides moins dangereux et des solutions de rechange permettant de diminuer l'utilisation de pesticides; et
 - (ii) de collaborer sur le plan local à l'éducation et à la formation concernant une utilisation sûre des pesticides et d'autres méthodes de lutte contre les ravageurs;

2. RECOMMANDE EN OUTRE:

- (a) à tous les gouvernements d'adresser une notification motivée à tous les autres gouvernements lorsqu'ils établissent des règles relatives à un pesticide, quel qu'il soit, et au minimum d'appliquer sans délai le Plan provisoire du PNUE pour les produits chimiques interdits ou strictement réglementés;
- (b) à tous les gouvernements de coopérer avec les Nations Unies pour fournir des informations destinées à la liste des produits interdits, strictement réglementés et non approuvés; et de n'autoriser l'exportation de tout pesticide interdit, réglementé, volontairement retiré de la circulation ou jamais enregistré au niveau national, que dans les cas suivants:
 - (i) suite à une notification préalable et appropriée du pays exportateur sur les effets du produit sur la santé publique et l'environnement; et

(ii) suite à un accord explicite du gouvernement du pays importateur;

3. INVITE les organisations nationales non gouvernementales membres de l'UICN à encourager leurs autorités nationales compétentes à appliquer le plan provisoire pour les produits chimiques interdits ou strictement réglementés, adopté par le conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement à sa 12e session, tenue en mai 1984 à Nairobi, Kenya.

16/6 ETABLISSEMENTS HUMAINS ET MESURES DE CONSERVATION

CONSCIENTE que d'ici deux décennies, plus de la moitié de la population du globe, qui atteindra le chiffre de 6 milliards, vivra dans les villes et que l'évolution des établissements humains et les modes de vie ont des répercussions profondes sur l'environnement tant local que mondial;

RECONNAISSANT que les établissements humains et les régions périphériques sont souvent le centre de problèmes relatifs aux ressources naturelles - déboisement, désertification, disparition et dégradation des terres arables, friches industrielles et pollutions - causés par la demande accrue des populations en produits alimentaires, combustibles, eau, matériaux de construction et espaces pour l'élimination des déchets;

RECONNAISSANT aussi la valeur des recherches effectuées par le programme de l'Unesco sur l'homme et la biosphère sur les écosystèmes des établissements humains et l'importance de la participation du public à la gestion de ceux-ci (récemment soulignée lors de la réunion technique de l'Unesco/PNUE/URSS sur les aspects écologiques de la planification des établissements humains, organisée en septembre 1984 à Suzdal, URSS);

CONVAINCUE que le concept de développement durable - qui prend soin des ressources naturelles - doit s'appliquer autant aux établissements humains qu'aux autres formes de développement, notamment parce que tant de gens sont directement impliqués (souvent les plus pauvres, qui souffrent le plus de la dégradation de l'environnement);

SACHANT qu'une gestion améliorée des établissements humains et des ressources naturelles qui y sont associées (pour la production alimentaire et celle des combustibles, pour la construction et la protection de l'habitat, pour la conservation de l'énergie et le recyclage des déchets) peut non seulement atténuer les effets négatifs des établissements humains sur l'environnement, mais aussi améliorer la qualité de la vie des citoyens et, ainsi, rallier l'adhésion d'un plus vaste public aux objectifs de la conservation en général;

CONSCIENTE que les populations urbaines et rurales ont la capacité, l'énergie et l'enthousiasme que l'on peut mobiliser pour qu'elles jouent un rôle actif au service de la conservation, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des zones habitées et qu'ainsi de nouveaux emplois pourront être créés;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. APPELLE toutes les nations à prendre des mesures propres à permettre une gestion plus durable des systèmes d'établissements humains, en s'assurant la participation de la population locale; et
2. DEMANDE que l'UICN, en collaboration avec le WWF, le PNUE, l'Unesco, HABITAT et ses autres partenaires (notamment les organisations à vocation sociale):
 - (a) intègre le thème "établissements humains et conservation" dans les domaines concernés du programme de l'UICN pour 1985-1987 (par exemple dans les activités relatives aux stratégies nationales et locales de conservation et dans les activités des commissions);

- (b) soutienne, documente et fasse connaître, directement et indirectement, les projets qui contiennent des innovations et donnent l'exemple de pratiques bien adaptées de façon à mieux permettre aux individus et aux groupes d'intégrer pratiquement la conservation dans leur vie quotidienne;
- (c) entreprenne, dans un premier temps, d'explorer, par le biais d'une étude de faisabilité, les moyens de mieux permettre aux individus et groupes d'organiser et de mettre en pratique la conservation, et ce par des cours de formation, l'établissement d'un réseau de centres de formation et l'échange international de personnel et de connaissances.

16/7 SOUTIEN A LA CONSERVATION EN AFRIQUE

NOTANT les difficultés particulières qu'ont les Etats africains à mettre en oeuvre des mesures de conservation efficaces du fait de la croissance démographique rapide, de la poursuite de la désertification, et de la crise économique mondiale;

PROFONDEMENT PREOCCUPEE des effets de la sécheresse qui sévit actuellement au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, ce qui révèle le rapide déclin de la capacité des écosystèmes naturels de ces régions à entretenir la vie sous toutes ses formes;

NOTANT également qu'il existe en Afrique des espèces et des biotopes uniques au monde et qui doivent être conservés au bénéfice de l'humanité;

INQUIETE devant la réduction de plus en plus rapide de la plupart des biomes tropicaux et des populations d'espèces animales uniques en raison de l'accélération de l'industrialisation, de l'exploitation agricole moderne, de la croissance démographique et des établissements humains;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. PRIE le directeur général de l'UICN d'intensifier, dans toute la mesure du possible, le soutien à la conservation en Afrique grâce aux actions suivantes:
 - (a) apporter son appui à la mise en oeuvre du plan d'action de Victoria Falls, approuvé par la réunion de travail de la CPDAE tenue à Victoria Falls, Zimbabwe, en 1983;
 - (b) par l'intermédiaire de la CPDAE, aider activement à suivre la mise en oeuvre de la Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles;
 - (c) soutenir les projets pilotes de conservation dans les zones particulièrement importantes, notamment les terres arides, les savanes et les forêts tropicales humides;
 - (d) continuer à donner son appui à la formation de gestionnaires d'aires protégées ainsi qu'au développement d'un mécanisme de soutien local pour ces aires protégées;
 - (e) apporter son appui à la formulation et à la mise en oeuvre de stratégies et de plans de conservation nationaux;
2. DEMANDE au directeur général de l'UICN d'examiner comment mieux concentrer les efforts internationaux sur des aires protégées représentatives clés, ainsi que sur les espèces et les biotopes qu'elles contiennent.

16/8 ANTARCTIQUE (I)

RECONNAISSANT l'importance de l'environnement atmosphérique, marin et terrestre de l'Antarctique (délimité aux fins de cette résolution par la convergence antarctique) pour le monde entier, particulièrement pour assurer la stabilité du milieu marin et de l'atmosphère dans leur ensemble, et l'importance capitale pour l'humanité des qualités exceptionnelles de ces étendues vierges (pour la science, l'éducation, et comme source d'inspiration);

RAPPELANT que l'UICN porte depuis longtemps un intérêt soutenu à la conservation des écosystèmes de l'environnement antarctique, ainsi qu'à la conservation des espèces et des habitats qu'il renferme;

AYANT PRESENT A L'ESPRIT que la Stratégie mondiale de la conservation (SMC) accorde une très haute priorité à l'action internationale visant à conserver la nature et les ressources naturelles de l'Antarctique et de l'océan austral; que les principes généraux de la Charte mondiale de la nature adoptée par les Nations Unies insistent sur l'importance de la protection des aires naturelles exceptionnelles; et que ces documents constituent l'expression d'un vaste consensus de la part des gouvernements et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales;

NOTANT que 15 des Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique sont représentées parmi les membres de l'UICN et qu'elles ont déjà repris à leur compte les objectifs de la SMC;

CONSCIENTE des résultats obtenus par les Parties consultatives, qui ont la responsabilité, aux termes du Traité sur l'Antarctique, de préserver l'environnement antarctique contre des interventions nuisibles, et de prendre des mesures pour la conservation de la flore et de la faune, d'établir des lignes directrices pour réduire les effets nuisibles des activités humaines, ainsi que des mesures portant spécialement sur les activités touristiques;

TENANT COMPTE de ce que la Trente-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, reconnaissant la prise de conscience et l'intérêt accrus au niveau international en ce qui concerne l'Antarctique et convaincue que l'Antarctique devrait être utilisé à tout jamais à des fins exclusivement pacifiques, a demandé au Secrétaire général de préparer une étude complète, tactique et objective portant sur tous les aspects de l'Antarctique et qui tienne pleinement compte du système instauré par le Traité sur l'Antarctique et d'autres facteurs pertinents;

AYANT CONSCIENCE du fait que les Parties consultatives envisagent actuellement l'établissement d'un régime portant à la fois sur la prospection et l'exploitation à des fins commerciales de toute ressource minérale, à condition que cette exploitation soit considérée acceptable, ainsi que du fait que toute exploitation de minéraux porterait atteinte aux valeurs de l'environnement antarctique;

CONSCIENTE EN OUTRE des efforts supplémentaires de ces mêmes pays pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources vivantes de la région, en particulier de l'initiative qui a été prise de négocier et d'adopter la Convention sur la protection des phoques de l'Antarctique (1972), les Mesures convenues pour la conservation de la faune et de la flore de l'Antarctique (1974) et la Convention sur la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (1980);

PRENANT NOTE des actions entreprises par la Commission baleinière internationale en ce qui concerne la chasse à la baleine dans l'océan austral;

RAPPELANT que la Seconde Conférence mondiale sur les parcs nationaux (1972) a recommandé aux Etats Parties au Traité sur l'Antarctique de faire du continent antarctique et des mers qui l'entourent le premier parc mondial et que le 3e Congrès mondial des parcs nationaux, réuni en 1982, a recommandé que l'environnement de l'Antarctique dans son ensemble reçoive un statut d'aire protégée internationale qui reflète, à l'échelle mondiale, son caractère unique;

SOUCIEUSE de ce que le meilleur moyen de réaliser la planification, la gestion et la conservation efficaces de l'environnement de l'Antarctique consiste à examiner à fond toutes les solutions possibles et à fonder toutes les actions entreprises sur la prudence et les connaissances scientifiques ainsi que sur la coopération et la coordination;

NOTANT que la région relevant du Traité sur l'Antarctique est désignée "aire de conservation spéciale" dans les Mesures convenues pour la conservation de la faune et de la flore de l'Antarctique;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

A. L'ENVIRONNEMENT DE L'ANTARCTIQUE

Aspects généraux

1. RECOMMANDE que les Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique encouragent des mesures qui permettraient:
 - (a) d'assurer la pérennité des valeurs intrinsèques de l'environnement antarctique au bénéfice de l'humanité et de l'écosystème mondial;
 - (b) de faire en sorte que toutes les activités humaines soient compatibles avec la conservation de ces valeurs; et
 - (c) de donner à l'ensemble de l'environnement antarctique une appellation qui reflète pour le monde entier son caractère et ses valeurs uniques ainsi que les mesures spéciales destinées à sa planification, sa gestion et sa conservation;
2. RECOMMANDE AUSSI que les Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique soumettent toutes les activités pouvant avoir un impact important sur l'environnement, y compris les activités de recherche et de logistique, à:
 - (a) des évaluations d'impact sur l'environnement, fondées sur des connaissances et des données scientifiques adéquates, prenant en considération les solutions de rechange réalisables et les effets cumulatifs;
 - (b) des procédures strictes de surveillance continue;
 - (c) une inspection efficace et veillant au respect des mesures prises par le système du Traité sur l'Antarctique;

(d) la présentation de rapports permettant un examen attentif de la part du public, et permettant de rendre compte du fonctionnement du système du Traité sur l'Antarctique;

3. RECOMMANDE EN OUTRE qu'aucune activité minière n'ait lieu dans l'Antarctique tant que l'on n'aura pas examiné à fond la possibilité de préserver complètement l'environnement antarctique, et sans qu'une étude complète des risques pour l'environnement n'ait été réalisée et des mesures de sauvegarde élaborées pour éviter les atteintes à l'environnement;

Communication et consultation

4. RECOMMANDE aux Parties consultatives de reconnaître l'intérêt accru porté par la communauté internationale à l'environnement de l'Antarctique et, en conséquence:

- (a) de mobiliser et d'utiliser la bonne volonté et les connaissances disponibles pour étayer leurs travaux et ce, par une communication et une consultation efficaces avec les parties intéressées;
- (b) de promouvoir l'intérêt et la prise de conscience du public au moyen de mesures éducatives bien documentées, fondées sur des informations correctes et par la diffusion d'informations sur leurs politiques et leurs actions relatives à l'environnement de l'Antarctique; et
- (c) d'inviter des représentants d'organisations non gouvernementales appropriées à participer aux réunions conformément à la pratique internationale habituelle;

5. RECOMMANDE EN OUTRE aux délégations nationales aux réunions des Parties au Traité sur l'Antarctique de maintenir des contacts étroits avec les organisations non gouvernementales de leur pays qui sont concernées par l'environnement de l'Antarctique, de les consulter et de s'adjoindre des conseillers appartenant à ces organisations.

Membres

6. RECOMMANDE à tous les pays concernés par l'avenir de l'environnement de l'Antarctique qui ne sont pas encore Parties au Traité sur l'Antarctique, d'adhérer à ce traité;

Recherche et conservation - aspects généraux

7. CONSIDERE que les Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique devraient faire en sorte que les activités de recherche et de conservation soient coordonnées et que priorité soit accordée aux programmes de recherche indispensables à la protection des écosystèmes antarctiques, à l'établissement de processus de prise de décisions fondés sur une information suffisante, et à la création des institutions les mieux appropriées pour mettre en oeuvre ces programmes;
8. RECOMMANDE que tout le soutien possible soit apporté aux efforts scientifiques en cours ainsi qu'à l'élaboration de programmes de recherche en coopération, à long terme et à grande échelle, centrés sur

les structures et processus écologiques de l'environnement de l'Antarctique et sur leur rôle dans les phénomènes d'importance mondiale comme les processus météorologiques et le climat;

9. SOULIGNE la nécessité d'obtenir, préalablement à toute décision de gestion des ressources, vivantes ou non, les données nécessaires à des décisions judicieuses, par le moyen de programmes rigoureux de recherche et d'expériences contrôlées et de suivre de manière continue, par les mêmes moyens, les effets de ces décisions en tenant compte de l'apparition et de l'évolution de tout facteur nouveau;
10. FAIT APPEL aux Parties consultatives afin qu'elles prennent la direction de ces programmes de recherche et de conservation;
11. RECOMMANDE à toutes les organisations dont les activités et les compétences touchent à la recherche et à la conservation de contribuer à ces efforts selon que de besoin;
12. S'ENGAGE à apporter le soutien de l'UICN à l'élaboration et à la mise en oeuvre de tels programmes et à mettre les connaissances de l'Union à leur disposition;
13. ET TOUT PARTICULIEREMENT RECOMMANDE QUE:
 - (a) les Parties consultatives poursuivent leurs efforts en vue d'identifier les sites méritant une protection particulière, dans le cadre général des mesures pour l'environnement de l'Antarctique, puis accordent à ces sites une protection appropriée;
 - (b) une attention soutenue soit apportée à la coordination de la recherche et d'autres activités actuellement en cours dans l'Antarctique afin de prévenir ou de minimiser les conséquences environnementales nuisibles de ces activités, telles que la pollution atmosphérique et la présence de déchets;
 - (c) l'on fasse preuve de vigilance dans l'application des Mesures convenues pour la conservation de la faune et de la flore de l'Antarctique et des diverses recommandations concernant l'impact de l'homme sur l'environnement de l'Antarctique, notamment celles qui portent sur l'élimination des déchets, le tourisme, et l'introduction d'espèces exotiques, et que les mesures nécessaires de surveillance continue et de contrôle soient appliquées;

B. CONVENTION SUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE 1980

14. EXPRIME sa satisfaction de ce que la Convention sur la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique prévoit que la conservation et la gestion des ressources naturelles de l'océan austral soient fondées sur la prise en considération effective de l'écosystème dans son ensemble;
15. S'ENGAGE à mettre les connaissances de l'UICN à la disposition de la Commission et du Comité scientifique créés en application de la Convention et recommande instamment le renforcement des relations de coopération avec la Commission et le Comité scientifique;

16. RAPPELLE que la dynamique des populations de la faune et de la flore de l'océan austral est encore mal connue;
17. RECOMMANDE aux Parties à la Convention de formuler et d'appliquer des politiques suffisamment prudentes pour gérer les ressources vivantes de l'Antarctique dans le contexte de l'écosystème dans son ensemble, en tenant compte des meilleures données scientifiques disponibles, et de diffuser sans délai les statistiques relatives aux prises et à l'effort de pêche, en:
- (a) ne développant de pêcheries qu'après avoir tenu compte des conseils scientifiques de nature à permettre une compréhension aussi poussée que possible du fonctionnement de l'écosystème; et
 - (b) n'établissant, en conséquence, ces pêcheries qu'après une phase expérimentale d'une durée adéquate comportant un quota initial limité pour chaque zone et en prenant les mesures nécessaires pour le faire respecter;
18. RECOMMANDE EN OUTRE
- (a) que, en toute priorité, les habitudes alimentaires des espèces se nourrissant de krill soient étudiées et que dans les aires d'importance critique, la pêche au krill soit interdite;
 - (b) que certaines régions soient fermées à la pêche ab initio et qu'au moins une zone protégée d'une grande étendue soit établie où la récolte du krill serait interdite ou autorisée aux seules fins scientifiques, afin de disposer de zones témoins adéquates;
 - (c) qu'une étude soit entreprise sur le rôle des calmars dans l'écosystème et sur les effets possibles de la pêche aux calmars sur les espèces qui en dépendent avant qu'une exploitation importante ne puisse commencer;
 - (d) qu'un moratoire soit instauré sur l'exploitation des stocks appauvris de poissons;
 - (e) que soient obtenues, sur la base de normes scientifiques agréées, toutes les données nécessaires, y compris les données recueillies par le passé au cours d'une période de temps raisonnable, afin de faciliter l'établissement d'une banque centrale de données capable d'utiliser des informations provenant de toute source appropriée;
 - (f) que soit instaurée une coordination appropriée avec la Commission baleinière internationale, portant sur les objectifs et les activités des deux organisations, et notamment sur la mise en oeuvre de mesures visant à restaurer les populations de cétacés appauvries par la surexploitation;
 - (g) que soient élaborés des modèles dynamiques de l'écosystème de l'océan austral, en tenant compte de l'appauvrissement de nombreuses espèces de cétacés; et

(h) que le développement de la pêche sur une base scientifique soit effectivement accompagné de liens de coopération avec les organisations appropriées;

19. RECOMMANDE AUSSI que les Parties à la Convention prennent toute mesure nécessaire pour informer la communauté scientifique et celle des spécialistes de la conservation des mesures qu'elles prennent pour la protection de l'océan austral, y compris la présentation de rapports sur les discussions et activités qui ont trait à des questions de conservation de l'environnement, et l'invitation de représentants des ONG compétentes à participer à des réunions appropriées;
20. RECOMMANDE EN OUTRE à tous les pays concernés par l'avenir de l'environnement de l'Antarctique et de l'océan austral d'apporter leur appui à l'application de la Convention et d'y adhérer dans les meilleurs délais;
21. RECOMMANDE, étant donné l'extrême importance de l'océan austral et en dépit des difficultés auxquelles se heurte l'économie mondiale, qu'une priorité élevée soit accordée à l'octroi de ressources suffisantes pour assurer le fonctionnement efficace de la Commission et de son Comité scientifique.

C. LES MINÉRAUX DE L'ANTARCTIQUE

22. FELICITE les Parties consultatives pour leur décision de s'abstenir pour l'instant de prospecter les ressources minérales de l'Antarctique;
23. RECOMMANDE aux Parties au traité de tenir l'UICN, la communauté scientifique et celle des spécialistes de la conservation bien informées de toutes les activités d'extraction envisagées dans l'Antarctique, et leur recommande en outre instamment de solliciter l'opinion et les vues de l'UICN sur toute action qui pourrait affecter la conservation de l'environnement de l'Antarctique; et
24. S'ENGAGE à mettre les connaissances de l'UICN à la disposition des Parties au traité et, lorsque cela est approprié, à celle d'autres organismes et organisations, en vue d'entreprendre les études nécessaires pour que les activités d'extraction dans l'Antarctique portent le moins possible atteinte à l'environnement, ou de coopérer à de telles études;

D. EXAMEN DES MESURES DE CONSERVATION

25. SACHANT qu'au cours des débats à la Douzième Réunion consultative des Parties au Traité sur l'Antarctique il a été souligné qu'il convenait d'examiner la mesure dans laquelle il était nécessaire d'établir une meilleure coordination entre les divers éléments du système du Traité sur l'Antarctique concernés par la protection et la conservation de l'environnement;
26. RECOMMANDE qu'il soit procédé à un examen complet des conventions et mesures en vigueur sur l'environnement et la conservation, dans le cadre du système du Traité sur l'Antarctique, en vue de déterminer s'il est nécessaire d'adopter toute autre convention ou mesure appropriée pour la protection de l'environnement de l'Antarctique et de l'océan austral;

27. RECOMMANDE EN OUTRE qu'en ce qui concerne l'examen de la "question de l'Antarctique" aux Nations Unies, tous les Etats et les organisations non gouvernementales intéressées, transmettent aux Nations Unies, par la voie appropriée, des informations et des opinions sur l'environnement de l'Antarctique; et
28. S'ENGAGE à continuer à faire bénéficier le Secrétaire général des connaissances spécialisées de l'UICN.

16/9 ANTARCTIQUE (II)

Suite à la Résolution 16/8, l'Assemblée générale de l'UICN réunie à Madrid du 5 au 14 novembre 1984 charge le directeur général de l'UICN de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre la résolution et en particulier de s'efforcer de:

- (a) faire en sorte que l'UICN soit représentée par des personnes ayant les qualifications requises aux réunions appropriées qui traitent de l'environnement antarctique, organisées dans le cadre du système du Traité sur l'Antarctique aux Nations Unies et dans d'autres enceintes;
- (b) faire en sorte que l'UICN assure une surveillance continue des activités en rapport avec la conservation des espèces et des biotopes de l'Antarctique et avec la protection de l'environnement de l'Antarctique;
- (c) faire régulièrement rapport aux membres de l'UICN sur les activités qui pourraient affecter l'environnement de l'Antarctique et sur l'application de la résolution 8;
- (d) conformément au paragraphe pertinent de la résolution 8, entamer la préparation d'une stratégie de conservation pour l'Antarctique, en coopération avec la communauté scientifique mondiale et celle de la conservation;
- (e) faire des recommandations aux gouvernements concernés sur l'évolution des mesures de conservation relatives à l'Antarctique, notamment sur l'élaboration par ces gouvernements de procédures d'études d'impact sur l'environnement portant sur toutes les activités entreprises dans l'Antarctique;
- (f) encourager des programmes de recherche scientifique et de surveillance continue qui formeront la base d'une application appropriée des principes et mesures convenus par les gouvernements pour protéger et conserver l'Antarctique;
- (g) préparer des programmes éducatifs et du matériel pédagogique à l'usage des membres de l'UICN, pour tous les niveaux d'éducation, notamment des manuels, rapports, études, diaporamas, films, affiches, ateliers et colloques;
- (h) examiner les appellations appropriées qui pourraient être utilisées pour désigner l'environnement de l'Antarctique dans son ensemble, en vue de protéger les valeurs énoncées dans la recommandation; et communiquer les résultats de cet examen aux gouvernements concernés pour leur considération;
- (i) identifier de nouvelles zones qui méritent de bénéficier d'une protection particulière et encourager l'expansion du réseau d'aires protégées dans l'Antarctique en tenant spécialement compte des résultats du colloque UICN/SCAR qui sera tenu en avril 1985;
- (j) rechercher les fonds supplémentaires nécessaires à la mise en oeuvre de la présente résolution.

16/10 CONVENTIONS REGIONALES

ATTENDU QUE des résolutions de l'Assemblée générale de l'UICN et du conseil d'administration du PNUE ont déjà demandé instamment aux Etats de devenir parties aux conventions internationales et de soutenir et appliquer des programmes internationaux;

NOTANT l'importance des conventions mondiales, mais souhaitant plus particulièrement mettre l'accent sur l'importance des conventions régionales telles que:

- (a) la Convention pour la protection de la flore, de la faune et des beautés panoramiques naturelles des pays de l'Amérique (Washington, 1940), adoptée sous les auspices de l'Organisation des Etats américains (OEA); et
- (b) la Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles (Alger, 1968), adoptée sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine (OUA);

RAPPELANT que le secrétariat général de l'OEA a été l'hôte de cinq réunions techniques d'experts régionaux sur la formation et l'éducation, les mammifères marins, les espèces migratrices, les écosystèmes menacés et les incidences juridiques de l'éventualité d'amendements de la Convention de Washington;

NOTANT que l'OUA a l'intention d'organiser une réunion d'experts de ses Etats membres portant sur l'amendement de la Convention d'Alger de 1968;

NOTANT de plus que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a l'intention d'adopter un accord sur la conservation de la nature et des ressources naturelles;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. FELICITE l'OEA, l'OUA et l'ASEAN de leurs initiatives;
2. PRIE les Etats membres de l'OEA d'appliquer les recommandations formulées au cours des réunions techniques susmentionnées;
3. PRIE l'OUA lors de sa révision de la Convention africaine d'y incorporer les principes de la Stratégie mondiale de la conservation et d'établir un secrétariat pour l'administration de la Convention;
4. DEMANDE aux Etats qui ne sont pas encore parties à la Convention africaine de le devenir, aussitôt que possible;
5. DEMANDE aux gouvernements concernés de conclure des conventions et des accords régionaux visant à assurer une coopération active entre Etats voisins pour la conservation et la gestion efficaces de l'environnement et des ressources naturelles.

16/11 L'EXPLOITATION MINIÈRE DES FONDS MARINS ET L'ÉTABLISSEMENT DE ZONES PROTÉGÉES DANS LES PROFONDEURS Océaniques

RAPPELANT que la 15e session de l'Assemblée générale de l'UICN tenue à Christchurch, Nouvelle-Zélande, a adopté une résolution recommandant l'établissement de vastes sanctuaires dans les régions océaniques où l'on envisage l'exploitation minière des grands fonds aux termes de la Convention sur le droit de la mer, et demandant au comité préparatoire de la Convention de définir et d'appliquer ce concept, comme ses responsabilités l'exigent;

NOTANT que le Troisième Congrès mondial des parcs nationaux, tenu en octobre 1982 à Bali, Indonésie, a également recommandé l'établissement de sanctuaires dans les profondeurs océaniques, aux termes de la Convention sur le droit de la mer;

NOTANT ÉGALEMENT que l'UICN a publié un ouvrage de référence sur les aires protégées marines au cours du deuxième semestre de 1984, traitant du concept des aires protégées en haute mer (chapitre 7);

RECONNAISSANT que la Convention sur le droit de la mer a été ouverte à la signature en décembre 1982, qu'elle a été signée par plus de 135 nations, toutes membres de la commission préparatoire;

CONSCIENTE du fait que la commission préparatoire a tenu quatre séances, à partir du printemps 1983, et qu'une commission spéciale a été formée pour préparer des projets de dispositions, de règlements et de procédures pour la prospection et l'exploration minière des grands fonds marins et qu'un comité général devrait délivrer en 1985 des certificats d'enregistrement aux premiers investisseurs, ce qui permettra aux États de lancer des activités de prospection minière des grands fonds marins;

CONSCIENTE EN OUTRE de ce que la commission spéciale de la commission préparatoire, qui tiendra sa prochaine session en 1985, devra préparer des projets de dispositions, de règlements et de procédures concernant les mesures de conservation de l'environnement que les activités minières dans les grands fonds marins rendent nécessaires;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. DECIDE que l'UICN devra faire tout son possible pour participer, en tant qu'observateur, aux sessions de 1985 de la commission préparatoire, pour aider à la préparation de projets de dispositions, de règlements et de procédures incluant de manière adéquate le concept d'aires protégées et d'autres mesures nécessaires pour conserver l'environnement;
2. RECOMMANDE que la commission préparatoire adopte, dès que possible, des projets de dispositions, de règlements et de procédures incluant de manière adéquate le concept d'aires protégées et d'autres mesures de conservation de l'environnement.

16/12 DROIT DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

RAPPELANT que les mers couvrent 71% de la surface du globe et qu'elles constituent l'habitat d'un très grand nombre d'espèces végétales et animales;

PLEINEMENT CONSCIENTE de l'importance que revêt la gestion des mers dans le cadre des efforts accomplis à l'échelle mondiale pour la conservation de la biosphère, la réalisation des objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation et la mise en oeuvre des principes de la Charte mondiale de la nature;

RAPPELANT la résolution 15/17 de la 15e session de l'Assemblée générale de l'UICN ainsi que l'action entreprise dans de nombreuses enceintes internationales et par de nombreuses organisations internationales et nationales en vue de susciter un intérêt pour les affaires maritimes et de promouvoir la coopération pour la conservation et la gestion des mers;

CONSIDERANT que la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer a joué un rôle significatif dans la formation du droit de l'environnement marin aboutissant à l'inclusion dans la Convention sur le droit de la mer de 1982 de nombreuses dispositions ayant une importance majeure pour l'environnement et que ces dispositions ont été largement acceptées par la communauté des nations, et cela même par des Etats qui ont jusqu'à présent réservé leur position à l'égard de la Convention;

RECONNAISSANT l'acceptation du concept de zone économique exclusive (ZEE) de 200 milles dans la Convention du droit de la mer et son application par un nombre croissant de pays;

INQUIETE de ce que la pratique de la gestion des ressources et de la réglementation des activités dans les zones marines sous la juridiction des Etats (y compris les ZEE pour les Etats qui les ont établies) n'est pas suffisamment développée et que les ressources de ces zones sont actuellement gérées, dans bien des cas, sans tenir compte de manière appropriée des relations intersectorielles, des priorités et objectifs généraux spécifiques à la mer;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. SE FELICITE de la contribution importante que la Convention des Nations Unies de 1982 a apporté en ce qui concerne l'attribution de responsabilités précises et l'identification d'initiatives spécifiques à prendre dans le domaine de l'environnement;
2. ATTIRE L'ATTENTION sur le fait que ces responsabilités et initiatives, pour prendre leur pleine signification, doivent être suivies d'actions appropriées aux niveaux national, régional et mondial;
3. ATTIRE EN OUTRE L'ATTENTION sur l'ampleur de la tâche de mise en oeuvre et le fait que cette tâche ne pourra être accomplie de manière satisfaisante que par un effort collectif de tous ceux qui sont concernés et avec le soutien des communautés gouvernementales et non gouvernementales;

4. DEMANDE à tous les Etats qui n'ont pas encore signé la Convention sur le droit de la mer d'envisager de le faire en vue de la ratifier par la suite et de déposer sans tarder leur instrument de ratification ou d'adhésion;
5. CHARGE le directeur général de l'UICN:
 - (a) de prendre toute mesure possible en vue d'aider au processus de mise en oeuvre de la Convention;
 - (b) lors de l'élaboration du Plan mondial de la conservation, d'accorder une attention spéciale aux aspects marins de ce plan (y compris ceux qui sont relatifs aux zones marines sous la juridiction des Etats);
 - (c) de s'enquérir de l'avis des Etats membres des Nations Unies et des organisations internationales concernées au sujet des obligations et responsabilités décrites dans le tableau synoptique préparé à l'initiative de la Commission des politiques, du droit et de l'administration de l'environnement;
6. INVITE LE PNUE, aussitôt que possible après l'entrée en vigueur de la Convention sur le droit de la mer, à réunir une conférence, en coopération avec les organisations compétentes, pour envisager les mesures de conservation nécessaires;
7. RECOMMANDE que les Etats, en ce qui concerne les zones marines sous leur juridiction:
 - (a) améliorent les mécanismes institutionnels existants et, si nécessaire, créent de nouveaux mécanismes en vue d'une planification et d'une gestion conjointe comprenant des dispositions sur la résolution des conflits;
 - (b) adoptent des principes de conservation et le concept d'aires protégées;
 - (c) entreprennent des activités de recherche et de surveillance continue sur le plan national;
 - (d) créent des banques de données en vue de la collecte et de l'échange d'informations avec les organisations de recherche régionales et internationales;
 - (e) réduisent, contrôlent et préviennent la pollution;
 - (f) assistent les pays en développement en vue de l'élaboration et de la mise en oeuvre de régimes de gestion efficaces;
8. RECOMMANDE en outre que les organisations non gouvernementales évaluent l'efficacité de la gestion des zones marines et côtières et entreprennent des activités d'éducation et de diffusion de l'information sur cette gestion.

16/13 SOURCES DE POLLUTION MARINE D'ORIGINE TELLURIQUE

RECONNAISSANT que les déversements de déchets d'origine tellurique sont de loin la source de pollution marine la plus grave car ils affectent directement les eaux côtières, où les contacts de l'homme avec la mer et les ressources halieutiques atteignent leur niveau le plus élevé;

RECONNAISSANT EN OUTRE que les informations concrètes disponibles concernant les effets du déversement de déchets d'origine tellurique sur l'environnement marin sont nettement insuffisantes;

NOTANT la difficulté de recueillir des données sur la pénétration dans l'environnement et le sort des agents polluants d'origine tellurique, eu égard à l'identification de ces substances;

PREOCCUPEE par les conflits d'intérêts nationaux en ce qui concerne le contrôle des sources de pollution d'origine tellurique et l'insuffisance des systèmes de contrôle environnementaux et internationaux sur les investissements étrangers privés;

APPRECIANT le travail de la réunion ad hoc des experts gouvernementaux sur le droit de l'environnement (Montevideo, 1981) qui a choisi la pollution marine d'origine tellurique comme l'un des trois thèmes méritant une attention prioritaire, et les efforts soutenus du groupe spécial d'experts du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour l'élaboration de lignes directrices et de principes appropriés et efficaces sur la protection du milieu marin contre la pollution d'origine tellurique;

RECONNAISSANT les progrès considérables accomplis dans le cadre du Programme du PNUE pour les mers régionales en ce qui concerne l'élaboration de mesures appropriées pour le contrôle des sources de pollution d'origine tellurique; et

NOTANT QUE la Convention sur le droit de la mer stipule que "les Etats, agissant en particulier par l'intermédiaire des organisations internationales compétentes ou d'une conférence diplomatique, s'efforcent d'adopter, au plan mondial et régional, des règles et des normes, ainsi que des pratiques et procédures recommandées pour prévenir, réduire et maîtriser cette pollution";

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. RECOMMANDE que les Etats prennent les mesures nécessaires sur le plan national, en vue d'adopter des mesures adaptées et efficaces, empêchant toute forme de pollution grave ou irréversible d'origine tellurique;
2. RECOMMANDE AUSSI aux Etats et aux organisations non gouvernementales de collaborer avec le PNUE, dans le cadre du Programme du PNUE pour les mers régionales, pour renforcer les dispositions en vigueur des Conventions sur les mers régionales, portant sur les sources de pollution d'origine tellurique, et de prendre les mesures nécessaires pour inclure de telles dispositions dans les Conventions sur les mers régionales lorsqu'elles n'y figurent pas actuellement; et

3. RECOMMANDE ENFIN que les Etats, en collaboration avec le PNUE et d'autres organisations internationales, déploient des efforts concertés pour établir, dans les plus brefs délais, des codes de conduite et des lignes directives appropriés et efficaces destinés à prévenir toute pollution grave ou irréversible d'origine tellurique, comme première étape vers la conclusion d'un traité mondial sur la question.

16/14 IMMERSION DES DECHETS RADIOACTIFS DANS LES OCEANS

RECONNAISSANT que l'environnement marin et les ressources biologiques de la mer sont d'une importance vitale pour toutes les nations;

SACHANT que la Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets (Londres) joue un rôle clé pour la protection de l'environnement marin, tout comme les efforts régionaux déployés dans le cadre du Programme pour les mers régionales du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et les efforts nationaux visant cet objectif;

REMARQUANT que l'élimination en mer (immersion) de déchets hautement radioactifs est interdite par la Convention de Londres et que l'immersion de déchets faiblement radioactifs n'est autorisée que moyennant une "autorisation spéciale" soumise à certaines conditions;

PRENANT ACTE de l'inquiétude grandissante de l'opinion publique en ce qui concerne l'immersion en mer de déchets faiblement radioactifs;

CONSCIENTE de ce qu'en février 1983, les Parties contractantes à la Convention de Londres ont adopté une résolution moratoire demandant la suspension immédiate de l'immersion de déchets faiblement radioactifs en mer, en attendant que soit achevée l'étude scientifique, entreprise sous les auspices de la Convention de Londres, sur les risques associés à une telle immersion, et consciente de ce qu'aucun pays n'a procédé à l'immersion de déchets radioactifs dans la mer depuis l'adoption de cette résolution;

CONSCIENTE EN OUTRE de ce que l'étude scientifique des risques est en cours, qu'une première réunion d'experts a eu lieu en octobre 1984 à Vienne, Autriche, qu'une deuxième réunion d'experts est prévue en avril 1985, et que les conclusions et recommandations de cette étude seront présentées à la prochaine réunion officielle des parties contractantes à la Convention de Londres, prévue en septembre 1985;

RECONNAISSANT qu'il est inapproprié d'appliquer à l'élimination des déchets radioactifs le critère traditionnel selon lequel ceux qui contestent de telles activités doivent faire la preuve de leur danger, étant donné que ces déchets sont hautement toxiques et persistants;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16^e session:

1. RECOMMANDE qu'en ce qui concerne l'élimination de déchets radioactifs, la charge de la preuve de l'innocuité de telles activités, incombe aux initiateurs de celles-ci, et soit une condition de leur autorisation;
2. RECOMMANDE EN OUTRE aux parties contractantes à la Convention de Londres d'examiner dans le contexte les conclusions et recommandations des experts chargés d'évaluer les risques scientifiques, lors de leur prochaine réunion consultative officielle.

16/15 RESPONSABILITE CIVILE ET INDEMNISATION EN CAS DE MAREES NOIRES
 CAUSEES PAR DES NAVIRES

CONSCIENTE des dangers que constitue la pollution due au transport maritime mondial d'hydrocarbures;

CONVAINCUE de la nécessité de faire en sorte que des fonds suffisants soient disponibles pour indemniser les personnes ayant subi des dommages causés par la pollution résultant de fuites ou de rejets d'hydrocarbures en provenance des navires; et d'assurer la remise en état et la restauration rapides des ressources naturelles ayant subi des dommages dans les régions marines et côtières, suite à une telle pollution;

ESTIMANT que les coûts des dommages imputables à la pollution due au transport maritime d'hydrocarbures devraient être à la charge des transporteurs maritimes et des chargeurs, conformément au principe le "pollueur - payeur"; et

CONSCIENTE de ce que les efforts déployés par l'Organisation maritime internationale et les Etats ont abouti à une conférence diplomatique qui s'est tenue à Londres en 1984 et qui a adopté des protocoles amendant la Convention internationale de 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (CLC) et la Convention internationale de 1971 portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Convention du Fonds); et

CONVAINCUE que les protocoles de 1984 améliorent de manière significative la CLC et la Convention du Fonds, en ce qui concerne les moyens financiers disponibles, la responsabilité civile et les dommages couverts;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. RECOMMANDE aux Etats parties à la CLC de 1969 et à la Convention du Fonds de 1971, ainsi qu'à tous les autres Etats, de ratifier ou d'adhérer aux protocoles de 1984 et de déposer leur instrument de ratification ou d'adhésion auprès du secrétaire général de l'OMI dans les plus brefs délais;
2. ENCOURAGE l'OMI, en coopération avec d'autres organisations internationales, Etats et organisations non gouvernementales, à promouvoir activement, partout dans le monde, la signature et la ratification des protocoles de 1984; et
3. ENCOURAGE EN OUTRE, en particulier les membres de l'UICN, à contribuer à cet effort.

16/16 CONSERVATION DES ZONES HUMIDES

CONSCIENTE des fonctions écologiques fondamentales des zones humides, notamment pour la conservation des oiseaux d'eau et de bien d'autres espèces et en tant que ressources de très grande valeur du point de vue de l'économie, de la culture, de la science et des loisirs;

PREOCCUPEE de ce que les zones humides sont parmi les biotopes les plus menacés en raison du drainage, de la mise en valeur, de la sécheresse, de la pollution et autres facteurs;

CONSIDERANT que la conservation des zones humides est donc particulièrement urgente et que des efforts internationaux de coopération sont de ce fait indispensables pour atteindre cet objectif;

CONSIDERANT EN OUTRE que la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats de la sauvagine (Convention de Ramsar) fournit un cadre approprié à une telle coopération entre les Etats;

SE FELICITANT du rôle que l'UICN a joué, en collaboration avec le BIROE, en vue d'assurer les fonctions du secrétariat intérimaire de cette Convention;

SALUANT EGALEMENT les nouvelles mesures contribuant à l'efficacité de la Convention de Ramsar, en particulier l'adoption, en décembre 1982 à Paris, d'un Protocole à la Convention, et les résultats de la Deuxième Conférence des Parties contractantes, réunie à Groningue, Pays-Bas, du 7 au 12 mai 1984;

RAPPELANT la résolution 16 sur la Convention de Ramsar, adoptée à sa 15e session, à Christchurch, Nouvelle-Zélande, du 11 au 23 octobre 1981;

SE REFERANT au programme de l'UICN pour la promotion de la conservation des zones humides, adopté à la présente session comme thème méritant une attention spéciale parmi les nombreuses activités de l'UICN;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984, à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. PRIE le directeur général de s'attacher en priorité à promouvoir et à fournir les services nécessaires à la Convention, en coopération avec le BIROE, et d'oeuvrer en collaboration étroite avec les Parties à la mise en place d'un secrétariat permanent de la Convention;
2. INVITE tous les organes constituant l'Union et les membres à accorder la priorité voulue aux activités destinées à faire progresser l'objectif d'une conservation efficace des zones humides dans le cadre du programme spécial de l'UICN dans ce domaine, de même qu'aux activités qui contribuent à la mise en oeuvre des éléments du plan d'action identifiés à la Conférence de Groningue;
3. NOTE AVEC SATISFACTION le nombre croissant de Parties contractantes, ainsi que le grand nombre d'Etats représentés à la Conférence de Groningue et réitère son appel aux Etats qui ne sont pas encore Parties contractantes à la Convention de Ramsar pour qu'ils le deviennent dès que possible;

4. RECOMMANDE VIVEMENT aux Etats membres de l'UICN qui sont Parties à la Convention de Ramsar de contribuer au fonctionnement efficace de la Convention:
- (a) en s'efforçant de donner à son secrétariat intérimaire un soutien financier;
 - (b) en accordant une attention prioritaire à la réalisation des améliorations des structures de la Convention jugées nécessaires par les Parties contractantes;
 - (c) en appliquant les recommandations adoptées par la Conférence de Groningue; et
 - (d) en poursuivant leurs efforts en faveur de la conservation des zones humides au niveau national, en particulier en augmentant le nombre des zones humides inscrites sur la Liste des zones humides d'importance internationale.

16/17 LANGUES UTILISEES

CONSTATANT qu'il existe un certain déséquilibre dans l'utilisation des deux langues officielles de l'UICN;

CONSTATANT EGALEMENT la participation croissante des hispanophones aux activités de l'UICN;

CONVAINCUE qu'il importe de continuer à élargir les activités de l'UICN dans les pays hispanophones et reconnaissant que le travail de l'Union sera plus efficace dans ces pays s'il se fait en espagnol;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. DEMANDE au directeur général de prendre les mesures appropriées, y compris les mesures financières, pour assurer une utilisation adéquate des deux langues officielles;
2. RECOMMANDE que le directeur général fasse un plus large usage de l'espagnol afin d'améliorer la communication avec les membres hispanophones de l'UICN; et
3. CHARGE le conseil d'étudier toutes les implications qu'aurait l'introduction de l'espagnol comme langue de travail ou langue officielle de l'UICN et de prendre les mesures nécessaires pour que la 17e session de l'Assemblée générale prenne cette question en considération aux termes d'un point particulier de son ordre du jour;
4. FAIT APPEL aux membres de l'UICN pour qu'ils aident à une diffusion effective des publications et des documents de l'UICN en les traduisant dans des langues autres que celles dans lesquelles ils ont été écrits et pour qu'ils assurent une diffusion aussi large que possible de ceux-ci.

16/18 COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

RECONNAISSANT la nécessité pour l'UICN de tenir compte des activités d'autres organisations, ayant un rapport avec ses objectifs;

CONSCIENTE de ce que l'UICN devrait émettre des propositions et élaborer des options de politiques en vue de prises de position éventuelles sur ces activités, en faisant appel à toutes les composantes concernées de l'Union;

CONSCIENTE AUSSI de la nécessité, pour l'UICN, de coopérer avec d'autres organisations, et d'apporter une contribution à leurs travaux, afin de faire en sorte que les politiques de l'UICN soient connues et comprises dans la plus large mesure possible;

CONSCIENTE DE PLUS de la nécessité de donner à l'UICN les moyens de participer aux travaux d'autres organisations internationales dont les activités ont un effet sur l'environnement ou des conséquences sur les travaux de l'Union;

CONVAINCUE que la réalisation de ces objectifs permettra:

- (a) une meilleure division du travail au niveau international dans le domaine de la conservation et, par conséquent, des économies et une plus grande efficacité;
- (b) d'éviter une duplication des efforts et des dépenses, d'assurer un traitement plus complet des sujets, et de donner la possibilité de lancer des projets conjoints;
- (c) d'améliorer la coordination des activités et, partant, d'assurer une mise en oeuvre plus rationnelle de la Charte mondiale de la nature et de la Stratégie mondiale de la conservation;
- (d) de donner une meilleure image internationale de l'UICN en tant qu'organisation scientifique et technique de conservation et, partant, de meilleures chances pour l'UICN d'obtenir une assistance financière de sources extérieures pour la mise en oeuvre de son programme;
- (e) de mieux utiliser les données disponibles;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. REAFFIRME sa conviction que l'UICN, en tant qu'organisation disposant déjà d'un statut consultatif à l'intérieur du système des Nations Unies, devrait de plus en plus tenir compte des activités d'autres organisations chaque fois que cela peut conduire à une réalisation plus efficace de ses objectifs;
2. DEMANDE INSTAMMENT au conseil:
 - (a) d'élaborer des procédures qui permettraient de participer aux activités internationales en coopération avec les composantes de l'UICN concernées;
 - (b) de prévoir dans le budget de l'UICN les mesures nécessaires à l'application de cette résolution;

3. CHARGE le directeur général:

- (a) de suivre de près les activités de toutes les organisations internationales concernées par l'environnement, en particulier celles du système des Nations Unies et, à cet effet, de rassembler et d'analyser les documents pertinents et de les porter à l'attention des composantes de l'UICN concernées;
- (b) de préparer la participation de l'UICN à ces activités (que ce soit sous forme de projets de prises de position de l'UICN, de déclarations à l'intention des gouvernements et d'interventions aux réunions) en recueillant l'avis des différentes composantes de l'UICN;
- (c) d'organiser des séances d'information destinées à donner des instructions précises aux représentants de l'UICN à des réunions internationales, de recevoir leurs commentaires à leur retour, et de prendre les mesures qui s'imposent en conséquence;
- (d) de prendre des mesures pour établir des relations de travail appropriées avec l'université de la Paix, au Costa Rica.

16/19 COLLABORATION DES ONG AVEC L'UICN DANS LE DOMAINE MARIN

ETANT DONNE que la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN a adopté avec enthousiasme le programme de l'UICN pour la conservation de 1985-1987, qui met l'accent sur la "solidarité" en vue d'une coopération entre ses membres, ses collaborateurs, son secrétariat, ses commissions et ses autres composantes;

PLEINEMENT CONSCIENTE de ce que le succès du programme dépend de la capacité des organisations membres et institutions partenaires à identifier, à l'intérieur du programme, des activités qu'elles développeront, financeront et appliqueront dans le cadre du programme de travail et du budget de leur propre organisation, tout en tenant compte du fait que ces divers projets font partie des efforts de la communauté mondiale, sous la bannière de l'UICN;

RECONNAISSANT que le thème 5 du domaine 7 du programme d'action thématique de l'UICN pour la conservation, intitulé "promouvoir la conservation des ressources marines et côtières vivantes" est l'une des activités qui reçoivent, et recevront toujours, l'attention particulière et l'engagement de ressources de la part de l'UICN (par l'entremise du secrétariat et des commissions), de la part d'institutions partenaires telles que le PNUE, (notamment par l'entremise de son programme pour les mers régionales) et la FAO, de la part de ses Etats membres et d'organisations non gouvernementales telles que l'Institut international pour l'environnement et le développement (par son programme marin dont l'objectif central est d'examiner comment gérer au mieux le milieu marin en vue d'obtenir un rendement durable des ressources halieutiques);

RECONNAISSANT AUSSI que la Commission des politiques, du droit et de l'administration de l'environnement de l'UICN joue et continuera à jouer un rôle clé, au sein de l'UICN, eu égard aux activités qui concernent les politiques ayant trait à la mer qui relèvent du thème 5;

SE FELICITANT de ce que la Oceanic Society, membre non gouvernemental de l'UICN sis aux Etats-Unis d'Amérique et qui vient de lancer un programme élargi ayant trait aux politiques de la mer, ait exprimé le voeu de développer, financer et mettre en oeuvre un accord d'association entre l'UICN et différents types d'ONG, et en coopération spéciale avec la CPDAE, accord qui prévoirait une coordination étroite et la participation de diverses ONG, chacune d'entre elles conservant son indépendance d'action. L'objet de cet accord serait d'entreprendre un effort systématique visant à identifier les problèmes critiques, encourager les analyses scientifiques, diffuser l'information, assurer la surveillance continue, analyser et traiter les politiques ayant trait à la mer relevant du thème 5 du domaine 7 du programme de l'UICN;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. SE FELICITE du cadre d'accords de coopération mentionné plus haut; et
2. DEMANDE au directeur général de continuer à encourager l'élaboration d'une politique de la mer avec les membres de l'UICN intéressés.

16/20 LES INSTITUTIONS D'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT ET LA CONSERVATION

RECONNAISSANT que les préoccupations de conservation telles qu'elles apparaissent dans la Stratégie mondiale de la conservation se trouvent au coeur du processus de développement lui-même, étant donné que dans bien des régions du monde en développement la pauvreté et la dégradation de l'environnement sont inextricablement liées;

RECONNAISSANT EN OUTRE que des institutions d'assistance au développement telles que la Banque Mondiale, la Banque inter-américaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne d'investissement (désignées ci-après sous le nom de banques multilatérales de développement - BMD), et autres organismes jouent un rôle clé dans la planification et la mise en oeuvre de projets et de politiques de développement économique dans les pays du tiers monde;

PREOCCUPEE par le fait que les politiques et les activités de prêts des organismes internationaux d'assistance au développement vont continuer à avoir des effets importants sur les ressources génétiques et autres ressources naturelles de la planète pendant de nombreuses années encore, et que ces effets seront positifs ou non, selon la mesure dans laquelle la conservation et le développement seront intégrés;

COMPRENANT que les efforts des BMD et autres organismes internationaux d'assistance au développement peuvent fournir aux pays en développement une base économique saine en matière d'investissements et de conservation des ressources, permettant de maintenir et d'améliorer la qualité de vie dans le tiers-monde;

NOTANT que l'amélioration du niveau de vie dans de nombreux pays en développement a des conséquences sur la sécurité mondiale et qu'il n'est pas possible de parvenir à un développement économique sain sans prendre des mesures concrètes en vue d'assurer la gestion appropriée des ressources naturelles et des systèmes biologiques;

RAPPELANT que dans la déclaration sur les politiques de l'environnement et les procédures relatives au développement économique, signée en 1980, les signataires ont convenu que "à long terme, la protection de l'environnement et le développement socio-économique ne sont pas seulement compatibles mais interdépendants et se renforcent mutuellement" et que "les institutions internationales d'assistance au développement ont ... le devoir de garantir la pérennité des activités de développement économique qu'elles financent";

RAPPELANT EN OUTRE que dans la déclaration de 1980, chacune des institutions internationales d'assistance au développement s'est engagée à "assurer l'intégration de mesures environnementales appropriées dans la conception et la mise en oeuvre d'activités de développement économique";

NOTANT avec satisfaction la résolution du conseil des Communautés européennes du 3 octobre 1984, dans laquelle le conseil s'engage à appliquer les principes de la déclaration de 1980;

RECONNAISSANT que plusieurs de ces institutions ont pris des mesures pour appliquer la déclaration de 1980;

CONVAINCUE néanmoins qu'un soutien spécifique de la part des hauts fonctionnaires de ces institutions est nécessaire pour garantir que des mesures concrètes sont prises et des ressources suffisantes affectées pour que les obligations de la déclaration de 1980 soient réalisées;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. INVITE les institutions internationales d'assistance au développement à soutenir les objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation et à entreprendre ou poursuivre les activités nécessaires pour se conformer à l'engagement qu'elles ont souscrit aux termes de la déclaration de 1980 sur les politiques et procédures environnementales; et
2. RECOMMANDE que les institutions internationales d'assistance au développement entreprennent ou poursuivent la mise en oeuvre des mesures suivantes, en vue de réaliser les objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation:
 - (a) prendre les mesures concrètes nécessaires et notamment engager des ressources en vue d'assurer l'intégration de la conservation et du développement économique à toutes les étapes de l'élaboration des projets, allant des activités de politique et des activités sectorielles à l'évaluation après leur réalisation en passant par l'identification des projets eux-mêmes;
 - (b) consacrer une part importante des programmes et des activités de recherche aux problèmes des ressources naturelles et de l'environnement;
 - (c) augmenter le personnel cadre dans les domaines des ressources naturelles et de l'environnement pour garantir l'application de (a) et (b) ci-dessus, et assurer la formation en matière d'environnement de tous les membres du personnel y compris ceux qui sont affectés à d'autres tâches de conception ou d'exécution;
 - (d) accorder une plus grande priorité au financement de projets liés aux ressources naturelles et à l'environnement, notamment de projets de conservation de la diversité biologique;
 - (e) faire en sorte que des experts d'horizons plus divers participent au dialogue politique entre ces institutions et les pays en développement, notamment des représentants de ministères de l'environnement, d'institutions universitaires et d'organisations non gouvernementales (ONG), et mettre tout particulièrement l'accent sur des consultations avec les représentants de populations et de groupes locaux touchés par les projets en question;
 - (f) faire en sorte que les cadres supérieurs s'engagent fermement et publiquement à ce que l'application rapide des mesures susmentionnées reçoive une haute priorité de la part de leurs institutions;
3. INVITE les gouvernements à exercer leur influence à l'intérieur des institutions internationales d'assistance au développement en vue de réaliser les objectifs décrits dans cette résolution;

4. DEMANDE aux membres de l'UICN d'exercer leur influence auprès de leur gouvernement pour promouvoir les objectifs décrits dans cette résolution.

16/21 COMMUNAUTE EUROPEENNE

CONSCIENTE de l'influence potentielle des pays de la Communauté européenne (CEE), en particulier lorsqu'ils oeuvrent de concert à la réalisation des objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation (SMC), aussi bien à l'intérieur de la région qu'à plus grande échelle;

RAPPELANT la déclaration de 1980 du Parlement européen appuyant la Stratégie mondiale de la conservation;

SE FELICITANT du troisième programme d'action pour l'environnement de la CEE, qui montre dans quelle mesure les politiques environnementales peuvent être intégrées aux politiques économiques et sociales en vue de donner effet aux principes de la SMC;

AYANT CONSCIENCE de l'importance de l'agriculture pour le bien-être économique et social des nations européennes;

PREOCCUPEE par le fait que la politique agricole commune et le Fonds européen de développement continuent à fonctionner sans tenir suffisamment compte des principes de la SMC et des objectifs du troisième programme d'action pour l'environnement;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. RECOMMANDE à la CEE:

- (a) de faire en sorte que, dans l'élaboration des politiques de la CEE, les effets à long terme sur les ressources naturelles et les systèmes entretenant la vie à l'échelle mondiale, soient compris et ces ressources et systèmes sauvegardés;
- (b) de faire en sorte que, dans ses examens périodiques des politiques agricole et régionale, des ajustements des directives et règlements soient effectués, afin d'encourager les formes d'agriculture qui favorisent à la fois les avantages sociaux et environnementaux - conduisant ainsi à un développement rural réellement intégré - et de décourager celles qui ont des effets dommageables sur l'environnement;
- (c) de faire en sorte que, dans ses décisions sur le fonctionnement du Fonds européen de développement et de la Banque européenne d'investissement, une aide au développement ne soit accordée qu'aux projets pour lesquels il a été démontré qu'ils sont acceptables du point de vue de leurs effets sur l'environnement;
- (d) de fournir des fonds adéquats pour la mise en oeuvre du règlement communautaire sur l'Action communautaire en matière d'environnement;
- (e) d'adopter, dans les plus brefs délais, les directives sur l'évaluation des impacts sur l'environnement et sur la pollution atmosphérique;

2. RECOMMANDE EN OUTRE aux Etats membres de la Communauté européenne d'appliquer pleinement les politiques de la CEE pour l'environnement, au niveau national et d'encourager, dans la mesure du possible, la prise en compte des considérations d'ordre environnemental.

16/22 IMPACT DU COMMERCE ET DE L'ASSISTANCE SUR L'ENVIRONNEMENT DES PAYS
EN DEVELOPPEMENT

CONSCIENTE de l'adhésion de principe de plusieurs gouvernements de pays industrialisés à la Stratégie mondiale de la conservation (SMC);

RECONNAISSANT l'importance particulière de la SMC pour les pays en développement dont la plupart se trouvent dans des environnements tropicaux fragiles;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. RECOMMANDE aux gouvernements donateurs, dans l'application de leurs propres programmes d'assistance au développement et par l'orientation qu'ils donnent aux programmes multilatéraux, d'accorder nettement plus d'attention aux priorités contenues dans la SMC, et en particulier:
 - (a) de tenir dûment compte des effets des projets de développement sur l'environnement;
 - (b) de promouvoir des projets conformes aux objectifs de la SMC; et
 - (c) de tenir compte des besoins des communautés locales dans tous ces projets;
2. RECOMMANDE EN OUTRE aux gouvernements des pays industrialisés d'évaluer l'impact de leurs politiques commerciales sur la conservation des ressources naturelles dans les pays en développement, afin d'ajuster leurs politiques pour aider à atteindre les objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation;
3. RECOMMANDE AUSSI aux membres de l'UICN dans les pays industrialisés, en particulier aux ONG, de suivre de manière continue les effets sur la conservation des politiques et pratiques en matière d'assistance et de commerce et d'user de leur influence pour obtenir les changements dans ces politiques lorsqu'il a été démontré qu'elles sont dommageables pour l'environnement ou ne sont pas fondées sur une gestion des ressources naturelles qui tienne compte de la nécessité d'une exploitation durable;
4. RECOMMANDE ENFIN aux membres de l'UICN dans les pays en développement de suivre attentivement les effets possibles sur l'environnement de l'aide des pays industrialisés ainsi que du commerce qu'ils font avec ceux-ci, et d'alerter les autres membres de l'UICN pour qu'ils prennent les mesures appropriées.

16/23 DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET VEGETATION NATURELLE DANS LE BASSIN
 MEDITERRANEEN

RECONNAISSANT que le développement agricole ne peut être durable que si l'on empêche l'érosion accélérée des sols;

RECONNAISSANT EN OUTRE que dans de nombreuses régions du globe la destruction de la végétation naturelle et de la faune qui en dépend par un développement agricole mal conçu peut conduire à l'érosion accélérée des sols, comme on le voit dans de nombreux cas, notamment en Espagne, en Italie et dans d'autres pays méditerranéens;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

RECOMMANDE aux gouvernements, organisations internationales et autres organismes responsables de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes et projets de développement agricole en Espagne, Italie et dans d'autres pays méditerranéens, de donner la priorité à:

- (a) des programmes intégrés de conservation des sols;
- (b) des projets de développement rural avisés du point de vue de l'environnement et tenant compte de l'ensemble du bassin versant au lieu de se concentrer uniquement sur les terres agricoles potentiellement productives;
- (c) des projets qui cherchent à préserver la végétation naturelle protectrice dans des régions vulnérables où sa disparition pourrait entraîner une érosion accélérée des sols;
- (d) des projets qui prévoient la réinstallation de la végétation la plus appropriée comme moyen de combattre l'érosion des sols.

16/24 RESSOURCES GENETIQUES SAUVAGES ET PROTECTION DES HABITATS DES
ESPECES MENACEES

RECONNAISSANT que les processus génétiques sont des phénomènes biologiques naturels mis en action par les ressources génétiques contenues dans les espèces animales et végétales sauvages et qu'ils peuvent être utilisés par l'homme à des fins scientifiques et technologiques;

PLEINEMENT CONSCIENTE de ce que les espèces animales et végétales sauvages constituent un vaste réservoir, quasi inexploité, d'innombrables et d'irremplaçables processus sous contrôle génétique et dont la valeur pour l'homme dans le présent et dans l'avenir peut être immense;

RECONNAISSANT que ces processus, de par leur nature même, ne peuvent être l'objet de droits exclusifs ou d'appropriation par des Etats ou des personnes privées;

RECONNAISSANT EN OUTRE que ces processus font partie du patrimoine commun de l'humanité et qu'ils doivent être et rester à la disposition des générations présentes et futures;

PROFONDEMENT PREOCCUPEE par l'accroissement de la destruction, du fait de l'homme, des milieux naturels, des espèces sauvages et des ressources génétiques qu'ils contiennent, notamment dans la région méditerranéenne, l'Himalaya, et presque toutes les régions tropicales;

INQUIETE de ce que le rythme des extinctions d'espèces dépasse maintenant de beaucoup celui des extinctions naturelles, à telle enseigne qu'en l'an 2000 un grand nombre d'espèces auront disparu;

RECONNAISSANT que la responsabilité de la garde de toutes les autres formes de vie existant sur notre planète repose sur l'homme et que les espèces ont un droit inaliénable à l'existence;

CONVAINCUE de ce que la conservation in situ est dans la majorité des cas la meilleure façon de préserver ce patrimoine;

RECONNAISSANT que les coûts de la conservation des ressources génétiques sauvages devraient être partagés et notamment que les utilisateurs commerciaux des processus engendrés par ces ressources doivent y participer;

RAPPELANT les recommandations 39, 40 et 93 de la Conférence des Nations Unies de 1972 sur l'environnement et les travaux s'y rapportant effectués par le PNUE et l'Unesco ainsi que par la FAO, en particulier l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques, adopté par la Conférence générale de la FAO, le 23 novembre 1983 à sa 22e session;

RAPPELANT EN OUTRE la résolution 15/10 adoptée par la 15e session de l'Assemblée générale de l'UICN, tenue à Christchurch, Nouvelle-Zélande, du 11 au 23 octobre 1981, et la recommandation 10 du Congrès mondial des parcs nationaux, tenu à Bali, Indonésie, du 11 au 22 octobre 1982;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

CHARGE le directeur général de l'UICN, après avoir évalué les propositions d'action internationale existantes, de promouvoir la mise en oeuvre des principes suivants qui devraient également former la base d'un avant-projet d'accord mondial (en vue d'établir un premier texte avant la fin de 1985) sur la conservation des ressources génétiques sauvages:

- (a) les processus génétiques sauvages sont à la fois renouvelables et non renouvelables; ils doivent être maintenus parce qu'ils constituent la base de la diversité écologique. L'accès aux ressources génétiques sauvages à des fins de recherche, de reproduction et de conservation ne doit pas faire l'objet de restrictions. Lorsque l'accès aux ressources génétiques implique la collecte de spécimens d'espèces sauvages, cette collecte doit être strictement réglementée afin qu'elle ne se fasse pas au détriment de l'espèce;
- (b) la communauté mondiale a la responsabilité de préserver ces ressources pour les générations futures; les Etats qui en sont les gardiens, sont responsables des ressources placées sous leur juridiction ou leur contrôle;
- (c) les mesures de conservation prises conformément à cette responsabilité devraient viser en premier lieu à la préservation des ressources génétiques sauvages in situ et devraient mener à l'adoption et à la mise en oeuvre par les gouvernements de législations pour la conservation des biotopes naturels et particulièrement des habitats des espèces menacées et de plans de gestion à long terme pour ces espèces et leurs habitats. Ces mesures devraient également prévoir des moyens de formation adéquats;
- (d) les ressources financières nécessaires à la mise en oeuvre de ces mesures de conservation seront obtenues par des contributions (telles que celles qui sont décrites au sous-paragraphe (e) ci-dessous, par d'autres contributions émanant d'Etats ou par d'autres moyens) qui seront versées aux Etats qui, dans l'intérêt de l'humanité, protègent des ressources génétiques sauvages in situ et n'ont pas les moyens de le faire seuls;
- (e) en particulier, les utilisateurs commerciaux de processus dérivés de ressources génétiques sauvages doivent participer à ces efforts de conservation en contribuant financièrement aux dépenses encourues individuellement par les Etats lorsqu'ils s'acquittent de cette responsabilité.

16/25 ESPECES VEGETALES FAISANT L'OBJET DE COMMERCE

RAPPELANT que la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) a été négociée en vue de protéger "certaines espèces de faune et de flore sauvages contre une surexploitation causée par le commerce international";

RECONNAISSANT que le commerce représente pour la survie de certaines espèces végétales une menace aussi grave que pour celle de certaines espèces animales;

NOTANT que pour les plantes, l'application de la Convention n'est pas encore aussi efficace que pour les animaux;

NOTANT les recommandations portant sur l'amélioration de l'application de la CITES, préparées par le groupe de travail de la CITES sur les plantes à sa réunion de février 1984;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. RECOMMANDE aux Parties à la CITES d'examiner avec bienveillance les recommandations du groupe de travail de la CITES sur les plantes et de les appliquer rapidement, après leur adoption par la 5e Conférence des Parties à la CITES;
2. RECOMMANDE EN OUTRE que les Parties chargent en priorité le secrétariat de la CITES d'élaborer des propositions en vue de la préparation d'un manuel CITES de base pour l'identification des plantes, destiné aux douanes et autres services de contrôle non spécialisés.

16/26 CONSERVATION DE LA POPULATION AUSTRALIENNE DE CROCODILES MARINS
(CROCODYLUS POROSUS)

NOTANT que le groupe de spécialistes de l'UICN/SSC sur les crocodiles, réuni à Caracas en octobre 1984, a examiné en détail la proposition faite à la CITES par l'Australie en 1984, de transférer la population australienne de c. porosus à l'Annexe II de la CITES, et notant que cette proposition répondait à un certain nombre de critiques qui avaient été faites à l'égard d'une demande antérieure et qui concernaient le statut des populations, les aires protégées, la consultation des aborigènes, les données sur l'élevage en ranch et d'autres aspects de la gestion;

NOTANT EN OUTRE que le groupe de spécialistes a appuyé cette proposition, estimant qu'elle serait bénéfique à la conservation de l'espèce et n'aurait pas d'effets négatifs sur la population australienne de crocodiles marins. Ce faisant, le groupe de spécialistes sur les crocodiles:

- (a) exprime sa préoccupation de la poursuite de la pêche commerciale au filet du poisson barramundi (Lates calcifer), dans les estuaires du Parc national de Kakadu, au détriment de C. porosus, qui constitue un élément important des écosystèmes du parc;
- (b) demande à l'organe de gestion australien, en collaboration avec les autorités des Territoires du Nord, de remédier à cette situation dès que possible;
- (c) accepte les assurances données par les représentants du gouvernement de l'Australie, selon lesquelles le prélèvement des oeufs sera limité aux endroits facilement inondables et le prélèvement de crocodiles vivants se fera en conformité stricte avec la proposition mentionnée ci-dessus et le plan de gestion;
- (d) accepte les assurances données selon lesquelles la Commission de conservation des Territoires du Nord apportera sa collaboration à la ou aux personnes appropriées, désignée(s) par l'organe de gestion australien, en vue de surveiller de manière indépendante les opérations nécessaires d'évaluation et de collecte de données sur le terrain;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. FELICITE les autorités australiennes pour l'amélioration de leurs politiques et programmes et pour la mise à jour des informations qui ont permis de prendre cette mesure positive, et est sensible à la valeur des contributions apportées au programme par l'université de Sydney au cours de ces 13 dernières années; et
2. INVITE instamment les gouvernements australiens à encourager et soutenir les programmes indépendants de recherche et de surveillance continue sur C. porosus réalisés par des organismes d'Etat et des organisations non gouvernementales disposant des connaissances spécialisées appropriées et, si nécessaire, à mettre en oeuvre, en Australie du Nord, en collaboration avec les propriétaires traditionnels des terres que sont les aborigènes, des pratiques de gestion fondées sur la conservation.

16/27 L'ILE CHRISTMAS (OCEAN INDIEN)

RECONNAISSANT l'importance de la conservation des biotopes et espèces insulaires et le degré élevé d'endémisme qui prévaut dans les îles;

RECONNAISSANT EN OUTRE que la recherche et la gestion sont particulièrement nécessaires pour la conservation des communautés endémiques de faune et de flore insulaires;

CONSCIENTE, en particulier, du caractère unique de la faune et de la flore de l'île Christmas, dans l'océan Indien;

CONSCIENTE EN OUTRE de la précarité de la situation du fou d'Abbott (Sula abbotti) et de la frégate (Fregata ardrewsi) sur l'île Christmas, résultant des activités d'extraction de phosphate;

NE PERDANT PAS DE VUE que l'industrie d'extraction de phosphate cessera bientôt d'être rentable;

CONSIDERANT EN OUTRE que depuis la 15e session de l'Assemblée générale de l'UICN, où il a été question de cette espèce, l'état de conservation de celle-ci ne s'est guère amélioré et que la menace constituée par l'extraction minière n'a pas diminué;

RAPPELANT la mesure requise D.2 de la 15e session de l'Assemblée générale de l'UICN relative au fou d'Abbott et l'inscription de l'espèce sur la liste officielle des vertébrés australiens menacés (1981);

SE REFERANT aux résolutions sur la protection de l'île Christmas et du fou d'Abbott adoptées par la Conférence mondiale du CIPO tenue à Cambridge, Royaume-Uni, en 1982, et à Canberra, Australie, en 1974, ainsi que par la Conférence du secteur asiatique du CIPO, réunie à Chang Mai, Thaïlande, en 1980;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

ENGAGE VIVEMENT le gouvernement de l'Australie à prendre immédiatement des mesures pour que cessent les activités minières sur l'île Christmas, en vue de protéger le fou d'Abbott et d'autres espèces endémiques et, dans l'intérêt du fou d'Abbott, d'agrandir le parc national pour inclure certaines régions adjacentes qui sont des sites à forte concentration de nids de fous et conserver la forêt tropicale humide qui constitue un biotope unique.

16/28 EXPLOITATION DES CHIMPANZES EN ESPAGNE

RECONNAISSANT que les deux espèces de chimpanzés sont en déclin rapide à l'état sauvage et figurent donc dans le Red Data Book de l'UICN et à l'Annexe I de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES);

ETANT DONNE l'usage permanent qui est fait en Espagne de jeunes chimpanzés par quelque 200 photographes itinérants qui font payer les touristes pour prendre leur photo avec un chimpanzé;

RECONNAISSANT que la méthode habituelle de capture des chimpanzés consiste à tuer la mère et les adultes protecteurs pour obtenir les petits;

CONSTERNEE par les pertes élevées d'adultes et de jeunes chimpanzés lors de leur capture, ainsi que de jeunes lors de leur détention et de leur transport, et inquiète de la surexploitation des populations sauvages de chimpanzés qui en résulte;

ALARMEE par la mort de jeunes chimpanzés qui sont souvent tués à la fin de leur courte vie de dur travail;

CONSCIENTE que la situation se détériore étant donné que certains chimpanzés confisqués ont récemment été rendus aux photographes, conformément aux lois en vigueur;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. DEMANDE à l'Espagne de cesser l'importation de chimpanzés à des fins commerciales;
2. RECOMMANDE vivement que l'Espagne adopte une législation rendant obligatoire la confiscation de tous les chimpanzés actuellement exploités à des fins commerciales; et
3. RECOMMANDE à l'Espagne de ratifier et d'appliquer la CITES, le plus vite possible.

16/29 CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION (CITES)

NOTANT que la CITES est aujourd'hui une des conventions internationales de conservation les plus efficaces;

RECONNAISSANT que l'un des aspects très importants de la CITES est la compilation des données se rapportant au commerce international des espèces de faune et de flore sauvages;

RECONNAISSANT EN OUTRE le droit et la nécessité pour les Parties à la CITES d'adopter dans leur législation nationale des dispositions plus strictes que celles de la Convention;

NOTANT l'intention des communautés économiques et politiques internationales de devenir Parties à la CITES, conformément à l'Article XIV (3);

CONSCIENTE de ce que la Communauté économique européenne (CEE) est la seule organisation économique internationale ayant recours aux dérogations prévues par l'Article XIV (3) de la CITES et qui cherche actuellement à devenir Partie à la CITES;

SACHANT que le Traité de Rome n'empêche pas la collecte de statistiques commerciales ou la compilation et la publication de rapports sur le commerce entre les Etats membres de la CEE;

RECONNAISSANT que l'efficacité de la CITES sera grandement renforcée par des mesures nationales de contrôle, à l'intérieur des pays en cause, du commerce de gros et de détail d'espèces sauvages et de produits réglementés par la Convention;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. RECOMMANDE que tout commerce relevant de la CITES, entre les Etats membres de telles communautés, soit surveillé de façon continue, documenté et fasse l'objet de rapports à l'instar du commerce entre d'autres Parties à la CITES, dans la mesure où cela est compatible avec les traités régissant ces communautés;
2. RECOMMANDE que tout Etat membre de telles communautés devienne Partie à la CITES;
3. RECOMMANDE à toutes les Parties de prendre des mesures nationales plus strictes en faveur des espèces régies par la CITES, y compris des lois et mesures d'application en vue de contrôler la commercialisation sur leur territoire de produits dérivés de ces espèces.

16/30 CHASSE AUX CETACES

RAPPELANT que chaque session de l'Assemblée générale de l'UICN depuis l'appel des Nations Unies de 1972 en faveur d'un moratoire sur la chasse commerciale aux cétacés a fermement soutenu cette action;

RAPPELANT AUSSI que la Stratégie mondiale de la conservation (SMC) demande un moratoire sur toute chasse aux cétacés à des fins commerciales en tant que priorité internationale jusqu'à ce que, entre autres critères, il puisse être déterminé "que les niveaux d'exploitation autorisés sont sûrs et qu'il existe un mécanisme efficace permettant de détecter et de corriger les erreurs de gestion de toutes les populations";

NOTANT avec satisfaction que la Commission baleinière internationale (CBI), à sa 34e réunion annuelle en 1982 a fixé, à partir des saisons de chasse pélagique de 1985/1986 et côtière de 1986, un quota nul pour la chasse commerciale de tous les stocks appartenant à des espèces de cétacés à l'égard desquelles elle avait accepté la responsabilité de réglementer la chasse;

CONSIDERANT que la décision de la CBI mentionnée ci-dessus équivaut à l'instauration, pour ces espèces, du moratoire demandé par l'Assemblée générale de l'ONU, le PNUE, l'UICN et autres organisations internationales et que ce moratoire est effectif pour les Etats membres de la CBI;

NOTANT que les délibérations du Comité scientifique de la CBI ont révélé des lacunes graves dans la base scientifique utilisée pour déterminer le niveau durable des prises pour toutes les populations d'espèces de cétacés exploitées à des fins commerciales;

CONSCIENTE de ce que la plupart des pays membres de la CBI se livrant à la chasse aux cétacés ont déclaré leur intention de respecter la décision de 1982, mais que le Japon, la Norvège et l'URSS ont, conformément aux droits que leur accorde la Convention de 1946 relative à la réglementation de la chasse à la baleine, fait objection à cette décision et ne sont donc pas liés par celle-ci;

CONSCIENTE de ce que la chasse aux cétacés à des fins commerciales se poursuit aux îles Açores et que le Portugal n'est pas encore membre de la CBI;

CONSCIENTE de ce que les pays ayant fait objection cherchent les moyens de retirer leur objection tout en continuant cependant à chasser les cétacés, ignorant de ce fait les conséquences et l'esprit de la décision de 1982 notamment en redéfinissant leurs activités comme "non commerciales" ou en prélevant des nombres substantiels de cétacés en vertu de permis octroyés pour la recherche scientifique qui peuvent être accordés par les autorités nationales et permettent par la suite la commercialisation des produits des cétacés ainsi capturés;

NOTANT qu'à partir du 1er janvier 1985 toutes les espèces et populations de cétacés dont l'exploitation est réglementée par la CBI figureront à l'Annexe I de la CITES mais que certains pays se livrant à la chasse aux cétacés ont fait des réserves à l'égard de certaines ou de toutes ces inscriptions;

RECONNAISSANT qu'en décidant d'examiner son propre fonctionnement et celui de son comité scientifique pendant la pause instaurée dans la chasse commerciale aux cétacés, la CBI a entrepris une tâche difficile mais essentielle qui demandera la participation active de ses membres pendant la période en question; et

NOTANT que la CBI rencontre de graves difficultés financières en raison du non-paiement des cotisations de plusieurs Etats membres, et inquiète que cette difficulté puisse persister dans les années à venir;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. EXPRIME SA SATISFACTION des décisions de la CBI et de la CITES et particulièrement de l'acceptation de ces décisions par la plupart des pays se livrant à la chasse, dont certains encourent de ce fait des pertes économiques et d'autres conséquences sociales défavorables, locales et temporaires;
2. INVITE FERMEMENT les pays ayant fait des objections ou des réserves à reconsidérer leur position en vue de les retirer sans condition avant les réunions respectives de la CBI et de la CITES en 1985;
3. DEMANDE au gouvernement du Portugal d'adhérer à la CBI et d'accepter les décisions de la Commission fixant à zéro le quota de prise des cachalots dans l'Atlantique Nord;
4. DEMANDE INSTAMMENT à toutes les autorités nationales de faire preuve d'une plus grande vigilance en ce qui concerne le commerce illégal des produits des cétacés et toutes les opérations non réglementées de navires baleiniers navigant sous leur pavillon;
5. DEMANDE INSTAMMENT à tous les gouvernements de continuer à soutenir financièrement la CBI et de participer activement à ses travaux pendant la période du moratoire au cours de laquelle elle s'efforcera de procéder à une surveillance continue des populations de cétacés; d'améliorer les méthodes d'études des cétacés et d'évaluer les stocks; et d'élaborer une politique de gestion plus complète et plus rationnelle et de meilleurs moyens de l'appliquer qu'elle n'en a disposé à ce jour;
6. DEPLORE que le gouvernement du Japon ait autorisé la reprise récente de la chasse aux cachalots dans le Pacifique Nord-Ouest, en dépit de l'instauration par la CBI d'un quota nul pour cette espèce dans cette région, à partir de la saison de 1984;
7. DEPLORE EGALEMENT que les gouvernements du Brésil et de l'URSS, dont les navires exploitent les petits rorquals de l'hémiphère austral, aient fait des objections aux quotas pour 1984/1985 et 1985 fixés par la 36e réunion annuelle (1984) de la CBI, conformément aux avis scientifiques;
8. CONSIDERE que ces décisions préparent le chemin à une exploitation non réglementée et excessive des stocks de cétacés concernés, tout en réduisant fortement la crédibilité de la CBI en tant qu'instrument efficace pour la réglementation présente et future de toute chasse aux cétacés;

9. DEMANDE à ces gouvernements de revoir de toute urgence leurs politiques afin que jusqu'à l'entrée en vigueur de la décision de 1982, la chasse à des fins commerciales se fasse dans le respect strict des décisions actuelles de la CBI en matière de quotas; et
10. DEMANDE EN OUTRE aux autres gouvernements, en particulier aux membres de la CBI, de faire immédiatement savoir aux gouvernements ayant fait une objection leur détermination de tout mettre en oeuvre pour encourager l'application pleine et entière des décisions de la CBI.

16/31 SOUTIEN A LA PROTECTION DES ECOSYSTEMES REPRESENTATIFS

RAPPELANT que l'objectif fondamental de la Stratégie mondiale de la conservation est de protéger un réseau mondial d'écosystèmes représentatifs, ce qui constitue un des moyens de maintenir la diversité biologique;

RAPPELANT EN OUTRE que l'UICN a identifié de nombreux écosystèmes à protéger au sein d'un tel réseau;

NOTANT qu'une grande partie de ces écosystèmes se trouvent dans des pays en développement et que ceux-ci manquent souvent des ressources nécessaires pour les protéger de manière adéquate;

RECONNAISSANT que les avantages retirés de la protection de ces écosystèmes profiteront à l'humanité dans son ensemble et pas seulement aux pays dans lesquels ils se trouvent;

RAPPELANT EGALEMENT la déclaration de la Stratégie mondiale de la conservation: "la protection des ressources génétiques est une responsabilité internationale ... Il faudrait prévoir un mécanisme international de compensation pour les pays dont la responsabilité est particulièrement lourde", et reconnaissant que le même principe s'applique à la diversité biologique en général;

SACHANT qu'un certain nombre de mesures et d'accords internationaux ont été proposés, visant à apporter une assistance financière aux Etats pour la protection des écosystèmes représentatifs;

SACHANT EN OUTRE qu'il existe déjà des mécanismes internationaux aidant à la création et au maintien d'aires protégées, dont la Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles, la Convention du patrimoine mondial et le Programme de l'Unesco sur l'homme et la biosphère;

CONVAINCUE qu'il est nécessaire de trouver, de toute urgence, les moyens de fournir une assistance financière plus substantielle afin de permettre aux nations de protéger un réseau adéquat d'écosystèmes représentatifs;

CONVAINCUE EN OUTRE que l'UICN a une compétence toute particulière pour évaluer les mécanismes internationaux existants et les nouvelles propositions de mesures ou d'accords internationaux et pour élaborer et promouvoir des méthodes réalistes et adaptées aux besoins de la conservation;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

DECIDE que l'UICN doit, en priorité, évaluer les mécanismes internationaux existants et proposés afin de fournir aux nations les ressources financières nécessaires à la protection d'écosystèmes représentatifs; et doit, aussi rapidement que possible, élaborer et promouvoir des mécanismes réalistes et adaptés aux besoins de la conservation.

16/32 RESERVES DE LA BIOSPHERE

CONSIDERANT que les réserves de la biosphère jouent un rôle toujours plus important dans la conservation d'écosystèmes représentatifs et de leur diversité génétique;

CONSIDERANT que les réserves de la biosphère, de par leurs fonctions multiples, permettent de focaliser dans la pratique la coopération locale, régionale et internationale pour traiter des problèmes écologiques, d'utilisation des terres et socio-économiques qui sont étroitement liés;

CONSIDERANT qu'un des buts des réserves de la biosphère consiste à accroître le soutien apporté par les populations locales aux efforts de conservation à long terme;

NOTANT que le réseau international de réserves de la biosphère comprend maintenant 226 sites dans 62 pays;

NOTANT DE PLUS que les propositions d'action approuvées par le Premier Congrès international sur les réserves de la biosphère qui s'est tenu à Minsk, Union soviétique, en 1983, ont établi un cadre pour développer plus avant ce réseau international;

CONSIDERANT que le concept de réserves de la biosphère et le développement de ces réserves ont une importance considérable pour la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale de la conservation;

NOTANT qu'un Plan d'action international sur les réserves de la biosphère est en cours d'élaboration, que ce plan d'action doit être adopté prochainement par le Conseil de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère et qu'il sera examiné par les organes directeurs du PNUE, de la FAO et de l'Unesco;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. SE FELICITE de l'expansion, de la consolidation et du développement fonctionnel du réseau international de réserves de la biosphère;
2. DEMANDE au directeur général de faire en sorte qu'un appui scientifique et technique soit apporté, de toute urgence, à la mise au point définitive du plan d'action sur les réserves de la biosphère et à sa réalisation;
3. INVITE toutes les composantes de l'UICN à faire jouer aux réserves de la biosphère un rôle plus important dans les programmes de conservation des écosystèmes et de développement rural intégré et à reconnaître que le plan d'action sur les réserves de la biosphère, dont l'adoption est prochaine, constitue une contribution majeure au Plan mondial pour la conservation.

16/33 COURS D'EAU D'IMPORTANCE INTERNATIONALE EXCEPTIONNELLE

CONSCIENTE de ce que, dans le monde entier, l'altération structurelle des cours d'eau par des barrages, des canalisations et des dérivations se poursuit à un rythme alarmant;

INQUIETE de ce que les valeurs naturelles, scientifiques et esthétiques exceptionnelles de nombreux cours d'eau, y compris des cours d'eau saisonniers disparaîtront, si rien n'est fait pour l'empêcher;

RECONNAISSANT qu'il est nécessaire d'établir un équilibre entre le développement des bassins hydrographiques et les principes de la Stratégie mondiale de la conservation, et ceux des stratégies de conservation nationales;

RECONNAISSANT EN OUTRE la nécessité de protéger les cours d'eau présentant des caractéristiques naturelles exceptionnelles, qui sont l'habitat d'espèces végétales et animales rares ou peu communes, et sont des sites géologiques ou archéologiques importants;

CONSCIENTE DU FAIT que de nombreuses tribus indigènes vivent sur les rives des cours d'eau libres et dépendent du maintien de leurs caractéristiques, et qu'elles sont menacées par certains types de projets d'aménagement fluvial;

CONVAINCUE que des cours d'eau exceptionnels, préservés à leur état libre, pourraient protéger ces valeurs naturelles, scientifiques et esthétiques remarquables ainsi que les populations indigènes établies sur leurs rives;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16^e session:

PRIE le directeur général de l'UICN de prendre les dispositions nécessaires à l'élaboration de critères d'identification et de sélection de cours d'eau et parties de cours d'eau exceptionnels, et d'inviter les membres de l'UICN à appliquer ces critères aux cours d'eau se trouvant à l'intérieur des limites de leurs pays, afin d'assurer une protection plus efficace de ceux-ci.

16/34 PROTECTION DES RESSOURCES ET VALEURS DES TERRES VIERGES

RECONNAISSANT que les terres vierges se caractérisent par leur état essentiellement naturel, sont dépourvues de routes ou d'aménagements importants et sont gérées de manière à perpétuer ces conditions et à offrir des possibilités de loisirs à ceux qui recherchent la solitude et une communion étroite avec la nature;

RECONNAISSANT le rôle que les terres vierges peuvent jouer dans la protection de la diversité faunistique et floristique, qui se trouve ainsi conservée in situ, comme le recommande la Stratégie mondiale de la conservation;

CONSCIENTE de ce que les populations humaines, toujours plus nombreuses, auront de plus en plus besoin des valeurs des terres vierges, et de la possibilité d'en faire l'expérience;

CONSCIENTE que l'adoption aux Etats-Unis, en 1964, de la législation sur les terres vierges a contribué au succès de la protection des aires naturelles dans ce pays;

CONSCIENTE EN OUTRE de ce que la Commission des parcs nationaux et des aires protégées envisage sérieusement d'identifier séparément les terres vierges lors de sa révision des catégories, objectifs et critères relatifs aux aires protégées;

RECONNAISSANT que selon les pays les méthodes de protection des terres vierges peuvent varier;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

RECOMMANDE à tous les pays d'identifier, désigner et protéger leurs terres vierges, qu'elles soient propriété publique ou privée.

16/35 CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL

RAPPELANT les recommandations de la Deuxième et de la Troisième Conférences mondiales sur les parcs nationaux, relatives à la conservation du patrimoine mondial;

CONSIDERANT le rôle toujours plus important de la Convention du patrimoine mondial pour la conservation des ressources naturelles et la protection complète et durable du patrimoine mondial naturel et culturel;

NOTANT avec satisfaction que 83 Etats sont devenus parties à la Convention et que 52 biens naturels ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, tout en reconnaissant également que tous les Etats du monde ne sont pas encore parties à la Convention et que la Liste du patrimoine mondial n'est pas encore complète;

ATTIRANT L'ATTENTION sur l'inscription de trois biens naturels sur la Liste des biens du patrimoine mondial en péril, à la 8e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est réuni à Buenos Aires au début de ce mois;

RECONNAISSANT qu'un certain nombre d'Etats parties ont un arriéré de contributions à payer et que les fonds de l'assistance technique ont, de ce fait, été très fortement réduits;

NOTANT avec un intérêt particulier que les tribunaux australiens ont confirmé l'applicabilité de la Convention du patrimoine mondial en Australie, et qu'en conséquence, l'intégrité d'une zone naturelle menacée inscrite sur la Liste du patrimoine mondial a été assurée;

SE FELICITANT de l'engagement ferme et de la participation énergique aux travaux de la Convention d'experts concernés principalement par le patrimoine culturel, tout en regrettant le déséquilibre persistant entre les désignations de biens naturels et de biens culturels pour la Liste du patrimoine mondial et entre les experts en biens naturels et en biens culturels siégeant au Comité du patrimoine mondial;

FELICITANT EN OUTRE le Comité du patrimoine mondial et l'Unesco pour le grand succès de leurs réalisations dans ces sept premières années de fonctionnement de la Convention, et reconnaissant le rôle important joué par l'UICN à cet égard;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. EXPRIME sa ferme adhésion aux principes de la Convention du patrimoine mondial;
2. PRIE les Etats qui ne l'ont pas encore fait d'envisager sérieusement de devenir parties à la Convention et de désigner les aires naturelles se trouvant sur les territoires sur lesquels ils exercent leur souveraineté et qui sont d'importance universelle pour l'humanité;
3. PRIE les Etats qui ont ratifié la Convention d'honorer leurs obligations financières et d'accueillir favorablement les demandes de formation, d'assistance technique et de coopération émanant des autres Etats parties;

4. DEMANDE aux Etats d'inclure des spécialistes ayant compétence technique en ce qui concerne les biens naturels dans leur délégation aux réunions du Comité du patrimoine mondial;
5. PRIE les Etats ayant des aires protégées qui jouxtent ou sont en relation avec celles d'autres Etats, de présenter des candidatures conjointes en vue d'assurer la protection complète d'un écosystème;
6. DEMANDE à l'Unesco d'envisager le lancement d'une campagne internationale, en collaboration avec le Comité du patrimoine mondial, le PNUE et l'UICN, en vue de rallier l'appui important nécessaire pour prendre les mesures correctives qui s'imposent en ce qui concerne les biens inscrits sur la Liste des biens du patrimoine mondial en péril;
7. SOULIGNE l'importance qu'il y a à maintenir l'intégrité des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et demande instamment aux Etats d'assurer l'application la plus stricte de la Convention.

16/36 LA RIVIERE DES ESCLAVES, LE DELTA DE LA RIVIERE DES ESCLAVES ET LE DELTA DE LA RIVIERE DE LA PAIX ET DE L'ATHABASCA, CANADA

CONSCIENTE de l'importance des zones humides et des cours d'eau libres en tant que milieux naturels contribuant de manière considérable au caractère, au patrimoine et à la diversité biologique de la Terre;

OBSERVANT que le delta de la rivière de la Paix et de l'Athabasca est le delta boréal d'eau douce le plus grand du monde et qu'il est l'unique point de convergence des quatre voies de migration des oiseaux d'eau d'Amérique du Nord;

OBSERVANT EN OUTRE que le delta de la rivière de la Paix et de l'Athabasca et le delta de la rivière des Esclaves sont des aires de reproduction critiques pour les oiseaux d'eau nord-américains, en particulier pendant les années où les prairies canadiennes souffrent de la sécheresse, forçant une partie importante de la population continentale de canards à passer l'été dans des habitats du nord, et que les biotopes convenant à leur reproduction dans les prairies du sud continuent à diminuer quantitativement et qualitativement;

NOTANT que le delta de la rivière de la Paix et de l'Athabasca et le delta de la rivière des Esclaves produisent de 100 000 à plus de 600 000 canards par année, et constituent chaque automne des étapes essentielles pour environ un million de cygnes, oies et canards migrateurs;

NOTANT EN OUTRE que le delta de la rivière de la Paix et de l'Athabasca et le delta de la rivière des Esclaves constituent les limites septentrionales de l'aire de reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux;

RAPPELANT que la délégation du Canada a appuyé les résolutions de la 15e session de l'Assemblée générale de l'UICN tenue en Nouvelle-Zélande en 1981, y compris la résolution 15/13 relative à la protection des cours d'eau libres et que la rivière des Esclaves est un cours d'eau de ce type;

RECONNAISSANT que 80% du delta de la rivière de la Paix et l'Athabasca et une partie de la rivière des Esclaves sont protégés en tant que parc national, en vertu de la loi sur les parcs nationaux du Canada et de la politique de Parcs Canada;

PREOCCUPEE de ce que le régime hydrologique naturel de la région a été affecté par la mise en service, en 1967, d'un barrage hydro-électrique situé en amont sur la rivière de la Paix, dans la province de Colombie britannique;

PREOCCUPEE EN OUTRE de ce que la proposition de construire un barrage et d'entreprendre d'autres travaux de génie fluvial sur la rivière des Esclaves, au voisinage du 60e degré de latitude Nord, pour produire de l'énergie hydro-électrique, menace des biotopes critiques pour la survie de la grue blanche américaine (Grus americana), menacée d'extinction, le plus grand troupeau du monde de bisons (Bison bison) en liberté, la colonie reproductrice la plus septentrionale de pélicans blancs (Pelecanus erythrorhynchos) établie dans les rapides de la rivière des Esclaves depuis au moins 200 ans, les aires de nidification du faucon pèlerin (Falco peregrinus) autre espèce menacée et des centaines de milliers de cygnes, oies, canards et autres oiseaux d'eau, qui nichent, font étape ou muent dans cette région;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. FELICITE le gouvernement du Canada d'avoir, en 1982, désigné le delta de la rivière de la Paix et de l'Athabasca pour inscription sur la liste de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats de la sauvagine (Convention de Ramsar);
2. FELICITE en outre le Canada d'avoir proposé l'inscription en 1983 du Parc national de Wood Buffalo sur la liste des biens du patrimoine mondial, aux termes de la Convention de l'Unesco concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel et note que cette proposition a été acceptée;
3. PRIE les gouvernements du Canada, de l'Alberta et des territoires du Nord-Ouest, de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection à long terme de la rivière des Esclaves, de son delta et du delta de la rivière de la Paix et de l'Athabasca, dans leur état naturel, libre de toute ingérence humaine, afin de leur permettre de conserver leur dynamique naturelle de manière compatible aux critères de l'UICN sur les parcs nationaux.

16/37 ARCHIPEL DES GALAPAGOS, EQUATEUR

RAPPELANT l'importance des îles océaniques pour la science et la nécessité de conserver leurs espèces et habitats;

RAPPELANT EN OUTRE que seuls quelques rares îles et archipels sont encore dans l'état primitif, que la plupart ont été radicalement et négativement transformés par les activités de l'homme et que nombre d'entre eux ont perdu des éléments uniques de leur faune et de leur flore naturelles sauvages;

RECONNAISSANT l'importance particulière de l'archipel des Galapagos pour la conservation et l'éducation scientifiques, et que, vu ses caractéristiques historiques d'importance mondiale, il a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, aux termes de la Convention du patrimoine mondial;

CONSCIENTE de ce que les habitants des îles Galapagos sont tributaires du développement approprié des ressources naturelles de l'archipel;

CONVAINCUE que ce développement n'est possible que si la migration de l'homme vers les îles est limitée et si la fragilité des ressources de l'archipel est prise en considération;

FELICITANT l'Equateur pour les efforts déployés en vue de garantir la survie des espèces et écosystèmes menacés, entamés il y a 25 ans par la désignation de la plus grande partie de l'archipel en tant que parc national, et par la création d'un service de parcs nationaux qui a permis aux Galapagos de devenir l'une des régions naturelles les mieux gérées du monde;

RAPPELANT l'action de la Fondation Charles Darwin pour les îles Galapagos et de l'UICN, qui ont joué un rôle important dans la création et la gestion du Parc national des Galapagos, et qui furent parmi les premières organisations à proposer le tourisme contrôlé comme moyen approprié d'utiliser les ressources insulaires;

APPRECIANT les efforts de l'Equateur pour la gestion appropriée du tourisme aux Galapagos qui ont débouché sur des revenus continus en provenance de cette industrie;

INQUIETE de ce que des rapports récents parus dans la presse internationale et nationale indiquent que le gouvernement envisage d'autoriser un tourisme de loisirs à grande échelle, incompatible avec la conservation des ressources particulières et de grande valeur des îles et qui pourrait provoquer leur détérioration rapide ou irréversible;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. ASSURE le gouvernement et le peuple de l'Equateur de son intérêt et de son soutien aux efforts destinés à la conservation des îles et de leur faune et flore sauvages pour les générations futures;
2. DEMANDE INSTAMMENT au gouvernement de l'Equateur de continuer à utiliser les ressources des Galapagos, bien du patrimoine mondial, de manière durable et de tenir compte des limites écologiques que ces ressources imposent à une croissance démographique excessive, à des formes de tourisme inadaptées et à une utilisation destructrice des sols.

16/38 PISTE D'ATTERRISSAGE DE POINTE GEOLOGIE, ANTARCTIQUE

CONSCIENTE de ce qu'en 1982 la France a engagé des travaux préliminaires à la construction d'une nouvelle piste d'atterrissage au voisinage de sa base de recherche de Dumont d'Urville, à Pointe Géologie, dans l'Antarctique, ce qui implique la destruction de zones de nidification de manchots et d'autres oiseaux de mer,

CONSCIENTE DE CE QU'EN OUTRE Pointe Géologie contient huit des dix espèces d'oiseaux qui nichent sur le continent antarctique et constitue l'habitat d'autres espèces animales de l'Antarctique,

SACHANT que Dumont d'Urville est la principale station de recherche de l'Antarctique qui permet pendant toute l'année de continuer la recherche sur le manchot empereur et qu'elle a été établie pour faciliter la recherche biologique;

PREOCCUPEE de ce que la construction et l'utilisation de la piste pourraient constituer une menace sérieuse pour les espèces sauvages de l'Antarctique à Pointe Géologie,

PRENANT note des recommandations défavorables au projet, émanant, en France, de l'Académie des sciences et d'une commission scientifique indépendante (le Comité des Sages), de même que de l'inquiétude exprimée par des hommes de science et des organisations de conservation de nombreux pays,

NOTANT que les Mesures convenues pour la conservation de la faune et de la flore de l'Antarctique et la législation nationale française s'appliquent à de tels projets dans l'Antarctique et que l'on s'inquiète, sur le plan international, de savoir si les Mesures convenues et la législation nationale ont été entièrement respectées,

CONSIDERANT que les Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique n'ont pas considéré Pointe Géologie comme une aire qui pourrait être éventuellement protégée, aux termes du Traité et des Mesures convenues,

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. INVITE le gouvernement français à procéder à une étude approfondie des alternatives au projet de construction de la piste à Pointe Géologie et à déterminer les impacts environnementaux des différentes alternatives sur la faune et la flore sauvages de l'Antarctique, puis à informer les Parties au Traité sur l'Antarctique des résultats de cette étude,
2. DEMANDE INSTAMMENT à la France de tenir pleinement compte des recommandations du Comité des Sages relatives au projet de construction de la piste,
3. PRIE la France et les Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique d'étudier de manière approfondie la possibilité de protéger Pointe Géologie de toute nouvelle construction, et

4. RECOMMANDE que les Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique intensifient leur coopération pour faire le meilleur usage possible de leurs équipements et stations de recherche mutuels, en vue de réduire au minimum les impacts des stations et installations logistiques sur les écosystèmes de l'Antarctique.

16/39 INSCRIPTION D'UNE FORET TROPICALE HUMIDE EXCEPTIONNELLE DU
QUEENSLAND, AUSTRALIE, SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

PLEINEMENT CONSCIENTE de ce que l'un des objectifs de l'UICN est de promouvoir l'expansion et la protection des aires protégées,

CONSCIENTE EN OUTRE de ce qu'un inventaire indicatif des sites naturels dignes d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial a été publié dans The World's Greatest Natural Areas,

RECONNAISSANT que la région tropicale humide du Queensland du Nord est une région de forêt tropicale humide figurant dans The World's Greatest Natural Areas et qu'il existe des propositions visant à élargir le réseau de parcs nationaux dans la région,

RECONNAISSANT EN OUTRE que la forêt de la région tropicale humide du Queensland du Nord-Est comporte une concentration exceptionnelle d'espèces endémiques et de plantes à fleurs primitives, reliques d'espèces de faune et de flore anciennes et uniques,

SERIEUSEMENT PREOCCUPEE par toutes les menaces pesant sur les forêts humides, communautés très fragiles,

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

DEMANDE INSTAMMENT au gouvernement fédéral de l'Australie et au gouvernement du Queensland de prendre toutes les mesures à leur disposition pour protéger la région, agrandir les parcs et proposer le plus vite possible l'inscription de la zone sur la Liste du patrimoine mondial.

16/40 CHARTE MONDIALE DE LA NATURE

RAPPELANT que la Charte mondiale de la nature a été adoptée et solennellement proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 28 octobre 1982,

CONSIDERANT que la Charte mondiale de la nature est un engagement international important, qui consacre les principes de la Stratégie mondiale de la conservation,

NOTANT que plusieurs Etats, soit n'étaient pas représentés au moment de l'adoption de la Charte, soit n'étaient pas membres des Nations Unies à cette époque, et n'ont pas encore fait connaître leur position à l'égard de la Charte,

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. DEMANDE au président de l'UICN d'écrire aux chefs d'Etat ou de gouvernement qui n'ont pas encore manifesté leur soutien à la Charte mondiale de la nature, pour les inviter à faire état, au Secrétaire général des Nations Unies, de leur soutien à la Charte,
2. INVITE tous les Etats à tenir compte des principes de la Charte mondiale de la nature dans leur droit et leur pratique, de même qu'à l'échelon international.

16/41 LA REVUE PARKS

RAPPELANT les recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (No 35), de la Deuxième Conférence mondiale des parcs nationaux (Nos 16 et 18) et du Congrès mondial de Bali sur les parcs nationaux (No 13);

RECONNAISSANT que depuis 1976, la revue internationale Parks constitue un outil de qualité produit par des professionnels, qui permet d'assurer des échanges internationaux d'informations sur la planification, la gestion et le fonctionnement des parcs nationaux et autres catégories d'aires protégées, contribuant ainsi à promouvoir la gestion des parcs nationaux en tant que profession;

RECONNAISSANT AUSSI que l'UICN est l'éditeur de la revue internationale Parks;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. EXPRIME sa reconnaissance au National Parks Service des Etats-Unis, à Parcs Canada, à l'Unesco, au PNUE, au WWF, à la FAO, à la Nouvelle-Zélande et à d'autres encore, pour l'appui qu'ils apportent à Parks, mais constate avec inquiétude que les difficultés qui ont entraîné la suspension des éditions française et espagnole, ainsi que la réduction de l'appui de ceux qui soutenaient la publication à l'origine, n'ont pas été résolues;
2. REAFFIRME qu'il est nécessaire que l'UICN publie et parraine la revue internationale Parks en trois langues à l'intention des responsables de parcs et d'aires protégées dans le monde entier; et
3. CHARGE plus précisément le directeur général de l'UICN de:
 - (a) créer un comité consultatif de publication de Parks et un conseil d'administration honoraire de Parks;
 - (b) charger une personne ou, le cas échéant, un comité issu du conseil d'administration, de préparer dans les six mois pour le directeur général des propositions d'actions à entreprendre pour trouver de nouvelles sources de financement;
 - (c) rétablir la publication régulière des éditions française et espagnole de Parks, dès que cela s'avérera financièrement possible;
 - (d) se fixer comme objectif d'assurer la diffusion de Parks aux gestionnaires des parcs nationaux et aires protégées du monde entier;
 - (e) lancer une enquête auprès des lecteurs de Parks pour déterminer les sujets d'articles répondant aux besoins présents et à venir;
 - (f) utiliser pleinement tous les mécanismes dont dispose l'UICN afin d'assurer à Parks un apport régulier d'articles adéquats; et
 - (g) établir un lien fonctionnel entre le directeur des publications de l'UICN et le nouveau comité consultatif de publication de la revue internationale Parks.

16/42 FINANCEMENT

CONVAINCUE qu'il est essentiel d'assurer au moins un budget central pour les fonctions de base de l'UICN (1-7 de son programme) d'un montant de 10 millions de francs suisses par année pendant la prochaine période triennale,

NOTANT que le budget de l'UICN de 1984 pour ses fonctions centrales se monte à environ 6 millions de francs suisses,

NOTANT également que la totalité du budget central n'est pas encore garantie pour la période 1985-1987,

RECONNAISSANT que les engagements des principaux donateurs pour le budget central peuvent diminuer en 1985-1987,

CONSCIENTE que la capacité de l'UICN à s'acquitter de ses fonctions et à soutenir ses commissions dépend d'un financement suffisant et sûr, dont le montant doit être prédéterminé,

CONSCIENTE AUSSI que l'UICN doit exercer un plus grand contrôle sur son budget,

NOTANT EN OUTRE que la capacité de l'UICN à accomplir le vaste éventail d'activités envisagées dans le domaine 8 du programme dépend du soutien de ses membres et de sa capacité à obtenir des fonds par contrat,

RECONNAISSANT que la force de l'UICN réside en partie dans le fonctionnement de ses commissions et que ces commissions jouissent de l'estime des gouvernements, des organismes de droit public et des organisations non gouvernementales,

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session,

1. DEMANDE INSTAMMENT à tous les membres de réévaluer leur soutien aux activités centrales de l'UICN et à celles qui sont liées aux projets, afin de mobiliser des ressources supplémentaires pour l'UICN,
2. ACCUEILLE AVEC SATISFACTION la décision du World Wildlife Fund (WWF) d'assurer un soutien financier de niveau constant aux activités centrales du programme de l'UICN et décide d'intensifier la coopération avec le WWF afin d'identifier les activités liées aux activités centrales qu'il pourrait financer,
3. PRIE le conseil:
 - (a) d'étudier et promouvoir des mécanismes permettant d'obtenir de tous les membres l'augmentation des contributions au budget central de l'UICN la plus élevée possible,
 - (b) de chercher à diversifier les sources de financement du budget central afin d'obtenir une plus grande sécurité financière pour les fonctions centrales, et notamment un soutien accru en provenance de sources gouvernementales et des fondations privées,

- (c) d'inciter les membres à participer le plus possible au soutien des activités liées aux projets, prévues aux thèmes 8-13, et à l'obtention de fonds pour leur réalisation,
 - (d) de continuer à développer le Fonds nouvellement créé dont l'objet est la constitution du capital d'une fondation au profit de l'Union,
4. CHARGE le directeur général, de concert avec les présidents des commissions, de continuer à explorer activement toutes les possibilités de financement, afin d'assurer aux commissions le soutien financier nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions.

16/43 REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT HOTE

HONOREE par la présence de Leurs Majestés le roi Juan Carlos Ier et la reine Sophie d'Espagne, à la séance inaugurale,

ENCOURAGEE par le soutien chaleureux exprimé par Sa Majesté le roi envers les objectifs de l'UICN;

PRENANT ACTE avec reconnaissance de la parfaite qualité des locaux et installations mis à la disposition de l'Assemblée et des possibilités offertes aux participants de connaître les beautés naturelles du pays hôte, et

PLEINEMENT CONSCIENTE de la complexité de la planification et de l'organisation de l'Assemblée générale de l'UICN et du remarquable travail accompli par le comité d'organisation à cet égard,

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

1. EXPRIME ses vifs remerciements à Leurs Majestés pour l'intérêt témoigné envers les travaux de l'Union,
2. TEMOIGNE de sa grande appréciation de l'hospitalité offerte par le gouvernement de l'Espagne et la municipalité de Madrid à l'Union et à tous les participants à l'Assemblée générale,
3. EXPRIME EN OUTRE ses sincères remerciements aux membres du comité d'organisation espagnol, aux organismes et aux nombreuses personnes qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs efforts pour aider à la préparation et au bon déroulement de cette Assemblée générale, couronnée de succès, ainsi qu'aux représentants de la presse et des autres médias pour avoir si bien couvert les travaux de cette Assemblée.

ANNEXES AUX PROCES-VERBAUX DE LA
16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN
MADRID, ESPAGNE, 5 AU 14 NOVEMBRE 1984

ANNEXE 1

MESSAGE DE SYMPATHIE ENVOYE PAR TELEX A M. RAJIV GANDHI,
PREMIER MINISTRE DE L'INDE

par le professeur Mohamed Kassas
Président de l'UICN

La 16e Assemblée générale de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources réunie à Madrid, avec des délégués de 83 pays, a été profondément touchée à l'annonce du décès tragique et prématuré de Mme Indira Gandhi. L'UICN a perdu une amie et le mouvement mondial de la conservation un grand chef de file. L'Assemblée générale s'est ouverte avec une minute de silence et plusieurs orateurs lui ont rendu hommage lors de la cérémonie d'inauguration, où étaient présents le roi et la reine d'Espagne, ainsi que le duc d'Edimbourg, président du WWF International. La communauté internationale de la conservation réunie ici désire transmettre son message de sympathie le plus sincère à la famille endeuillée et vous souhaite, ainsi qu'à votre nation de surmonter avec courage les épreuves à venir.

Mohamed Kassas
Président de l'UICN

ANNEXE 2

ORDRE DU JOUR DE LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN
(adopté par la décision 478 et modifié par la décision 492)

Document de
l'Assemblée
générale No.

72e séanceLundi, 5 novembre 1984: 14h00-15h30

1. Appel à l'ordre de la 16e session de l'Assemblée générale par le président de l'UICN
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Messages d'organisations internationales (et autres organismes)
4. Annonce des nouveaux Etats membres
5. Adoption du Règlement intérieur
6. Nomination:
 - (a) du comité de vérification des pouvoirs
 - (b) du comité des résolutions
 - (c) du comité des comptes et vérificateurs aux comptes

72e séance (suite)Lundi, 5 novembre 1984: 19h00-21h00

Cérémonie d'inauguration (y compris introduction audio-visuelle à l'UICN par le directeur général)

73e séanceMardi, 6 novembre 1984: 09h00-12h00

- | | |
|------------|---|
| GA/16/84/1 | 1. Les travaux accomplis par l'UICN depuis la 15e session de l'Assemblée générale |
| GA/16/84/2 | 2. Présentation du programme de l'UICN pour 1985-1987 |
| | 3. Communications du WWF, du PNUE, de l'Unesco et de la FAO |

74e séanceMardi, 6 novembre 1984: 14h00-17h00

- | | |
|------------|--|
| GA/16/84/3 | 1. Présentation des comptes et des rapports des vérificateurs aux comptes pour 1981-1983 |
|------------|--|

- GA/16/84/4
GA/16/84/2
2. Présentation des estimations des recettes et dépenses pour 1985-1987, et d'un projet de stratégie de financement
3. Premier rapport du comité de vérification des pouvoirs
- GA/16/84/5
4. Membres:
(a) Admissions
(b) Retraits
(c) Exclusions et suspensions
- GA/16/84/6
GA/16/84/8
GA/16/84/9
5. Procédure d'élection du président, des conseillers régionaux et des présidents des commissions
- GA/16/84/7
6. Nomination des vérificateurs aux comptes

Réunions techniques et colloques

75e séance

Samedi, 10 novembre 1984: 09h00-10h00

1. Deuxième rapport du comité de vérification des pouvoirs
2. Election des présidents des commissions

Réunions techniques et colloques

76e séance

Mardi, 13 novembre 1984: 12h00-17h00

- GA/16/84/8
GA/16/84/6
1. Elections:
(a) Président
(b) Conseillers régionaux
2. Résultats des élections des présidents des commissions
- GA/16/84/1
3. Approbation du rapport sur les travaux accomplis par l'Union depuis la 15e session de l'Assemblée générale
4. Approbation des cahiers des charges des commissions

77e séance

Mercredi, 14 novembre 1984: 09h00-12h00

- GA/16/84/3
1. Résultats des élections
2. Approbation des comptes et rapports des vérificateurs aux comptes pour 1981-1983

GA/16/84/4 3. Approbation du programme de l'UICN, du projet de stratégie de financement et des estimations des recettes et dépenses pour 1985-1987

GA/16/84/10 4. Adoption des résolutions et recommandations

78e séance

Mercredi, 14 novembre 1984: 14h00-17h00

GA/16/84/11

1. Présentation des membres d'honneur
2. Présentation des prix
 - remise de la médaille John C. Phillips
 - remise du prix Peter Scott
 - remise du prix Fred Packard
3. Annonce des espèces et aires protégées "les plus menacées"
4. Sièges de la prochaine Assemblée générale ordinaire
5. Discours du président élu de l'UICN
6. Clôture de l'Assemblée par le président

ANNEXE 3

DISCOURS PRONONCE AU NOM DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE A LA
16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par M. Bernd von Droste
Directeur de la division des sciences écologiques

C'est pour moi un honneur et un privilège de transmettre les meilleurs vœux de succès à cette 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN, au nom du directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

La coopération de l'Unesco avec l'UICN ne date pas d'hier et couvre un champ très vaste, elle va de l'éducation en matière d'environnement à la conservation du patrimoine, en passant par les sciences écologiques - qui englobent le domaine particulier de la science de la conservation. Dans ces domaines et dans d'autres, l'Unesco contribue à l'application de la Stratégie mondiale de la conservation, lancée conjointement par le PNUE, l'Unesco et l'UICN, membres du Groupe de conservation des écosystèmes (GCE).

Pour illustrer les rapports qu'entretient l'Unesco avec l'UICN, je voudrais vous parler des progrès récents accomplis dans deux domaines et qui n'auraient jamais été possibles sans cette étroite collaboration.

Il s'agit d'une part des progrès considérables accomplis en matière d'application de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, naturel et culturel, depuis la dernière Assemblée générale. A ce jour, 83 Etats membres de l'Unesco ont en effet ratifié ou accepté la Convention et près d'un tiers des 190 biens inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial sont des biens naturels d'une valeur unique et extraordinaire, tels que le Parc national de Taï, en Côte d'Ivoire, le Sanctuaire des oiseaux du Djoudj, au Sénégal et l'Aire de conservation du Ngorongoro, en Tanzanie. Vous aurez remarqué que les trois biens que j'ai mentionnés ont une caractéristique commune: ils font partie du patrimoine mondial en péril.

A ce sujet, la communauté internationale de la conservation a vécu l'année dernière un événement plutôt frappant démontrant bien l'utilité d'instruments juridiques internationaux tels que la Convention concernant le patrimoine mondial, naturel et culturel.

Vous vous rappelez certainement que le Gouvernement de Tasmanie, l'un des six Etats de la Fédération australienne, avait l'intention de construire un barrage sur le Gordon, au sud-ouest de la Tasmanie, barrage qui aurait inondé les vallées du Gordon et du Franklin et entraîné la destruction de biens culturels et naturels de cette région désignée par l'Australie pour être inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. La décision de la Cour suprême australienne du 1er juillet 1983 a rendu illicite la construction de ce barrage.

Si cette décision est extrêmement importante, c'est pour deux raisons. Premièrement, elle constitue le premier essai d'application de la Convention concernant le patrimoine mondial, naturel et culturel, par une cour de

justice. Deuxièmement, la plupart des juges étaient persuadés que chaque Partie à la Convention avait l'obligation de tout mettre en oeuvre pour protéger les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, situés à l'intérieur des frontières nationales. Bien que la décision de la Cour suprême d'Australie n'ait bien entendu aucun caractère obligatoire pour les autres pays, il est certain que le cas et le jugement du barrage de Tasmanie revêtiront une importance et une pertinence particulières lorsque d'autres Parties à la Convention se heurteront à un problème similaire.

Je voudrais aussi vous dire qu'en considérant la période écoulée depuis la dernière Assemblée générale de l'UICN, nous ne pouvons qu'être frappés par le fait que l'on est passé de la stratégie à l'action. Un Plan d'action décennal a en effet été établi à Bali sur les aires protégées en général. Ce plan a été suivi, seulement une année plus tard, par la préparation d'un projet spécifique de plan d'action sur les réserves de la biosphère, lors du premier Congrès international sur les réserves de la biosphère, tenu à Minsk, RSSB/URSS. Ce plan d'action sera soumis pour examen à tous les membres du Groupe de conservation des écosystèmes (GCE), et nous l'espérons, sera approuvé.

En conclusion, sachez que l'Unesco continuera à coopérer étroitement avec l'UICN pour l'application d'un futur plan mondial de la conservation, surtout par le biais de la Convention concernant le patrimoine mondial, naturel et culturel et du Plan d'action progressiste sur les réserves de la biosphère, dont nous avons tous grand besoin pour réussir.

Je vous remercie.

ANNEXE 4

DISCOURS PRONONCE AU NOM DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par M. Gilbert S. Child
Responsable des parcs nationaux et de la faune
Service de la conservation des forets et de la faune

M. le Président, Excellences, chers délégués, Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur, au nom de M. Edouard Saouma, directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de vous transmettre tous les voeux de succès de la FAO à l'occasion de cette 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN. L'UICN et la FAO travaillent ensemble depuis des années dans des activités multiples couvrant des domaines très variés et visant à promouvoir la conservation de la nature et de ses ressources. J'ai personnellement eu la chance, au cours de ces dernières années, de participer à une grande partie de ces activités, toujours dans un esprit de parfaite convivialité. Nous espérons, M. le Président, que cette coopération ne cessera de s'accroître et de se renforcer à l'avenir. La FAO vous souhaite plein succès dans vos délibérations.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

ANNEXE 5

DISCOURS PRONONCE AU NOM DU CONSEIL INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION
DES OISEAUX
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par M. Russell Peterson
Président

Au nom du Conseil international pour la protection des oiseaux, la plus ancienne organisation internationale de protection de la faune, je voudrais saluer cette "nouvelle venue" qu'est l'UICN. Nous sommes très satisfaits de la relation amicale et efficace que nous entretenons avec cette organisation depuis des années et surtout, de la manière dont notre collaboration a évolué. Comme vous le savez sans doute, nous sommes une organisation composée de scientifiques, d'ornithologues, d'observateurs d'oiseaux et de spécialistes de la conservation du monde entier qui, nous le pensons, peuvent être d'une grande utilité à l'UICN, grâce à leurs connaissances techniques. Nous sommes heureux de pouvoir travailler à Cambridge avec le Centre de surveillance continue de la conservation de la nature et sommes également enchantés de pouvoir préparer le Red Data Book sur les oiseaux, parallèlement avec les Red Data Book sur d'autres espèces, préparés par l'UICN. Nous avons l'intention d'approfondir encore cette excellente relation. L'étude sur la vie de l'avifaune nous a montré à quel point il est fondamental pour nous tous de s'intéresser à l'interdépendance des choses au niveau mondial et à plus forte raison pour une organisation telle que l'UICN, qui symbolise cette intégration. Cette vision globale est non seulement importante pour les oiseaux, mais pour toutes les autres espèces, nous y compris.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

ANNEXE 6

DISCOURS PRONONCE AU NOM DU WORLD WILDLIFE FUND
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par M. Frank Schmidt
Directeur général adjoint

Le World Wildlife Fund, ses organisations nationales et son secrétariat international sont extrêmement heureux d'être représentés à cette 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN et d'y participer activement. Nous vous souhaitons plein succès dans les travaux de cette conférence et désirons vous assurer que, comme par le passé, le World Wildlife Fund soutiendra pleinement les activités de l'UICN.

ANNEXE 7

DISCOURS PRONONCE AU NOM DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par M. Michael Gwynne

Système mondial de surveillance continue de l'environnement

Monsieur le Président, chers délégués, Mesdames et Messieurs,

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement est étroitement associé aux travaux de l'UICN depuis plus d'une décennie grâce à une collaboration qui s'est avérée très satisfaisante pour nous tous. Nos deux organisations peuvent certainement, avec le World Wildlife Fund, prétendre à une large part de ce qui a été fait pour élargir le soutien à un processus de développement visant à bien gouverner la base de ressources naturelles de la planète, et nous progresserons encore sur cette voie lors d'une prochaine réunion.

Monsieur le Président, si j'ai bien compris, cette Assemblée générale est la plus grande qui se soit jamais tenue. Cela reflète à mon avis l'intérêt croissant pour les problèmes d'environnement et montre que le monde a conscience que son avenir dépend de mesures de conservation prises à bon escient et tenant vraiment compte du développement. Monsieur le Président, le PNUE transmet tous ses vœux de réussite à cette Assemblée, se réjouit des discussions à venir et attend avec intérêt les recommandations finales.

Je vous remercie.

ANNEXE 8

DISCOURS PRONONCE AU NOM DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE LA
PLANIFICATION FAMILIALE
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par Mme Frances Dennis
Directrice de l'information et des relations publiques

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse de vous souhaiter la bienvenue à cette Assemblée générale, au nom de la Fédération internationale de la planification familiale. L'IPPF est un nouveau partenaire, venu à la conservation par le biais de sa collaboration avec l'UICN, encouragé par la résolution sur la population, les ressources naturelles et l'environnement adoptée à la 15e session de l'Assemblée générale. Depuis, notre collaboration s'est encore renforcée. Certains d'entre vous ne seront peut-être pas surpris de savoir que l'une des premières difficultés que nous ayons rencontrées a été d'expliquer le sigle de "UICN"; je suis sûre que vous aurez eu le même genre de problème avec l'IPPF, ce qui prouve peut-être à quel point est compliquée la tâche que nous nous sommes fixée en cherchant à faire comprendre les liens entre population, ressources et développement. Les organisations oeuvrant dans ce domaine sont nombreuses dans le monde, on pourrait presque dire qu'elles prolifèrent, l'UICN et l'IPPF sont toutes deux des organisations représentées par leurs membres, dans tous les pays. Dans nos enceintes respectives, nos membres ont l'occasion de réfléchir, ensemble, au niveau international et aussi de prendre en compte les problèmes locaux. Nous entretenons une relation de travail très étroite avec la Commission de la planification de l'environnement, la Commission de l'éducation et en particulier avec la Commission de l'écologie, la note d'information entérinée par le conseil de l'UICN constitue, de l'avis de l'IPPF et je suis sûre, de nombre d'entre vous, l'effort le plus louable déployé jusqu'à ce jour pour exprimer cette relation très complexe mais si essentielle. La Conférence internationale sur la population vient d'avoir lieu à Mexico et il est très significatif qu'à cette occasion, les participants se soient rendu compte que l'on ne peut s'occuper seul de ces domaines pris séparément. Il faut adopter une approche intégrée, interdépendante, non seulement au niveau international, mais aussi au niveau de la planification gouvernementale et au niveau d'intervention des ONG. J'espère que pendant cette conférence, nous progresserons un peu dans ce sens et ne perdrons pas notre élan si précieux de ces trois dernières années.

Merci Monsieur le Président.

ANNEXE 9

DISCOURS PRONONCE AU NOM DE M. ROBERT C. LONATI
SECRETARE GENERAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par M. Peter Shackelford
Chef des études

C'est pour moi un grand plaisir de vous transmettre les salutations et les meilleurs voeux de l'Organisation mondiale du tourisme à l'occasion de la 16e session de l'Assemblée générale et de la 16e Réunion technique de l'UICN. L'Organisation mondiale du tourisme, qui rassemble 108 Etats et territoires et 145 membres affiliés, est le seul organisme intergouvernemental de caractère universel à avoir son siège en Espagne. Depuis le mois de janvier 1976 où l'OMT, répondant à l'aimable invitation des autorités espagnoles, s'est installée à Madrid, on peut dire de cette ville qu'elle est à proprement parler la capitale mondiale du tourisme. Aussi, en ma qualité de secrétaire général de l'instance mondiale s'occupant des mouvements de personnes, je voudrais tout d'abord et surtout saluer cordialement les participants en tant que touristes et leur souhaiter un très agréable séjour dans cette charmante ville historique qu'est la capitale de l'Espagne.

Je tiens également à vous saluer, de même que les participants à l'Assemblée générale de l'UICN, à un autre titre, à savoir en tant que représentant d'une organisation qui peut se prévaloir de plus de 30 ans d'efforts consacrés à la protection de l'environnement. Eu égard au thème général de votre session - "Solidarité pour la conservation: vers un plan mondial de la conservation" -, l'OMT ne pouvait être indifférente à ces assises dont les résultats seront importants pour l'avenir de l'humanité et de la communauté mondiale.

L'OMT, dont les objectifs fondamentaux sont la promotion et le développement du tourisme, a reconnu très tôt la nécessité pour les Etats d'adopter des mesures appropriées pour la protection de l'environnement. L'OMT, de même que l'Union des organismes officiels de tourisme qui l'a précédée, ont pratiquement fait oeuvre de pionniers, mais n'ont guère été suivies dans les années 50, lorsqu'elles ont affirmé que la protection, la mise en valeur et l'amélioration de l'environnement physique et humain comptaient parmi les conditions fondamentales d'un développement harmonieux du tourisme. Cependant, le temps a passé et les attitudes ont changé. Ce qui était à l'origine un point de vue défendu par une minorité fait aujourd'hui, pour le plus grand bien de l'humanité, l'objet d'un large consensus. Il reste certes de nombreux obstacles pratiques à surmonter pour pouvoir mettre en oeuvre une véritable politique de conservation, mais l'unanimité qui s'est faite quant à sa nécessité ne peut que me redonner courage.

Sur le plan pratique, la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement a donné à l'OMT un partenaire doté de l'autorité voulue avec lequel elle pouvait collaborer à la poursuite d'objectifs fixés d'un commun accord, et mon plus vif souhait est aujourd'hui de pouvoir établir des liens de coopération analogues avec l'UICN.

La position commune, à l'égard du tourisme, de la conservation et de l'environnement, définie par l'OMT et le PNUE, a été profondément influencée par la Déclaration de Manille sur le tourisme mondial, adoptée à l'unanimité par 107 Etats à Manille (Philippines) en 1980, laquelle proclame que: "Les ressources touristiques dont disposent les pays sont faites à la fois d'espace, de biens et de valeurs. Il s'agit là de ressources dont l'utilisation ne saurait être incontrôlée sans courir le risque de leur dégradation, voire de leur destruction. La satisfaction des besoins touristiques ne doit pas être préjudiciable aux intérêts économiques et sociaux des populations des régions touristiques, à l'environnement, particulièrement aux ressources naturelles, attrait essentiel du tourisme, ni aux sites historiques et culturels. Toutes les ressources touristiques appartiennent au patrimoine de l'humanité. Les communautés nationales et la communauté internationale tout entière doivent déployer les efforts nécessaires à leur préservation.

Le 1er juillet 1982, l'OMT et le PNUE ont affirmé leur volonté commune de mettre en place, de promouvoir et d'exécuter une stratégie d'actions concertées visant à assurer un juste équilibre entre le développement des vacances et des mouvements de personnes à des fins de loisirs (qui doit être considéré comme irréversible) et la protection de l'environnement, qui sont l'un comme l'autre des éléments vitaux du patrimoine commun de l'humanité. Dans cette déclaration conjointe, nous avons exprimé notre conviction que "le développement des activités de vacances et de loisirs, découlant du droit au repos et aux loisirs proclamé par la Déclaration universelle des droits de l'homme, et une saine gestion de l'environnement, sont deux éléments essentiels et interdépendants d'un unique processus de développement, dont l'homme doit être le bénéficiaire ultime".

C'est là je pense, un dialogue auquel l'UICN devrait également prendre part. L'expérience des problèmes pratiques de conservation que possède votre organisation pourrait se révéler extrêmement utile pour les Etats membres de l'OMT qui s'attachent à valoriser leurs ressources aux fins du tourisme et des mouvements de personnes.

Il me paraît que trois possibilités bien concrètes me sont données, en vous adressant ce message à l'occasion de votre 16e Assemblée générale. J'ai tout d'abord le grand plaisir de saluer comme une vieille connaissance une organisation qui, à l'instar de l'UIOOT, prédécesseur de l'OMT, a vu le jour et a commencé à se développer en Suisse, dans la région du lac Léman. En deuxième lieu, l'OMT peut unir sa voix au chœur de ceux qui s'inquiètent de ce que la disparition de certaines espèces et l'épuisement des ressources naturelles pourrait, en l'espace de quelques décennies, aboutir à une situation telle que les hommes n'auraient plus de raison de voyager pour satisfaire leur curiosité ou jouir de la nature. Enfin, l'occasion nous est donnée de développer les liens de coopération entre nos deux organismes, en nous inspirant de la Déclaration conjointe du PNUE et de l'OMT sur le tourisme et l'environnement et des accords de consultation et de coopération que l'OMT a conclus avec de nombreuses organisations, tant gouvernementales qu'intergouvernementales, du monde entier.

Je vous remercie.

ANNEXE 10

CEREMONIE D'INAUGURATION
DE LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN
INVITES D'HONNEUR AYANT PRIS PLACE A LA TRIBUNE

Sa Majesté Don Juan Carlos Ier, roi d'Espagne

Sa Majesté Doña Sofía, reine d'Espagne

S.A.R. Le prince Philip, duc d'Edimbourg, vice-président de l'UICN, président du WWF

Professeur Mohamed Kassas, président de l'UICN

Monsieur D. José Federico de Carvajal de Pérez, président du Sénat

Monsieur Julián Campo, ministre des Travaux publics et de l'Urbanisme

Monsieur Javier Solana, ministre de la Culture

Monsieur Enrique Tierno Glavan, maire de Madrid

Monsieur Kenton R. Miller, directeur général de l'UICN

Monsieur Mostafa Tolba, directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Madame Gro Harlem Brundtland, présidente de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement

Monsieur Baltasar Aymerich Corominas, président de la Commission interministérielle de l'environnement

Monsieur Francisco Peña, sous-secrétaire à l'Agriculture et à la Pêche

S.A.R. le duc de Calabre président du WWF-Espagne

ANNEXE 11

DISCOURS PRONONCE A LA CEREMONIE D'INAUGURATION DE
LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par le Professeur Mohamed Kassas
Président de l'UICN

Votre Majesté, c'est pour moi un privilège très spécial de vous exprimer personnellement, à vous et à sa Majesté, la reine, la gratitude de la communauté mondiale de la conservation pour l'encouragement et l'inspiration que votre présence apporte à cette assemblée.

Votre Majesté, le groupe de personnes réunies ici représente le mouvement mondial de la conservation. Si je puis me le permettre, je voudrais expliquer ce que nous entendons par "conservation", nous sommes fermement convaincus que nous devons nous intéresser de très près à une des espèces de ce monde, j'ai nommé: l'homme - homo sapiens. Nous pensons, Votre Majesté, que l'humanité a déjà rassemblé de grands pouvoirs dans le domaine matériel, mais non moral, en ce sens qu'elle détruit la base même des systèmes entretenant la vie. Nous voyons l'humanité aspirer à monter, par les pouvoirs qu'elle a acquis, pour devenir presque un dieu, mais elle est montée si haut, qu'elle s'approche de plus en plus du soleil, c'est pourquoi elle ne doit à aucun moment oublier qu'elle risque de s'y brûler, de se détruire elle-même. Nous ne faisons pas allusion, Votre Majesté, aux grands pouvoirs destructeurs que nous possédons déjà, aux armes stockées partout dans le monde et capables de le détruire plusieurs fois, mais à des pouvoirs destructeurs moins spectaculaires et cependant tout aussi nuisibles. Lorsque nous assistons à la destruction des forêts, à l'érosion des sols, à la désertification, à la pollution de l'atmosphère, à l'empoisonnement des mers et des rivières, nous sommes sincèrement préoccupés. Notre première pensée va à l'humanité que nous aspirons, par notre travail, à sensibiliser un peu plus, pour son propre bien. Et dans cette tâche nous sommes, à l'UICN, soutenus par de nombreux partenaires et alliés.

Le premier de ces partenaires est le World Wildlife Fund et nous sommes très honorés de compter parmi nous aujourd'hui son Altesse royale le prince Philip, duc d'Edimbourg, président du World Wildlife Fund. Le World Wildlife Fund et l'UICN sont unis comme les doigts de la main; nous travaillons ensemble dans le même but et pour la même cause et voudrions, en votre présence, exprimer notre gratitude profonde à son Altesse royale pour son soutien et son patronnage, tant de l'UICN que du WWF.

Un autre de nos partisans, votre Majesté, est le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Les Nations Unies ont pris une mesure très importante, je veux parler de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, mieux connue sous le nom de "Stockholm 1972", qui a entraîné l'établissement du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Ce programme symbolise l'intérêt du monde - représenté par les Nations Unies - pour les problèmes liés à l'environnement. Comme vous le savez sans doute, nous comptons parmi nous aujourd'hui monsieur Mostafa Tolba, directeur exécutif du PNUE. Si vous me le permettez, je voudrais dire que Mostafa Tolba est un vieux collègue. Nous nous connaissons depuis 44 ans, et ce à divers titres: d'abord, en tant qu'étudiants puis en tant qu'employés de l'université du Caire et enfin, en

tant qu'individus concernés par la conservation de la nature et l'avenir de l'humanité.

Nous avons aussi parmi nous aujourd'hui Mme Gro Harlem Bruntland, présidente d'une commission indépendante spéciale, créée par les Nations Unies. Premier Ministre de la Norvège, elle a aussi été ministre de l'Environnement et c'est ce qui compte le plus pour nous. Nous la remercions d'être venue participer à cette cérémonie avec nous.

Je voudrais aussi saluer la présence de monsieur Kenton Miller qui, en tant que directeur général de l'UICN, se trouve à la tête de l'organe exécutif et est "l'homme qui fait tout".

Vos Majestés, puis-je vous exprimer une fois de plus le grand honneur que vous nous faites en assistant à cette réunion, je tiens à vous remercier tous les deux, personnellement et au nom de cette Assemblée. Je voudrais aussi remercier le Gouvernement et le peuple d'Espagne d'avoir mis ces précieuses installations à notre disposition. Ils nous ont fourni habitat et environnement afin de rendre notre travail plus productif, nous ont témoigné une générosité et une hospitalité merveilleuse et ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour faciliter notre travail.

A tous, merci beaucoup.

ANNEXE 12

DISCOURS PRONONCE A LA CEREMONIE D'INAUGURATION
DE LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par Son Altesse royale, le prince Philip, duc d'Edimbourg
vice-président de l'UICN, président du WWF

Merci, Monsieur le Président pour votre discours de bienvenue, chaleureux et généreux. Je ne voudrais pas que vous ayez l'impression que nous sommes ici pour échanger des politesses, mais sachez que pendant les trois années qui viennent de s'écouler j'ai travaillé en étroite collaboration avec le professeur Kassas et que j'ai ainsi acquis la plus grande admiration pour lui. Son esprit ouvert et original et son sens de l'humour délicieux ont fait de cette collaboration un véritable plaisir. Son engagement et surtout son enthousiasme pour la conservation, m'ont énormément inspiré. Je tiens aussi à le remercier pour tout ce qu'il a fait pendant les six années où il a été président de l'UICN.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'insister, devant un public tel que vous, sur l'état critique de notre environnement. Si vous êtes ici, c'est parce que vous vous rendez compte de l'ampleur du problème de la conservation. Cependant, le fait que nous - qui sommes, de près ou de loin, liés à l'UICN - ayons pleinement conscience de la gravité de la situation n'implique pas que nous puissions d'ores et déjà nous reposer sur nos lauriers et attendre que le reste du monde accepte nos conseils.

Permettez-moi de vous rappeler que, pour ce qui est du nombre d'organisations, d'individus, de ressources et de l'influence, la conservation ne représente encore qu'un intérêt mineur dans le monde. On se préoccupe nettement plus du bien-être de l'homme et de l'environnement strictement humain que de la conservation du milieu naturel. Les ressources consacrées au développement économique sont nettement plus importantes que celles dont dispose la conservation. Nous nous intéressons beaucoup plus au patrimoine humain qu'au patrimoine naturel, même si nous savons que jamais nous ne pourrions recréer une espèce vivante éteinte. Tous les jours, nous entendons parler de ce que l'on appelle les catastrophes naturelles, par exemple la sécheresse au Sahel et en Ethiopie, mais si nous avions moins attendu pour nous préoccuper de la conservation de la nature et de ses ressources, nous aurions probablement pu limiter l'ampleur de la sécheresse et ses conséquences tragiques.

On s'intéresse, parle et s'émeut davantage du bien-être de quelques animaux individuels que de l'extinction d'espèces entières, et pourtant, on sait pertinemment que l'avenir de toute vie sur terre dépend de la diversité génétique. Il est facile d'accepter que le monde est un organisme vivant et que l'humanité en fait partie, mais la majorité des êtres humains, et surtout bien sûr les braconniers, les contrebandiers et les trafiquants, voient encore le monde comme quelque chose que l'on peut exploiter égoïstement. Il faut que tout le monde comprenne que nous ressemblons de plus en plus à des parasites qui consomment lentement leur "hôte".

La tâche qui incombe au mouvement de la conservation est formidable et nous ne devons à aucun moment oublier que la réussite de n'importe quel mouvement dépend de la solidarité, de l'indépendance et du sens de l'à-propos des

parties qui le composent. En tant que mouvement minoritaire, nous ne pouvons pas vraiment nous offrir le luxe d'une animosité sectaire et d'une suspicion mutuelle. Si l'UICN veut utiliser pleinement son potentiel, il est nécessaire que ses membres deviennent des partenaires et contribuent, chacun dans la mesure de ses moyens, à la réalisation d'un programme accepté mutuellement. De plus, l'UICN doit maintenir une collaboration aussi étroite que possible avec d'autres institutions internationales engagées dans la conservation, telles que le PNUE, la FAO, l'OMS et l'Unesco.

Je sais que certaines personnes s'inquiètent un peu de ce qui est parfois décrit comme une relation particulière entre l'UICN et le WWF, et du fait que ces deux institutions partagent le siège du Centre mondial de la conservation. Je voudrais souligner qu'il s'agit d'une relation de travail dont le seul but est de mettre en oeuvre un programme accepté dans le domaine de la conservation. N'oubliez pas que toutes les organisations nationales du WWF sont des membres de plein droit de l'UICN. Le WWF n'a aucun intérêt à reprendre les fonctions de l'UICN pas plus qu'il n'est question, devrais-je ajouter, que l'UICN mette le WWF dans sa poche.

On ne se rend peut-être généralement pas compte du fait que le WWF a récemment garanti 30% du financement central du secrétariat de l'Union. Or, presque tous les projets de conservation financés directement par le WWF International et nombre de ceux qui sont financés par les organisations nationales du WWF sont sélectionnés et planifiés par l'UICN.

Le WWF approuve et soutient pleinement l'UICN dans ses efforts, mais les contributions du WWF proviennent de donateurs volontaires et si nous voulons garder leur soutien, il faut qu'ils soient satisfaits de la manière dont leur argent est dépensé. Il est sans doute fastidieux d'avoir à rendre compte de chaque franc, dollar ou mark dépensé. D'autant plus que, comme tous les donateurs volontaires, ils veulent que leur argent aille, autant que possible, directement à la cause - dans ce cas la conservation - et le moins possible à l'administration. Même de la sorte, je pense que l'engagement pris par le WWF de fournir 1,5 million de francs suisses en fonds sans affectation et au moins un autre million par an, pendant trois ans, pour les activités du secrétariat ayant fait l'objet d'un accord mutuel, montre bien l'importance que nous attachons au rôle du secrétariat de l'UICN vis-à-vis de la conservation.

Ayant parlé jusque-là au titre de président du WWF, je voudrais dire quelques mots en tant que vice-président de l'UICN.

Je regrette d'avoir à exprimer ma déception en constatant que les membres ont si peu soutenu les programmes de leur Union, après les avoir établis eux-mêmes, tous ensemble, aux Assemblées générales. Je suis déçu que si peu d'argent soit prévu par les membres, tant gouvernementaux que non gouvernementaux, pour financer les dépenses de base du secrétariat. Regardons les choses en face: soit nous estimons que l'UICN est une organisation importante, ayant une tâche importante à accomplir pour le monde et pour notre avenir à tous, soit nous n'y croyons pas. Des résolutions pieuses tous les trois ans ne suffisent pas. J'espère que cette Assemblée générale étudiera vraiment de très près ce que l'UICN peut et doit faire et trouvera des sources de financement pour accomplir cette tâche. Si vous ne pouvez pas envoyer d'argent au siège de l'UICN ou soutenir les projets que l'Union définit comme des priorités essentielles, assurez-vous au moins que l'argent que vous dépensez vous-mêmes pour vos propres projets sert à appliquer les points les

plus importants du programme de l'UICN. Après tout, c'est vous qui fixez les priorités et qui établissez le programme.

Je ne pense sincèrement pas qu'il s'agisse d'augmenter notre soutien à l'UICN de 50%, mais plutôt de trouver les moyens de le multiplier par 50. J'estime parfaitement ridicule que les plus hautes contributions versées par des Etats membres de pays industrialisés n'atteignent même pas 50 000 dollars par année.

L'administration est un élément essentiel de toute activité volontaire, professionnelle et commerciale, et il est totalement déraisonnable de s'attendre à ce que le secrétariat de l'UICN s'occupe de recherche, de programmation et de gestion de projets définis par cette Assemblée générale, sans lui allouer les ressources adéquates. Le succès et l'efficacité des projets dépendent entièrement de leur préparation et de leur gestion.

L'administration doit cependant être complétée par une structure organisationnelle rationnelle et efficace. Je saisis parfaitement les problèmes auxquels le secrétariat de l'UICN doit faire face avec ses 500 membres, en essayant de faire le meilleur usage possible de l'expertise disponible dans son réseau de membres et ses commissions. Mais je dois dire franchement qu'à mon avis, la structure actuelle de l'UICN n'est pas vraiment idéale pour résoudre de tels problèmes. Je ne veux pas dire par là qu'il faille changer la nature ou les buts de l'UICN, mais je suis persuadé que certaines réformes structurelles pourraient apporter des résultats nettement plus satisfaisants, pour le bien de tous les membres et de la conservation en général.

Je sais que des efforts ont été déployés à plusieurs reprises par le secrétariat, par le conseil et par des sous-comités spéciaux, mais les résultats n'ont jamais été satisfaisants. Au risque de m'entendre dire que je me mêle de ce qui ne me regarde pas, je voudrais suggérer d'inviter un consultant extérieur qui fasse bénéficier l'Union de ses conseils et d'un jugement objectif sur ses buts et sa structure. L'UICN a été établie avec ce qui était considéré comme la meilleure structure il y a 35 ans, mais depuis, la situation a radicalement changé et il se peut qu'il faille définir une structure mieux adaptée aux conditions contemporaines.

Cela dit, sachez tout de même que je suis personnellement convaincu de l'importance et de la valeur de l'UICN. Je voudrais conclure en soulignant une fois de plus que le WWF est engagé totalement et sans réserve vis-à-vis de l'UICN, non seulement pendant l'Assemblée générale, mais à tout moment, et que nous considérons cette collaboration comme le moyen le plus efficace pour mettre en valeur un soutien tant volontaire que professionnel à la conservation de la nature, partout dans le monde.

ANNEXE 13

DISCOURS PRONONCE A LA CEREMONIE D'INAUGURATION DE
LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par Mme Gro Harlem Brundtland
Présidente de la Commission mondiale pour l'environnement
et le développement

Votre Majesté, Votre Altesse Royale, Messieurs les Ministres, Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est vraiment un honneur pour moi de pouvoir vous saluer et transmettre les meilleurs voeux de l'une des plus jeunes organisations mondiales dans le domaine de la conservation et du développement: la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, à l'une des plus anciennes: l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

Vous êtes depuis longtemps le symbole de ce que nous nous considérons tous comme indispensable dans les entreprises de l'humanité en faveur de l'environnement - une union de personnes actives et inspirées, de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud. Mais vous réunissez aussi des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des scientifiques, des hommes politiques, des enseignants et des citoyens. Et s'il est une chose que nous savons sur la manière de changer notre monde, c'est bien que nous devons unir nos efforts. Que nous devons mobiliser toutes les ressources.

Je voudrais profiter de cette occasion pour vous décrire la Commission mondiale et ses perspectives - pour que vous sachiez quels sont nos objectifs et comment vous pouvez nous aider à les atteindre.

La Commission a été créée à une époque de pressions sans précédents sur l'environnement de la planète et de prise de conscience croissante de ce que la plus grande partie du développement actuel n'est pas durable, mais qu'il est fondé sur la dilapidation de notre capital "biologique", de nos sols, forêts, espèces animales et végétales, et même de notre eau et de notre air.

Mais la Commission estime qu'au lieu de gaspiller notre capital biologique nous pouvons l'élargir. Nous pouvons améliorer la qualité de notre environnement tout en améliorant notre croissance et notre développement économiques. En fait, la Commission ne voit aucune limite à la croissance à condition qu'elle soit le reflet d'un développement durable. Nous sommes convaincus qu'il est possible de construire un avenir plus sûr, plus juste et plus prospère et nous croyons qu'un tel avenir pour l'humanité doit être et en fait, sera fondé sur des politiques et des pratiques durables et élargissant notre capital naturel.

Quels sont nos objectifs?

Le premier est de réexaminer les problèmes critiques en matière d'environnement et de développement et de faire des propositions nouvelles, réalistes et concrètes pour gagner du terrain - des propositions d'action nous amenant au-delà des réalisations de Stockholm qui datent de plus de dix ans.

Le deuxième est d'évaluer et de proposer de nouvelles formes de coopération internationale en matière d'environnement et de développement, rompant avec les modèles existants - modèles devenus presque des réflexes conditionnés. Nous devons orienter les politiques dans la direction du changement désiré.

Et le troisième objectif est d'améliorer le niveau de compréhension et d'engagement concret des individus, des organisations volontaires, des entreprises, des instituts et des gouvernements. Si nous voulons atteindre ce but, il est nécessaire que nous arrivions à la solidarité pour la conservation, la solidarité pour le développement et la solidarité pour un avenir commun.

Le vice-président de la Commission, M. Mansour Khalid et moi-même avons été nommés par le Secrétaire général des Nations Unies. Ensemble, nous avons à notre tour désigné les commissaires, tous choisis pour leur rôle et leur importance politique et leur expérience dans le domaine des sciences, de l'industrie, de l'environnement et du développement. Lorsqu'elle sera complète, la Commission comptera 22 membres, dont 5 d'Asie, 5 d'Afrique, 4 d'Amérique latine, deux d'Amérique du Nord, trois d'Europe occidentale, deux d'Europe orientale et un de Yougoslavie.

La Commission mondiale pour l'environnement et le développement est un organisme indépendant. Elle a une perspective mondiale et intégrée qui recoupe les secteurs traditionnels d'intérêt général.

L'idée de la Commission a germé en grande partie au sein des Nations Unies et des organes directeurs du PNUE. Ce fut la Résolution 161 de l'Assemblée générale de 1983 qui amena effectivement à l'établissement de la Commission et c'est à l'Assemblée que nous soumettrons nos recommandations en 1987. Etant un organe indépendant, la Commission est libre et peut étudier tous les problèmes, formuler et présenter tous les avis et recommandations, toutes les propositions qu'elle estime pertinents.

Il est devenu évident que nombre des approches actuelles en matière d'environnement et de développement sont inefficaces. Pendant ces 15 dernières années où l'on a assisté à une prise de conscience croissante par rapport à l'environnement, la plupart des pays en développement ont connu une accélération constante et dans certains cas, rapide, de la dégradation de l'environnement. Cette situation alarmante s'ajoute aux pressions historiques sur les ressources et aux pressions liées au sous-développement et à la pauvreté.

Il est vrai que pendant cette période, nombre de pays industrialisés ont accompli des progrès considérables au niveau de la qualité de l'environnement, mais même ces pays sont loin d'avoir gagné la bataille contre la pollution conventionnelle. La détérioration des ressources s'accélère et le prix social et économique de l'attitude consistant, en matière de développement, à "réagir et rattrapper", ne cesse d'augmenter.

En même temps, une nouvelle génération de problèmes, de plus en plus complexes, est née, problèmes liés à l'environnement et au développement, et touchant aussi bien les pays industrialisés que les pays en développement. Certains de ces problèmes, de nature mondiale ou régionale, sont en grande partie une conséquence des modes de production des régions les plus industrialisées du globe. Les changements climatiques induits par

l'augmentation du niveau de monoxyde de carbone sont un exemple qui pourrait avoir des conséquences économiques et sociales massives.

Certains problèmes reflètent les effets accidentels de politiques économiques, commerciales, agricoles, forestières, énergétiques et autres, au niveau national aussi bien qu'international. L'érosion des sols et la désertification, la pollution des eaux souterraines et de surface, le déboisement (surtout des forêts tropicales) et la perte de ressources génétiques sont autant d'exemples montrant comment l'homme érode la base même de sa propre existence.

Certains des problèmes actuellement les plus menaçants en matière d'environnement et de développement proviennent, dans une très large mesure, de la pauvreté à grande échelle et de la répartition inéquitable des ressources à l'intérieur des nations et entre les nations et les régions. Nombre des problèmes les plus graves que connaît le tiers monde sont dus à l'injustice économique et sociale et aux lacunes de plus en plus marquée dans la gestion de la nature.

Il y a douze ans, une phrase a été prononcée à Stockholm, phrase qui n'a rien perdu de son actualité, au contraire: "La plus grande pollution est la pollution de la pauvreté".

Diagnostiquer une maladie est une chose, déclarer que la machine ne sert à rien en est une autre. Mais le véritable défi, c'est d'amener des changements radicaux.

A l'UICN, vous êtes déjà engagés sur une nouvelle route. Votre Stratégie mondiale de la conservation a ouvert une voie qui doit servir d'exemple. Vous avez inscrit, en tête de vos priorités, le développement durable par la conservation des ressources vivantes. La question est maintenant de savoir comment nous pouvons amener les autres à suivre cet exemple - gouvernements, institutions, agences de développement, entreprises commerciales et banques, et tous les autres rouages de l'économie mondiale.

Les changements nécessaires sont des changements radicaux. Ils doivent intervenir dans certaines politiques critiques et dans la manière dont elles sont formulées et appliquées; dans la nature de la coopération entre gouvernements, entreprises, sciences et individus; dans certaines formes de coopération internationale qui se sont avérées incapables de résoudre nombre de problèmes d'environnement et de développement, et surtout, dans le niveau de compréhension et d'engagement individuel.

Mais que changer? Et comment?

C'est là que nous avons le plus besoin de votre soutien et de votre assistance. La Commission a l'intention d'arrêter des stratégies qui lui permettront de relier entre elles les vastes ressources intellectuelles et politiques des communautés s'intéressant à l'environnement et au développement. Nombre d'entre elles sont vos membres et associés et nous nous réjouissons d'avoir des contacts étroits sur des questions de fonds dans les mois à venir. Nous avons été grandement encouragés par les suggestions concrètes et avisées présentées par votre directeur général à notre séance inaugurale d'octobre.

Ces suggestions nous aideront, dans notre tâche prioritaire, à nous intéresser moins aux conséquences des problèmes d'environnement et aux nouveaux palliatifs que nous utilisons, et davantage l'identification des racines de ces problèmes au niveau de la politique macro-économique, commerciale et sectorielle. Les considérations en matière d'environnement doivent devenir partie intégrante de la politique économique, sociale et de développement. Elle a pour mission d'anticiper les dégâts et de réduire les effets extérieurs négatifs sur l'activité humaine, et aussi de promouvoir activement des politiques économiques et sociales élargissant la base du développement durable.

C'est pourquoi nous devons de plus en plus nous demander si ce que nous faisons pour la conservation de l'environnement est vraiment suffisant. N'est-ce pas plutôt une correction tardive de notre conduite des affaires? Une sorte de réflexion politique après-coup? Je soupçonne personnellement que notre conception de l'environnement devra devenir l'essence même de la réflexion politique. Il faut que nous prenions conscience que souvent les attitudes adoptées dans ce domaine renforcent le véritable pillage commis au détriment de nos enfants et qu'un monde vraiment civilisé ne peut plus continuer à tolérer.

Je sais que remettre en question notre conception de l'alimentation, de l'habitat, de la sécurité et de la jouissance paisible de la vie pour tous les habitants de la Terre et pour leurs descendants, ne sera pas une tâche aisée. Mais si nous ne trouvons pas la voie vers une politique débouchant sur une survie et une sécurité communes, notre avenir ne sera que peines et tourments.

Chers amis, nous saurons relever ces défis, mais pour y arriver, il nous faudra la bonne volonté, l'engagement et l'inspiration de tous ceux qui viendront se joindre à notre campagne pour un monde meilleur. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pouvons et devons atteindre le but que nous nous sommes fixé: un avenir commun.

ANNEXE 14

DISCOURS PRONONCE A LA CEREMONIE D'INAUGURATION DE LA
16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par M. Mostafa Tolba

Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Vos Majestés, votre Altesse royale, Monsieur le Président, chers invités, Mesdames et Messieurs,

C'est vraiment pour moi un privilège exceptionnel que d'avoir été invité à prendre la parole devant une Assemblée si importante et si distinguée. J'apprécie l'occasion qui m'est donnée de me joindre aux hommages rendus à mon cher ami et collègue, le professeur Kassas. Sa contribution à l'UICN en particulier et au mouvement de la conservation en général est sans égale. Même si désormais, le professeur Kassas n'est plus votre président, nous pouvons être certains qu'il poursuivra son travail à de nombreux autres titres.

Je voudrais aussi exprimer la profonde tristesse du PNUÉ à l'annonce de la mort tragique du Premier Ministre et ministre de l'Environnement de l'Inde, Mme Indira Gandhi. Mme Gandhi fut l'un des chefs de file les plus éminents du mouvement de la conservation et l'inspiratrice de la politique d'éco-développement de son pays. Le PNUÉ est certain que son successeur saura poursuivre le travail qu'elle a commencé. Vos Majestés, Mesdames et Messieurs, le PNUÉ accueille avec satisfaction le thème de cette 16e Assemblée générale: "Solidarité pour la conservation". L'étroite collaboration entre le PNUÉ, l'UICN et le World Wildlife Fund a été une source de satisfaction pour tous et nous pouvons revendiquer en grande partie le mérite d'avoir élargi la base de soutien au développement fondé sur la conservation. Notre Stratégie mondiale de la conservation a donné naissance à 33 stratégies nationales. La Charte mondiale de la nature a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il existe maintenant 114 traités internationaux portant sur l'environnement. A l'époque de Stockholm, il existait moins d'une douzaine de dispositifs gouvernementaux dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles. Aujourd'hui, il y en a plus d'une centaine.

Toutes les grandes institutions internationales d'aide au développement sont formellement engagées dans un développement sain du point de vue de l'environnement. La liste des succès est longue et ne cesse de s'allonger; bien que nous soyons en droit de nous enorgueillir de nos réalisations, nous devons tout de même les relativiser. Personne ne conteste le concept de l'utilisation durable des ressources naturelles mondiales. Des informations, des idées et des théories en nombre suffisant pour remplir une grande bibliothèque sont nées, et pourtant rares sont celles qui ont été appliquées. C'est la raison pour laquelle, en 1984, les quatre grands piliers biologiques de l'économie mondiale - l'agriculture, l'élevage, la foresterie et la pêche - sont soumis à des tensions plus fortes que jamais. Nous avons acquis le savoir-faire et la plupart des moyens permettant d'édifier une société durable et pourtant, il semble que dans de nombreux domaines nous soyons en train de régresser. C'est dans cet état d'esprit que nous accueillons avec sincère satisfaction l'orientation générale du Programme mondial pour la conservation, proposé pour 1985-1987, si habilement préparé par votre directeur général et ses collaborateurs. Nous sommes également satisfaits du projet de Plan mondial

pour la conservation, destiné à identifier les activités nécessaires au bon fonctionnement de la Stratégie sur le terrain. Nous soutenons en particulier son objectif à déterminer le rôle que chaque organisation peut jouer en favorisant l'application de la Stratégie. Je suis sûr qu'en élaborant le Plan mondial pour la conservation, tous les partenaires tiendront pleinement compte de la conviction que nous avons, au PNUÉ, à savoir que l'on ne pourra commencer à lutter contre la spoliation de l'environnement qu'après avoir parfaitement compris ses liens, directs et indirects, avec les aspects plus larges du développement économique et social. L'environnement affecte et est, à son tour, affecté par les forces qui ont engendré et gouvernent encore les problèmes mondiaux. Ces forces sont fondamentales: mauvaise gestion de notre base de ressources naturelles, pauvreté et son impact sur les êtres humains et leur développement, croissance démographique, notamment dans les régions où l'augmentation de la population mine la capacité de charge de la biosphère, surconsommation et conséquences pour l'environnement des exigences des nantis, gaspillage des ressources humaines et naturelles pour le développement et la fabrication d'armements, compréhension limitée, de la part des décideurs et du public en général, des implications de la destruction de l'environnement pour la stabilité sociale, économique et politique.

Mesdames et Messieurs, le PNUÉ est très satisfait de son étroite collaboration avec l'UICN, collaboration qui fait appel à la communauté scientifique du monde entier. Bien que les sources de financement disponibles pour l'environnement aient diminué en terme réel de 50% depuis 1978, nous continuons à soutenir généreusement les activités relevant du mandat technique et scientifique de l'UICN. Je voudrais réaffirmer la volonté ferme du PNUÉ de poursuivre sa coopération utile avec l'UICN, conformément au programme que nous avons approuvé et à ce que vous aurez adopté à la présente session pour 1985-1987. Une collaboration étroite telle que celle qui existe entre l'UICN et le PNUÉ ne peut que changer et s'adapter aux nouvelles dispositions concernant le secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Nous entretiendrons une collaboration aussi étroite que possible avec l'UICN et nous espérons sincèrement que l'Union continuera à assurer son soutien scientifique, nécessaire au fonctionnement efficace de la Convention.

Vos Majestés, à ce jour, peu de prescriptions économiques mondiales destinées à surmonter la dépression économique - allant d'une remise en question de l'ordre économique mondial à une attitude passive de laisser-faire - ont vraiment tenu compte de la biosphère. Il nous reste encore à convaincre une majorité de gouvernements de l'importance de la conservation de l'environnement pour le développement économique et social. Ceux-ci restent en effet enfermés dans les modèles de développement existants, qui ne tiennent qu'accessoirement compte de l'environnement, attitude qui tôt ou tard forcera ces gouvernements à prendre des mesures réparatrices onéreuses. C'est pourquoi nous devons approfondir et élargir notre collaboration, afin que les gouvernements, l'industrie et les autres intérêts tiennent davantage compte des ressources de la biosphère, si cruciales pour le bien-être économique et social des nations. Nous disposons, quant à nous, d'un atout vital: le soutien grandissant du grand public. Nous avons à plusieurs reprises vu l'opinion publique faire pression sur tel gouvernement ou telle industrie et renverser la vapeur. Comme en témoignent de nombreux sondages d'opinion, le public est profondément préoccupé par les pluies acides, la disparition des forêts tropicales et la pollution de nos côtes et de nos rivières. Un sondage récent en République fédérale d'Allemagne a révélé que 98% des personnes interrogées

estiment que l'amélioration de la qualité de l'environnement devrait être la première priorité de leur gouvernement. Je pense que nous qui faisons partie du mouvement de la conservation de l'environnement devrions davantage utiliser le soutien du public dans nos rapports avec les décideurs. Le PNUE prendra acte de toutes les recommandations de cette Assemblée à cet égard. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour remercier les organisations non gouvernementales représentées ici, pour le rôle qu'elles jouent en matière de sensibilisation du public. Je voudrais aussi vous exprimer le soutien sans réserve du PNUE à l'heureuse initiative du World Wildlife Fund qui s'efforce de sensibiliser davantage le grand public au fait que la gestion avisée des ressources naturelles est absolument prioritaire pour répondre aux besoins fondamentaux de l'homme. Majestés, Altesse royale, M. le Président, chers invités, Mesdames et Messieurs, la crise qui sévit actuellement en Afrique et qui est due à la sécheresse, a révélé l'ampleur véritable de la crise de l'environnement. Il y a maintenant plus de deux ans, les Nations Unies et les organismes de secours avertissaient que la famine frapperait à la prochaine sécheresse. Depuis 1977, le PNUE sonne l'alarme en répétant que si la désertification n'est pas enrayée, l'Afrique va connaître une catastrophe plus grave encore que la terrible sécheresse qui a frappé le Sahel au début des années 70. Pourtant, il aura fallu que des films télévisés montrant des populations affamées mobilisent l'opinion publique pour que les gouvernements réagissent de manière appropriée. On estime que la sécheresse qui sévit actuellement en Afrique a entraîné la destruction de 2,5 ha de pâturages et de terres arables, beaucoup sans doute de manière irréversible. Nous savons cependant qu'il ne s'agit que de l'accélération du processus de la dégradation des terres qui se produisait même les années où les précipitations étaient suffisantes. Nous espérons que la sécheresse actuelle prendra bientôt fin. Il semble d'ailleurs que cela soit le cas dans certaines régions. Mais aussi sûrement que la nuit vient après le jour, il y aura d'autres sécheresses et cette fois les nations devront être préparées si elles veulent éviter une crise plus grave encore que celle que nous connaissons aujourd'hui. Il existe cependant un danger: que le retour à des précipitations normales détourne l'attention de cette crise larvée de l'environnement; larvée parce que ses effets secondaires - déplacement de populations rurales, diminution de la production alimentaire par habitant, agitation politique et sociale - sont rarement imputés à l'appauvrissement de l'environnement. Maintenant, tout le monde se demande comment éviter une nouvelle crise. Nous, les spécialistes de l'environnement, devrions répondre: "Voilà nos idées, nos projets et nos stratégies. Appliquez-les dès maintenant, parce que vous n'aurez peut-être plus l'occasion de le faire!" Mais aucune idée, aucun projet et aucune stratégie ne sont utiles s'ils ne répondent pas honnêtement aux besoins des pauvres. On ne saurait s'attendre à ce que des populations sous-alimentées, malades et appauvries fassent des projets d'avenir. Lorsque les millions de personnes qui demeurent dans des régions où la désertification est avancée, qui voient leurs terres disparaître ou qui vivent dans la crainte quotidienne des glissements de terrains et de la sécheresse auront droit à un avenir, alors - et alors seulement - nous serons sur la voie d'une société durable. Même si nous sommes encouragés par le fait que des groupes et des organisations ne s'occupant pas directement de l'environnement commencent à adhérer à notre cause, nous devons ajouter notre poids et notre influence aux leurs. Telle est l'orientation que notre solidarité doit prendre. Les efforts des organismes de planification familiale, de lutte contre la sécheresse, de jeunes, de syndicats, de protection des consommateurs, de santé publique et de femmes peuvent être renforcés par ceux de la communauté de l'environnement, si largement représentée ici à Madrid. Notre voix peut aussi avoir une incidence considérable sur le mouvement du désarmement. Il faut qu'aux Nations Unies et

ailleurs, nous soutenions sans réserve les forces de la raison et du bon sens qui refusent d'accepter le caractère inéluctable de la course aux armements. Tant que nous tolérerons le détournement d'un tiers des dépenses mondiales de recherche et développement vers la préparation de la guerre, nous ne serons en paix ni avec nous-mêmes, ni avec la Terre. Dans une de ses dernières déclarations publiques en faveur de la conservation, Mme Gandhi a lancé un appel à l'humanité pour qu'elle reste en communion avec la terre. Elle a dit, et je cite: "Nous devons permettre à la Terre de se renouveler. Nous devons avoir pour but l'amélioration matérielle, intellectuelle et spirituelle des conditions de vie de nos peuples. Et nous devons nourrir les valeurs qui renforcent les possibilités de l'homme. Nos anciens croyaient en l'unité de tous les êtres vivants, et même de la vie et de la non-vie. Nous devons redécouvrir ce sens de l'identité et de la responsabilité vis-à-vis de nos semblables, des autres espèces et des générations à venir". Je n'arrive pas à trouver de message plus approprié à transmettre au monde.

Je vous remercie.

ANNEXE 15

DISCOURS PRONONCE A LA CEREMONIE D'INAUGURATION DE
LA 16e ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par Sa Majesté Don Juan Carlos Ier, roi d'Espagne

C'est, pour la reine et moi-même, un grand plaisir de souhaiter aujourd'hui la bienvenue en Espagne, en notre nom et au nom du peuple espagnol, aux membres de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, réunie ici à l'occasion de sa 16e Assemblée générale et à laquelle l'Espagne adhère, dès aujourd'hui, en tant qu'Etat membre.

En disant ces mots, je souhaite souligner en premier lieu le rôle inappréciable et beau que jouent les organisations internationales qui se consacrent à la conservation de la nature et plus particulièrement celui que joue cette Union.

Et ce n'est pas seulement parce qu'elles donnent le ton avec leurs recommandations et résolutions mais aussi parce qu'elles sont le cadre approprié pour la participation des Etats, organismes de droit public et organisations non gouvernementales constituées à ces fins dans le noble objectif de protection du milieu naturel et dans la tâche généreuse de défense du patrimoine de l'humanité, défi éthique qu'il nous faut relever.

Toutefois, outre la participation des organisations internationales, il importe, pour venir à bout des grands problèmes qui touchent l'ensemble de l'humanité, d'obtenir celle des habitants de la planète, du monde scientifique, technique et intellectuel et des différents gouvernements marquant leur volonté politique de les résoudre.

Sans leur collaboration active, il sera difficile d'atteindre les objectifs.

Le thème choisi par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, lors de la conférence historique de Stockholm exprime clairement la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons: "Une seule terre".

L'humanité ayant un foyer commun, limité, aux ressources finies de l'utilisation rationnelle desquelles nous sommes tous responsables, nous avons besoin de nouvelles bases à la mise en place desquelles doivent travailler les grands talents universels, de formes nouvelles et plus actives de coopération internationale, d'un développement qui tienne compte des coûts sociaux d'un point de vue international, qui soit respectueux de la nature et favorise la solidarité dans une perspective internationale.

Les atteintes au milieu naturel prennent parfois des dimensions planétaires comme c'est le cas de la pollution des océans, des pluies acides dont les ravages, chaque jour plus graves, sont visibles au-delà des frontières nationales des pays où se produisent les émissions dans l'atmosphère, ou de la destruction continue de la couche d'ozone qui protège la vie sur terre. On ne pourra les affronter sans la coopération de chacun.

La dégradation du milieu naturel sous l'action de l'homme ne date pas d'aujourd'hui elle remonte à des temps lointains mais c'est depuis la

révolution industrielle et l'apparition de techniques plus efficaces associées à la croissance urbaine et démographique que l'on ressent de manière plus accusée l'action anthropogène.

Il importe d'harmoniser le développement accéléré avec le respect de la nature.

L'homme doit comprendre qu'il n'est ni possible ni souhaitable de faire tout ce qu'autorise la technologie moderne. Que ses activités doivent être compatibles avec l'environnement car c'est dans les ressources naturelles utilisées "de manière rationnelle" que se trouve la garantie de la survie.

Il y a quatre ans, en mars 1980, la reine et moi-même eûmes le plaisir d'assister à la présentation, en Espagne, de la Stratégie mondiale de la conservation, élaborée dans une large mesure par l'UICN.

La Stratégie trouve un équilibre entre les efforts de conservation et les exigences de l'utilisation des ressources pour accélérer la croissance économique.

En Espagne, notre lourd passé historique a laissé une blessure profonde au milieu naturel, de sorte que l'oeuvre de conservation, au sens où elle est définie par la Stratégie doit être entreprise de façon décisive.

C'est pourquoi, l'année même où fut présentée la Stratégie mondiale de la conservation, les bases furent jetées d'une stratégie espagnole de conservation mettant l'accent sur les ressources d'importance critique qui conditionnent la vie - telle l'eau indispensable à toute activité - mais reposant sur les principes mêmes de la Stratégie.

Au niveau mondial, on note un appauvrissement progressif de la diversité des biocénoses dans les milieux exploités par l'homme, de même qu'une rupture du cycle de la matière et des modifications des flux d'énergie.

Tout cela justifie que l'on mette en place, de toute urgence, les mécanismes qui permettront d'atteindre les trois objectifs fondamentaux énoncés par la Stratégie: maintenir les processus écologiques essentiels et les systèmes entretenant la vie, préserver la diversité génétique et garantir l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes.

Dans les sociétés les plus industrialisées, la quête de la qualité de la vie est la préoccupation actuelle.

Lorsque l'homme réussit à dominer les besoins de base fondamentaux, il se donne d'autres objectifs sociaux; il veut atteindre une meilleure qualité de la vie et les aspects qualitatifs du milieu ambiant jouent alors un rôle important.

Il se tourne vers la nature, se sent prisonnier de son environnement quotidien. Alors naît en lui le besoin de s'évader, de reprendre le chemin oublié qui le conduit vers la nature, de sentir à nouveau les sensations multiples dont il a depuis longtemps oublié le sens.

Mais ce retour vers la nature, nouveau quoique peut-être insuffisant, dans les sociétés riches a une contrepartie négative dans les pays moins favorisés. Là, la croissance démographique vertigineuse, associée à une utilisation inappropriée des ressources, dont les peuples ne sont bien sûr pas

responsables, est un défi quotidien pour les gouvernements qui doivent surmonter des difficultés incroyables pour assurer les besoins de base de leurs peuples.

C'est pourquoi, et dans un irrévocable esprit de solidarité, nous devons promouvoir la répartition la plus juste des ressources, éviter leur destruction ou leur gaspillage et nous efforcer de garantir leur utilisation judicieuse.

Il convient de rédiger un code de conduite universellement accepté qui garantisse une utilisation rigoureuse des ressources et la conservation de la nature dans l'intérêt des hommes qui vivent aujourd'hui sur terre et de ceux qui leur succèderont dans le temps.

Aujourd'hui l'UICN réunit ici les plus grands talents du monde scientifique, technique et intellectuel dans le domaine de la conservation de la nature au niveau mondial et les associations dont les travaux importants ne sauraient être négligés.

La reine et moi-même voudrions encourager tous ceux qui sont ici, ceux qui n'ont pu venir en personne et ceux qui ne participent pas encore à cette tâche magnifique, d'une façon active et responsable, à collaborer de toute urgence à la définition des fondements sur lesquels doit reposer notre marche vers l'avenir.

Un vieux proverbe chinois dit que "la nature n'a jamais dit une chose et la sagesse une autre". C'est à vous, avec vos connaissances, votre expérience et même vos aspirations qu'il incombe de montrer le chemin. Bien des choses sont écrites qui ne se trouvent pas encore dans les livres.

J'ai la certitude que l'occasion nous est donnée d'ouvrir la porte à l'espoir, car l'homme a toujours su comment surmonter les difficultés dès l'instant qu'il a trouvé la volonté collective de le faire. Il doit accepter ce nouveau défi avec espoir et en sachant que là est la clé de sa survie.

Recevez, en notre nom et au nom du peuple espagnol notre adhésion aux efforts que vous déployez dans cette tâche si noble et une fois encore nos vœux de bienvenue.

Merci.

Je déclare ouverte la 16e Assemblée générale de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

ANNEXE 16

DECLARATION DU DEPARTEMENT FEDERAL DES AFFAIRES ETRANGERES
AU SUJET DU STATUT FISCAL DE L'UICN EN SUISSE

par M. Pierre Goeldlin
Délégué du Conseil fédéral suisse

La délégation suisse a l'honneur de renseigner les membres de l'UICN sur la suite donnée à sa requête visant à une amélioration du statut de l'Union en Suisse.

Lors de la réunion du conseil de l'UICN des 22 et 23 juin 1983, la délégation suisse avait pu affirmer que le Département fédéral des affaires étrangères allait soumettre au Gouvernement suisse une proposition concrète dès que tous les services concernés de l'administration fédérale se seraient mis d'accord sur le statut à accorder à l'UICN.

La délégation suisse est aujourd'hui en mesure d'informer la Conférence que, depuis cette dernière réunion, le Gouvernement suisse a pris une décision de principe relative au statut de l'UICN en Suisse. Le Département fédéral des affaires étrangères a été chargé de négocier avec l'UICN un projet d'accord pour régler le statut fiscal de l'Union et de son personnel en Suisse. Un tel projet d'accord a déjà été élaboré et soumis à l'UICN.

Sous réserve de l'approbation du Canton de Vaud, canton dans lequel l'UICN a son siège, le projet d'accord prévoit en résumé les privilèges suivants:

L'Union, ses avoirs, ses revenus et autres biens seront exonérés des impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux, ainsi que des impôts indirects fédéraux, cantonaux et communaux et de toutes les taxes fédérales, cantonales et communales à l'exception de celles perçues en rémunération de services particuliers rendus.

Les membres du personnel de l'Union qui n'ont pas la nationalité suisse seront exonérés, pendant la durée de leurs fonctions, de tous impôts fédéraux, cantonaux et communaux sur les traitements, émoluments et indemnités qui leur sont versés par l'Union.

Seront également exemptés en Suisse de tous impôts quelconques sur le capital et le revenu, au moment de leur versement, les prestations en capital dues en quelques circonstances que ce soit par une caisse de pension ou une institution de prévoyance sociale; il en sera de même à l'égard de toutes les prestations qui pourraient être versées à titre d'indemnité à la suite de maladie, accident, invalidité, etc.

Le secrétariat de l'UICN est en possession du projet d'accord et a été invité à prendre position sur ce texte. Une fois que l'UICN et le Département fédéral des affaires étrangères se seront mis d'accord sur un texte définitif, celui-ci sera soumis à l'approbation des autorités du Canton de Vaud et enfin du Gouvernement suisse.

La délégation suisse a bon espoir que l'accord fiscal tel qu'il a été présenté ici pourra être signé très prochainement et elle est persuadée que le statut fiscal envisagé représentera une importante amélioration des conditions de travail de l'UICN en Suisse.

ANNEXE 17

DECLARATION PRONONCEE AU NOM DU WORLD WILDLIFE FUND
A 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par M. Charles de Haes
Directeur général

Majesté, Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs.

C'est un grand plaisir pour moi de participer à cette Assemblée générale et de me trouver à Madrid, capitale de ce pays splendide et hospitalier. Je voudrais également remercier nos hôtes pour la réception particulièrement agréable qu'il nous ont réservée aujourd'hui.

Nous avons entendu le rapport du directeur général sur les activités de l'Union depuis la dernière Assemblée générale de Christchurch, ainsi que sa présentation du Programme pour 1985-1987. C'est pourquoi je ne vais pas vous parler de ce que le WWF et l'UICN ont accompli ensemble depuis Christchurch, nos activités étant d'ailleurs toutes incluses dans celles de l'UICN. Je n'ai pas davantage l'intention de vous relater ce que le WWF International a réalisé sans la participation ou sans les conseils de l'UICN, car nous n'avons pour ainsi dire rien fait sans votre avis. Je voudrais d'ailleurs saisir cette occasion pour remercier le secrétariat, admirablement dirigé par M. Miller, pour tout ce qu'il a fait, de même que les commissions, qui en sont le cerveau, et avec lesquelles le WWF n'entretient que peu de contacts directs. Je sais, ayant vécu dans le même bâtiment que le secrétariat de l'UICN, qu'il a absolument besoin d'aide (je reviendrai là-dessus dans un moment), car il lui est difficile de faire fonctionner le réseau dont nous avons parlé avec les moyens limités dont il dispose actuellement.

Il est question d'"activités centrales", on pourrait dire de "noyau" et, pour certains le noyau, c'est ce qu'on jette. Mais nous considérons que le noyau est la capacité de s'acquitter des tâches courantes et de fonctionner efficacement. Et l'UICN a certainement besoin de telles activités.

Vous avez entendu les présidents et les directeurs généraux, aussi bien de l'UICN que du WWF, dire que notre relation est extrêmement étroite. En fait, elle est si étroite que la nuit dernière, lorsque le vice-président de l'UICN vous parlait, j'adhérais à chacune de ses paroles. Vous constaterez l'étroitesse de notre collaboration en lisant le WWF News, que vous avez certainement déjà reçu - et ici je voudrais remercier l'UICN qui nous aide à le préparer. Je voudrais expliquer clairement que le World Wildlife Fund, s'il est fier de sa collaboration avec l'UICN et compte énormément dessus, ne désire en aucune manière entretenir une relation exclusive avec elle; nous espérons que vous serez nombreux à dire que l'UICN est, sinon votre plus proche partenaire, du moins un partenaire très proche. Je voudrais aussi dire que pendant ces trois dernières années, nous avons, avec l'UICN, collaboré avec 30 autres organisations à des projets de coopération.

Nous avons l'intention, avec l'UICN, de devenir plus "pro-actifs" dans nos programmes, et moins "ré-actifs" aux propositions de projets que nous recevons. Le processus de planification de l'UICN s'est nettement amélioré et nous espérons que les commissions continueront à apporter leur aide, comme

elles l'ont fait par le passé, aux processus de programmation intégrée et d'élaboration de projets et, le cas échéant, participeront à l'exécution des projets.

C'est le conseil du WWF qui est responsable des attributions de nos fonds, mais nous avons établi un programme en matière de conservation et mis sur pied un comité de vérification des comptes pour les projets, afin d'orienter notre conseil sur l'affectation des fonds. Nous avons prévu que le directeur général de l'UICN, le directeur de la division des politiques et programmes et le directeur des opérations participent tous, de plein droit, à ce comité; vous voyez donc que les liens sont maintenus et qu'il n'est nullement question que nous nous fassions cavalier seul. Le comité s'est réuni vendredi dernier et, sur la base de nos activités passées, a fait des propositions à notre conseil sur la manière dont les fonds dont dispose le WWF pour la conservation internationale pouvaient être répartis. Vous recevrez un document à ce sujet avant Noël et l'avis des commissions est évidemment le bienvenu; mais je tiens à souligner qu'il s'agit en fait d'une projection à partir de ce que nous avons accompli ensemble dans le passé.

Un changement significatif est cependant à signaler: l'augmentation des fonds que nous avons attribués et continuerons à attribuer aux activités dites stratégiques: formation, éducation, sensibilisation et mise au point de politiques. Nous voulons utiliser une part de plus en plus importante de nos fonds pour essayer d'avoir une influence sur les millions, et même les milliards, dépensés à bon ou à mauvais escient, pour le développement. Le défi que nous devons relever consiste à jouer de notre influence afin que le développement soit en harmonie avec la conservation. Les sommes qui seront consacrées à nos activités traditionnelles ne diminueront pas; j'espère que ce que je viens de dire ne sèmera pas la panique parmi les membres des commissions, surtout celles des parcs nationaux et des aires protégées ou de la sauvegarde des espèces.

A l'occasion de la dernière réunion de notre conseil, M. Miller a également présenté le rapport du comité consultatif sur l'Antarctique, rapport qui a été considéré comme excellent. Là-dessus, notre Conseil a décidé que, pendant les cinq années à venir, il attribuerait un demi-million de francs suisses à la conservation dans l'Antarctique. Nous vous invitons, en consultation avec l'UICN - et en fait, nous invitons le monde entier - à soumettre vos idées par écrit (s'il vous plaît, deux pages maximum) à l'UICN, afin de nous suggérer la meilleure manière d'utiliser cet argent pour la conservation de l'Antarctique.

Hier soir, M. Tolba a accueilli favorablement l'orientation annoncée pour notre campagne du 25e Anniversaire. Certains d'entre vous en ont peut-être déjà entendu parler dans le WWF News; d'autres auront peut-être reçu la lettre dans laquelle j'annonçais que nous sommes en train de procéder à une étude sur ce qui a été accompli dans le domaine de l'éducation en matière d'environnement, sur ce qui doit être fait et sur le rôle particulier qui pourrait revenir au WWF. En effet, en examinant l'actif de notre collaboration ces 25 dernières années et ce qu'il nous reste encore à faire, une chose nous a particulièrement frappés: le fait que la grande majorité de l'humanité n'ait pas encore été touchée par le message de la conservation et de l'utilisation durable des ressources naturelles. Attaquons-nous ensemble au problème de l'ignorance en matière d'environnement. Nous comptons sur votre aide, alors, ne vous contentez pas de répondre au questionnaire mais aussi et surtout, essayez de mettre en pratique les décisions qui en découlent. A ce sujet, nous

adressons un appel tout particulier à nos amis de l'Unesco, qui jouent déjà un rôle si important dans le domaine de l'éducation.

M. Tolba a aussi parlé hier soir de l'importance de la collaboration entre le PNUE, l'UICN et le WWF pour la promotion des stratégies nationales de conservation. C'est justement un domaine dans lequel nous avons l'intention d'accentuer nos efforts, et nous nous réjouissons d'oeuvrer pour la Stratégie mondiale de la conservation avec les hôtes de la Conférence d'Ottawa - le ministère de l'Environnement du Gouvernement canadien et la Fédération canadienne de la faune.

Un partenaire important fait défaut dans la formule ou l'équation: il s'agit de l'industrie. Certains d'entre vous savent peut-être que la semaine prochaine, une conférence avec l'industrie se tiendra à Paris sous l'égide du PNUE. Ayant été invité à participer à cette conférence, j'ai l'intention de parler du travail de l'UICN; sachez que nous ferons tout ce que nous pourrons pour que l'industrie s'intéresse à nos activités. Il est important de se rendre compte que l'attitude de certains de nos collègues, qui préfèrent attaquer plutôt que dialoguer, est contre-productive. D'abord le dialogue, et si cela ne marche pas, alors seulement la confrontation. Je pense que nous avons tout à gagner d'une collaboration avec l'industrie, car nous devons compter avec elle.

Nous sommes heureux d'élargir notre coopération à d'autres organisations avec lesquelles nous allons nous attaquer aux racines véritables de la dégradation de l'environnement. Je ne vais mentionner que deux de ces organisations: la Fédération internationale de la planification familiale et la Croix-Rouge. A propos de cette dernière, il faut que je vous dise qu'elle a pris une décision qui m'enlève un de mes sujets de discussion favoris. Depuis des années, je me plaisais à expliquer que notre travail était la prévention des catastrophes, alors que celui de la Croix-Rouge était les secours en cas de catastrophe. La Croix-Rouge s'occupe désormais aussi de la prévention des catastrophes et vient d'organiser une conférence sur ce thème; nous ne pouvons que nous en réjouir.

Un autre élément clé de notre programme est le développement du "savoir-faire" et du "vouloir-faire" dans les pays du tiers monde. Au lieu de développement, je préfère d'ailleurs parler de collaboration. Nous allons en effet collaborer avec nos collègues du tiers monde pour les aider développer le "savoir-faire" et le "vouloir-faire" local, car ce n'est pas une aide étrangère qui fera changer les pratiques dans le domaine de l'environnement - ce ne sont pas les étrangers qui feront le travail - il faut qu'il se fasse au niveau local, et nous avons fermement l'intention de collaborer avec des gens du monde entier dans ce domaine.

De nombreuses organisations ont demandé au WWF s'il ne pouvait pas leur attribuer le statut d'associés, afin de pouvoir utiliser son nom et son symbole. Nous avons hésité à le faire, mais prévoyons maintenant de nous associer avec certaines organisations dans la mesure où cette association nous semblera mutuellement profitable. L'un des critères sine qua non sera que pour s'associer au World Wildlife Fund il faudra obligatoirement devenir membre de l'UICN. Nous n'avons nullement l'intention de commencer séparément notre propre Union, ni de concurrencer l'UICN. Mais nous estimons que les capacités qui existent dans notre organisation peuvent compléter celles de l'UICN avec les ONG dans les pays en développement.

Lorsque, dimanche dernier, nous avons demandé à notre conseil des fonds pour la Conférence d'Ottawa - et nous lui avons demandé SFr 100 000 pour chacune des deux années à venir - une profonde inquiétude a été exprimée quant à la somme qui serait dépensée pour les réunions. Dans le mouvement de la conservation, nous avons tendance à parler énormément et à agir relativement peu, et c'est un problème auquel nous nous heurtons très souvent lorsque nous essayons de réunir des fonds. Il est intéressant de remarquer que parmi les délégations présente à cette Assemblée générale, il en est au moins une qui a dépensé l'équivalent de 20 à 30 fois sa contribution à l'UICN pour venir passer 10 jours ici. On pourrait se demander si dans ce cas, il n'aurait pas mieux valu se contenter d'une seule personne et envoyer le reste de la somme à l'UICN.

Le professeur Kassas et d'autres orateurs nous ont parlé de l'importance de la régionalisation; c'est une chose que nous devons en effet tous accueillir favorablement. On peut se demander s'il ne serait pas judicieux de se contenter d'une assemblée générale tous les quatre ans, avec des assemblées ou des conférences régionales entre deux. Les avantages d'un tel système sont nombreux: économies considérables, possibilité pour un plus grand nombre de personnes de participer et encouragement du "savoir-faire" et du "vouloir-faire" local. Cela répondrait aussi à ce que demandait Derrick Ovington, c'est-à-dire que l'on aille sur le terrain.

Comme vous le savez, le thème de cette Assemblée est: "Solidarité pour la conservation". Je voudrais à ce sujet revenir sur deux points du discours du prince Philip hier soir. Il a dit que le mouvement de la conservation ne pouvait pas s'offrir le luxe d'une animosité sectaire et j'ai été dérangé par les raisons pour lesquelles, selon lui, certaines candidatures présentées à l'UICN ne devraient pas être acceptées. Il faut que nous prenions conscience qu'il existe, au sein de cette Union, une unité d'objectifs, mais que nous n'arriverons jamais à une unité de points de vue. Nos membres viennent d'horizons parfois extrêmes, et trop nombreux pour que nous espérons atteindre une unité d'opinions. C'est pourquoi j'estime que nous devrions être prêts à accueillir dans ce forum ceux qui ont des points de vue différents des nôtres. Ce que l'Union offre à l'occasion de ses Assemblées générales, c'est une tribune où nous pouvons venir dialoguer librement avant d'en venir à la confrontation. Un démocrate français souvent cité et qui vivait il y a plusieurs siècles, disait: "Je ne suis peut-être pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire". Je pense que cela vaut autant pour cette Assemblée que pour la France d'alors. Etant associé avec le WWF depuis 14 ans et partant, avec l'UICN, je suis plus convaincu que jamais que nous n'allons pas tarder à faire un grand pas en avant. Comme plusieurs orateurs l'ont déjà souligné, nous avons accompli d'énormes progrès, mais je ne saurais trop souligner ce que le professeur Messel a dit il y a quelques instants: nous devons nous intéresser de près à la situation financière. Le potentiel intellectuel existe, mais pas les ressources financières. Et, si vous analysez ce qui a été fait (vous en trouverez une partie dans notre WWF News), vous verrez que la situation est plutôt tragique, et ce terme n'est pas exagéré. Je suis tout de même ravi de constater que les dispositions sont excellentes. J'ai entendu dire qu'il y avait eu une réunion préliminaire des ONG l'autre soir et qu'une augmentation des cotisations avait été approuvée à l'unanimité. Je voudrais citer un événement encore plus encourageant: la décision prise par la Danmarks Naturfredningsforeningen, Société danoise pour la conservation de la nature. Cette organisation a en effet décidé spontanément qu'à partir de l'année prochaine, elle multiplierait ses cotisations par 30, en s'imposant une taxe

de 0,74% sur son revenu brut, ce qui correspond au pourcentage que le Gouvernement danois prélève sur son PNB pour l'aide étrangère. Bien sûr, 0,74 pour cent c'est moins que 1 pour cent et c'est peu de chose mais, ce qui compte, c'est que cela multiplie la contribution par 30. Dans la lettre adressée à M. Miller, dont j'ai reçu copie, cette organisation disait: "Nous espérons que cette idée incitera de nombreux autres membres de l'UICN à en faire autant".

Je pense que nous ne pouvons qu'applaudir cette initiative de la Société danoise pour la conservation de la nature. (applaudissements).

Comme notre président l'a annoncé hier soir, le WWF fournira à l'UICN la somme de SFr 1,5 million, sans affectation, pour ses activités centrales. Cette somme comportera deux volets: d'une part, le versement volontaire par toutes nos organisations nationales de 1% de leur revenu brut - idée qui rejoint l'initiative de la société danoise. Ce taux de 1% représentera SFr 680 000 et multipliera par 20 les cotisations des organisations nationales du World Wildlife Fund à l'UICN. Le WWF International complètera cette somme pour arriver à 1,5 million. De plus, et cela vous a aussi été expliqué hier soir par son Altesse royale, nous sommes déjà convenus de verser un million de francs supplémentaires pour ce que M. Miller appelait ce matin "les activités liées aux activités centrales". Cela comprend par exemple le financement total des responsables des programmes pour les Zones humides, les Plantes et de certains autres postes de l'UICN.

Si je mentionne cela, ce n'est pas pour souligner tout ce que fait le World Wildlife Fund, mais pour montrer que nous pouvons tous, sans trop d'effort, en faire plus pour cette Union, tout simplement en décidant que nous croyons vraiment en elle. A ce sujet, laissez-moi vous citer les exemples du WWF-Pakistan et du WWF-Inde. Le WWF-Pakistan a décidé de verser 1% de son revenu brut, ce qui représente 2,5 fois la cotisation minimale exigible d'une ONG. Le WWF-Inde s'est engagé à verser SFr 7700 à l'UICN en 1985, c'est-à-dire plus que ne paient les ONG membres (265 au total) de l'UICN - à l'exception de deux et de celles qui font aussi partie de la famille du WWF. (Je dois évidemment me référer au taux en vigueur cette année, puisque vous n'avez pas encore décidé de celui de l'année prochaine). Voilà ce que versera l'Inde, et je pense qu'il est remarquable pour une ONG du tiers monde de faire un tel effort.

A propos de l'Inde, je voudrais m'associer personnellement au sentiment de deuil exprimé par le directeur exécutif du PNUE hier soir, à la suite du décès prématuré de Mme Indira Gandhi.

En analysant le montant des contributions versées par les membres de l'UICN on se rend compte que la part assumée par les pays en développement est actuellement disproportionnée. Les proportions que l'on trouve à l'UICN n'ont rien à voir avec celles des autres organismes internationaux. Ce n'est pas que les Etats membres et les organismes de droit public du tiers monde paient trop, mais plutôt que les Etats et organismes de droit public des pays industrialisés paient nettement trop peu. Le directeur général a lancé un appel en faveur d'une stratégie de financement dont nous avons absolument besoin. Deux des organisations nationales européennes du World Wildlife Fund verseront une cotisation supérieure à celle que verseront, en tant que membres de l'UICN, les Etats où elles ont leur siège. L'organisation nationale du WWF qui se trouve dans l'un des pays les plus riches du monde (que je ne nommerai pas) paiera quatre fois le total des cotisations versées actuellement par les

deux organismes de droit public et les 45 ONG de ce pays qui sont également membres de l'UICN. Mais on ne saurait se fier uniquement à ces chiffres car, s'ils sont exacts, la situation qu'ils décrivent est fautive. Si j'ai bien compris, ces chiffres peuvent être connus de tous, et j'espère que nous les transmettrons à tous les membres, car ils encourageront peut-être certains d'entre eux à en faire plus. Il nous faut une stratégie et nous devons décider que nous allons en faire plus dans ce sens, comme nous l'avons fait en lançant la Stratégie mondiale de la conservation. Il faut que nous puissions avoir accès aux ministères du monde entier afin de les persuader qu'ils doivent oeuvrer davantage pour cette cause. Nous ne cessons de répéter que la dégradation de l'environnement et la menace qui pèse sur les systèmes entretenant la vie est aussi grave pour l'humanité que celle de la guerre nucléaire. Mais la guerre nucléaire n'est encore qu'une menace, alors que la dégradation de l'environnement est déjà une réalité. Il faut que nous sachions expliquer aux gouvernements de ce monde qu'ils doivent consacrer davantage d'argent au problème de l'environnement. Nous devons en arriver au stade où l'UICN sera reconnue au même titre que la FAO, l'Unesco et l'Organisation mondiale de la santé. Ce que nous essayons de faire est tout aussi important pour l'humanité. Voyons les budgets: PNUE: 28 millions de dollars; FAO et Unesco: environ 200 millions de dollars respectivement par année. Je ne propose pas que leurs budgets soient réduits, mais je suis convaincu que celui de l'UICN devrait être augmenté. Et je pense que nous avons les contacts suffisants pour remédier à cela. Le World Wildlife Fund est certainement prêt à aider le nouveau président à établir une stratégie à cet effet, et j'ose espérer que ce dernier (quel que soit le candidat élu) saura, d'une manière ou d'une autre, persuader son gouvernement de lui accorder une année sabbatique pour pouvoir se concentrer sur ce problème, avec l'aide de nous tous.

J'ai été particulièrement déçu, en parlant récemment avec le représentant d'une ONG membre à qui j'avais demandé pourquoi ils n'augmentaient pas leurs cotisations à l'UICN alors qu'ils ont suffisamment d'argent, de m'entendre répondre: "Mais que retirons-nous de l'UICN?". J'ai commencé par lui dire ce que lui en retirait. Je voudrais conclure en reprenant la phrase d'une personnalité importante qui n'est plus parmi nous et qui disait: "Ne demandez pas ce que l'UNION peut faire pour vous, mais demandez ce que VOUS pouvez faire pour l'Union".

Je vous remercie.

ANNEXE 18

DECLARATION PRONONCEE AU NOM DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
A LA 16E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par M. Michael Gwynne
Système mondial de surveillance continue de l'environnement

Votre Altesse, M. le Président, chers délégués, Mesdames et Messieurs,

L'Assemblée générale de l'UICN est régulièrement l'occasion d'une des plus grandes réunions passant en revue les problèmes mondiaux de la conservation, et constitue une mosaïque absolument unique de personnes s'intéressant à la conservation. Elle est l'une des forces majeures de l'UICN. Elle constitue également, pour les organisations internationales de conservation, une occasion unique de renforcer leurs liens. Comme vous le savez, l'UICN et le PNUE collaborent étroitement depuis plus de dix ans à l'application de mesures de conservation à l'échelon mondial, et se sont associés récemment, dans le cadre de la Stratégie mondiale de la conservation et de la Charte mondiale de la nature. Cette collaboration inclut aussi la FAO et l'Unesco, sous l'égide du Groupe de conservation des écosystèmes (GCE), pour lequel le PNUE assure le secrétariat.

Monsieur le Président, le directeur général de l'UICN a déjà très bien exposé l'actif de la collaboration entre le PNUE et l'UICN en matière de conservation; c'est pourquoi je me bornerai à vous parler de quelques domaines que le PNUE considère comme prioritaires.

La Stratégie mondiale de la conservation constitue le moteur des programmes nationaux et internationaux intégrés en matière de conservation destinés à maintenir la diversité biologique sur le plan mondial. Les stratégies nationales de conservation constituent, quant à elles, un cadre à la conservation des ressources vivantes pour un développement durable sur le plan national, et à une action globale visant à éviter, dans la mesure du possible, la disparition de nouvelles espèces.

Cependant, trop rares sont encore les gouvernements qui ont compris à quel point il est important d'axer les stratégies de développement sur la conservation. Les mesures prises au niveau national sont souvent limitées faute de fonds, de personnel spécialisé ou de sensibilisation des décideurs et du public au rôle de la conservation des ressources vivantes pour un développement durable. La complexité ou l'absence des méthodes permettant de faire une évaluation objective des impacts sur l'environnement constitue souvent une entrave aux programmes à long terme de conservation des espèces de la faune et de la flore sauvages, des terres vierges et des ressources génétiques. A cela s'ajoutent les difficultés d'ordre administratif rencontrées dans l'application pratique des conventions internationales en matière de conservation de la nature et le tourisme incontrôlé, sans oublier le manque de législations et d'accords internationaux efficaces sur l'accès aux ressources génétiques.

Au PNUE, nous estimons que les gouvernements n'ont pas su assortir de mesures appropriées le développement des connaissances dans le domaine de

l'environnement. Les concepts de gestion saine du point de vue écologique ont été appliqués à mauvais escient ou trop lentement. Dans certains cas, ils ont même été totalement ignorés. Depuis 1972, notre champ de manoeuvre s'est considérablement rétréci à maints égards. La production alimentaire a, par exemple, tout juste réussi à suivre la croissance démographique. Chaque année, six millions environ d'hectares de terres arables perdent leur valeur productive à cause de la désertification; près de la moitié des forêts tropicales humides disparaissent en raison de leur utilisation incontrôlée et, dans leur sillage, de nombreuses espèces non enregistrées et non décrites de faune et de flore. Les terres côtières et les zones de reproduction des deux-tiers des poissons du monde sont en train d'être dégradées ou détruites; selon certaines estimations, plus de 1000 espèces animales et près de 25 000 espèces végétales sont menacées, et il se pourrait que ces chiffres soient largement en deçà de la réalité. Notre atmosphère, nos terres, nos rivières et nos mers sont en grande partie polluées. La destruction de la couverture forestière a également entraîné, à grande échelle, l'érosion des sols et la sédimentation des rivières. La liste est infinie et tout le monde la connaît. Les implications pour l'homme sont graves. Les autres mesures que je voudrais mentionner sont celles visant à rectifier la situation et celles prises dans le cadre du Programme à moyen terme à l'échelle du système en matière d'environnement, des Nations Unies.

Un plan d'action mondial pour la gestion de la conservation et l'utilisation des mammifères marins a été approuvé par le conseil d'administration du PNUE en mai de cette année, puis par la Commission baleinière internationale, en juin. Ce plan d'action a été lancé en 1977, conjointement par la PAO et le PNUE, avant d'être soumis à la communauté internationale et aux gouvernements et enfin, au conseil d'administration du PNUE. Ainsi, au moment où la 12e session du conseil d'administration du PNUE l'a examiné, il reflétait réellement le point de vue de la communauté mondiale. La 12e session du conseil d'administration a donc approuvé la version finale comme étant un cadre approprié et intéressant pour la planification des politiques et la formulation des programmes par la communauté internationale; elle a chargé le directeur exécutif de susciter les contributions à ce plan les plus variées, faisant appel, autant que possible, aux capacités des institutions existantes.

Ultérieurement, il a été décidé de distribuer au donateurs potentiels un document résumant 112 activités jugées nécessaires pour combler les lacunes. Plusieurs de ces projets pourraient être mis en oeuvre avec la participation de l'UICN. Le secrétariat du PNUE va bientôt distribuer ces documents aux gouvernements pour examen. La 12e session du conseil d'administration a également adopté un plan d'action détaillé pour l'application de la politique mondiale des sols et une série de résumés détaillés de projets a été envoyée à un groupe de gouvernements qui se sont déclarés prêts à participer à l'exécution de ce programme. Pour réduire le taux spectaculaire de disparition des sols, il faut absolument que la communauté de la conservation unisse ses efforts pour appliquer ce programme.

1983 a été l'année de l'adoption de la Convention internationale des Nations Unies sur les bois tropicaux, avec la participation active du PNUE et de l'UICN. Il s'agit pour nous d'un progrès important, si nous considérons les éléments de politique écologique et les garanties institutionnelles inscrits dans la Convention. La Convention, qui devait entrer en vigueur en octobre 1984, n'a cependant pas encore obtenu le nombre requis de ratifications. Plusieurs Etats consommateurs de bois devraient y adhérer sous peu, mais ce qui manque surtout, c'est un passage à l'acte de la part de certains des

principaux pays producteurs, surtout d'Afrique et d'Asie. Au nom du secrétariat de la CNUCED, qui a joué un rôle clé dans la préparation de cette Convention, je voudrais lancer un appel à ceux d'entre vous qui sont en mesure d'aider à cette tâche, afin qu'ils exhortent les Etats à adhérer à ce nouvel accord multilatéral important.

J'ai aussi le plaisir de vous annoncer qu'en octobre 1984, le PNUE a établi un nouveau secrétariat pour la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, qui sera situé à Bonn. La première conférence des Parties contractantes se tiendra dans cette même ville, en octobre 1985, sur l'invitation de la République fédérale d'Allemagne. Etant donné le rôle central joué par l'UICN dans la préparation de cette Convention, je pense que nous pouvons tous être fiers de ce grand progrès accompli en matière de coopération internationale pour la conservation.

Comme vous le savez déjà, une autre mesure importante a été prise conjointement par le PNUE et l'UICN; il s'agit de changements administratifs et du déménagement du secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Après avoir abondamment discuté avec l'UICN et le comité directeur de la Conférence des Parties à la CITES, le directeur exécutif du PNUE a décidé d'accepter la recommandation de faire du secrétariat de la CITES une unité du PNUE. C'est ainsi que le 1er novembre, le secrétariat de la CITES a déménagé dans de nouveaux locaux à Lausanne, Suisse et que, le jour même, tout le secrétariat est devenu membre du personnel du PNUE. Je voudrais signaler que cette transition s'est faite dans un esprit de coopération et de soutien mutuel remarquable. Je suis certain que la conservation internationale aura tout à gagner de cette nouvelle structure de la CITES, qui en fait un partenaire plus fort que jamais.

Comme je l'ai dit à l'occasion de la cérémonie d'inauguration de cette Assemblée, nous avons au PNUE l'impression que nos deux organisations, tout comme le World Wildlife Fund, peuvent en grande partie s'attribuer le mérite de l'élargissement du soutien au processus de développement destiné à gérer les ressources naturelles de la planète.

Pour atteindre ce but, il faut d'abord comprendre la véritable étendue de la base des ressources mondiales et les pressions qu'elle subit. A ces fins, le PNUE coordonne le Système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS), produit d'un effort collectif de la communauté mondiale en vue de recueillir les données nécessaires à la gestion rationnelle de l'environnement.

Le programme du GEMS est vaste et regroupe quelque 30 réseaux mondiaux dans le domaine du climat, de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, de la santé, des océans et des ressources naturelles renouvelables. Il s'agit d'un programme très actif, auquel la plupart des nations du monde participent. A ce sujet, je voudrais vous dire que, par une heureuse coïncidence, la réunion technique du réseau GEMS s'ouvre justement aujourd'hui à Madrid, non loin de ce centre de conférence. Cette réunion, tenue sous l'égide du Gouvernement espagnol, s'intéresse aux mouvements des polluants atmosphériques à travers l'Atlantique et la Méditerranée, mouvements qui sont étudiés grâce à des aéronefs à longue portée permettant de prélever des échantillons d'air. Cette réunion n'est évidemment pas sans rapport avec le problème des "précipitations acides" et les moyens de combattre leurs effets. Si je vous en parle, c'est uniquement pour vous citer un exemple des mesures entreprises actuellement par l'entremise du réseau GEMS.

Le Centre de surveillance continue de la conservation de la nature de l'UICN est un élément précieux du réseau GEMS; un élément que nous avons aidé à grandir et que nous avons vu prendre des forces au cours des trois dernières années. Le Centre est maintenant une unité très professionnelle, capable de traiter une variété considérable de données concernant la conservation. La base de données qu'il a créée lui a permis de produire une gamme extrêmement large de données synthétisant et analysant des informations sur tout ce qui touche à la conservation. Les données utilisées par le Centre proviennent évidemment du vaste réseau de spécialistes volontaires du monde entier, qui travaillent dans les commissions de l'UICN - en particulier la Commission de la sauvegarde des espèces et la Commission de l'écologie. Les liens entre le Centre et les commissions, déjà excellents, vont certainement encore se resserrer. Les connaissances précieuses de ceux qui travaillent sur "le terrain" sont ainsi transmises à ceux qui conçoivent programmes et projets de conservation, lesquels sont en mesure de faire un travail plus ancré dans la réalité et plus efficace.

Au PNUE, nous aimerions que ce processus aille encore un peu plus loin. Le PNUE et les organisations soeurs du système des Nations Unies utilisent, à l'intérieur du réseau GEMS, un grand nombre de bases de données mondiales sur l'environnement que nous avons l'intention de relier entre elles, afin d'augmenter leur utilité et leur potentiel collectifs. Nous aimerions notamment que ces bases de données générales intègrent les questions de conservation, et le Centre de surveillance continue de la conservation de la nature nous semble le mieux placé pour ce faire. C'est pourquoi nous espérons, dans un avenir aussi proche que possible, intensifier la coopération avec l'UICN dans cette direction.

Avant de conclure, je voudrais attirer votre attention sur une question qui, certes, peut sembler déplacée dans une réunion axée principalement sur la conservation des ressources naturelles. Elle est néanmoins d'importance cruciale si nous voulons atteindre les buts de la Stratégie mondiale de la conservation. Il s'agit de la gestion mondiale des substances chimiques. Nous avons tous pris conscience de l'augmentation alarmante du nombre d'accidents provoqués par l'emploi abusif de substances chimiques. Ces accidents ont non seulement des effets nuisibles sur la santé - allant parfois jusqu'à causer la mort - mais entraînent aussi des dommages considérables, et encore insuffisamment compris, pour les écosystèmes et les ressources naturelles du monde entier. Il suffit de mentionner le problème des déchets provenant de substances dangereuses, dont traitait le rapport de 1983 du PNUE sur l'état de l'environnement, et celui de l'exportation des pesticides, qui a fait l'objet de plusieurs décisions du conseil d'administration et d'une résolution de 1981 de l'Assemblée générale de l'UICN. Ces deux problèmes illustrent l'impact qu'a eu sur l'environnement mondial la "révolution chimique" de la dernière décennie. Le PNUE a répondu à ce défi par le "Programme international pour la sécurité chimique", établi conjointement avec l'OMS et l'OIT, et le Registre international des substances chimiques potentiellement toxiques (IRPTC). Ce Registre a commencé à établir une base de données mondiale sur les substances chimiques considérées comme potentiellement les plus dangereuses pour l'homme et l'environnement. Il a aussi été désigné comme étant l'élément central d'un nouveau système de notification internationale des substances chimiques interdites ou soumises à des restrictions sévères, adopté par le conseil d'administration, en 1984. Je suis heureux de constater que l'UICN, par l'entremise de sa Commission de l'écologie, a déjà commencé à collaborer avec l'IRPTC en matière de pesticides. Le soutien des spécialistes de la conservation étudiant l'utilisation et l'abus des substances chimiques nous

est indispensable, si nous voulons tenir à jour nos données et faire réagir, de manière appropriée, les pays les plus directement touchés. Et ce n'est là qu'un domaine parmi d'autres, où j'aimerais voir la collaboration se développer.

Voilà comment, Monsieur le Président, le PNUÉ espère poursuivre sa collaboration avec l'UICN - notre partenaire dans le domaine de la conservation - afin de contribuer, les uns comme les autres, aux buts et aux objectifs vitaux de la conservation mondiale.

ANNEXE 19

DECLARATION PRONONCEE AU NOM DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
A LA 16E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par M. Bernd von Droste
Directeur de la Division des sciences écologiques

Votre Altesse royale, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Grâce aux efforts inlassables de l'UICN, les problèmes énoncés par la Stratégie mondiale de la conservation sont maintenant connus dans le monde entier. La question clé n'est plus de savoir si la conservation est un élément nécessaire du développement social et économique, mais plutôt de savoir comment la conservation et le développement peuvent être réalisés dans des situations concrètes.

Un moyen efficace d'assurer la conservation est l'application pratique du concept des réserves de la biosphère tel qu'il a été établi dans le cadre du Programme de l'Unesco sur l'homme et la biosphère (MAB), en coopération avec l'UICN. Permettez-moi de reprendre les paroles de Kenton Miller qui disait: "Le concept des réserves de la biosphère a été l'une des principales innovations en matière de gestion des ressources naturelles de ces dernières décennies. Son objectif global, promouvoir une relation équilibrée entre les gens et leur environnement, remet en question les systèmes et les institutions de gestion existants".

Le réseau international de réserves de la biosphère est destiné à conserver les exemples représentatifs d'écosystèmes mondiaux et à en faire des zones disponibles pour la recherche fondamentale et appliquée, la surveillance continue de l'environnement, ainsi que l'éducation et la formation en matière d'environnement. Depuis que l'Unesco a désigné les premières réserves de la biosphère, en 1976, le réseau n'a cessé de s'agrandir; il comprend actuellement 226 sites dans 62 pays. Les réserves de la biosphère constituent un cadre pratique pour la coopération au niveau local, régional et international, qui permet de trouver des solutions à des problèmes apparentés dans le domaine de l'environnement, de l'occupation des sols et de la socio-économie. De plus, ces réserves constituent une base pour la mise en place, le renforcement et la coordination des fonctions scientifiques, d'éducation et de gestion des différents types d'aires protégées.

Le statut actuel du réseau de réserves de la biosphère et ses fonctions ont été examinés en détail à l'occasion du premier Congrès international sur les réserves de la biosphère, organisé conjointement par le PNUÉ et l'Unesco en 1983. Ce congrès a eu lieu à Minsk, en Biélorussie, sur l'aimable invitation des autorités soviétiques et sous la conduite scientifique de l'UICN et du Comité national soviétique de l'homme et la biosphère, présidé par l'académicien Vladimir Sokolov, présent parmi nous aujourd'hui. L'un des résultats les plus marquants de ce congrès a été le premier projet de plan d'action sur les réserves de la biosphère. Ce plan comprend neuf objectifs, et est lié au Plan d'action de Bali, de l'UICN, car il est axé sur une catégorie spécifique d'aires protégées: les réserves de la biosphère.

Il me semble opportun de présenter ce Plan, étant donné qu'il comprend des recommandations d'action pour la période de 1985 à 1989 et constitue une contribution prometteuse au futur programme de l'UICN dans le domaine de la conservation.

Par ailleurs, des mesures devront être lancées ou prises par les organisations des Nations Unies, notamment par l'Unesco elle-même, le PNUE, la FAO, l'OMS et l'OMM, ainsi que par l'UICN. La plupart de ces mesures intéresseront cependant des pays individuels, c'est pourquoi leur réussite dépendra, dans une large mesure, du soutien combiné, total et actif des institutions gouvernementales et non gouvernementales et des personnes concernées.

Dans un premier temps, le projet de Plan d'action devra être approuvé par le Conseil international de coordination pour l'homme et la biosphère, qui se réunira dans trois semaines à Paris. Nous espérons que ce Plan sera ensuite approuvé par les organes directeurs de tous les membres du Groupe de conservation des écosystèmes (GCE) composé du PNUE, de la FAO, de l'Unesco et de l'UICN.

Le premier objectif du Plan d'action sera de souligner le rôle du réseau international des réserves de la biosphère pour la conservation mondiale des écosystèmes. L'évaluation de la couverture mondiale des réserves de la biosphère en tant que zones écologiques représentatives, est une tâche difficile, car le système de classification d'Udvardy ne donne que des orientations générales. L'initiative prise par l'UICN en vue d'affiner ce système au niveau régional a néanmoins déjà fait ses preuves.

Dans le cadre du réseau mondial des réserves de la biosphère, le Plan appelle à une représentation des 193 provinces biogéographiques identifiées par Udvardy. A ce jour, seules 90 sont représentées. Le Plan recherche des mesures immédiates pour combler les lacunes les plus évidentes du réseau international, comme par exemple la couverture des écosystèmes côtiers et aquatiques, encore très fragmentaire.

Un projet pilote pour l'établissement de réserves de la biosphère dans les régions arides a été lancé avec l'aide du PNUE. Il reste cependant encore beaucoup à faire pour couvrir de manière adéquate les écosystèmes arides et semi-arides qui occupent 60% de la surface émergée du globe.

Les écosystèmes de forêt tropicale, et surtout les forêts tropicales de basse altitude, sont la ressource génétique la plus menacée et pourtant la plus importante du monde. Il est urgent de prendre des mesures afin de créer de nouvelles réserves de la biosphère efficaces, conciliant la conservation in situ des ressources génétiques forestières avec la nécessité de développer les zones avoisinantes du point de vue socio-économique.

La carte mondiale des réserves de la biosphère montre que les écosystèmes arctiques et subarctiques sont, eux aussi, largement sous-représentés.

Dans nos efforts en vue d'établir un réseau plus cohérent et complet de réserves de la biosphère, nous comptons sur la coopération de l'UICN, notamment de la Commission des parcs nationaux et des aires protégées (CPNAP), pour nous aider à affiner les critères de sélection des réserves de la biosphère, à améliorer les systèmes actuels de classification biogéographique et à encourager des activités fondées sur une évaluation périodique de l'efficacité du réseau.

Le second objectif du Plan d'action vise à améliorer la gestion des réserves de la biosphère conformément à leurs objectifs polyvalents. A cet égard, je voudrais vous rappeler brièvement les raisons multiples pour lesquelles ce réseau international de réserves de la biosphère a été établi.

Ce réseau, fruit d'une initiative mondiale dans le domaine de la conservation, est destiné à conserver des écosystèmes mondiaux représentatifs, sous forme de paysages vastes et autonomes. Ces derniers constituent en quelque sorte des repères de la qualité de l'environnement régional à partir desquels on peut évaluer l'impact des activités de l'homme sur le milieu naturel. Ils permettent également de faire de la recherche appliquée, destinée à l'élaboration de méthodes d'utilisation des sols et de gestion parfaitement adaptées aux conditions écologiques et socio-économiques de la région. De plus, ils fournissent un foyer de coopération entre les organismes de conservation et de développement à l'intérieur de la région, et contribuent ainsi à limiter les conflits et les frais qui en découlent.

Ces multiples fonctions constituent un cadre pratique pour la définition du rôle des aires protégées en tant que centres d'étude scientifique et de coopération, permettant de résoudre des problèmes apparentés liés à la socio-économie, à l'environnement et à l'utilisation des sols. Pour participer à la tâche qui consiste à adapter la gestion des réserves de la biosphère aux exigences de ces fonctions multiples, il est nécessaire d'entreprendre des actions conjointes pour la mise au point de modèles de plans de gestion applicables à un nombre croissant de réserves de la biosphère. Il est également recommandé d'établir des projets pilotes pour vérifier l'efficacité de ces plans. En ce qui concerne l'établissement de régimes appropriés de gestion pour les réserves de la biosphère, un travail de pionnier a déjà été réalisé par Gonzalo Halffter au Mexique, Roger Morales et Alan Putney en Amérique centrale et aux Antilles, par Walter Lusigi et James Thorsell en Afrique; et, en ce qui concerne la législation applicable aux réserves de la biosphère, par Barbara Lausche et Nalni Jayal, en Inde. Il est à espérer que de nombreuses initiatives de cet ordre seront encore prises à l'avenir.

Le troisième objectif du Plan d'action porte sur la conservation in situ dans les réserves de la biosphère en vue de la promotion de la conservation des espèces et des écosystèmes clés. Le Plan d'action demande que des mesures soient prises dans le domaine de la science de la conservation, dont pourra s'inspirer la gestion des réserves de la biosphère. Il demande aussi que l'on s'occupe immédiatement de certaines espèces et écosystèmes clés - surtout de ceux qui revêtent une importance particulière du point de vue taxonomique ou sont spécialement menacés.

Une coopération étroite avec les programmes de conservation in situ et ex situ de la FAO débutera sous peu. Je voudrais souligner l'importance particulière de la coopération avec le Centre de surveillance continue de la conservation (CSC) de l'UICN, la Smithsonian Institution et le Nature Conservancy, visant à constituer des inventaires écologiques des réserves de la biosphère, ainsi que celle de la coopération avec des scientifiques du WWF-Etats-Unis tels que Tom Lovejoy, pour l'encouragement de la recherche sur le terrain en matière de diversité biologique.

Le quatrième objectif du Plan d'action est la promotion des projets coordonnés dans le domaine des sciences de la conservation et de l'écologie, dans le cadre des réserves de la biosphère. La recherche est, en effet, un objectif non négligeable des réserves de la biosphère. Etant donné leur permanence,

elles tout désignées pour la recherche fondamentale sur les processus écologiques et pour l'observation à long terme de la dynamique des écosystèmes non perturbés par l'homme ou gérés à long terme. Elles fournissent aussi des occasions uniques de recherche dans le domaine de la science de la conservation et de la gestion des écosystèmes. Il faut absolument que les liens entre le millier de projets de recherche en cours, dans le cadre du programme de l'homme et la biosphère (MAB), soient resserrés.

Il n'est pas inutile de mentionner ici le fait que ce réseau international offre un cadre pour l'étude comparative de problèmes apparentés dans différentes régions du globe et l'essai et le transfert de nouvelles méthodes. Ces sites commencent à bénéficier d'une certaine attention mais il reste encore à développer le potentiel qu'ils représentent pour la recherche comparative et la surveillance continue.

Le cinquième objectif du Plan d'action consiste à développer les activités de surveillance continue dans les réserves de la biosphère, afin d'évaluer les changements de l'environnement.

De nombreuses réserves de la biosphère disposent au moins d'un programme minimal de surveillance continue, et nombre d'entre elles sont parmi les sites les plus remarquables du monde pour les mesures écologiques à long terme. Certaines disposent de bases de données portant sur plus d'un siècle. D'autres ont servi de lieux d'étude des écosystèmes dans le cadre du Programme biologique international, et ont constitué de vastes bases de données interdisciplinaires d'une importance scientifique considérable. Il existe aussi des réserves de la biosphère qui sont en fait des centres mondiaux où se naissent de nouveaux concepts et de nouvelles méthodes, et qui ont joué un rôle de pointe dans le développement de l'écologie moderne et d'autres disciplines scientifiques (par ex. le Parc national de la forêt bavaroise, en République fédérale d'Allemagne, le Parc national de Taï, en Côte d'Ivoire, la Réserve de Mapimi, au Mexique, le Parc national de Bialowieza, en Pologne, le Parc national du Serengeti, en Tanzanie, la Station de recherche environnementale de Sakaerat, en Thaïlande, le Parc national des Everglades, aux Etats-Unis, et la Réserve de Repetek, en URSS).

Un projet pilote destiné à développer la surveillance continue de l'environnement a été lancé dans certaines réserves de la biosphère aux Etats-Unis (Parc national des Great Smoky Mountains, Parc national olympique) et au Chili (Parc national de Torres del Paine), en coopération avec le PNUE, GEMS et l'OMM. Le principal objectif visé est l'identification de paramètres d'importance mondiale surveillables à peu de frais et à long terme, et la mise au point de méthodes de collecte et de comparaison de données, normalisées, rationnelles et applicables à grande échelle.

Le sixième objectif porte sur la planification régionale pour renforcer le rôle des réserves de la biosphère dans la planification et le développement régionaux.

L'un des aspects les plus intéressants des réserves de la biosphère est le fait qu'elles offrent un excellent moyen d'intégrer la conservation au développement à partir des connaissances des populations indigènes. Le but étant de promouvoir un développement durable à partir des ressources et des connaissances locales.

Le Plan d'action encourage la promotion de la recherche sur l'utilisation traditionnelle des plantes, des animaux et des écosystèmes.

Le septième objectif est axé sur la participation des populations locales.

Pour que les réserves de la biosphère soient un succès, il est essentiel qu'elles soient acceptables sur le plan local. On trouve d'excellents exemples de participation du public à des réserves de la biosphère au Mexique.

Le Plan d'action vise à étudier des modèles de participation locale et à fournir, le cas échéant, des possibilités de formation et d'éducation aux populations locales. Tout doit être mis en oeuvre pour que les populations locales puissent retirer des avantages tangibles, si l'on veut obtenir leur participation aux efforts déployés en matière de conservation.

Le huitième objectif porte sur le domaine vraiment fondamental de l'éducation en matière d'environnement dans les réserves de la biosphère.

Nombre de réserves de la biosphère, notamment celles du mont St Hilaire, au Canada, de Pilis en Hongrie et du mont Hakusan, au Japon, jouent déjà un rôle important pour l'éducation et la formation de spécialistes, en matière d'environnement. Le plan d'action demande une utilisation plus complète des réserves de la biosphère à cet égard. Du point de vue de la formation, elles offrent d'excellentes possibilités d'échanger l'expérience acquise dans des écosystèmes comparables, dans des régions différentes du monde.

Le neuvième objectif met en relief le rôle de l'échange d'informations destiné à partager les connaissances en matière de conservation et de gestion des réserves de la biosphère. L'échange de chercheurs entre des sites d'étude comparables constitue un élément clé de la coopération internationale dans le cadre du MAB.

Voilà les principales orientations du Plan d'action proposé. Parmi les autres, je citerais compléter le réseau de réserves de la biosphère; renforcer sa fonction de conservation in situ; exploiter de manière plus approfondie la recherche et le potentiel de surveillance continue; faire la démonstration de nouveaux modèles de conservation et de développement; et améliorer les relations entre l'homme et l'environnement par le biais de l'éducation et de la formation.

Je vous remercie.

ANNEXE 20

DECLARATION PRONONCEE AU NOM DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
A LA 16E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par M. Gilbert Child
Responsable des parcs nationaux et de la faune
Service de la conservation des forêts et de la faune

Pendant les trois années écoulées depuis la 15e session de l'Assemblée générale de l'UICN, la FAO et l'UICN ont collaboré dans des domaines vastes et variés ainsi que dans des activités spécifiques. Au nombre de celles-ci figurent les deux domaines auxquels la FAO et l'UICN se sont intéressées sur un plan mondial, ainsi que des réponses conjointes à des demandes d'assistance émanant de différents gouvernements.

L'application de la Stratégie mondiale de la conservation fournit à nos deux organisations un cadre de base à partir duquel elles peuvent collaborer dans des domaines d'intérêt mutuel. Suite à l'accord sur une approche coordonnée entre les membres du Groupe de conservation des écosystèmes (GCE), nous avons aidé conjointement plusieurs pays à élaborer leurs stratégies nationales de conservation. Il y a tout lieu de penser que ces activités vont encore se développer ces prochaines années, étant donné que les gouvernements comprennent de mieux en mieux l'importance de telles stratégies. Nous espérons que des efforts conjoints se poursuivront dans ce domaine.

La conservation in situ des ressources génétiques a fait l'objet d'un intérêt croissant ces dernières années. Le PNUE, la FAO, l'Unesco, l'UICN, tous membres du GCE, ont reconnu la nécessité de collaborer dans ce domaine et la FAO a été chargée de diriger un groupe de travail ad hoc du GCE pour formuler une action conjointe.

La 22e session de la Conférence de la FAO a adopté l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques. Son objectif est d'assurer que les ressources phylogénétiques présentant un intérêt économique et/ou social, notamment pour l'agriculture, seront exploitées, préservées, évaluées et mises à disposition pour la reproduction de plantes et à des fins scientifiques.

La Commission intergouvernementale sur les ressources phylogénétiques, qui a pour fonction de surveiller, recommander et analyser les mesures prises dans ce domaine, se réunira en mars 1985. Elle examinera alors une note sur la conservation in situ préparée par le Département forestier de la FAO. Sa formulation est inspirée d'un document de référence préparé par l'UICN pour la FAO sur ce même thème.

Suite à une recommandation du groupe d'experts de la FAO sur les ressources génétiques forestières, la FAO, conjointement avec le PNUE et en collaboration avec l'UICN et l'Unesco, est en train de préparer un manuel sur la conservation et la gestion in situ des ressources génétiques, destiné à un usage international. Ce travail fait partie du projet de la FAO et du PNUE "Conservation des ressources génétiques forestières". La conservation et l'évaluation des ressources génétiques forestière constitue par ailleurs l'objectif principal du projet de la FAO, du CIRP et du PNUE intitulé

"Ressources génétiques des espèces arborées de la zone aride et semi-aride pour l'amélioration de la vie rurale" auquel huit pays de trois régions participent.

En matière de génétique animale, la FAO travaille principalement à la conservation par la gestion des animaux exploitables pour l'alimentation, la production de fibres et le travail, et encourage le maintien de troupeaux reproducteurs de races domestiques, dont la population est faible ou ne présente pas d'intérêt économique immédiat. Le rôle que les aires protégées pourraient jouer en matière de conservation in situ d'ascendants et de proches parents d'espèces domestiques a également été reconnu.

Pour ce qui est des ressources génétiques halieutiques, nous espérons qu'avec l'aide financière du PNUÉ, il sera possible de travailler à l'établissement de critères biologiques. Ceux-ci serviraient à concevoir et gérer des réserves aquatiques destinées à la conservation de populations génétiques naturelles de poissons et autres organismes aquatiques, avec une référence spéciale à l'exploitation tampon par les pêcheries.

Pour cette Assemblée, l'un des points principaux du bilan de la conservation in situ a été l'intensification du dialogue et de la coopération entre les responsables d'aires protégées et les généticiens spécialisés dans la conservation. Il était temps que de tels échanges se fassent et il est à espérer qu'il déboucheront sur des activités qui permettront de conserver efficacement les ressources génétiques in situ dans les aires protégées.

En guise d'introduction au Congrès mondial sur les parcs nationaux (Bali, 1982), la FAO a eu le plaisir d'être associée au lancement de la Campagne de l'UICN et du WWF sur les forêts tropicales.

La Conférence de la FAO de 1983 s'est montrée très préoccupée par l'accélération du déboisement - surtout dans les pays tropicaux - qui entraîne l'érosion des sols, la désertification et la baisse de la productivité des terres, et menace la base même de la production alimentaire. Cette Conférence a insisté sur le fait que la priorité devait être accordée à la gestion contrôlée des forêts naturelles. La réunion de 1984 du Comité sur la foresterie, tenue à Rome, a recommandé que la conservation des ressources forestières, l'utilisation rationnelle et le renouvellement des ressources forestières existantes, le déboisement et le reboisement, aient la priorité absolue, tant dans le programme de la FAO que dans les programmes de développement des gouvernements membres.

La cinquième session du Comité sur le développement forestier dans les tropiques, à laquelle l'UICN était évidemment représentée, a beaucoup insisté sur la nécessité de mieux harmoniser le nombre croissant d'activités dans le domaine de la conservation et du développement des forêts, afin d'identifier les besoins prioritaires, d'éviter tout double-emploi inutile, d'identifier les lacunes et surtout, de partager les informations et les expériences entre programmes et pays.

Au terme de son mandat, ce comité examinera, sous l'angle de l'environnement et de la conservation, les différents aspects des forêts tropicales, la coordination avec les organisations internationales et étudiera les programmes internationaux portant sur la conservation et la gestion des écosystèmes forestiers tropicaux. Il donnera également des conseils sur l'harmonisation des mesures prises par les gouvernements et les entreprises en

vue d'assurer l'utilisation rationnelle des forêts tropicales et des ressources apparentées.

Il convient de noter que le projet conjoint de la FAO et du PNUE sur l'évaluation des ressources forestières a fourni des données essentielles pour déterminer les priorités des programmes forestiers tropicaux. Cette évaluation doit cependant encore être complétée et mise à jour.

La collaboration intense entre la FAO et l'UICN porte traditionnellement sur les aires protégées et la conservation des espèces de faune et de flore sauvages, en particulier au niveau national. Il faut que cette collaboration continue à accorder une large place aux efforts coordonnés portant sur des projets et des programmes d'aide aux gouvernements, débouchant sur la conservation et l'utilisation durable de ces ressources.

Des recommandations ont été faites par le Groupe de travail africain sur la gestion de la faune et les parcs nationaux à l'occasion de sa septième session, tenue à Arusha, Tanzanie, en septembre 1983 (avec la participation de 20 pays de la région et d'organisations internationales, notamment l'UICN). Ces recommandations portent sur le contrôle du commerce international illégal des espèces sauvages et de leurs produits, en particulier l'ivoire, et sur la nécessité d'arriver à une coopération intrarégionale pour la lutte contre le braconnage et le commerce illicite. Cette réunion a également insisté sur la formation et la FAO a présenté un rapport préliminaire sur les besoins en la matière dans le domaine des espèces animales et végétales sauvages et des aires protégées d'Afrique. Une question importante a été renvoyée à la session suivante la nécessité de procéder à des études sérieuses sur les efforts en cours mettant réellement en pratique le concept désormais accepté de participation des populations locales à la gestion des aires protégées et des espèces sauvages. Le groupe de travail a surtout insisté sur la nécessité de trouver de bons exemples de méthodes et de mécanismes aussi bénéfiques que possible aux populations rurales locales.

Nature et Faune, revue similaire à Tigerpaper que vous connaissez bien, a été lancée avec l'aide financière du PNUE. Nous espérons que cette publication comblera une lacune dans le domaine des échanges et de la diffusion d'informations sur les espèces sauvages et les aires protégées en Afrique francophone.

Ces dernières années, les principaux projets de la FAO sur le terrain, en matière de gestion des aires protégées, ont porté sur l'Asie, région où la coopération au niveau national avec l'UICN a été la plus importante. L'accent a été mis sur la planification, la gestion et la formation, ainsi que sur l'application pratique des recommandations des Congrès de Bali et de Minsk. Une évaluation des besoins en matière de formation en ce qui concerne les aires protégées et les espèces sauvages est en cours pour une partie de la région asiatique, du côté du Pacifique et des mesures similaires ont également été prises dans les pays arabophones.

En juin 1983, une table ronde organisée en Amérique latine avec des représentants de différents pays de la région a débouché sur l'établissement d'un réseau de coopération technique sur les aires protégées et les espèces sauvages. Grâce à l'aide financière du PNUE, un important projet sur les terres sauvages, les aires protégées et les espèces sauvages dans la région de l'Amérique latine est sur le point d'être lancé. Il sera principalement axé sur la formation, les échanges d'information, le renforcement d'un réseau

régional et la mise à disposition d'une assistance technique pour la gestion des parcs nationaux et des espèces sauvages. Et il existera certainement des possibilités d'actions conjointes avec l'UICN dans ce contexte.

L'UICN et la FAO collaborent dans de nombreux domaines d'intérêt mutuel pour le plus grand bien de leurs membres. Nous sommes certains que notre collaboration ne fera que se renforcer et s'intensifier à l'avenir.

ANNEXE 21

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS DU COMITE DES FINANCES
ET VERIFICATEURS AUX COMPTES
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

Le comité s'est réuni les 7, 8 et 9 novembre et a discuté de façon approfondie de plusieurs aspects de la gestion financière et de l'utilisation des ressources de l'UICN. Les recommandations ci-jointes ont été adoptées à l'unanimité par tous les membres présents et sont présentées à l'Assemblée générale pour considération.

RECOMMANDATION 1

AYANT EXAMINE de manière exhaustive les rapports des comptes et vérificateurs aux comptes pour 1981-1983;

NOTANT les explications fournies par le trésorier et le directeur des finances;

NOTANT EGALEMENT le rapport présenté par le directeur de la division des opérations sur les activités du Centre de la conservation pour le développement pendant la période examinée;

RECONNAISSANT le rétablissement impressionnant de la situation financière de l'UICN dans la période triennale écoulée;

EXPRIMANT sa satisfaction et sa confiance en la gestion avisée des ressources financières de l'Union;

Le comité des finances et vérificateurs aux comptes recommande à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN:

- d'approuver les rapports des vérificateurs aux comptes de l'UICN pour 1981-1983.

RECOMMANDATION 2

AYANT EXAMINE de manière exhaustive les estimations des recettes et dépenses pour 1985-1987 et le projet de stratégie de financement;

NOTANT les explications supplémentaires fournies par le trésorier et le directeur des finances;

DEMANDANT INSTAMMENT d'engager un responsable du financement qui contribuerait à trouver le soutien financier nécessaire qui manque encore aux activités liées aux activités centrales;

SE FELICITANT de la clarté et de la précision des dépenses budgétées pour 1985 (Tableau III de GA/16/84/4);

Le comité des finances et vérificateurs aux comptes recommande à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN:

- d'approuver les estimations des recettes et dépenses pour 1985-1987, y compris l'augmentation des cotisations des membres de 15% pour 1985, 15% pour 1986 et 15% pour 1987.

RECOMMANDATION 3

RECONNAISSANT qu'il est difficile d'appliquer une modification des cotisations fixée en novembre, à partir de janvier de l'année suivante;

Le comité des finances et vérificateurs aux comptes recommande à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN:

- que le barème des cotisations qui sera proposé pour la période triennale de 1988-1990 soit recommandé par le conseil qui se réunira en 1986 pour permettre au directeur général de présenter des recommandations au début de 1987, bien avant la réunion de la 17e Assemblée générale.

RECOMMANDATION 4

CONSCIENT que les rapports des vérificateurs aux comptes ne couvrent que la comptabilité elle-même et la documentation adéquate sur les dépenses;

RECONNAISSANT les progrès accomplis pour mettre sur pied un système de comptabilité explicatif;

ACCUEILLANT AVEC SATISFACTION la création d'un comité du conseil pour les finances et l'administration;

Le comité des finances et vérificateurs aux comptes recommande à la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN:

- de demander instamment au conseil d'instaurer une meilleure procédure d'évaluation des réalisations de la conservation en fonction des dépenses.

ANNEXE 22

TEXTE DE LA PETITION DES FEMMES
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

ATTENDU QUE les soussignées ont constaté que rares sont les femmes, toutes nationalités confondues, qui occupent des postes clés aux différents niveaux de la structure de l'UICN;

ATTENDU Qu'elles ont constaté que peu de femmes présentent des documents, président des réunions techniques et participent à des colloques à cette 16e session de l'Assemblée générale; et

ATTENDU QUE nombre de soussignées connaissent des femmes scientifiques, éducatrices, responsables politiques et activistes éminemment qualifiées, qui pourraient apporter une contribution précieuse à la structure de l'UICN, à ses réunions techniques, ses colloques, ses groupes de travail, etc.

C'EST POURQUOI, les soussignées, demandent par la présente au conseil, au directeur général, au directeur du programme, ainsi qu'au président de l'UICN, de constituer un dossier comprenant le curriculum vitae de femmes qualifiées pour participer activement au travail de l'UICN. Ce dossier central restera au secrétariat (par ex. dans le Registre de consultants) et sera mis à la disposition de toutes les personnes cherchant du personnel, planifiant des programmes, constituant des groupes de travail, etc.

EN OUTRE, les soussignées demandent que des femmes soient invitées, à chaque fois que cela sera possible, à participer au travail de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

C'EST POURQUOI, les soussignées, déclarent par la présente qu'elles forment un groupe de travail volontaire sur les femmes, associé à l'UICN, qui encouragera la participation des femmes à tous les niveaux de l'organisation. En conséquence elles demandent au conseil de l'UICN de considérer et d'approuver la création de ce groupe de travail. De plus, afin de faciliter la tâche du dit groupe de travail, elles demandent qu'une modique somme soit attribuée à la présidente du groupe afin de couvrir les frais de correspondance entre les membres.

ANNEXE 23

CAHIERS DES CHARGES DES COMMISSIONS DE L'UICN
(amendements inclus)

COMMISSION DE L'ÉCOLOGIE

ROLE

La Commission de l'écologie est l'organe de l'UICN qui sert de source d'informations scientifiques requises pour garantir que la gestion du milieu naturel et des ressources s'appuie sur les meilleures connaissances acquises dans le domaine de l'écologie. Elle recommande et encourage la recherche hautement prioritaire et les méthodes visant à faire progresser et à appliquer les connaissances écologiques.

CAHIER DES CHARGES

1. Participer à l'approfondissement, à la promotion et à l'application de la Stratégie mondiale de la conservation, participer à l'élaboration du Programme de l'UICN pour la conservation, soutenir l'application du programme, contribuer à l'élaboration, à la présélection et à la surveillance continue des projets d'activités en matière de conservation de la nature.
2. Maintenir un réseau international d'experts bénévoles et indépendants, choisis pour leur aptitude à contribuer à la mission de l'UICN dans le domaine de l'écologie et constituer un forum pour les échanges d'idées et d'informations scientifiques dans le domaine de la science de l'écologie.
3. Coopérer avec le Centre de surveillance continue de la conservation de la nature (CSC) de l'UICN en vue de mettre sur pied des bases de données sur les unités clés pour l'écologie telles que les îles et les récifs coralliens.
4. Mener à bien des tâches spécifiques au nom de l'Union, notamment:
 - rassembler et examiner l'information portant sur la théorie et la pratique de la conservation et sur les disciplines scientifiques d'appui, donner des avis sur l'application des connaissances appropriées;
 - déterminer les grandes modifications écologiques actuelles ou futures, leurs causes et leurs conséquences;
 - élaborer des moyens d'obtenir l'information indispensable à l'évaluation précise de l'état des ressources et de l'environnement et les causes et conséquences des grandes modifications écologiques;
 - donner des avis sur des questions controversées relatives à la gestion des ressources et de l'environnement;
 - initier et encourager, dans le domaine de l'écologie, la recherche fondamentale et appliquée relative à la conservation de la nature et à la gestion des ressources naturelles.

- faire connaître au conseil, tous les trois ans, les changements intervenus dans les sciences écologiques et qui touchent la conservation.

COMMISSION DE L'EDUCATION

ROLE

La Commission de l'éducation est l'organe de l'UICN qui s'efforce de diffuser aussi largement que possible les idéaux et principes de la Stratégie mondiale de la conservation. A ces fins, la Commission définit les moyens et méthodes les plus efficaces pour toucher des groupes cibles; elle encourage une prise de conscience des relations liant les peuples, leur culture et la biosphère, vise à inculquer à chacun une conscience de l'environnement, fournit les informations nécessaires à la compréhension des objectifs de conservation et veille à ce que l'éducation et la formation en matière d'environnement fassent partie intégrante du programme de l'UICN sous tous ses aspects.

CAHIER DES CHARGES

1. Participer à l'approfondissement, à la promotion et à l'application de la Stratégie mondiale de la conservation, participer à l'élaboration du Programme de l'UICN pour la conservation, soutenir l'application du programme, contribuer à l'élaboration, à la présélection et à la surveillance continue des projets d'activités en matière de conservation de la nature.
2. Maintenir un réseau international d'experts bénévoles et indépendants, choisis pour leur aptitude à contribuer à la mission de l'UICN dans le domaine de l'éducation formelle et non formelle et constituer un forum pour les échanges d'idées et d'informations sur l'éducation en matière de conservation.
3. Coopérer avec diverses autres institutions pour promouvoir l'établissement d'un centre de formation, d'information et de matériel d'éducation en matière de conservation et les mettre à la disposition des personnes intéressées.
4. Mener à bien des tâches spécifiques au nom de l'Union, notamment:
 - rassembler et examiner l'information portant sur la théorie et la pratique de l'éducation en matière de conservation et sur les disciplines scientifiques d'appui, donner des avis sur l'application des connaissances appropriées;
 - avoir une vue d'ensemble de l'état de la sensibilisation et de l'éducation en matière d'environnement dans le monde;
 - déterminer les régions et lieux où l'absence de sensibilisation et d'expertise technique peut être un facteur limitant l'acceptation par le public des programmes de conservation et, partant, l'efficacité de ceux-ci et proposer des mesures pour y remédier;
 - aider le secrétariat et les commissions à diffuser des informations et transférer les connaissances techniques au grand public comme aux membres des communautés de la conservation et du développement;

- coopérer avec les commissions à la préparation de matériel de formation: et aider à la préparation et à l'exécution de projets de formation dans le cadre du programme de l'UICN;
- coopérer avec les organisations inter-gouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales participant à des activités qui visent, par l'information et l'éducation, à augmenter la prise de conscience vis-à-vis de l'environnement;
- augmenter l'expertise de l'UICN sur l'éthique de la conservation.

COMMISSION DE LA SAUVEGARDE DES ESPECES

ROLE

La Commission de la sauvegarde des espèces est l'organe de l'UICN qui constitue la source première d'informations scientifiques et techniques indispensables à la conservation des espèces de faune et de flore menacées ou vulnérables et qui recommande et encourage la prise de mesures destinées à leur préservation et à la gestion d'autres espèces importantes pour la conservation. Elle a pour objectif de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir l'extinction des espèces, sous-espèces, et populations modestes de faune et de flore, maintenant par là-même la diversité génétique et améliorant le statut des espèces menacées et vulnérables.

CAHIER DES CHARGES

1. Participer à l'approfondissement, à la promotion et à l'application de la Stratégie mondiale de la conservation, participer à l'élaboration du Programme de l'UICN pour la conservation, soutenir l'application du programme et contribuer à l'élaboration, à la présélection et à la surveillance continue des projets d'activités en matière de conservation de la nature.
2. Maintenir un réseau international d'experts bénévoles et indépendants, choisis pour leurs connaissances dans le domaine de la sauvegarde des espèces et constituer un forum pour les échanges d'idées et d'informations scientifiques sur les espèces et les populations importantes pour la conservation.
3. Coopérer avec le Centre de surveillance continue de la conservation de la nature (CSC) en vue de mettre sur pied et d'évaluer une base de données sur l'état de la faune et de la flore sauvages et le commerce de la faune et de la flore sauvages, fournir des lignes directrices en matière de politique au CSC et des conseils, des informations et une expertise au secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).
4. Mener à bien des tâches spécifiques au nom de l'Union, notamment:
 - encourager le maintien de la diversité biologique par la surveillance continue de l'état des espèces et populations importantes pour la conservation;

- mettre au point et examiner des plans d'action dans le domaine de la conservation et les priorités pour les espèces et leurs populations;
- encourager l'application des plans d'action dans le domaine de la conservation, axés sur les espèces et résoudre les problèmes s'y rapportant;
- fournir des lignes directrices, donner des avis et faire des recommandations en matière de politique aux gouvernements et à d'autres organismes et organisations oeuvrant dans le domaine de la conservation et de la gestion des espèces et de leurs populations.

COMMISSION DES PARCS NATIONAUX ET DES AIRES PROTEGEES

ROLE

La Commission des parcs nationaux et des aires protégées est le principal organe international scientifique et technique de l'UICN qui s'occupe de la sélection, de l'établissement et de la gestion des parcs nationaux et des aires protégées. En coopération avec d'autres commissions de l'UICN et des organismes collaborant avec elle, elle est responsable de la partie du programme de l'UICN qui encourage l'établissement d'un réseau mondial de réserves naturelles, terrestres et marines, gérées de manière efficace.

CAHIER DES CHARGES

1. Participer à l'approfondissement, à la promotion et à l'application de la Stratégie mondiale de la conservation, participer à l'élaboration du Programme de l'UICN pour la conservation, soutenir l'application du programme, contribuer à l'élaboration, à la présélection et à la surveillance continue des projets d'activités en matière de conservation de la nature.
2. Maintenir un réseau international d'experts bénévoles et indépendants, choisis pour leur aptitude à contribuer à la mission de l'UICN dans le domaine des aires protégées et constituer un forum pour les échanges d'idées et d'informations scientifiques sur les aires protégées.
3. Coopérer avec le Centre de surveillance continue de la conservation de la nature (CSC) de l'UICN en vue de mettre sur pied une base de données sur la situation mondiale de toutes les catégories d'aires protégées, fournir des lignes directrices en matière de politique au CSC et aider à analyser et diffuser les données.
4. Mener à bien des tâches spécifiques au nom de l'Union, notamment:
 - établir des priorités internationales pour les aires protégées;
 - encourager la gestion efficace des aires protégées par l'application de principes scientifiques et par l'expertise technique;
 - sensibiliser le public aux problèmes des aires protégées;
 - encourager le développement du professionnalisme dans le domaine de la gestion des aires protégées, par la formation, la publication et la

distribution de publications, par l'organisation de réunions et d'autres moyens;

- fournir des services de consultation à la Convention concernant le patrimoine mondial, naturel et culturel et à d'autres programmes internationaux sur les aires protégées;
- fournir des lignes directrices au CSC sur la question des aires protégées;
- encourager l'application du Plan d'action de Bali.

COMMISSION DE LA PLANIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

ROLE

La Commission de la planification de l'environnement est l'organe de l'UICN qui sert de source de connaissances scientifiques et techniques pour intégrer la dimension "environnement" au cycle de planification du développement afin que les populations en retirent des avantages plus durables. Fonctionnant dans le cadre général de la Stratégie mondiale de la conservation, la Commission de la planification de l'environnement encourage une conception intégrée de l'utilisation des ressources naturelles et du maintien des écosystèmes naturels.

CAHIER DES CHARGES

1. Participer à l'approfondissement, à la promotion et à l'application de la Stratégie mondiale de la conservation, participer à l'élaboration du Programme de l'UICN pour la conservation, soutenir l'application du programme, contribuer à l'élaboration, à la présélection et à la surveillance continue des projets d'activités en matière de conservation de la nature.
2. Maintenir un réseau international d'experts bénévoles et indépendants, choisis pour leur aptitude à contribuer à la mission de l'UICN dans le domaine de la planification de l'environnement et constituer un forum pour les échanges d'idées et d'informations sur la planification environnementale.
3. Coopérer avec le Centre de surveillance continue de la conservation de la nature (CSC) en vue d'encourager des pratiques judicieuses en matière de planification de l'environnement dans les pays en développement, en particulier en collaborant avec des organismes d'aide au développement.
4. Mener à bien des tâches spécifiques au nom de l'Union, notamment:
 - encourager la publicité sur des problèmes particuliers de planification environnementale;
 - rassembler, examiner et diffuser l'information portant sur le statut, les techniques et l'application de la planification environnementale dans le monde entier et donner des avis sur l'application la plus appropriée des techniques de planification environnementale en vue de réaliser les objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation;

- déterminer et surveiller de manière continue les régions où la qualité de l'environnement ou la productivité des écosystèmes est menacée en raison d'une absence ou d'une insuffisance de planification;
- élaborer des méthodes et des techniques de planification environnementale, en vue de la mise en valeur et/ou de la restauration des paysages, compte tenu des différences dans les conditions locales et régionales;
- augmenter l'expertise de l'UICN pour ce qui se rapporte à l'aspect économique de la conservation.

**COMMISSION DES POLITIQUES, DU DROIT
ET DE L'ADMINISTRATION DE L'ENVIRONNEMENT**

ROLE

La Commission des politiques, du droit et de l'administration de l'environnement est l'organe de l'UICN qui sert de source de connaissances techniques en ce qui concerne les politiques et les instruments juridiques et institutionnels requis pour promouvoir la conservation de la nature. Fonctionnant dans le cadre général de la Stratégie mondiale de la conservation, la Commission contribue à garantir que les mécanismes de conservation de l'environnement, ainsi que les mesures, législations et procédures qui les accompagnent, sont compatibles avec les meilleures techniques de gestion de l'environnement.

CAHIER DES CHARGES

1. Participer à l'approfondissement, à la promotion et à l'application de la Stratégie mondiale de la conservation, participer à l'élaboration du Programme de l'UICN pour la conservation, soutenir l'application du programme, contribuer à l'élaboration, à la présélection et à la surveillance continue des projets d'activités en matière de conservation de la nature.
2. Maintenir un réseau international d'experts bénévoles et indépendants, choisis pour leur aptitude à contribuer à la mission de l'UICN dans le domaine des politiques, du droit et de l'administration de l'environnement et constituer un forum pour les échanges d'idées et d'informations sur les politiques, le droit et l'administration de l'environnement.
3. Aider le Centre du droit de l'environnement à rassembler et examiner les informations sur les politiques stratégiques, les instruments juridiques et les mécanismes administratifs ayant trait à la conservation de l'environnement et des ressources naturelles; se tenir au courant de l'évolution du droit, au niveau national et international, notamment les traités, les lois, les coutumes, la jurisprudence, les décisions de tribunaux et le droit non contraignant; surveiller de manière continue le fonctionnement et l'efficacité de ces politiques, instruments juridiques et systèmes administratifs.
4. Mener à bien des tâches spécifiques au nom de l'Union, notamment:

- déterminer les domaines où l'absence de politiques stratégiques, d'instruments juridiques et de mécanismes administratifs efficaces menace la productivité continue des écosystèmes ou la survie des espèces;
- effectuer, promouvoir et appuyer la recherche juridique compatible avec les objectifs de l'UICN;
- proposer et, lorsque cela s'avère approprié, élaborer des politiques stratégiques, instruments juridiques ou mécanismes administratifs en vue d'améliorer la conservation de l'environnement et des ressources naturelles aux niveaux national, régional et mondial;
- donner des avis sur les conséquences juridiques et administratives des initiatives et des politiques stratégiques traitées par l'UICN.
- aider à promouvoir la Charte mondiale de la nature, aux plans national, régional et international.

ANNEXE 24

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE REGLEMENT INTERIEUR
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

Le groupe de travail sur le Règlement intérieur a tenu deux réunions, respectivement le mardi 6 et le mercredi 7 novembre. Il s'est mis d'accord sur les projets d'amendements aux dispositions 12(1), 13(1) et 13(2) du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, de même que sur le projet de note explicative de la disposition 13(2). Le texte de ces projets d'amendement est présenté ci-après sous forme de projet de motion à soumettre à l'Assemblée générale.

PROJET DE MOTION POUR MODIFIER LE REGLEMENT INTERIEUR
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre à Madrid, Espagne, pour sa 16e session, a décidé que:

1. La deuxième phrase de la disposition 12(1) est modifiée comme suit:

"Le projet d'ordre du jour et les documents émanant du conseil ou du secrétariat et relatifs à des questions exigeant l'approbation de l'Assemblée générale sont distribués aux membres de l'UICN 120 jours au moins, avant l'Assemblée générale, et le projet d'ordre du jour est soumis pour adoption à la première séance de l'Assemblée générale."

2. La disposition 13(1) est modifiée par l'adjonction des phrases suivantes:

"Les résolutions concernent l'UICN elle-même, alors que les recommandations concernent des tiers. Les recommandations peuvent avoir trait à des questions ou des sites spécifiques, que ces sites soient ou non soumis à la juridiction d'Etats."

3. Dans le deuxième paragraphe de la disposition 13(2) on ajoute après le mot "résolutions" les mots "et de recommandations".

4. La disposition 13(2) est en outre modifiée par l'adjonction du paragraphe suivant:

"Le conseil nomme un groupe de travail de trois personnes susceptibles de devenir délégués à l'Assemblée générale qui, 60 jours au moins avant le début de l'Assemblée générale, commence à examiner les aspects concrets des projets de résolutions et de recommandations et à faire rapport au conseil et au comité des résolutions. Les membres du groupe de travail sont également des membres de droit du comité des résolutions."

5. On ajoute après la disposition 13(2) la note explicative suivante:

"Réf. disposition 13(2)
Dans le 4e paragraphe de cette disposition:

"Nouveau" signifie que la question qui est le sujet d'une résolution ou d'une recommandation s'est posée dans les 90 jours précédant l'Assemblée générale.

"Urgent" s'applique à une question pour laquelle des faits nouveaux doivent intervenir peu après l'Assemblée générale et sur lesquels on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'une résolution ou une recommandation de l'Assemblée générale ait des effets.

"N'était pas prévisible" s'applique à une question qui, tout en n'étant pas nouvelle, a connu des rebondissements dans les 90 jours précédant l'Assemblée générale et appelle une action de la part de l'Assemblée générale.

"Emane des délibérations de l'Assemblée générale" s'applique à une question qui a été débattue au cours d'une réunion officielle de l'Assemblée générale: séances plénières, réunions techniques, réunions des commissions et des groupes de travail formés par le président, le conseil ou le directeur général, et colloques.

"Traite de questions à l'ordre du jour" s'applique à toute question devant être débattue au cours d'une des réunions mentionnées dans le paragraphe précédent, mais qui n'a pas été traitée par cette réunion, au moment où est présentée la résolution ou recommandation.

Les motions portant sur des sujets nouveaux, urgents ou qui n'étaient pas prévisibles, sont présentées dans les délais raisonnables fixés par l'Assemblée générale. Les motions qui émanent des délibérations de l'Assemblée générale, ou traitent de questions à l'ordre du jour, ne sont pas soumises à des délais fixés pendant l'Assemblée générale, mais les motions qui n'ont pas été présentées quatre heures au moins avant le moment prévu pour l'examen, par une réunion technique de l'Assemblée générale des résolutions et des recommandations, présentées à l'Assemblée, ne seront admises qu'avec l'assentiment du président.

ANNEXE 25

RAPPORT DU COMITE DES RESOLUTIONS
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

1. Le comité des résolutions de la 16e session de l'Assemblée générale de l'UICN présente ici quelques idées tirées de son expérience du traitement des résolutions et des recommandations à cette session, ainsi qu'un certain nombre de suggestions sur la manière d'améliorer ce travail à l'avenir. Notre objectif est de permettre aux prochaines sessions de l'Assemblée générale d'adopter des motions permettant à l'UICN de réaliser au mieux ses objectifs.

Les travaux du comité des résolutions

2. Conformément à la disposition 13.2 du Règlement intérieur, les membres de l'UICN doivent soumettre leur projets de résolutions et de recommandations au moins 90 jours avant l'Assemblée générale. Les résolutions sont des motions concernant, en tout ou partie, les travaux de l'UICN, ayant une incidence sur le programme et donc, sur les finances et le personnel. Les recommandations sont des motions concernant le monde extérieur. Nous avons reçu 41 projets de recommandations et de résolutions, ainsi qu'un projet de mise à jour de la résolution 15/20, retiré ultérieurement.
3. La disposition 13.2 prévoit également la possibilité de soumettre les motions après l'expiration du délai de 90 jours, lorsqu'il s'agit d'une question nouvelle, urgente ou qui n'était pas prévisible. Nous avons reçu 22 projets appartenant à cette catégorie; le conseil a accepté notre décision d'en considérer 12 comme répondant aux critères.
4. Enfin la disposition 13.2 prévoit la possibilité d'examiner des motions émanant des délibérations de l'Assemblée générale. Nous en avons reçu deux.
5. Suite à des fusionnements et à quelques retraits, il semble que le comité proposera à l'Assemblée générale d'adopter au moins 40 et probablement 45 résolutions et recommandations.

Remarque

6. Nous constatons qu'aucune session de l'Assemblée générale n'a, ces vingt dernières années, adopté plus de 35 motions, et que chaque Assemblée en a adopté 25 en moyenne. Nous constatons aussi que les résolutions et recommandations soumises à Madrid sont nettement plus longues que celles adoptées précédemment, surtout pour ce qui est du préambule.
7. Il est difficile d'expliquer exactement l'augmentation du nombre de motions présentées pour adoption à Madrid. Néanmoins, parmi les raisons on peut citer le nombre record de participants, la sophistication accrue de la politique de nombreuses ONG, membres de l'UICN et, surtout, l'urgence et l'importance des problèmes mondiaux de conservation. Il semble en outre que de nombreux membres de l'UICN considèrent qu'une

recommandation de l'Union est une aide importante pour la réalisation de leurs objectifs au plan national.

8. Quelle que soit l'explication, il en résulte que le nombre total de mots contenus dans les résolutions et recommandations, soumises pour adoption à Madrid sera beaucoup plus élevé qu'il ne l'a jamais été. Quelles en seront les conséquences? Nous voyons 3 problèmes, présentés ici par ordre d'importance:

- (a) Une charge de travail gigantesque pour le secrétariat, chaque texte devant être traduit, dactylographié, vérifié, reproduit et distribué. L'UICN ne dispose pas de ressources suffisantes pour effectuer un tel travail sans surcharger le personnel très restreint de son secrétariat. Le comité est parfaitement conscient des efforts extraordinaires déployés par le personnel, pour le bon déroulement de l'Assemblée générale, mais reconnaît qu'on ne peut demander au secrétariat plus que ce qui est humainement et techniquement possible.
- (b) Une charge de travail pour l'Assemblée générale elle-même. Les résolutions et les recommandations ne sauraient être prises à la légère; elles méritent d'être prises au sérieux par le comité et par les orateurs des réunions techniques et des séances de l'Assemblée générale.
- (c) Nous n'avons pas eu le temps de faire le travail de révision nécessaire, pour donner aux résolutions et recommandations l'impact voulu, par exemple en raccourcissant les préambules, souvent d'une utilité secondaire. En outre, les délégations n'ont pas pu examiner les projets avec toute l'attention requise, en raison du volume considérable de documents qui leur ont été soumis et du temps limité qui leur était imparti. Qui plus est, le manque de temps a eu pour conséquence que l'examen des projets de résolutions et de recommandations en réunions techniques n'a pas été aussi exhaustif qu'il l'aurait dû. C'est pourquoi, la qualité des textes définitifs risque fort de ne pas être vraiment satisfaisante, malgré les efforts de toutes les personnes impliquées. L'adoption de résolutions et recommandations imparfaites pour ce qui est du contenu ou de la présentation ne saurait être bénéfique à l'Union. Nous ne pensons pas non plus que le monde extérieur puisse être impressionné par le nombre et la longueur des textes adoptés, mais plutôt par leur rigueur et leur pertinence par rapport à la conservation.
- (d) Enfin, nous craignons que la qualité ne soit sacrifiée à la quantité. Nous ne sommes pas convaincus que les résolutions et recommandations présentées à l'Assemblée générale pour adoption (et encore moins les projets que nous avons reçus) concernent tous les priorités actuelles de la conservation dans le monde. L'Assemblée générale de l'UICN ne se réunit que tous les trois ans. Elle constitue un événement qui devrait être l'occasion, pour nous et pour ceux à qui nous nous adressons, de nous concentrer sur les vraies priorités de la conservation dans le monde.

9. Cela dit, nous reconnaissons que les membres de l'UICN ont, en vertu du Règlement intérieur, le droit inaliénable de recourir à l'Assemblée

générale pour adopter toute motion de leur choix. Nous sommes également conscients que l'adoption d'une résolution ou d'une recommandation par l'UICN peut parfois jouer un rôle décisif pour la réalisation d'un objectif clé de la conservation, souvent à l'échelon local. Si, par une motion de l'Assemblée générale, il est véritablement possible de sauver une espèce de l'extinction ou un habitat de la destruction, l'Assemblée générale manquerait à son devoir en n'agissant pas.

10. Il ne s'agit donc pas simplement de savoir comment limiter le nombre de résolutions et de recommandations - bien que nous soyons convaincus, pour les raisons que nous venons d'avancer, que cela pourrait être utile; il s'agit plutôt de savoir comment utiliser au mieux le temps limité imparti à la communauté mondiale de la conservation, réunie en Assemblée générale, pour réaliser les objectifs de l'UICN et partant, de la conservation. Cela, bien davantage que les problèmes pratiques qui ont retenu l'attention du comité ces derniers jours, a inspiré les améliorations de procédure que nous proposons.

Améliorations proposées

11. Nous suggérons à l'Assemblée générale d'examiner les cinq modifications de procédure suivantes:
- (a) Neuf mois environ avant l'Assemblée générale, le conseil établit et envoie aux membres, la liste d'une quinzaine de problèmes prioritaires relatifs à la conservation, sur lesquels les membres doivent se prononcer, sous forme de résolutions destinées à orienter le déroulement futur du programme, et de recommandations destinées à transmettre les points de vue de l'UICN au monde entier. Nous pensons que ces problèmes peuvent être regroupés par thèmes, par exemple "Antarctique" ou "Conventions internationales", et si possible avoir trait aux thèmes du programme. Des résolutions ayant trait à des questions internes à l'UICN, comme la structure ou le financement, doivent également avoir leur place. Les membres sont invités à indiquer s'ils acceptent ou non ces propositions comme prioritaires. A la lumière de leurs réponses, le conseil remanie la liste, et la distribue six mois environ avant l'Assemblée générale - en invitant cette fois les membres à soumettre leurs suggestions à inclure à une résolution ou recommandation s'y rapportant, 90 jours au moins avant l'Assemblée générale suivante, conformément à la disposition 13.2 du Règlement intérieur.
 - (b) Le conseil est habilité à constituer un groupe de travail restreint, dont les membres sont susceptibles d'être délégués à l'Assemblée générale, ce groupe doit recevoir à temps tous les documents nécessaires. Il est habilité à travailler sur les documents en vue de produire des projets consolidés, soumis aux membres de l'UICN au début de l'Assemblée générale et si nécessaire, il peut recevoir des avis extérieurs.
 - (c) Le comité des résolutions est nommé par l'Assemblée générale avec un mandat à peu près semblable à celui qui est actuellement en vigueur; il serait indiqué d'inclure les membres du groupe de travail (voir (b) ci-dessus). Le comité aide les participants à l'Assemblée générale, les oriente sur la présentation à adopter pour toute nouvelle recommandation ou résolution (par ex. satisfaisant les

critères de la disposition 13.2 du Règlement intérieur). En présentant cette suggestion, nous pensons en particulier à la nécessité de réduire au minimum le nombre de paragraphes des préambules. Enfin, nous pensons que ce comité devrait plutôt être nommé "comité des résolutions et recommandations".

- (d) Alors que les membres participant à l'Assemblée générale sont, bien entendu, libres de proposer de nouvelles résolutions et recommandations, conformément à la disposition 13.2, nous espérons qu'aux prochaines sessions de l'Assemblée générale, cela sera de moins en moins nécessaire grâce à la consultation préalable sur les 15 questions prioritaires sélectionnées en tant que motions. Nous pensons aussi qu'il serait utile de définir les termes employés dans la disposition 13.2, comme le recommandait le premier rapport du groupe de travail sur le Règlement intérieur en vue de préciser les objectifs de cette disposition et donc de limiter les sources d'ambiguïté et de déception.
- (e) Mais certaines questions urgentes sont destinées à être portées à l'attention de l'Assemblée générale et peuvent devenir des résolutions et des recommandations, en particulier celles qui ont trait aux menaces imminentes pesant sur les espèces et les habitats. C'est pourquoi nous proposons d'envisager la création d'un groupe d'étude auquel ces questions urgentes seront transmises par des membres, et pensons que ce groupe d'étude doit commencer à se réunir au début de la session de l'Assemblée générale. Il aura pour tâche de préciser l'urgence des questions, si nécessaire en s'entretenant avec des donateurs et autres. Il serait peut-être indiqué que le groupe d'étude s'efforce, dans la mesure du possible, de regrouper ces questions en une seule recommandation, appelant les autorités responsables à agir de toute urgence. Cette recommandation sera ensuite traitée par le comité des résolutions et des recommandations selon la procédure habituelle.

Conclusion

12. Le comité reconnaît que la question de l'élaboration des résolutions et des recommandations, qui préoccupe particulièrement les membres, est très délicate. Nos suggestions ne cherchent en rien à diminuer les droits souverains des membres à examiner, par le biais de l'Assemblée générale, des questions qu'ils considèrent comme importantes. Mais, sans modifications substantielles du traitement des résolutions et des recommandations, nous ne pensons pas que l'Assemblée générale de l'UICN pourra utiliser pleinement le potentiel représenté par ses membres, et de ce fait orienter son programme de manière adéquate, ni s'attaquer avec efficacité aux priorités mondiales de la conservation.

ANNEXE 26

CITATION POUR LA MEDAILLE DU MEMORIAL JOHN C. PHILLIPS
POUR SERVICES EXCEPTIONNELS RENDUS A LA CONSERVATION INTERNATIONALE,
DECERNEE A MME INDIRA GANDHI
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

Indira Gandhi fut une naturaliste douée dès son plus jeune âge; enfant, elle avait déjà un sens profond des liens qui unissent l'homme et la nature, sens qui grandit avec elle, jusqu'à ce qu'elle devienne une légende vivante, championne passionnée de la cause de la conservation.

Pendant les deux décennies où, en tant qu'inspiratrice de l'opinion publique mondiale et chef politique en Inde, Indira Gandhi fut une véritable pionnière de la conservation. Elle prit, en effet, une série de mesures concrètes dans ce domaine qui aboutirent à un renversement de la vapeur en faveur de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et demeurent un exemple pour le reste du monde.

Son soutien fervent apporté à la Stratégie mondiale de la conservation, à la Charte mondiale de la nature et à nombre d'autres initiatives et accords internationaux visant à mettre en pratique la conservation dans le monde, a été une source d'inspiration pour le mouvement mondial de la conservation.

Aucun autre responsable politique ou homme d'Etat des temps modernes n'a eu une influence aussi grande sur la conservation de la nature. L'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources désire rendre hommage aux réalisations durables de Mme Indira Gandhi en lui décernant sa plus haute distinction, la Médaille John C. Phillips pour services exceptionnels rendus à la conservation internationale.

Mohamed Kassas
Président de l'UICN

M.S. Swaminathan
Président élu de l'UICN

Kenton R. Miller
Directeur général de l'UICN

ANNEXE 27

DISCOURS DE JOHN C. PHILLIPS II
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

C'est un grand plaisir pour moi de participer à l'attribution de cette distinction prestigieuse qui porte le nom de mon grand-père, d'autant plus que nous fêtons justement aujourd'hui le quarante-sixième anniversaire de sa mort.

C'est mon ami, Hal Coolidge, votre président d'honneur, associé de mon grand-père, qui nous a demandé de venir, à ma femme et à moi-même. Je suis ravi d'avoir assisté aux différentes présentations et discussions qui ont eu lieu jusqu'à maintenant, et d'avoir appris beaucoup de choses sur l'orientation que va prendre l'UICN ces prochaines années, ainsi que sur l'évolution de la Stratégie mondiale de la conservation, si cruciale pour l'avenir.

En tant que pionnier de la conservation et ornithologue, médecin de formation, mon grand-père a énormément voyagé; il a participé à l'expédition Peary, au Pôle Nord, et à plusieurs voyages, notamment en Afrique et en Asie. Ces voyages se déroulèrent, bien entendu, avant le déclin général des populations animales et l'augmentation du nombre d'espèces menacées d'extinction. Mon grand-père a également beaucoup écrit, surtout sur l'ornithologie, son ouvrage majeur étant Natural History of Ducks (Histoire naturelle des canards) en quatre volumes, publié en 1926.

Je sais que mon grand-père aurait chaleureusement applaudi le travail et la direction prise par l'UICN, mais je soupçonne qu'il aurait eu de la peine à imaginer la complexité des problèmes qui se posent aujourd'hui dans le domaine de la conservation. Ayant toute sa vie été mêlé aux intérêts de la conservation, tant aux Etats-Unis qu'au niveau international, il aurait été particulièrement fier de savoir que l'UICN, qui met l'accent sur les aires protégées, la sauvegarde des espèces et la diversité génétique, avait donné son nom à cette médaille.

J'admire la carrière de mon grand-père et tout ce qu'il a fait, et ma famille et moi-même sommes reconnaissants à l'UICN de cette invitation à participer à la 16e Session de votre Assemblée générale.

Je vous remercie, M. le Président.

ANNEXE 28

DISCOURS D'ACCEPTATION DE LA MEDAILLE DU MEMORIAL JOHN C. PHILLIPS
DECERNEE POUR SERVICES EXCEPTIONNELS RENDUS A LA CONSERVATION
INTERNATIONALE, A FEU MME INDIRA GANDHI, PRONONCE
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par Son Excellence M. I.P. Singh
Ambassadeur de l'Inde en Espagne

Au nom du Gouvernement et du peuple indiens, je suis très honoré d'être présent à cette Assemblée, qui réunit des spécialistes de la conservation du monde entier. C'est aussi un grand privilège pour moi d'être associé à cette cérémonie qui honore ce grand Premier Ministre qui nous a quittés, Mme Indira Gandhi.

Son dévouement et son engagement à la cause de la conservation sont universellement connus et reconnus. Toute sa vie, elle s'est surtout préoccupée de concilier les impératifs de la croissance avec les principes essentiels de la conservation afin de permettre un développement durable.

Et je pense que cela constitue aussi le message central de la Stratégie mondiale de la conservation et la mission principale de l'UICN.

Aussi décourageante et difficile cette tâche soit-elle, on ne saurait douter qu'elle constitue le seul et unique moyen d'assurer la survie de l'homme. Le phare qu'était Mme Indira Gandhi nous incitera tous, il faut l'espérer, à préparer l'avènement d'un monde dans lequel le développement reposant sur "l'éthique de la conservation" se fera pour le bien de l'humanité.

Etant l'organe clé de la conservation scientifique et technique internationale, et possédant un caractère unique grâce à la diversité de ses membres, l'UICN a un rôle vital de catalyseur à jouer à cet égard.

Je suis particulièrement reconnaissant au président et au conseil de l'UICN de m'avoir invité aujourd'hui et de m'avoir demandé de recevoir cette distinction et citation au nom de l'une des plus grandes personnalités de l'environnement de tous les temps, qui n'est malheureusement plus parmi nous. Je considère cela comme un grand privilège pour moi et un grand honneur pour le peuple indien. Je voudrais toutefois proposer que le nouveau président de l'UICN se rende en Inde à la tête d'une délégation, pour remettre ce prix en mains propres à Rajiv Gandhi, fils et successeur de Mme Gandhi, et champion des mêmes principes et idéaux que sa mère. Je ferai, quant à moi, tout ce que je pourrai pour que cela soit possible.

ANNEXE 29

CITATIONS POUR LES PRIX PETER SCOTT DU MERITE, DECERNES
A LA 16E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

Jardin Botanique Viera y Clavijo

Les îles Canaries, qui constituent les deux provinces les plus australes de l'Espagne, abritent une flore endémique qui compte près de 500 espèces, dont 121 sont en danger (c'est-à-dire presque autant que le nombre total d'espèces menacées en Europe)•

Le conseil municipal de l'île (Cabildo Insular) de la Grande Canarie a donc fait preuve d'une grande perspicacité en créant, il y a plus de trente ans, le Jardin botanique Viera y Clavijo consacré, grâce aux efforts de son premier directeur, Eric Sventenius, à l'étude et à la conservation de la flore endémique canarienne.

Durant ces 10 dernières années, les domaines liés à la conservation et à l'éducation, notamment la recherche axée sur la conservation, ont été développés avec succès par une équipe de jeunes botanistes canariens, avec à leur tête le directeur actuel du jardin botanique, David Bramwell, et grâce au soutien inconditionnel des conseils municipaux successifs de l'île. Aujourd'hui, près de 100 des 121 espèces menacées de l'île font partie des collections du jardin botanique, qui a effectué des recherches sur la reproduction et la biologie des populations, sur les besoins écologiques de nombreuses espèces en vue de leur préservation à long terme ex situ, avec un minimum d'érosion génétique et, surtout en vue de leur réintroduction dans les biotopes naturels, dans les parcs et les réserves de l'archipel.

Cette médaille est destinée à récompenser les travaux novateurs du jardin botanique et la perspicacité du Cabildo Insular.

Nick Carter

Cette médaille est attribuée à Nick Carter pour ses travaux de recherche, ses enquêtes précises, persévérantes et périlleuses en vue de confondre les baleiniers pirates, dans les années 70.

Nick a, de sa propre initiative, travaillé dans les coulisses, et fait partie de ces gens qui restent dans l'ombre, laissant aux autres des succès plus spectaculaires.

Ce prix est la reconnaissance d'un travail bien fait!

Richard et Maisie Fitter

Richard Fitter, qui dit ne pas se rappeler d'une seule période de sa vie où il ne se soit pas intéressé à la faune, a été nommé en 1945 secrétaire du comité qui, sous la présidence de feu Sir Julian Huxley, a conduit à la création du Nature Conservancy, au Royaume-Uni. Il participa à ce titre aux réunions de Bâle et de Zerne, en Suisse, en juillet 1946, qui aboutirent à la création de

l'Union internationale pour la protection de la nature à Fontainebleau, en 1949.

En 1964, il devint secrétaire honoraire de la Fauna Preservation Society (FPS - aujourd'hui ffPS - Fauna and Flora Preservation Society), dont il est aujourd'hui président. C'est grâce à lui que cette organisation jouit aujourd'hui d'une influence considérable sur la scène internationale.

Il devint membre de la Commission de la sauvegarde des espèces à l'occasion de l'Assemblée générale tenue à Nairobi, en 1963, et dix ans plus tard, il fut nommé président du comité directeur par Sir Peter Scott.

Ce prix reconnaît son dévouement inconditionnel à la Commission de la sauvegarde des espèces et à la conservation nationale et internationale.

Nous vivons aujourd'hui un jour spécial; en effet le comité directeur de la SSC n'a pas hésité à attribuer la deuxième médaille à Mme Maisie Fitter qui, en 1963, a rejoint Richard à la Fauna Preservation Society en tant que rédactrice d'Oryx, poste important qu'elle occupa jusqu'en 1982. Pendant ces 19 années, Oryx, déjà importante, est devenue la première revue sur la conservation de la faune dans le monde, grâce à sa rigueur scientifique, sa facilité de lecture et son caractère avant tout informatif.

Maisie Fitter a participé à toutes les Assemblées générales de l'UICN depuis celle de Nairobi en 1963, et a établi un réseau de contacts qui lui a été d'une grande utilité en tant que rédactrice du bulletin de la Commission de la sauvegarde des espèces.

Elle est membre à part entière de la SSC depuis près de 20 ans et est actuellement membre du conseil de la ffPS.

Les deux membres de cette équipe qui joue un rôle clé dans le domaine de la conservation étaient donc les personnes toutes désignées pour recevoir le prix Peter Scott du mérite.

Jesús Garzón Heydt

Jesús Garzón Heydt, "Susó" comme l'appellent ses amis, est probablement l'un des naturalistes et biologistes de terrain les plus connus et les plus respectés d'Espagne. Il a commencé à étudier la nature sérieusement, surtout les oiseaux, alors qu'il n'était encore qu'adolescent. De plus, il a étudié le lynx espagnol, le grand tétras et plus spécialement, les oiseaux de proie.

A la fin des années 60, il a commencé à se concentrer sur la région de l'Estrémadure, située à l'ouest de l'Espagne; ses travaux ont abouti au Projet 967 du WWF en 1972, destiné à étudier la situation des oiseaux de proie en Espagne centrale et occidentale. C'est ainsi qu'il a découvert la véritable importance faunistique d'une région de montagne, actuellement connue sous le nom de "Monfragüe", comparable et même à certains égards supérieure au fameux Parc national de Doñana.

Peu de temps après, dans la même région, des projets de plantation d'eucalyptus mirent en péril le vautour moine, l'aigle impérial, la cigogne noire et le lynx et plus de 200 autres espèces animales, de même que leurs habitats de chênes et de broussailles typiquement méditerranéens.

Garzón a créé une société de conservation en vue de contrecarrer ces projets. Il a réussi à recueillir plus de 2 millions de pesetas pour louer les deux propriétés les plus importantes et s'est battu seul contre les autorités, la fabrique de papier et d'autres intérêts, et contre l'apathie qui l'entoura jusqu'à la fin des années 70.

C'est grâce à ses efforts acharnés que le Parc national de Monfrague a été créé.

Garzón a poursuivi ses efforts en faveur de la conservation de la nature dans nombre d'autres régions d'Espagne, mais ce n'est qu'en août 1984 que les batailles qu'il mena le plus souvent seul, portèrent leurs fruits au niveau officiel, lorsqu'il fut nommé directeur général pour l'environnement du Gouvernement régional autonome d'Estrémadure.

En lui octroyant cette médaille, nous rendons hommage à sa ténacité et à son succès.

Lance McCaskill

Lance McCaskill de Christchurch, Nouvelle-Zélande, a été une force motivatrice essentielle qui a incité son pays à participer aux activités de l'UICN et, en hommage à ses efforts, la 15e Session de l'Assemblée générale lui a attribué le titre de membre d'honneur.

Dévoué toute sa vie à la cause de la conservation en tant qu'enseignant, activiste, politicien, écrivain et visionnaire, il a été un exemple extraordinaire au niveau local.

Sa campagne isolée pour sauver une rare renoncule de l'extinction a été couronnée de succès. Grâce à un programme de propagation *in situ* et *ex situ*, et à la pression politique exercée en vue de la création d'une aire protégée, cette plante a désormais son avenir assuré.

A une époque où l'on est tenté de demander ce qu'un individu seul peut faire pour la conservation, Lance McCaskill est un exemple exceptionnel et doit être un modèle pour nous tous.

Wahab Owadally

Cette médaille reconnaît les services exceptionnels rendus par un jeune conservateur des forêts de l'île Maurice, spécialiste de la conservation, enthousiaste et souvent combatif, dans un contexte difficile.

Il a travaillé avec détermination et persévérance pour préserver les espèces menacées de l'île dans cet environnement gravement perturbé.

Ses activités dans le domaine de la conservation ont porté principalement sur la perruche endémique, le faucon crécerelle et le pigeon rose sur l'île principale. Sur l'île Ronde, serpents endémiques, lézards et palmiers ont pour ainsi dire été exterminés par les lapins et chèvres voraces, introduits. Il a travaillé d'arrache-pied, s'occupant d'abord des chèvres, et la bataille continue.

Nous estimons que ses efforts méritent le plus grand soutien et sommes vraiment heureux de pouvoir lui attribuer le prix Peter Scott du mérite.

Jurgen Rottmann

Jurgen Rottman est un vétérinaire chilien qui a consacré l'essentiel de sa carrière à la conservation des espèces sauvages dans le cône sud de l'Amérique latine, en particulier dans son propre pays.

Parallèlement à des recherches sur la faune et la flore sauvages et leur gestion, il a réussi à introduire la conservation dans le programme ordinaire de plusieurs facultés dans différentes universités.

En outre, pendant plus de 20 ans, il a réussi discrètement mais efficacement, à promouvoir la gestion et la conservation de la faune et de la flore dans son pays.

Depuis plus de 15 ans, il est un membre actif du groupe de spécialistes des Camélidés de la SSC/UICN.

ANNEXE 30

CITATIONS POUR LES PRIX INTERNATIONAUX FRED M. PACKARD DU MERITE
POUR LES PARCS NATIONAUX, DECERNES
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

Passe Manneh

Passe Manneh, gardien de parc national sénégalais, reçoit ce prix en hommage au courage dont il a fait preuve en pourchassant les braconniers pour l'ivoire dans le Parc national du Niokolo Koba.

Le 12 avril 1984, un groupe d'hommes armés a été identifié dans le parc où en dix ans, le braconnage avait décimé la population d'éléphants, passée de 300 à 87 individus. M. Manneh ayant rejoint un groupe qui patrouillait dans cette zone découvrit plusieurs braconniers qu'il prit en chasse. Conscient du danger, M. Manneh se lança pourtant courageusement à leur poursuite et fut tué.

M. Manneh en sacrifiant sa vie, a démontré jusqu'où allait son engagement pour la protection de la faune et des parcs, envers et contre tout.

Robert Brown

Robert Brown est récompensé pour son initiative courageuse en faveur d'un bien du patrimoine mondial situé en Tasmanie occidentale.

En tant que directeur de la Wilderness Society de Tasmanie, M. Brown a été le fer de lance de la campagne destinée à sauver les rivières Franklin et Lower Gordon au coeur des Parcs nationaux de Western Tasmania Wilderness voués à être inondés par un projet de barrage hydroélectrique. Mettant en jeu sa carrière professionnelle, M. Brown a travaillé sans relâche pendant plus de quatre ans contre ce qui semblait un adversaire insurmontable, aucun projet semblable n'ayant été battu en brèche dans les derniers 60 ans. Grâce à son grand charisme et son honnêteté, il a réussi à sensibiliser l'opinion publique et finalement, à porter l'affaire devant la Cour suprême d'Australie. Il en est résulté une décision qui constitue un précédent et qui a permis de sauver cette région en la désignant bien du patrimoine mondial.

L'action de M. Brown s'inscrit dans la plus haute tradition des initiatives individuelles et démontre le rôle central que peuvent jouer les organisations non gouvernementales dans la défense des parcs du monde entier.

Equipe de secours du Parc national du mont Cook, Nouvelle-Zélande

L'équipe de secours du Parc national du mont Cook, en Nouvelle-Zélande, est récompensée pour un acte de bravoure et de courage exceptionnel. En 1983, deux membres de cette équipe d'alpinistes professionnels parfaitement entraînés se trouvèrent bloqués à près de 4000 mètres, non loin du sommet du mont Cook. Ils réussirent à survivre deux semaines dans une poche creusée dans la neige. Leurs collègues firent plusieurs tentatives pour les sauver, dont l'une se solda par la chute d'un hélicoptère sur la montagne. Enfin, d'autres membres de l'équipe réussirent à faire descendre un sauveteur par une tempête d'une

violence inouïe, et à hisser les alpinistes accidentés à l'aide d'un treuil. Les deux alpinistes secourus ont eu les pieds gelés et ont dû être amputés.

L'habileté et le courage des deux alpinistes secourus et de leurs sauveteurs s'inscrivent dans la plus haute tradition des professionnels des parcs qui travaillent souvent au prix de risques et de sacrifices personnels énormes, pour assurer la sécurité des visiteurs dans les parcs nationaux du monde entier.

Gabriel Charles

Gabriel Charles, directeur de la Division forestière de l'île de Sainte-Lucie depuis 1975, est récompensé pour ses travaux novateurs de création et de gestion des aires protégées.

Inspiré par le Séminaire international sur les parcs nationaux et les aires protégées tenu en 1978, M. Charles a créé la première réserve forestière de Sainte-Lucie dans le but de protéger la perruche de Sainte-Lucie menacée et son habitat forestier. Cette réserve qui s'inscrit dans le cadre du programme forestier global de l'île et d'un programme touristique novateur, constitue un exemple exceptionnel de conservation autonome. Cette réserve a également servi de base à un programme global d'éducation en matière d'environnement. L'esprit d'entreprise de M. Charles, qui a intégré des aires protégées au développement, a incité d'autres îles de la région à envisager des programmes similaires.

Rob Milne

Rob Milne, directeur des Affaires internationales du US National Parks Service (NPS) est récompensé pour avoir été plus de vingt ans un véritable chef de file mondial dans le domaine de la création des parcs nationaux et de la formation.

Pendant les années 60 et le début des années 70, Rob Milne a travaillé activement pour l'éducation en matière d'environnement dans les parcs nationaux du Kenya et pour la création de parcs aux Antilles. A partir de 1972, année où il devint le premier directeur du Séminaire international sur les parcs nationaux, il a influencé des dizaines de collègues travaillant dans les parcs. En 1975, il a accepté le poste qu'il occupe toujours et depuis, assure un échange international actif de conseils professionnels et de coopération technique. Il a établi des programmes bilatéraux de coopération du USNPS avec l'Arabie Saoudite, le Canada, l'Egypte, l'Espagne, l'Inde, le Japon, la République populaire de Chine, le Sri Lanka, la Tanzanie et l'URSS. Il a également mis sur pied des projets avec des organisations non gouvernementales (African Wildlife Foundation, Conservation Foundation, UICN et WWF-Etats-Unis) ainsi qu'un programme de coopération avec USAID.

Grâce à sa patience, sa ténacité et sa modestie, M. Milne a joué un rôle de premier plan en permettant l'édification d'un réseau de professionnels des parcs à travers le monde.

ANNEXE 31

DISCOURS DE CLOTURE PRONONCE A LA
16e SESION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par M. Julián Campo
Ministre des Travaux publics et de l'Urbanisme

M. le président, Mesdames et Messieurs,

Au nom du gouvernement de l'Espagne je voudrais saisir cette occasion pour féliciter le nouveau président de l'UICN, M. Swaminathan. Nous lui souhaitons sincèrement le plus grand succès à la tête de l'Union, instance où gouvernements et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux oeuvrent de concert pour la conservation et la nature, et où se rencontrent en fait les gouvernements et les services gouvernementaux et la société.

Je voudrais vous faire part de l'intérêt manifesté par mon gouvernement pour les travaux et les réalisations de la 16e Session de l'Assemblée générale, réunie à Madrid depuis deux semaines et que j'ai l'honneur de clore aujourd'hui, au nom du Gouvernement espagnol.

Le fait que l'Espagne soit depuis mai dernier un Etat membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources et que son gouvernement ait pris des mesures en faveur de la protection de l'environnement, exprime clairement la volonté du peuple espagnol de protéger l'environnement et la qualité de la vie.

Les problèmes actuels de l'environnement ne connaissent pas les frontières administratives. La pollution atmosphérique, dont le principal responsable est l'industrie, ne touche pas exclusivement les pays d'où elle est originaire. La qualité de l'eau se détériore sans s'arrêter aux frontières politiques et entraîne souvent des problèmes dans des régions très éloignées des sources de pollution. Il est cependant difficile de contrôler les activités de certains pays, même lorsque celles-ci ont des effets directs sur les ressources d'autres régions du monde. Le contrôle et l'utilisation des ressources sont à l'origine de conflits de plus en plus graves. C'est pourquoi la détérioration de l'environnement est en train de devenir un facteur susceptible de changer les intérêts économiques.

Bref, les problèmes de l'environnement n'affectent pas uniformément le monde entier. Chaque incident a des répercussions ailleurs dans le monde, souvent incontrôlables et même incalculables.

Les ressources naturelles sont tout aussi limitées que la capacité de la biosphère à absorber les effets des activités de l'homme. C'est pourquoi les solutions aux problèmes ne peuvent que venir d'une coopération entre les peuples, d'une action conjointe destinée à protéger le patrimoine culturel et naturel de l'humanité, et d'une volonté collective de les résoudre.

Les organisations internationales ont établi des programmes et des activités pour jeter les bases d'une croissance économique durable, tenant compte de l'environnement. Les problèmes dus à la raréfaction des ressources, à la croissance démographique, à la pollution et à la désertification croissante

doivent être analysés à la lumière de la conservation du potentiel écologique des systèmes naturels et de la répartition rationnelle des ressources.

A l'avenir, tous les projets de développement doivent tenir compte de leur impact éventuel sur l'environnement ainsi que du droit fondamental de l'homme à vivre dans un environnement sain.

Ce qui, pour un pays comme le nôtre, revient à réparer les dommages infligés à l'environnement par notre développement industriel et urbain est, pour d'autres pays, une question de survie et de jouissance des ressources naturelles. En dernière analyse, il est une chose que nous devons avoir présente à l'esprit: les ressources sont limitées, les problèmes touchent chacun d'entre nous, au mépris des frontières, il existe partout des inégalités, et il faut absolument que nous enrayerions au plus vite cette menace qui pèse sur notre présent et notre avenir.

Dans ce contexte, la conservation de la nature et de ses ressources ne saurait être un luxe réservé exclusivement aux pays industrialisés. C'est en fait la seule manière possible d'assurer un avenir à la plus grande partie de l'humanité. A cet égard, les objectifs des organisations internationales devraient viser à convaincre les gouvernements et les peuples de la nécessité de prendre progressivement et irrévocablement des mesures favorisant l'utilisation rationnelle des ressources, conformément aux capacités et aux besoins. Il devient urgent de trouver une politique d'équilibre territorial tenant compte du rôle écologique de la région. Les inventaires des ressources naturelles devront faciliter une meilleure compréhension des possibilités de développement pour toute l'humanité et l'organisation d'activités coordonnées.

C'est la raison pour laquelle la politique environnementale doit être un facteur modérateur pour d'autres secteurs d'activités sociales et économiques; nous ne pouvons en effet plus nous permettre de conserver un système inapproprié de mesures s'inspirant de philosophies de développement dépassées, si nous voulons faire durer la capacité de production des écosystèmes et maintenir un niveau de vie acceptable. L'instrument qui sert de cadre à ces considérations n'est autre que la Stratégie mondiale de la conservation, appliquée à travers les stratégies nationales et régionales qui énoncent et encouragent des objectifs et des buts établis, à savoir: maintenir les processus écologiques, préserver la diversité génétique et assurer une utilisation durable des espèces et des écosystèmes.

Le fait que les Assemblées générales de l'UICN se déroulent à chaque fois dans un pays différent contribue à diffuser ces objectifs dans de vastes couches de la population et à sensibiliser et modifier le comportement individuel et collectif. Voilà ce que le Gouvernement espagnol a l'intention de promouvoir et de réaliser.

La sensibilisation du public exige un plus grand intérêt de la part des Etats et engage les gouvernements à considérer l'adoption de programmes populaires plus durables et efficaces. L'intérêt de la coopération entre les gouvernements et le peuple est fondamental, comme je l'ai dit au début de mon allocution à l'Union internationale de la conservation de la nature et de ses ressources elle-même, car l'Union est un exemple parfait d'organisme rassemblant des représentants officiels et des organisations non gouvernementales oeuvrant de concert à la recherche de solutions appropriées.

Pour conclure, je voudrais vous remercier une fois de plus d'être venus dans notre pays; je voudrais également saluer vos efforts et votre intérêt pour des problèmes si cruciaux. Comme je l'ai déjà dit, les travaux et les réalisations de la présente session sont du plus haut intérêt pour le Gouvernement espagnol et cet intérêt devrait culminer, dans un proche avenir, par des instruments en matière de réglementation et d'éducation, destinés à améliorer la conservation dans notre pays et à renforcer notre coopération avec l'Union internationale de la conservation de la nature et de ses ressources.

Je vous remercie.

ANNEXE 32

DECLARATION PRONONCEE A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par M. Monkombu S. Swaminathan, président élu

Je suis très honoré par votre décision de m'inviter à être le prochain président de cette grande et unique organisation. Je regrette sincèrement, pour des raisons indépendantes de ma volonté, de ne pouvoir être des vôtres aujourd'hui, pour vous transmettre ma profonde gratitude.

Le Mahatma Gandhi disait que la leçon la plus importante qu'il eût apprise lui venait de sa mère, illettrée: "tous les droits dérivent du devoir accompli". C'est dans cet esprit que j'accepte ce poste et que je ferai de mon mieux pour me montrer à la hauteur de votre confiance.

Succéder au professeur Mohamed Kassas est à la fois un défi et un privilège. Son dévouement total à l'UICN et à la cause qu'elle représente est sans égal. Je compte sur ses conseils et son expérience. Je m'efforcerai de perpétuer sa tradition de services désintéressés et discrets rendus à la cause de la conservation de l'environnement et du développement durable.

Je voudrais aussi remercier sincèrement M. Abdulbar Ai-Gain pour son amitié et ses conseils. Je suis certain qu'il continuera à assister l'UICN dans ses travaux, comme il l'a fait avec dévouement depuis de nombreuses années.

Je travaille dans le domaine de l'agriculture depuis 1944 et à ce titre, j'ai pu rencontrer, connaître et respecter des femmes, des hommes et des enfants du monde rural. La regrettée Mme Gandhi, non seulement l'un des meilleurs avocats de l'environnement de ce siècle mais aussi l'un des combattants les plus acharnés et les plus heureux dans la lutte contre la faim, disait qu'un système viable ne pouvait reposer que sur la sécurité écologique. Malgré la déclaration de la Conférence de Rome de 1974 sur l'alimentation: "D'ici à 1984, nul enfant, nulle femme, nul homme ne doit se coucher en ayant faim et le potentiel physique et intellectuel d'aucun homme ne doit plus être amoindri par la malnutrition..." on estime que ce soir, plus de cinq cent millions d'êtres humains auront faim en se couchant. L'ampleur de la malnutrition ne résulte pas seulement de l'échec de la production alimentaire à aller de pair avec la démographie dans nombre de pays en développement mais aussi du faible pouvoir d'achat des pauvres du monde rural et urbain.

On ne saurait gagner la guerre contre la destruction de l'environnement sans gagner les batailles de la famine et du chômage. Les programmes en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement, pour la création d'emplois et la production alimentaire doivent donc être liés.

A condition de pouvoir compter sur une volonté politique appropriée, une compétence professionnelle et la participation des peuples, nous pourrions assurer la qualité et la quantité des activités de coopération et de coordination essentielles à un développement sans destruction.

Dans cette grande tâche, mon plus vif souhait est de travailler avec vous, le secrétariat dévoué et distingué mené par M. Kenton Miller, et avec les hommes et les femmes de bonne volonté du monde entier.

Les jeunes et les pauvres sont les deux vraies majorités de la planète. L'UICN doit devenir un instrument bénéficiant de leur appui et travaillant à leur bien-être: ainsi s'édifiera la véritable solidarité pour la conservation.

Dans un monde livré à la négation, au désespoir et à la violence, l'UICN brille comme une flamme vitale. Saluons ceux qui l'allumèrent en 1948 et ceux qui l'ont rendue de plus en plus lumineuse au fil des ans.

Bernard Shaw disait: "Vous voyez les choses, et vous dites pourquoi? Mais je rêve de choses qui n'ont jamais existé et je dis, pourquoi pas?"

Ne nous contentons pas de rêver, mais travaillons pour un vaste mouvement d'écologie économique reposant sur la volonté de faire et non d'interdire.

Que 1985 soit une année faste pour l'écologie économique. A chacun de vous et à tous, à l'être humain et au spécialiste, je souhaite une excellente année 1985 et vous prie une fois de plus d'excuser mon absence.

Pour conclure, je reprendrai les mots du poète qui disait:

La route est longue
Marchons ensemble
La route est difficile
Aidons-nous les uns les autres
La route est joyeuse
Partageons-la
La route s'ouvre devant nous
Partons sans tarder

ANNEXE 33

DISCOURS DE CLOTURE PRONONCE
A LA 16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

par le professeur Mohamed Kassas
Président

Votre Majesté, Votre Altesse, Messieurs les ministres, Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'UICN est une institution internationale et elle a une mission à remplir. Elle devrait, en permanence, réexaminer sa structure institutionnelle et se doter des moyens d'accomplir sa tâche de façon satisfaisante: sa mission en bénéficierait, si l'UICN doit rester une force avec laquelle compter.

Dans les quelque 16 ans écoulés, l'efficacité et le sérieux des instances dirigeantes de l'UICN se sont renforcés au point que nous puissions tous nous enorgueillir des résultats obtenus. Nous avons créé de nouveaux centres spécialisés grâce auxquels nous travaillons mieux. Nos liens avec la communauté scientifique mondiale sont plus solides grâce aux efforts de nos commissions.

Nous avons scellé notre alliance avec le World Wildlife Fund - alliance qui n'a jamais été plus fructueuse: il faut en savoir gré surtout à un homme, le prince Philip, président du World Wildlife Fund et personnification du mouvement mondial de la conservation.

Nous avons aussi des relations de plus en plus bénéfiques avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement: cela, grâce à M. Mostafa Tolba, directeur exécutif du PNUE.

Enfin, nos rapports avec la Suisse sont consolidés. Ce fut notre erreur, de nous installer en Suisse sans avoir signé d'accord de siège avec le pays hôte mais j'ai le plaisir d'annoncer (et Pierre Goeldlin l'a confirmé) que les autorités, tant fédérales que cantonales, ont accepté de reconnaître l'UICN comme candidate aux privilèges fiscaux qui doivent être ceux de toute organisation internationale oeuvrant pour le bien public. C'est une très bonne nouvelle et un exemple de ce que je veux dire en parlant d'améliorer la structure de l'UICN.

Mission

Pour ce qui est de la mission de l'UICN, je pense que la Stratégie mondiale de la conservation est l'instrument intellectuel qui nous permettra de préparer l'avenir. L'élaboration de la Stratégie fut un exercice éducatif, pour nous et pour le monde. Ceux d'entre nous qui participèrent aux avant-projets ont vu ce processus à l'oeuvre et ne regrettent pas l'expérience. Mais n'oublions pas qu'aucune mission ne devrait devenir une doctrine rigide et stérile. Nous en avons discuté ici, il existe la ferme volonté de traduire les principes généraux de la Stratégie mondiale de la conservation en un programme plus précis: un plan mondial.

Nous pourrions aussi envisager de préparer un rapport mondial afin qu'à nos prochaines assemblées, il ne s'agisse plus seulement de rendre compte des activités entreprises par le siège de l'Union mais aussi de présenter les travaux de la communauté de la conservation dans son ensemble, de même que les mesures qui nous sont dictées par les circonstances qui évoluent.

L'avenir

Laissons ce que nous avons fait, voyons ce qu'il reste à faire. Il faut encore établir l'indépendance financière de l'UICN sans laquelle nous ne pourrions conserver notre indépendance politique, ni augmenter nos capacités à transmettre notre message, ni espérer réellement avoir une influence. J'ai le sentiment qu'avec votre approbation du projet de stratégie de financement, nous avons entamé un processus qui donnera (bientôt, j'espère) son indépendance financière à l'Union.

A ce jour, les membres n'ont pas toujours participé pleinement aux affaires de l'UICN. Il y a pourtant plusieurs moyens pratiques pour eux de participer plus et tout de suite. Je voudrais que tous les membres échangent davantage d'informations sur leurs activités. Je voudrais que plus de place soit donnée dans chaque Bulletin de l'UICN aux nouvelles des membres et que chaque membre maintienne la communication. Partout, la communauté de la conservation s'élargit. Chacun a quelque chose à dire et pourtant nous savons peu de choses les uns des autres.

Il faut aussi obtenir une participation véritable des femmes au travail de l'Union. Peu de femmes ont été invitées à conduire des débats ici, à Madrid, et je voudrais qu'ensemble nous cherchions les moyens d'attirer les femmes du monde entier dans le mouvement. Ayons à coeur cette mission.

Il faut encore faire en sorte que notre structure soit adaptée à notre tâche. Le monde est confronté à de nouveaux problèmes et les institutions mises en place il y a 25 ou 30 ans ne sauraient être à même de résoudre ces problèmes. Rien ne devrait rester immuable. Et je vous propose un changement: si, en arrivant à la prochaine Assemblée générale vous êtes déterminés à envisager de:

- changer le nom d'une commission,
- dissoudre une commission,
- créer une commission,

alors soyez sûr que vous faites ce qu'il faut pour rester à la hauteur. Mais si vous tenez à la vieille structure et la défendez envers et contre tout, je vous préviens que vous risquez de perdre pied.

Objectif

Les membres peuvent encore faire bien des choses et, par exemple, attirer de nouveaux membres dans leurs pays respectifs. En Union soviétique, par exemple, ce grand pays qui a de fortes traditions en matière de conservation, il y a des milliers de grandes institutions scientifiques et des sociétés de conservation qui ont des millions de membres: pourquoi y-a-t-il si peu de membres soviétiques de l'UICN? Je crois que tous les membres doivent s'efforcer de recruter de nouveaux membres gouvernementaux ou non gouvernementaux pour que l'Union se renforce.

Je voudrais que les membres participent plus activement à la planification et à la mise en oeuvre de la conservation. Notre programme doit être appliqué par l'Union toute entière. A l'Assemblée générale, vous venez avec vos propres soucis. Cependant, je vous demande de garder au moins 20% de votre coeur et de votre esprit disponibles pour recevoir d'autres idées, connaître et apprécier les problèmes des autres.

A Madrid, beaucoup de notre temps et de nos énergies ont été consacrés à débattre de grands problèmes mondiaux tels que l'avenir de l'Antarctique. C'est, bien sûr, important et il faut en parler mais nous n'avons rien dit dans notre programme ou dans nos résolutions du malheur des peuples d'Afrique qui meurent par centaines, tous les jours, à cause de la famine. N'y aurait-il pas un défaut dans la manière dont nous choisissons nos priorités?

Mes amis, je quitte l'UICN après six années de dur labeur mais je n'oublierai pas l'UICN. Pendant six ans, je me suis dit: je suis un homme comblé, vivant bien en Egypte, avec une famille heureuse, un travail universitaire agréable - pourquoi faut-il que je me fasse du soucis? L'UICN était mon bébé et m'a causé bien des soucis pendant six ans. Mais elle m'a aussi éduqué et donné le sens de l'accomplissement.

Je vous dis à tous, non adieu mais bonne route UICN.

LISTE DES PARTICIPANTS

16e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN

MADRID, ESPAGNE, 5 AU 14 NOVEMBRE 1984

LISTE DES PARTICIPANTS

Les repères suivants sont utilisés pour identifier le statut des participants:

- A - Délégué d'un Etat membre de l'UICN
- B - Délégué d'un organisme de droit public, membre de l'UICN
- C - Délégué d'une organisation nationale non gouvernementale, membre de l'UICN
- D - Délégué d'une organisation internationale non gouvernementale, membre de l'UICN
- O - Observateur

Remarques

1. Tous les délégués désignés dans un mandat de pouvoirs et marqués A, B, C ou D n'ont pas, pour autant, exercé le droit de vote.
2. Le Règlement intérieur de l'Assemblée générale accorde le statut d'observateur:
 - aux représentants des membres qui n'ont pas le droit de vote (catégorie C), des Etats et des organisations non membres invités par le conseil de l'UICN;
 - aux membres du conseil, aux membres des commissions, comités, groupes, etc. et à d'autres personnes entretenant des relations de travail avec l'Union; aux affiliés et supporters de l'UICN,
 - aux représentants d'organisations avec lesquelles l'UICN entretient des relations de travail officielles.
3. Les participants sont classés selon leur pays de résidence.
4. Les délégués représentant plusieurs organisations de pays différents sont classés sous chaque pays concerné.

ALGERIA/ALGERIE

Meziane Hamdane O Ministère de l'Hydraulique, de
Sous directeur des Parcs nationaux l'Environnement et des Forêts
et des Réserves naturelles
Ministère de l'Hydraulique, de
l'Environnement et des Forêts
3 rue du Caire
B.P. 86
Kouba
Alger

Barry L. Cocks O World Wildlife Fund International
Media Monitor
720 George Street
Haymarket
Sydney
N.S.W. 2000

Dr John Davidson O Commission on Ecology
P.O. Box 419
Armidale
N.S.W. 2350

ANTIGUA

Ivor Jackson D Caribbean Conservation Association
P.O. Box 1327 O Commission on Environmental Planning
Jardine Court O Commission on National Parks &
st Mary's Street Protected Areas
st John's

Dr Bruce W. Davis A Department of Arts, Heritage &
Commissioner Environment
Australian Heritage Commission B
c/o Department of Political Science C
University of Tasmania O
Box 252C
Hobart 7001

H.C. (John) Dorman C National Parks Association of N.S.W.
12 Rodgers Street
Teralba
N.S.W. 2284

ARGENTINA/ARGENTINE

Dr Teodosio C. Brea C Fundación Vida Silvestre Argentina
Secretario General
Fundación Vida silvestre Argentina
Avenida Leandro N. Alem 968
1001 Buenos Aires

Mrs Rona P. Dorman O
12 Rodgers St
Teralba
N.S.W. 2284

Luis A. Giudice B Admlnstración de Parques Nacionales
Vice Presidente del Directorio Minieterio de Economía
Administración de Parques Nacionales O
Ministerio de Economía, Secretaría de Commission on Ecology
Agricultura y Ganadería
Avenida Santa Fe 690
1059 Buenos Aires

Mrs Pamela J. Eiser C Nature Conservation Council of N.S.W.
Project Jonah Australia C
399 Pitt Street
Sydney
N.S.W. 2000

Dr Antonio Torrejón O Asesor Turístico del Gobierno de la
Asesor Turístico del Gobierno de la Provincia del Chubut
Provincia del Chubut
Paraguay 876
1057 Buenos Aires

Wayne w. Fletcher A Department of Arts, Heritage &
Director Environment
Land Environment Policy
Department of Arts, Heritage &
Environment
P.O. Box 1252
Canberra
A.C.T. 2610

AUSTRALIA/AUSTRALIE

Ambassador C. Robin Ashwin A Department of Arts, Heritage &
Embassy of Australia Environment
Godesberger Allee 107 O
5300 Bonn 2 Embassy of Australia, Bonn,
Federal Republic of Germany
Federal Republic of Germany

Dr J.R. Giles B National Parks & Wildlife Service,
Assistant Director (Wildlife) N.S.W.
National Parks & Wildlife Service
of New South Wales
P.O. Box N189
Grosvenor Street
Sydney
N.S.W. 2000

Mrs Fleur Kelleher
c/o Great Barrier Reef Marine
Park Authority
G.P.O. Box 791
Canberra
A.C.T. 2601

Graeme G. Kelleher
Chairman
Great Barrier Reef
Marine Park Authority
P.O. Box 791
Canberra City
A.C.T. 2601

Michael G. Kennedy
Campaign Director
Fund for Animals Ltd
Unit 2, 14 Sydney Road
P.O. Box 371
Manly
N.S.W. 2095

Professor Dr Jerry Kozlowski
Department of Regional &
Town Planning
University of Queensland
St Lucia
Queensland 4067

Dr Godfrey A. Letts
Director
Conservation Commission of the
Northern Territory
P.O. Box 1046
Gap Road
Alice Springs
N.T. 5750

Professor Harry Messel
Head
School of Physics
University of Sydney
Sydney
N.S.W. 2006

Mrs P.I. Messel
c/o School of Physics
University of Sydney
Sydney
N.S.W. 2006

Participants

Gregory J. Middleton
National Parks & Wildlife Service
P.O. Box 210
Sandy Bay
Tasmania 7005

Dr J. Geoffrey Mosley
Director
Australian Conservation Foundation
672B Glenferrie Road
Hawthorn
Victoria 3122

Professor J. Derrick Ovington
Director
Australian National Parks &
Wildlife Service
G.P.O. Box 636
Canberra City
A.C.T. 2601

Mrs J. Derrick Ovington
c/o Australian National Parks &
Wildlife Service
P.O. Box 636
Canberra City
A.C.T. 2601

Edward John Patching
Embassy of Australia
Paseo de la Castellana 143
Madrid
Spain

Mrs Esmé Saunders
c/o National Parks & Wildlife
Service
P.O. Box 190
Brisbane
North Quay
Queensland 4000

Dr Graham W. Saunders
Director
National Parks & Wildlife Service
P.O. Box 190
Brisbane
North Quay
Queensland 4000

Adrian R.A. Stark
Director
World Wildlife Fund Australia
G.P.O. Box 528
Sydney
N.S.W. 2001

Participants

Mrs Doris M. Webb
P.O. Box 338
Alderley
Queensland 4051

Dr Leonard J. Webb
P.O. Box 338
Alderley
Queensland 4051

Ambassador E. Gough Whitlam
Australian Ambassador to the United
Nations Educational, Scientific &
Cultural Organization
4 rue Jean Rey
75724 Paris Cédex 15
France

AUSTRIA/AUTRICHE

Jack B. Carmichael
Industrial Development Officer
Division for Industrial Studies
United Nations Industrial Development
Organization
P.O. Box 300
1400 Vienna

BAHAMAS

Mrs Lynn P. Holowesko
President
Bahamas National Trust
P.O. Box N-4105
Nassau N.P.

BELGIUM/BELGIQUE

Dr Raymond Baurant
Chef de Travaux
Maître de Conférence à la Chaire
de Sylviculture
Faculté des Sciences agronomiques
de l'Etat
5800 Gembloux

Johannes Goudswaard
North West Europe Committee on
Education
Jan van Loonslaan 20A
3031 PL Rotterdam
Netherlands

Dr Jean-Paul Harroy
Université Libre de Bruxelles
44 avenue Jeanne
1050 Bruxelles

Madame Jean-Paul Harroy
Avenue des Scarabées 9
1050 Bruxelles

Dr Juliué-Anton Smeyers
President
Nature 2000 International
Nature 2000 House
Bervoetstraat 33
2000 Antwerpen

Professeur Louis-Paul Suetens
Dellestraat 40
3201 Holsbeek

Université Libre de Bruxelles
Commission on National Parks &
Protected Areas

Nature 2000 International

Conseil européen du droit de
l'environnement
Commission on Environmental Policy,
Law & Administration

BOLIVIA/BOLIVIE

Dr Armando Cardozo
Bolivian Wildlife Society
Casilla 989
La Paz

Reginald Hardy
Bolivian Wildlife Society
Tan-yr-Allt
Llantilio Croesenny
Abergavenny
Gwent NP7 8TH
U.K.

Bolivian Wildlife Society

Bolivian Wildlife Society

BRAZIL/BRESIL

Aln. Ibsen de Gusmão câmara
President
Fundação Brasileira para a
Conservação da Natureza
Rua Miranda Valverde 103
Botafoga
22281 Rio de Janeiro - R.J.

Dr José Pedro de Oliveira Costa
Secretaria Especial do Meio Ambiente
Ministerio do Interior
Brasília - D.F.

Fundação Brasileira para a
Conservação da Natureza
Species Survival Commission

Secretaria Especial do Meio Ambiente
Associação de Defesa do Meio Ambiente

Participants

Eduardo Pires Castanho Filho Coordenadoria da Pesquisa de Recursos Naturais Avenida Miguel Stéfano, no. 3.900 São Paulo (S.P.) CEP 04301	B	Coordenadoria da Pesquisa de Recursos Naturais	Dr H.H. (Herb) Cowburn Chairman of the Board Ducks Unlimited Canada 1190 Haverley Street Winnipeg Manitoba R3T 2E2	C	Ducks Unlimited Canada
João Régis Guillaumon Instituto Brasileiro de Desenvolvimento Florestal Caixa Postal 1322 São Paulo S.P.	B	Coordenadoria da Pesquisa de Recursos Naturais	Alexander T. Davidson Assistant Deputy Minister Parks Canada Department of Environment Les Terrasses de la Chaudière 10 Wellington Street Ottawa Ontario K1A 0H4	A	Parks Canada, Department of Environment
Antonio Carlos de Macedo Coordenadoria da Pesquisa de Recursos Naturais Avenida Miguel Stéfano, no. 3.900 São Paulo (S.P.) CEP 04301	B	Coordenadoria da Pesquisa de Recursos Naturais	Dr Martin H. Edwards Head Department of Physics Royal Military College Kingston Ontario K7L 2W3	C	Canadian Nature Federation
Dra. Maria Tereza Jorge Pádua Chefe do Escritório da CESP em Brasília S.C.S. - Ed. Palácio do Comércio, Salas 701-706 70.318 Brasília - D.F.	IUCN	Regional Councillor	Harold K. Eidsvik Senior Policy Advisor Parks Canada Department of Environment Les Terrasses de la Chaudière 10 Wellington Street Ottawa Ontario K1A 0H4	IUCN	Regional Councillor
	B	Companhia Energética de São Paulo		C	Federation of Ontario Naturalists
	C	Sociedade Brasileira de Paisagismo		C	World Wildlife Fund Canada
	O	Commission on National Parks & Protected Areas		O	Commission on Environmental Policy, Law & Administration
	O	Species Survival Commission		A	Parks Canada, Department of Environment Chairman, Commission on National Parks & Protected Areas
<u>BULGARIA/BULGARIE</u>					
Prof. Dr S.T. Nedialkov Directeur de l'Institut d'Ecologie et de l'Environnement auprès du Présidium de l'Académie Bulgare de Sciences 2, Rue Gagarin 1113 Sofia	O	Académie Bulgare de Sciences	Mrs Malvina Eidsvik 135 Dorothea Drive Ottawa Ontario	O	
	O	Bulgarian National Committee for MAB	Mrs W.A. Puller c/o Department of Zoology University of Alberta Edmonton Alberta T6G 2E9	O	
	O	Commission on Education	Dr W.A. Fuller Department of Zoology University of Alberta Edmonton Alberta T6G 2E9	O	University of Alberta
<u>CANADA</u>					
Mrs Joyce Brynaert c/o Canadian Wildlife Federation 1673 Carling Avenue Ottawa Ontario K2A 3Z1	O		Mrs Gerry Hickman c/o Canadian Wildlife Federation 1673 Carling Avenue Ottawa Ontario K2A 3Z1	O	
Kenneth A. Brynaert Executive Vice President Canadian Wildlife Federation 1673 Carling Avenue Ottawa Ontario K2A 3Z1	C	Canadian Wildlife Federation			
	C	Fondation internationale pour la sauvegarde du gibier, France			

Joseph Y. Hickman President Canadian Wildlife Federation 1673 Carling Avenue Ottawa Ontario K2A 3Z1	C	Canadian Wildlife Federation	Dr David A. Munro 2513 Amherst Avenue Sidney British Columbia B8L 2H3	C O O	Canadian Wildlife Federation Commission on Environmental Planning Commission on National Parks & Protected Areas
Professor Peter Jacobs Professeur & Vice doyen Faculté de l'Aménagement Université de Montréal Ecole d'architecture de paysage 5620 avenue Darlington Montréal Québec H3T 1T2	O O O	Université de Montréal Chairman, Commission on Environmental Planning Commission on National Parks & Protected Areas	Professor James G. Nelson Geography & Planning Department University of Waterloo Waterloo Ontario	O O	University of Waterloo Commission on Environmental Planning
David M. Lohnes Chief Natural Resources Division Parks Canada Department of Environment Les Terrasses de la Chaudière 10 Wellington Street Ottawa Ontario K1A 0H4	A	Parks Canada, Department of Environment	Mr Robert Prescott-Allen 673 Aquarius Road RR2 Victoria British Columbia Canada V9B 5B4	O	
Mrs June Lohnes 1239 Woodside Drive Ottawa Ontario K2C 2H1	O		Professor Keith Ronald University of Guelph Guelph Ontario N1G 2W1	O O O	College of Biological Science, University of Guelph World Society for the Protection of Animals Species Survival Commission
Barry K. Mackay Whale Center 197 Main Street Unionville Ontario L3R 2GB	C	Whale Center	Ms Patricia Ronald Research Associate College of Biological Science University of Guelph Guelph Ontario N1G 2W1	O	College of Biological Science, University of Guelph
Prof. Michel Maldaque Université Laval Pavilion F.A. Savard 1624 Québec G1K 7P4	O O	Conseil international d'Education mésologique Commission on Education	<u>CHILE/CHILI</u>		
Dr Harvey L. Mead Président Union québécoise pour la conservation de la nature 2728 rue de l'Anse Sainte Foy Québec G1W 2G5	C C	Canadian Nature Federation Union québécoise pour la conservation de la nature	Sra. Adriana Bebín de Gillet Américo Vespucio Norte 432 Oepto. 102 Santiago de Chile	O	
D. Stewart Morrison Executive Vice President Ducks Unlimited Canada 1190 Waverley Street Winnipeg Manitoba R3T 2E2	C	Ducks Unlimited Canada	Raúl Gillet Lelive Instituto de Ecología de Chile Agustinas 641 - Of. 11 Santiago de Chile	C	Instituto de Ecología de Chile
			Patricio Latapiat Hormazábal Embajada de Chile Lagasca 88 Madrid Spain	O	Embassy of Chile, Madrid, Spain
			Jorge Morales Miranda Estación Biológica de Doñana Apartado 1056 41013 Sevilla Spain	C C	Instituto de Ecología de Chile Sociedad de Vida Silvestre de Chile

CHINA, PEOPLE'S REPUBLIC OF/CHINE, REPUBLIQUE POPULAIRE DE

Li Gueiling Secretary General China Wildlife Conservation Association Heipingli Beijing	C	China Wildlife Conservation Association
Wang Hansheng Deputy Chief Foreign Affairs Department Ministry of Forestry Heipingli Beijing	C	China Wildlife Conservation Association
	O	Ministry of Forestry
Jin Jianming Chief Engineer Office of Environmental Protection Commission under the State Council of China Beijing	C	Chinese Society for Environmental Sciences
	O	Office of Environmental Protection Commission under the State Council of China
Mei Jianqing Interpreter Foreign Affairs Department Ministry of Forestry Heipingli Beijing	C	China Wildlife Conservation Association
	O	Ministry of Forestry
Wang Menghu Director China Wildlife Conservation Association Heipingli Beijing	C	China Wildlife Conservation Association
	O	Commission on Ecology
	O	Commission on National Parks & Protected Areas
Xiao Qianzhu Director China Wildlife Conservation Association Ministry of Forestry Heipingli Beijing	C	China Wildlife Conservation Association
Gao Zhengmin Council Member Chinese Society for Environmental Sciences Division of Nature Protection Environment Protection Office of the State Council Bei Wangzhong Beijing	C	Chinese Society for Environmental Sciences
	O	Forestry & Soil Research Institute Chinese Academy of Sciences

Hang Zhijia Program Manager Office of Environmental Protection Commission under the State Council of China Beijing	C	Chinese Society for Environmental Sciences
	O	Office of Environmental Protection Commission under the State Council of China

COLOMBIA/COTOMBIE

Ms Gina C. Green Comonwealth Forestry Instituts South Parks Road Oxford OX1 3RB U.K.	C	Fundación Merenberg (Colombia)
	O	Commission on Ecology
Dr Gabriel Roldán P. Centro de Investigaciones Facultad de Cienciaa Exactas y Naturales Univereidad de Antioquia Apartado Aéreo 1226 Medellín	C	Centro de Investigaciones, Facultad de Cienciaa Exactas y Naturales, Universidad de Antioquia
Dra. Nohra López Salgado Presidente Nacional Sociedad Colombiana de Ecología Calle 59 No 13-83 Of. 302 Apdo. Aéreo 52-580 Bogotá	C	Sociedad Colombiana de Ecología
Dr Alfonso Enrique Silvera Barrios Instituto de Investigaciones Ecológicaa y Energéticas Carrera 47 No 70-72 Apartado Aéreo No 050326 Barranquilla	C	Instituto de Investigaciones Ecológicas y Energéticas

COSTA RICA

James R.' Barborak Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza Turrialba	D	Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza
	O	Commission on National Parks & Protected Areas
Dr Gerardo Budowski Head Natural Renewable Resources Dept Centro Agronómico Tropical de Investigación y Knseñanza Turrialba	D	Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza
	O	Commission on Ecology
	O	Commission on Education

Craig MacFarland
Centro Agronómico Tropical de
Investigación y Enseñanza
Mesoamerican Wildlands & Watershed
Program
Renewable Natural Resources Dept
Turrialba

Murray Silberman
Secretary General
Federación Mesoamericana de
Asociaciones Conservacionistas
Mo Gubernamentales
Apartado 3089
San JOSÉ

D Centro Agronómico Tropical de
Investigación y Enseñanza
O Commission on National Parks &
Protected Areas

O Federación Mesoamericana de
Asociaciones Conservacionistas
No Gubernamentales
O Commission on Environmental Planning

CZECHOSLOVAXIA/TCHecoslovaquie

Dr Jan Cerovsky
Státní ústav památkové péče a
ochrany přírody
(State Institute for Protection of
Monuments & Conservation of Nature)
Suppop, Valdstejn. n. 1
11081 Praha 1

B Státní ústav památkové péče a
ochrany přírody (State Institute for
Protection of Monuments &
Conservation of Nature)
B Ustredie štátnej ochrany prírody
(Central Office for State Environ-
mental Protection)

Jirí Svoboda
Director
Zoological Garden
544 01 Dvur Králové
11801 Praha 1

B Správa Krkonosského národního parku
(Krkonoše National Park
Administration)
B Správa Tatranského národného parku
(Tatras National Park Administration)
O Commission on Education
O Species Survival Commission

DENMARK/DANEMARK

Derk Byvanck
Chairman
Youth & Environment Europe
Klostermølle 48A
6860 Skanderborg

D International Youth Federation
for Environmental Studies &
Conservation

Santos Casado
Juventud y Ciencia
Youth & Environment Europe
Klostermølle 48A
8860 Skanderborg

D International Youth Federation
for Environmental Studies &
Conservation

Participants

Veit Koester
Head of Division
National Agency for the Protection of
Nature, Monuments & Sites
Ministry of the Environment
13 Amaliegade
1256 Copenhagen K

A Ministry of the Environment, National
Agency for the Protection of Nature,
Monuments & Sites
O Commission on Environmental Policy,
Law & Administration
O Commission on Environmental Planning

Mrs Hanne Lindemann
Gronholtvej 35
3480 Fredensborg

O Species Survival Commission

Mohan Mathews
International Youth Federation for
Environmental Studies & Conservation
Klostermøllevej 48A
B660 Skanderborg

D International Youth Federation
for Environmental Studies &
Conservation

Dr Arne Schiotz
Danmarks Akvarium
Kavalerigården
2920 Charlottenlund

C Danmarks Naturfredningsforening
(Danish Society for Nature
Conservation)
C Friluftsrådet (Open Air Pursuits
Council)
C Verdensnaturfonden (World Wildlife
Fund Denmark)
O Danmarks Akvarium

Ms Birgith Sloth
Toendergade 24, 5. th
1752 Copenhagen V

C Foreningen til Dyrenes Beskyttelse
i Danmark (Danish Society for the
Protection of Animals)
O Commission on Education

DOMINICAN REPUBLIC/REPUBLIQUE DOMINICAINE

Danilo Duarte
Calle Las Damas Mo 6
Santo Domingo

O Dirección Nacional de Parques

Nelson Arturo Fernández
Embajada de la República Dominicana
Madrid
Spain

O Embassy of the Dominican Republic,
Madrid, Spain

Nelson Garcia s.
Parque Zoológico Nacional - ZOODOM
Dirección Nacional de Parques
Arroyo Salado D.N.
Apartado 2449
Santo Domingo

B Parque Zoológico Nacional - ZOODOM

Dra. Sophie Jakowska
Arzobispo Meriño 154
Santo Domingo

O Comnaision on Education

Participants

ECUADOR/EQUATEUR

Sra. Yolanda Kakabadse
Directora Ejecutiva
Fundación NATURA
Casillo 243
Avenida 6 de Diciembre 5043
Quito

A Ministerio de Relaciones Exteriores
C Fundación NATURA
O Commission on Education

Javier Baquero Paret
Primer Secretario
Embajada del Ecuador
Principe de Vergara 73-7p.
28006 Madrid
Spain

A Ministerio de Relaciones Exteriores
O Embassy of Ecuador, Madrid, Spain

Günther Reck
Estación Cient. Charles Darwin
Pto Ayora Sta Cruz
Galápagos

O Commission on Environmental, Planning

EGYPT/EGYPTE

Dr Mohamed A.C. Ayyad
Professor of Ecology
Faculty of Science
Botany Department
University of Alexandria
Hoharram Bey
Alexandria

A Academy of Scientific Research &
O Technology
O University of Alexandria
O Commission on Ecology

Mrs Mohamed Abdel Gawad Ayyad
c/o Botany Department
Faculty of Science
Alexandria University
Moharram Bey
Alexandria

O

Dr Saad Ibrahim El-Badrawy
Giza Zoological Garden
Cairo

A Academy of Scientific Research &
Technology

Professor Mohamed Kassas
Department of Botany
Faculty of Science
University of Cairo
Giza

IUCN President
A Academy of Scientific Research &
Technology

Professor Ahmed Ibrahim Naguib
Academy of Scientific Research &
& Technology
101 Kasr El-Eini Street
Cairo

A Academy of Scientific Research &
Technology

ETHIOPIA/ETHIOPIE

Teshome Ashine
Manager
Wildlife Conservation Organization
P.O. Box 386
Addis Ababa

A Wildlife Conservation Organisation
O Commission on Education

FINLAND/FINLANDE

Dr Pekka Borg
Superintendent
Urho Kekkonen National Park
99690 Vuotso

O Urho Kekkonen National Park
O Commission on National Parks &
Protected Areas

Mrs Ulrica Cronströa
Secretary General
Natur och Miljö r.f. (Nature &
Environment)
Hatur och Hiljö r.f. (Nature &
Environment)
Sjömansgatan 35
Box 240
00150 Helsinki 15

c Natur och Miljö r.f. (Nature &
Environment)
O Commission on Education

Antti Haapanen
Counsellor of Mature Conservation
Environmental Protection & Nature
Conservation Department
Ministry of the Environment

A Environmental Protection & Nature
Conservation Department, Ministry
of the Environment

Matti Helkinen
Head
office for National Parks
National Board of Forestry
Box 233
00121 Helsinki 12

A Environmental protection & Nature
Conservation Department, Ministry
of the Environment
O office for National Parks
O Commission on National Parks &
Protected Areas

Esko E. Joutsamo
General Secretary
Finnish Association for Nature
Protection
Periämiiehenkatu 11 A 8
Box 169
00150 Helsinki 15

C Finnish Association for Nature
Protection
C World Wildlife Fund Finland

Olli Ojala
Director General
Environmental Protection & Nature
Conservation Department
Ministry of the Environment

A Environmental Protection & Nature
Conservation Department, Ministry
of the Environment

FRANCE

Michel Batisse
Assistant Director General
Science Sector
United Nations Educational,
Scientific & Cultural Organization
7 place de Fontenoy
75700 Paris

Richard E. Bill
Consultant
Division of Ecological Sciences
United Nations Educational,
Scientific & Cultural Organization
7 place de Fontenoy
75700 Paris

Melle Jacqueline Camus
Association française du fonds
mondial pour la nature (World
Wildlife Fund France)
14 rue de la Cure
75016 Paris

Melle Cécile Chicoye
Ministère de l'Environnement
Direction de la Protection de la
Nature
14 boulevard du Général Leclerc
92524 Neuilly s/Seine

Bertrand des Clers
Directeur
Fondation internationale pour la
sauvegarde du gibier
15 rue de Téhéran
75008 Paris

Pierre Davant
Trésorier adjoint
Fédération française des sociétés
de protection de la nature
57 rue Cuvier
75231 Paris Cédex 05

Didier Destrenau
Ministère des Relations extérieures
37 quai d'Orsay
75007 Paris

O

United Nations Educational,
Scientific & Cultural Organization

O

United Nations Educational,
Scientific & Cultural Organization

O

Commission on National Parks &
Protected Areas

C

Association française du fonds
mondial pour la nature (World
Wildlife Fund France)

A

Ministère des Relations extérieures

C

Fondation Internationale pour la
sauvegarde du gibier

O

Commission on Ecology

O

Commission on Education

O

Commission on Environmental Planning

O

Commission on Environmental Policy,
Law & Administration

O

Commission on National Parks &
Protected Areas

O

Species Survival Commission

C

Fédération française des sociétés
de protection de la nature

A

Ministère des Relations extérieures

Mme Brigitte Diot
6 rue de la Haute-Vienne
Hoew Hein
67800 Biechheim

O

Conseil européen du droit de
l'environnement

Dr Bernd von Droste
Director
DiviBion of Ecological Sciences
United Nations Educational,
Scientific & Cultural Organization
7 place de Fontenoy
75700 Paris

O

United Nations Educational,
Scientific & Cultural Organization

O

Commission on National Parks &
Protected Areas

O

Species Survival Commission

J.P. Le Duc
Secrétaire général
Fédération française des sociétés
de protection de la nature
57 rue Cuvier
75231 Paris Cédex OS

C

Fédération française des sociétés
de protection de la nature

O

Commission on Education

Mme Carine Fauchon
Ornex
01210 Ferney-Voltaire

O

Prof. Jean Fauchon
Ornex
01210 Ferney-Voltaire

O

Commission on National Parks &
Protected Areas

Dr Yona Friedman
UNU - Communication Centre for
Scientific Knowledge
42 boulevard Pasteur
75015 Paris

O

UNU - Communication Centre for
Scientific Knowledge

Dr Matuka Kabala
Division des Sciences Ecologiques
United Nations Educational,
Scientific & Cultural Organization
7 place de Fontenoy
75700 Paris

O

United Nations Educational,
Scientific & Cultural Organization

O

Commission on Ecology

O

Commission on Education

O

Species Survival Commission

Prof. Alexandre Ch. Usa
29 rue du Conseil des Quinze
67000 Strasbourg

D

International Council of Environ-
mental Law

O

Conseil européen du droit de
l'environnement

O

Commission on Environmental Policy,
Law & Administration

Cyrille de Klemm
21 rue de Dantzig
75015 Paris

C

Société française pour le droit
de l'environnement

D

International Council of Environ-
mental Law

O

Commission on Environmental Policy,
Law & Administration

Professeur J.C. Lefeuvre
Laboratoire de Zoologie et
d'Ecologie
Campus de Beaulieu
Université de Rennes
35042 Rennes

Mrs Julia Marton-Lefèvre
Assistant Executive Secretary
International Council of
Scientific Unions
51 boulevard de Montmorency
75016 Paris

François Letourneux
Ministère de l'Environnement
Direction de la Protection de la
Nature
14 boulevard du Général Leclerc
92200 Neuilly s/Seine

Mme Martine Leyrat
Vétérinaires sans frontières
1 rue Alphonse Fochier
69002 Lyon

José Antonio Lisbona
Radio France
Madrid
Spain

René Nadan
Directeur de finance
Rothmans International
Rue Hanelin 10
75116 Paris

Peter L. Howicki
9 rue de la Collégiale
59800 Lille

Michel Prieur
President
Société française pour le droit
de l'environnement
Université III
Place d'Athènes
67084 Strasbourg Cédex

O Commission on Ecology

O International Council of Scientific
Unions

O Deputy Chairman, Commission on
Education

A Ministère des Relations extérieures

O Radio France

O Rothmans International

O Commission on Environmental Planning

C Société française pour le droit
del'environnement

O Commission on Education

O Commission on Environmental Policy,
Law Si Administration

Prof. François Ramade
Conseiller régional de l'UICN
Directeur
Laboratoire de Zoologie et
d'Ecologie
Bâtiment 442
Université de Paris-Sud
91405 Orsay Cédex

Dr Jean-Pierre Ribaut
Chef de la Division de
l'Environnement et des
Ressources naturelles
Conseil de l'Europe
Avenue de l'Europe
B.P. 431 R6
67006 Strasbourg Cédex

Jean Untermaier
Société française pour le droit
del'environnement
12 rue Emile Zola
69002 Lyon

Ambassador Alfred Wacker
Chairman of the Standing Committee
Convention on the Conservation of
European Wildlife & Matural Habitats
Secretariat of the Council of Europe
Avenue de l'Europe
B.P. 431 R6
67000 Strasbourg

Ms Laurie H. Wayburn
United Nations Educational,
Scientific & Cultural Organization-MAB
7 place de Fontenoy
75700 Paris

Ambassador E. Gough Whitlam
Australian Ambassador to the United
Nations Educational, Scientific &
Cultural Organization
4 rue Jean Rey
75724 Paris Cédex 15

Mrs Sarah C. Zalewski
Association française du fonds
mondial pour la nature (World Wild-
life Fund France)
14 rue de la Cure
75016 Paris

IUCN Regional Councillor
C Société nationale de protection de la
nature et d'acclimatation de France
O Université de Paris Sud
O Commission on Ecology

O Council of Europe
O Species Survival Commission

C Société française pour le droit de
l'environnement
O Commission on Environmental Policy,
Law & Administration

O Council of Europe

O United Nations Educational,
Scientific & Cultural Organization

A Department of Arts, Heritage &
Environment
O Australian Delegation to the
United Nations Educational,
Scientific & Cultural Organization

C Association française du fonds
mondial pour la nature (World Wild-
life Fund France)
o Commission on Education

GERMAN DEMOCRATIC REPUBLIC/REPUBLIQUE DEHOCRATIQUE ALLEMANDE

Dr Rolf Caspar C Kulturbund der Deutschen
Sekretär des Zentralvorstandes der Demokratischen Republik
Gesellschaft für Natur und Umwelt
Kulturbund der Deutschen
Demokratischen Republik
Johannisstrasse 5
1040 Berlin

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF/ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'

Ambassador C. Robin Ashwin A Department of Arts, Heritage &
Embassy of Australia Environment, Australia
Godesberger Allee 107 Embassy of Australia, Bonn
5300 Bonn 2

Klaus Berk Müller O Commission on Education
Winzererstr. 132a
8000 München 40

Dr Hans Bibelriether D Federation of Nature & National
Chairman of Council Parks of Europe
Federation of Nature & National O Commission on National Parks &
Parks of Europe Protected Areas
Schulstrasse 9
8356 Spiegelau

Professor Dr Michael Bothe O Universität Frankfurt
Mitobiusweg 8 O Commission on Environmental Policy,
3057 Neustadt a. Rbge 1 Law & Administration

Dr Wolfgang E. Burhenne C W.W. Brehm Fund for International
International Council of Conservation of Birds
Environmental Law Bund für Umwelt und Naturschutz
Adenauerallee 214 Deutschland e.V.
5300 Bonn Bund Naturbchutz in Bayern e.V.
C Deutscher Bund für Vogelschutz e.V.
C Deutscher Jagdschutz-Verband
C Deutscher Naturschutzring e.V.
C Schutzgemeinschaft Deutsches Wild e.V.
C Verband Deutscher Sportfischer e.V.
C Vereinigung Deutscher Gewässerschutz
e.V.

D International Council of Environ-
mental Law
O Chairman, Commission on
Environmental Policy, Law &
Administration
O Commission on National Parks &
Protected Areas

Peter von Butler A Bundesministerium für Ernährung,
Counsellor Landwirtschaft und Forsten
Embassy of the Federal Republic O Embassy of the Federal Republic
of Germany of Germany, Madrid, Spain
Calle Fortuny 8
28010 Madrid
Spain

Mrs Margaret Demidecki O
IUCN Environmental Law Centre
Adenauerallee 214
5300 Bonn 1

Dr Friedrich Duhme O Universität München
Lehrstuhl für Landschaftsökologie O Commission on Ecology
der Technischen Universität
München - Weihenstephan
8050 Freising 12

Dr Gerhard Emonds A Bundesministerium für Ernährung,
Regierungsdirektor Landwirtschaft und Forsten
Bundesministerium für Ernährung,
Landwirtschaft und Forsten
Postfach 140270
5300 Bonn 1

Professor Dr Wolfgang Engelhardt C Bund für Umwelt und Naturschutz
Deutscher Naturschutzring e.V. Deutschland e.V.
C Bund Naturschutz in Bayern e.V.
C Deutscher Bund für Vogelschutz e.V.
C Deutscher Naturachutzring e.V.
C Vereinigung Deutscher Gewässerschutz
e.V.

O Deputy Chairman, Commission on
Ecology

Malcolm J. Forster O Conseil européen du droit de
IUCN Environmental Law Centre l'environnement
Adenaueralle 214 O IUCN Environmental Law Centre
5300 Bonn 1 O Commission on Environmental Policy,
Law & Administration

Irtraud Genzmer A Bundesministerium für Ernährung,
First Secretary Landwirtschaft und Forsten
Embassy of the Federal Republic O Embassy of the Federal Republic
of Germany of Germany, Madrid, Spain
Calle Fortuny 8

Dr Dietrich von Hegel An der Arndtruhe 4 5300 Bonn 2	IUCN A C C	Regional Councillor & Honorary Treasurer Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten Deutscher Heimatbund Schutzgemeinschaft Deutscher Wald Bundesverband e.V.	<u>GREECE/GRECE</u> Byron A. Antipas Honorary Secretary of Nature Hellenic Society for the Protection of Nature 24 Nikis Street 105 57 Athens	C	Hellenic Society for the Protection
Dr Konrad Klenmer Forschungsinstitut Senckenberg Senckenberganlage 25 6000 Frankfurt 1	O O	Forschungsinstitut Senckenberg Species Survival Commission	Mrs Melina Antipas 69 Anagnostopoulou Street 106 72 Athens	O	
Charles S. Luthin Vogelpark Walsrode KG An Rieselback 3030 Walsrode am Rieselbach	C O O	W.W. Brehm Fund for International Conservation of Birds Commission on Environmental Planning Species Survival Commission	<u>GUATEMALA</u> Sra. Marta Pilón de Pacheco Asociación Guatemalteca Pro Defensa del Medio Ambiente 20 Calle 19-52, Zona 10 Guatemala	O	Commission on Education
Professor Dr Walter Mrass Director General Bundesforschungsanstalt für Natur- schutz und Landschaftsökologie Konstantinstraße 110 5300 Bonn 2	B O	Bundesforschungsanstalt für Naturschutz und Landschaftsökologie Commission on Environmental Planning	<u>HONDURAS</u> Jaime Buatillo Pon Asociación Hondureña de Ecología para la Conservación de la Naturaleza Apdo. T-250 Tegucigalpa, D.C.	C	Asociación Hondureña de Ecología para la Conservación de la Naturaleza
Dr W. Rieas Umweltministerium Rosenkavalierplatz 2 Postfach 810140 8000 Hünchen 81	O	Commission on National Parks & Protected Areas	Dr Victor Manuel Lozano Embajada de Honduras Rosario Pino 6, 4p Madrid Spain	O	Embassy of Honduras, Madrid, Spain
Professor Dr Hermann Soell Donspatzenstrasse 34 8400 Regensburg	O O	Conseil européen du droit de l'environnement Universität Regensburg Commission on Environmental Policy, Law & Administration	<u>HONG KONG</u> Mrs Mary Hotung Ketterer World Wildlife Fund Hong Kong 10/F Wing on Life Building 22 Des Voeux Road Central Hong Kong	C	World Wildlife Fund Hong Kong
Professor Dr Heinhard Steiger Justus-Liebig-Universität Licherstr. 76, Haus 2 6300 Lahn-Giessen	O O	Conseil européen du droit de l'environnement Justus-Liebig-Universität Commission on Environmental Policy, Law & Administration	Dr Kenneth C. Searle Dr Vio & Partners 604-608 Gloucester Tower Pedder Street Hong Kong	C	World Wildlife Fund Hong Kong
Dr Arnd Wünachmann Umweltstiftung WWF Deutschland Sophienstrasse 44 6000 Frankfurt a/Main 90	C	Umweltstiftung WWF Deutschland Stiftung für die Gestaltung und den Schutz der natürlichen Umwelt			

HUNGARY/HONGRIE

Zoltán Rakonczay General Vice President National Authority for Environment Protection & Nature Conservation P.O. Box 33 Költő u. 21 1831 Budapest XII	B	National Authority for Environment Protection & Nature Conservation	Dr M.P. Nayar Joint Director Botanical Survey of India P.O. Botanic Garden Howrah 711 103	A O O	Department of Environment Botanical Survey of India Species Survival Commission
Mrs Enikő Szalay-Marzsó Senior Research Officer National Authority for Environment Protection & Nature Conservation P.O. Box 33 Költő u. 21 1531 Budapest XII	B O	National Authority for Environment Protection & Nature Conservation Commission on Education	Vinod B. Saharia Director Wildlife Institute of India Forest Research Institute Campus P.O. New Forest Dehra Dun 248 006	A O O	Department of Environment Wildlife Institute of India Commission on Education
			Mandayam A. Partha Sarathy Hamsini 1 12th Cross Rajmahal Bangalore 560 080	O	Commission on Education
<u>ICELAND/ISLANDE</u>			Ambassador I.P. Singh Embassy of India Agastia 65 Madrid Spain	O	Embassy of India, Madrid
Dr Eythor Einarsson Director Department of Botany Icelandic Museum of Natural History P.O. Box 5320 Reykjavik	A O	Ministry of Culture & Education Icelandic Museum of Natural History Species Survival Commission	Mrs Hridula Singh c/o Government of Hadhya Pradesh Bhopal	C	Indian Academy for Environmental Law, Conservation & Research
<u>INDIA/INDE</u>			H.E. Judge Nagendra Singh International Court of Justice Peace Palace 2517 KJ The Hague Netherlands	C D O	Indian Academy for Environmental Law, Conservation & Research International Court of Justice, The Netherlands Deputy Chairman, Commission on Environmental Policy, Law & Administration
E.R.C. Davidar David Nagar Padappai Madras 601 301	O	Species Survival Commission			
Rani Pushpa Kumari Devi c/o International Court of Justice Peace Palace 2517 KJ The Hague Netherlands	O		Samar Singh Secretary Government of Hadhya Pradesh Bhopal	IUCN A B	Regional Councillor Department of Environment & Indian Board for Wildlife, Department of Environment
Major General Eustace D'Souza PVSM (Retd) Chief Executive World Wildlife Fund India c/o Godrej & Boyce Mfg. Co. Pvt. Ltd Lalbaug, Parel Bombay 400 012	C O	World Wildlife Fund India Commission on Education		B O	Ministry of Agriculture Commission on National Parks & Protected Areas
Nalni D. Jayal Adviser Planning Commission Yojana Bhavan Sansad Marg New Delhi 110 001	IUCN O O	Regional Councillor Planning Commission (India) Commission on Environmental Planning	S. Subramaniam Director PEDEP/SCORD A 116 Asmarvati Durgapur 713 214	O	Commission on Education
			Leon H.s. Sumantri Embassy of India Agastia 65 Madrid Spain	O	Embassy of India, Madrid, Spain

INDONESIA/INDONESIE

Winarta Adisubrata O Commission on Education
Jalan Devi Sartika 136-D
Jakarta Timur

Professor Dr Ir Rubini Atmavidjaja B Nature Conservation & Wildlife
Director General Management
Forest Protection & Nature Conservation
Department of Forestry
Mature Conservation & Wildlife
Management (PH & PA)
100 Jalan Ir. H. Juanda
Bogor

Professor Dr Ishemat Soerianegara O South-East Asian Regional Center for
South-East Asian Regional Center Tropical Biology
for Tropical Biology
Jalan Raya Tajur
P.O. Box 17
Bogor

Effendy A. Sumardja B Nature Conservation & Wildlife
Sub-Director of Conservation Education Management
Directorate of National Parks & O Commission on National Parks &
Recreational Forests Protected Areas
Forest Protection & Nature Conservation
Department of Forestry
100 Jalan Ir. H. Juanda
Bogor

IRAQ

Professor Dr Nahmoed A. Clor A Scientific Research Council
Head of Research
Planning & Coordination Division
Scientific Research Council
P.O. Box 255
Baghdad

H.E. Ambassador Arshad Tawfiq O Embassy of Iraq, Madrid, Spain
Embassy of Iraq
Paseo de la Castellana 83-85
Madrid
Spain

IRELAND/IRLANDE

Dr Alan J. Craig B National Parks & Monuments Branch,
Senior Naturalist Office of Public Works
National Parks & Monuments Branch
Office of Public Works
51 St Stephen's Green
Dublin 2

Participants

Ms Yvonne Scannell O Conseil européen du droit de
2 Palmerton Court l'environnement
Rear 1 Palmerton Road O Commission on Environmental Policy,
Rathmines Law & Administration
Dublin 6

ISRAEL

Mrs Dikla Baidats O
c/o Nature Reserves Authority
78 Yirmeyahu Street
Jerusalem 94467

Uri Baidats B Nature Reserves Authority
Director General
Nature Reserves Authority
78 Yirmeyahu Street
Jerusalem 94467

Bill Clark B Nature Reserves Authority
P.O. Box 7274
Jerusalem 91072

Professor Heinrich Mendelssohn O Tel-Aviv University
chair of Wildlife Research O Species Survival Commission
Department of Zoology
Tel-Aviv University
Ramat-Aviv 69 978

Yoav Sagi C Society for the Protection of Nature
General Secretary in Israel
Society for the Protection of O Commission on Education
Nature in Israel
4 Hashfela Street
Tel-Aviv 66183

ITALY/ITALIE

Dr Stefano Allavena B Azienda di Stato per le Foreste
Ispettore Forestale Demaniali
Servizio Parchi e Riserve Naturali
Azienda di Stato per le Foreste
Demaniali
Via Carducci 5
00100 Rome

Gilbert S. Child O Food & Agriculture Organization of
Forestry Officer the United Nations
Food & Agriculture Organization of O Commission on National Parks &
the United Nations Protected Areas
Forest Resources Division O Species Survival Commission
Forestry Department
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome

Participants

Francisco Framarin	O	Gran Paradiso National Park	JAPAH/JAPON		
Gran Paradiso National Park	O	Commission on National Parks & Protected Areas			
Via della Rocca 47			Ms Jane Fenton	C	ALA Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection
10123 Torino			Assistant Director		Switzerland
Dr Marco Lazzari	O	Embassy of Italy, Madrid, Spain	Network Relations	C	Hederlandse Vereniging tot Bescherming van Vogels, Netherlands
Embassy of Italy			International Council for Bird Preservation	C	Nos Oiseaux - Société" romande pour l'étude et la protection des oiseaux, Switzerland
Lagasca 98			219c Huntingdon Road	C	Wild Bird Society of Japan Inc., Japan
28006 Madrid			Cambridge CB3 0DL	D	International Council for Bird Preservation
Spain			U.K.	D	World Pheasant Association
Arturo Oslo	C	Associazione Italiana per il World Wildlife Fund		O	Species Survival Commission
Secretary General					
Associazione Italiana per il World Wildlife Fund					
Via Salaria 290					
00199 Rose					
Mauro Politi	O	Conseil européen du droit de l'environnement	Alistair Gammell	C	ALA Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection
10 Via Monte Rosa			International Affairs Officer		Switzerland "
Vedano Olona			Royal Society for the Protection of Birds	C	Nederlandse Vereniging tot Bescherming van Vogels, Netherlands
Varese			The Lodge	C	Nos Oiseaux - Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, Switzerland
Javier Prats Llauro	O	Food & Agriculture Organization of the United Nations	Sandy SG19 2DL	C	Royal Society for the Protection of Birds, U.K.
Food & Agriculture Organization of the United Nations	O	Species Survival Commission	Bedfordshire	C	Wild Bird Society of Japan Inc., Japan
Via delle Termi di Caracalla			U.K.	D	International Council for Bird Preservation
00100 Rone				D	International Waterfowl Research Bureau
Professor Alberto M. Simonetta	O	Università di Camerino		D	World Peasant Association
Dipartimento di Biologia Cellulare	O	Species Survival Commission			
Università di Camerino					
Via Camerini 2					
62032 Camerino					
Macerata					
Mrs Angela Giudiceandrea Simonetta	O		Professor Akio Morishima	IUCN	Regional Councillor
c/o Dipartimento di Biologia Cellulare			1-1716 Uedayama	C	Japan Center for Human Environmental Problems
Università di Camerino			Tempuku-ku	C	Marine Parks Center of Japan
Via Camerini 2			Nagoya-shi 466	C	National Parks Association of Japan
62032 Camerino					
Macerata					
Jacopo Simonetta	O		Ms Katherine Muzik	O	
c/o Dipartimento di Biologia Cellulare			Azabise 227B		
Università di Camerino			Motobucho		
Via Camerini 2			Okinawa Ken 905-03		
62032 Camerino					
Macerata					
			Professor Hideo Obara	C	World Wildlife Fund Japan
			Department of Zoology	O	Kagawa Nutrition College
			Kagawa Nutrition College	O	Species Survival Commission
			3-24-3 Konagome		
			Toshima-ku		
			Tokyo		

Me Cecilia Song TRAFFIC-Japan Dai 39 Mori Building 2-4-5 Azabudai Minato-ku Tokyo 106	O	TRAFFIC Japan	Michael D. Gwynne Director Global Environmental Monitoring Systems United Nations Environment Programme P.O. Box 30552 Nairobi	O O	United Nations Environment Programs Species Survival Commission
Kunio Tamura Director Natural Parks Planning Division Nature Conservation Bureau Environment Agency of Japan 1-2-2 Kasumigaseki Chiyoda-Ku Tokyo	B	Environment Agency of Japan	Dr Walter J. Lusigi Chief Technical Adviser United Nations Educational, Scientific & Cultural Organisation MAB Kenya Arid Lands Research Station P.O. Box 147 Marsabit	O O O	Commission on Ecology Commission on Environmental Planning Commission on National Parks & Protected Areas
Thomas Urquhart Assistant Director Information Services International Council for Bird Preservation 219c Huntingdon Road Cambridge CB3 0DL U.K.	C C C D	ALA Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection Switzerland Nederlandse Vereniging tot Bescherming van Vogels, Netherlands Nos Oiseaux - Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, Switzerland Wild Bird Society of Japan Inc., Japan International Council for Bird Preservation	Dr Esmond Bradley Martin Villa Langata P.O. Box 15510 Mbagathi Nairobi Dr P.K. Ramachandran Nair Senior Scientist & Coordinator of AF Systems Inventory Project International Council for Research in Agroforestry P.O. Box 30677 Nairobi	O O O O	Species Survival Commission International Council for Research in Agroforestry Commission on Ecology
<u>JORDAN/JORPANIE</u>					
Shihadeh M. Hunjed Azza Director National Parks Ministry of Tourism P.O. Box 224 Amman	A	Ministry of Municipal & Rural Affairs & the Environment	Humphrey K. Ochieng Under Secretary Ministry of Tourism & wildlife P.O. Box 30027 Nairobi	A	Ministry of Tourism & Wildlife
H.E. Anis Mouasher President Royal Society for the Conservation of Nature P.O. Box 6354 Amman	C	Royal Society for the Conservation of Nature	James O. Ochoki Deputy Director Wildlife Department Ministry of Tourism & Wildlife P.O. Box 40241 Nairobi	A	Ministry of Tourism & Wildlife
<u>KENYA</u>					
David N. Bull Environment Liaison Centre P.O. Box 72461 Nairobi	O	Environment Liaison Centre	Dr Reuben J. Olembo Director Environmental Management Services United Nations Environment Programme P.O. Box 30552 Nairobi Nehemiah K. arap Rotich Executive Officer East African Wildlife Society P.O. Box 20110 Nairobi	O B C	United Nations Environment Programme Uganda National Parks, Uganda East African Wild Life Society

Dr Mostafa K. Tolba
Executive Director
United Nations Environment Programme
P.O. Box 30552
Nairobi

O

United Nations Environment Programme

KUWAIT/KOWEIT

Ms Samira Ahmad Abbas
Assistant Researcher
Agroproduction Department
Kuwait Institute for Scientific
Research
P.O. Box 24885
Safat

B

Kuwait Institute of Scientific
Research

Mrs Wafa al-Khamer
Environment Protection Council
P.O. Box 24885
Safat

O

Environmental Protection Council

Ms Fozia al-Sdarawi
Assistant Researcher
Agroproduction Department
Kuwait Institute for Scientific
Research
P.O. Box 24885
Safat

B

Kuwait Institute of Scientific
ResearchLIBERIA

Alexander L. Peal
Head
Wildlife & National Parks
Forestry Development Authority
P.O. Box 3010
Monrovia

B

Forestry Development Authority
Commission on Education

O

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA/JAMAHIRIYA ARABE LIBYEHHE

Dr Mohamed F.A. Essghaier
Department of Zoology
Secretariat of Agriculture
P.O. Box 13227
Tripoli

A

Ministry of Agriculture & Agrarian
Reform

Said Saleh Shawesh
Chief
Wildlife & National Parks Section
Plant Production Department
Secretariat of Agriculture
Tripoli

A

Ministry of Agriculture & Agrarian
ReformMADAGASCAR

Germain Ranjoanina
Ministère d'Etat aux Affaires
étrangères
Etrangères
Tananarive

O

Ministère d'Etat aux Affaires
étrangères

Barthélémi Voahita
World Wildlife Fund Madagascar
B.P. 4373
Tananarive

O

World Wildlife Fund Madagascar
Commission on Education

O

MALAYSIA/MALAISIE

Mohd. Khan bin Momin Khan
Department of Wildlife & National
Parks, Peninsula Malaysia
K20 Government Offices Complex
Duta Road
Kuala Lumpur

A

Department of Wildlife & National
Parks, Peninsula MalaysiaMAURITANIA/MAUIUTANIE

Thiaw Ibrahina
Chef du Service Reboisement et Faune
Direction de la Protection de la
Nature
Ministère du Développement rural
B.P. 170
Nouakchott

O

Ministère du Développement rural

MAURITIUS/MAURICE

Dr Michael Atchia
Coordinator & Associate Professor
Science Section
Mauritius Institute of Education
Reduit

O

Mauritius Institute of Education
Commission on Education

O

MEXICO/MEXIQUE

Manuel Arango Arias
Vice Presidents
Instituto Mexicano de Recursos
Naturales Renovables, A.C.
Dr Vertíz 724
México D.F. 03020

C

Instituto Mexicano de Recursos
Naturales Renovables, A.C.

Prof. Dr Enrique Beltrán Director General Instituto Mexicano de Recursos Naturales Renovables, A.c. Dr Vertíz 724 Mexico D.F. 03020	C	Instituto Mexicano de Recursos Naturales Renovables, A.C.	<u>MOROCCO/MAROC</u> Abdelkrim El Haaroufi Ambassade du Royaume du Maroc Serrano 179 Madrid Spain	O	Embassy of Morocco, Madrid, Spain
Sra. Trini G. de Beltrán c/o Instituto Mexicano de Recursos Naturales Renovables, A.c. Dr Vertíz 724 México D.F. 03020	O		<u>NEPAL</u> Jim Edwards Tiger Tops Nepal P.O. Box 242 Kathmandu	O	Tiger Tops Nepal
Manuel Fernández Asesor Técnico Instituto Mexicano de Recursos Naturales Renovables, A.C. Dr Vertíz 724 México D.F. 03020	C	Instituto Mexicano de Recursos Naturales Renovables/ A.C.	Manamohan D. Joehi Director General Department of Soil & Watershed Management Ministry of Forests & Soil Conservation Barbar Mahal Kathmandu	A O O	Department of National Parks & Wildlife Conservation Ministry of Forests & Soil Conservation Commission on Education
Sra. Catalina Gallegi Beuter Parque Nacional Lagunas de Chachahua OAX Dirección General de Parques, Reservas y Areas Ecológicas Protegidas Ese Central Lázaro Cárdenas No 661 lo piso Mexico D.F. 03020	O	Dirección General de Parques, Reservas y Areas Ecológicas Protegidas	Dr Hermanta R. Mishra Membership Secretary King Mahendra Trust for Nature Conservation P.O. Box 3712 Kathmandu	A O O	Department of National Parks & Wildlife Conservation King Mahendra Trust for Nature Conservation Commission on National Parks & Protected Areas
Sra. Norma Ogarrio c/o Pro-Hariposa Monarca, A.C. Campos Eliseos 400 L-1 Col. Lomas de Chapultepec México D.F. 11000	O		Laxman L. Rajbhandari Coordinator Resources Conservation & Utilization Project King Mahendra Trust for Nature Conservation P.O. Box 3712 Kathmandu	A O	Department of National Parks & Wildlife Conservation King Mahendra Trust for Nature Conservation
Rodolfo Ogarrio Presidente Pro-Mariposa Monarca, A.C. Campos Eliseos 400 L-1 Col. Lomas de Chapultepec México D.F. 11000	C	Pro-Mariposa Honarca, A.C.	Biswan N. Upreti Director General Department of National Parks & Wildlife Conservation Baneswor Kathmandu	A O	Department of National Parks & Wildlife Conservation King Mahendra Trust for Nature Conservation
<u>MONGOLIA/MONGOLIE</u>					
Dr S. Jijg General Secretary Central Council Mongolian Society for Protection of Nature & Environment Ministry for Foreign Affairs Ulan Bator	A	Mongolian Society for Protection of Nature & Environment, Ministry for Foreign Affairs	<u>NETHERLANPS/PAYS-BAS</u> J.D. Backer Duinvoetlaan 18 2243 GL Wassenaaz	C O	stichting hel Wereld Natuur Fonds Nederland (World Wildlife Fund Netherlands) World Wildlife Fund International

Roelof J. Benthem
Adam van Delenstraat 36
4024 JB Eck en Wier

Wim Bergmans
Netherlands National Committee for
IUCN
Damrak 28-30
1012 LJ Amsterdam

H.D. van Bohemen
Holterschans 11
3721 BX Mienwegein

Dr P.J.H. van Bree
Honorary Secretary
Netherlands Foundation for
International Nature Protection
c/o Institute of Taxonomic Zoology
Plantage Kerklaan 36
1018 CZ Amsterdam

Drs Irene Dankelman
Netherlands National Committee for
IUCN
Damrak 28-30
1012 LJ Amsterdam

Rani Pushpa Kumari Devi
c/o International Court of Justice
Peace Palace
2517 KJ The Hague

Carel Drijver
Centrum voor Milieukunde (Centre for
Environmental Studies)
Department for Environment &
Development
State University of Leiden
Garenmarkt 1B
2311 PG Leiden

O Commission on Environmental Planning

C Netherlands Foundation for
International Nature Protection

O Netherlands National Committee for
IUCN

C Koninklijke Nederlandse
Natuurhistorische vereniging
(Royal Dutch Natural History Society)

C Netherlands Foundation for
International Nature Protection

C stichting Reservaten Przewalski
paard-Nederland (Przewalski Horse
Reserves Foundation)

O Netherlands National Committee for
IUCN

O Species Survival Commission

O Netherlands National Committee
for IUCN

O

O Centrum voor Milieukunde (Centre
for Environmental Studies)

Ms Jane Fenton
Assistant Director
Network Relations
International Council for Bird
Preservation
219c Huntingdon Road
Cambridge CB3 0DL
U.K.

Alistair Gammell
International Affairs Officer
Royal Society for the Protection
of Birds
The Lodge
Sandy SG19 20L
Bedfordshire
U.K.

Chris Mass Geesteranus
Commissie voor Natuurbeschermings-
educatie (Commission for Nature
Protection Education)
Postbus 20401
2500 EK The Hague

Hrs Elena R. Goudswaard-Legemaate
Jan van Loonslaan 20A
3031 PL Rotterdam

Johannes Goudswaard
North West Europe Committee on
Education
Jan van Loonslaan 20A
3031 PL Rotterdam

Mrs S.V. Hoogendijk-Deutsch
Brouwersgracht 43
1015 GB Amsterdam

C ALA Société suisse pour l'étude des
oiseaux et leur protection
Switzerland

C Nederlandse Vereniging tot
Bescherming van Vogels, Netherlands

C Nos Oiseaux - Société romande pour
l'étude et la protection des oiseaux,
Switzerland

C Wild Bird Society of Japan Inc.,
Japan

D International Council for Bird
Preservation

D World Pheasant Association

O Species Survival Commission

C ALA Société suisse pour l'étude des
oiseaux et leur protection
Switzerland

C Nederlandse Vereniging tot
Bescherming van Vogels, Netherlands

C Nos Oiseaux - Société romande pour
l'étude et la protection des oiseaux,
Switzerland

C Royal Society for the Protection
of BirdS, U.K.

C Wild Bird Society of Japan Inc.,
Japan

D International Council for Bird
Preservation

O International Waterfowl Research
Bureau

D World Peasant Association

O Commissie voor Natuurbeschermings-
educatie (Commission for Nature
Protection Education)

O Commission on Education

O

C Koninklijke Nederlandse
Natuurhistorische Vereniging
(Royal Dutch Natural History Society)

O Koninklijke Vereniging voor Natuur-
en Stedenschoon v.z.w., Belgium

O Commission on Education

O Conseil européen du droit de
l'environnement

Dr Marlnus S. Hoognoed General Secretary Societas Europaea Herpetologica c/o Rijksmuseum van Natuurlijke Historie Postbus 9517 2300 RA Leiden	D	Socletas Europaea Herpetologica	H.E. Judge Nagendra Singh International Court of Justice Peace Palace 2517 KJ The Hague	C	Indian Academy for Environmental Law, Conservation & Research
John M. Knowles Director Marvell Zoological Park Colden Comon Nr Winchester SO21 1JH Hampshire U.K.	C	Royal Rotterdam Zoological & Botanical Gardens, Netherlands	R. Sinke Koninklijke Nederlandse Toeristenbond ANWB P.O. Box 93200 2509 BA The Hague	D	International Council of Environ- al Law
Professor Dr D.J. Kuenen Blauwe Vogelweg 2a 2333 VK Leiden	C	Zoological Society of London	Peter Tol President Turnac Tobacco Co. Drentestraat 21 1083 HK Amsterdam	O	International Court of Justice Deputy Chairman, Commission on Environmental Policy, Law & Administration
Mrs L.J. Th. Kuenen Blauwe Vogelweg 2A 2333 VK Leiden	D	International Union of Directors of Zoological Gardens	Thomas Urquhart Assistant Director Information Services International Council for Bird Preservation 219c Huntingdon Road Cambridge CB3 0DL U.K.	O	Deputy Chairman, Commission on Environmental Policy, Law & Administration
Frank A.M. Majoor Head International Environmental Affairs Ministry of Foreign Affaire P.O. Box 20061 2S00 EB The Hague	D	Wildlife Preservation Trust Inter- national		O	Turmac Tobacco Company
Ms Maria B.L. Meijer Weteringschans 112 1017 XT Amsterdam	O	Species Survival Commission		O	Turmac Tobacco Company
Peter Nijhoff Director General Stichting Natuur en Milieu (Nature & Environment Foundation) Donkerstraat 17 3511 KB Utrecht	O	Commission on Education		C	ALA Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection Switzerland
F.C.M. van Rijckevorsel Nature & Landscape Protection Directorate for Nature Conservation Environment & Fauna Management Ministry of Agriculture & Fisheries P.O. Box 20401 2500 EK The Hague	A	Ministry of Foreign Affaire Commission on Ecology		C	Nederlandse Vereniging tot Bescherming van Vogels, Netherlands
	O	Ministry of Agriculture & Conservation, Directorate for Nature Conservation		C	Nos Oiseaux - Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, Switzerland
	O	Wild Bird Society of Japan Inc., Japan		C	Wild Bird Society of Japan Inc., Japan
	O	International Council for Bird Preservation		O	International Council for Bird Preservation
	O	Netherlands National Committee for IUCN		O	Netherlands National Committee for IUCN
	A	Ministry of Agriculture & Fisheries, Directorate for Nature Conservation		A	Ministry of Agriculture & Fisheries, Directorate for Nature Conservation
	A	Ministry of Agriculture & Fisheries, Directorate for Nature Conservation		A	Ministry of Agriculture & Fisheries, Directorate for Nature Conservation
	O	Commission on Education		O	Commission on Education

NEW ZEALAND/NOUVELLE-ZELANDE

Ralph T. Adams Director Wildlife Service Department of Internai Affaire Private Bag Wellington	A B O	Department of Lands & Survey Wildlife Service, Department of Internai Affaira Species Survtval Commission
Professor Carolyn W. Burns c/o Department of Zoology University of Otago P.O. Box 56 Dunedin	A B O	Department of Lands & Survey National Parks & Reserves Authority Commission on Educatidn
Paul R. Dingwall Senior Investigating Officer Department of Lands & Survey Head Office Charles Fergusson Building Private Bag Wellington 1	A O	Department of Lands & Survey Commission on National Parks & Protected Areas
P.H.C. Lucas 1/268 Main Road Tawa Wellington	IUCN A O	Regional Councillor Department of Lands & Survey Commission on National Parks & Protected Areas
Sir Holmes Miller Nature Conservation Council P.O. Box 12 200 Wellington North	A B	Department of Lands & Survey Nature Conservation Council
Lady Marjorie Miller c/o Nature Conservation Council P.O. Box 12 200 Wellington North	O	
Frank W.J. Wong Ministry of Foreign Affaire Private Bag Wellington	A	Ministry of Foreign Affairs

NIGERIA

Ambassador Oluremi Adesola Nigerian Conservation Foundation P.O. Box 467 Lagos	O	Nigerian Conservation Foundation
---	---	----------------------------------

NORWAY/NORVEGE

Jan Abrahamsen Director General Nature Conservation Division Royal Ministry of Environment Postboks 8013 DEP Oslo 1	A O	Royal Ministry of Environment Commission on National Parks & Protected Areas
Ambassador Bjorn Blakstad Embassy of Norway Juan Bravo 3 Madrid Spain	O	Embassy of Norway, Madrid, Spain
Mrs Gro Harlem Brundtland Stortinget (Norwegian Parliament) 0026 Oslo 1	O	World Commission on Environment & Development
Arne Dalfelt Agriculture & Rural Development Division Norwegian Agency for International Development P.O. Box 8142 DEP Oslo 1	O O O	Norwegian Agency for International Development (NORAD) Commission on Ecology Commission on National Parks & Protected Areas
Dr Magnar Norderhaug Conservation Inspector Royal Ministry of the Environment Myntgaten 2 P.O. Box 8013 DEP Oslo 1	A O	Royal Ministry of Environment Species Survival Commission
Torbjorn Paule Secretary General Norges Naturvernforbund (Norwegian Society for Conservation of Nature) Postboks 8268 Hammersborg 0129 Oslo 1	C	Norges Naturvernforbund (Norwegian Society for Conservation of Nature)
Peter J. Schei Head of Division Royal Ministry of Environment Postboks 8013 DEP Oslo 1	A O	Royal Ministry of Environment Species Survival Commission
Hans A. Stoen Head of Division Royal Ministry of Environment Postboks 8013 DSP Oslo 1	A	Royal Ministry of Environment

<u>OMAN</u>					
Ali bin Abdulrab bin Abdulnabi Al-Yafee Ministry for Foreign Affairs Muscat	A	Ministry for Foreign Affaire	Mohammad Aslam Khan Commercial Counsellor Embassy of Pakistan Serrano 23 - 4 B Madrid 1 Spain	A O	Ministry of Food & Agriculture Embassy of Pakistan, Madrid, Spain
Ahmed bin Suhail Ajham Planning Committee for Environment & Development in the Southern Region Muscat	A	Ministry for Foreign Affairs	A.M. Khattak Inspector General of Forests Additional Secretary to the Ministry of Food, Agriculture & Cooperatives House No 485 Street 84 Sector G-6/4 Islamabad	A	Ministry of Food, Agriculture & Cooperatives
Ralph H. Daly, O.B.E. Adviser for Conservation of the Environment Environment Office Diwan of Royal Court Affairs The Palace P.O. Box 246 Muscat	O	Species Survival Commission			
Mrs Ralph Daly c/o Environment Office Diwan of Royal Court Affairs The Palace P.O. Box 246 Muscat	O		<u>PERU/PEROU</u> Dr Marc J. Dourojeanni Universidad Nacional Agraria Facultad de Ciencias Forestales La Molina Apartado 456 Lima	IUCN O O O	Regional Councillor Universidad Nacional Agraria Deputy Chairman, Commission on National Parks & Protected Areas Species Survival Commission
Mahdi bin Ali bin Juma Ministry of Commerce & Industry Muscat	A	Ministry for Foreign Affaira	Dr Carlos E. López Ocaña Director Centro de Investigaciones de Zonas Aridas Unlversidad Nacional Agraria La Molina Apartado 456 Lima	O O	Centro de Investigaciones de Zonas Aridas, Universidad Nacional Agraria Commission on Ecology
Ahmed bin Ali Al-Sheryani Council of Preservation of Environment & Prevention of Pollution Muscat	A	Ministry for Foreign Affaira			
<u>PAKISTAN</u>					
Syed Babar Ali Packages Ltd Shahrae Rumi P.O. Amer Sidhu Lahore 37	IUCN C	Regional Councillor World Wildlife Fund Pakistan	Ian S. MacPhail 35 Boundary Road London NWS OJE U.K.	C	Pro Defensa de la Naturaleza, Peru
M. Hamid Ali Conservator (Wildlife) National Council for Conservation of Wildlife in Pakistan Ministry of Pood, Agriculture & Cooperatives House No 485 Street 84 Sector G-6/4 Islamabad	A	Ministry of Food & Agriculture	Prof. Carlos F. Ponce del Prado Centro de Datos para la Conservación Universidad Nacional Agraria La Molina Apartado 456 Lima	C O O O	Centro de Datos para la Conservación, Universidad Nacional Agraria Commission on Ecology Commission on National Parks & Protected Areas Species Survival Commission

PHILIPPINES

Antonio M. Claparols President Ecological Society of the Philippines 53 Tamarind Road Forbes Park Makati Rizal Metro Manila	C	Ecological Society of the Philippines	Dr Wieslaw Stawinski Wyzszaszkota Pedagogiozna Instytut Biologii zaktaddydaktyki Biologii ul. Podbrzezie 3 Krakow	O	Commission on Education
Celso Roque Haribon Foundation for the Conservation of Natural Resources 5th Floor, Marietta Apts 1200 Jorge Bocobo Street Ermita Manila	O	Haribon Foundation for the Conservation of Natural Resources	Professor Dr Tadeusz Szczesny Deputy Chairman Panstwowa Rada Ochrony Przyrody (National Council (or Protection of Nature in Poland) ul. Wawelska 52/54 00-922 Warsaw	IUCN C	Regional Councillor Panstwowa Rada Ochrony Preyrody (National Council for Protection of Nature in Poland)
Dr Monkombu S. Swaninathan International Rice Research Institute P.O. Box 933 Manila	O	International Rice Research Instituto	Professor Dr Henryk zimny President Liga Ochrony Przyrody (League for Nature Protection) ul. Reja 3/5 02-053 Warsaw	C	Liga Ochrony Przyrody (League for Nature Protection)
<u>POLAND/POLOGNE</u>			<u>PORTUGAL</u>		
Professor Juliusz Braun Towarzystwo Wolnej Wszeczniczy Polskiej Slowackiego 12 25-365 Kielce	O	Polish Academy of Sciences	Dra. Maria Manuela G. Coelho de Noronha Triancoso Departamento de Zoologia Faculdade de Ciencias Rua da Escola Politécnicna 1200 Lisbon	O	Species Survival Commission
Dr Jadwiga Gawlowska Redakcja Chronny Przyrode Ojczyata Arianska Nr 1 31-505 Krakow	C	Panstwowa Rada Ochrony Przyrody (National Council for Protection of Nature in Poland)	Dr Francisco Petrucci-Fonseca Departamento de Zoologia Faculdade de Ciencias Rua da Escola Politécnicna 1200 Liston	O	Species Survival Commission
Professor Kazimierz Klimek Nature & Natural Resources Protection Research Center ul. Lubicz 46 Krakow	O	Research Centre for the Protection of Mature and Natural Resources, Polish Academy of Sciences	Dr Margarida Santos-Reis Departamento de Zoologia Faculdade de Ciencias Rua da Escola Politécnicna 1200 lisbon	O	Species Survival Commission
Professor Dr Zdzislav Pucek Mammal Research Institute Polish Academy of Sciences 17-230 Bialowieza	O	Commission on Environmental Planning	<u>REPUBLIC OF KOREA/REPUBLIQUE DE COREE</u>		
	O	Commission on Education	Dr Kang Yung Sun Chairman Korean Association for Conservation of Nature c/o Forest Research Institute San-1, Cheongryangri-Dong Dongdaemun-Ku Seoul 131	C	Korean Association for Conservation of Nature
	O	Mammals Research Instituts, Polish Academy of Sciences			
	O	Species Survival Commission			

Mrs Lee He Kyung
c/o Korean Central Council for
Nature Preservation
36-3, 5-ka Chungmu-ro
Jung-ku
Seoul 100

Dr Lee Min Jai
President
Korean Central Council for Nature
Preservation
36-3, 5-ka Chungmu-ro
Jung-ku
Seoul 100

Lee Sang-Yong
Director
Division of Nature Preservation
Ministry of Home Affairs
77 Sejong-ro
Chongro-go
Seoul 110

Yang Moon-Jae
Assistant Director
Division of Nature Preservation
Division of the Saemaul Guidance
Chollabuk-do Provincial Government
Government Building
Chungang-dong 4-1
Chonju-City 520-00
Seoul

RWANDA

Laurent Habyaremye
Directeur
Office rwandais du Tourisme et
des Parcs nationaux
B.P. 905
Kigali

Alain Monfort
Office rwandais du Tourisme et
des Parcs nationaux
B.P. 905
Kigali

o

C Korean Central Council for Nature
Preservation

B Division of Nature Preservation,
Ministry of Home Affairs

B Division of Nature Preservation
Ministry of Home Affairs
Chollabuk-do Provincial Government

B Office rwandais du Tourisme et des
Parcs nationaux

B Office rwandais du Tourisme et des
Parcs nationaux

Athanase Nyamacumu
Chef
Section des Parcs nationaux, Sites
et Monuments touristiques
Office rwandais du Tourisme et
des Parcs nationaux
B.P. 905
Kigali

SAUDI ARABIA/ARABIE SAOUDITE

Dr Mustafa Ali Al-Dughaiter
Director General
Environmental Protection
Meteorology & Environmental
Protection Administration
Ministry of Defense & Aviation
P.O. Box 1358
Jeddah

Dr Abdulbar A. Al-Gain
Vice President
Meteorology & Environmental
Protection Administration
Ministry of Defense & Aviation
P.O. Box 1358
Jeddah

H.E. Dr Munammed Said Al-Kahtani
Director
King Saud University
Dammam

Dr Ibrahim A.N. Al-Sayed
Director
Tourism Development Department
Assir Principality
Abha

Professor Abdul Aziz Abou Zenada
King Saud University
Riyadh

B Office rwandais du Tourisme et des
Parcs nationaux

A Meteorology & Environmental
Protection Administration, Ministry
of Defense & Aviation

IUCN Vice President & Regional Councillor
A Meteorology & Environmental
Protection Administration, Ministry
of Defense & Aviation
O Commission on Environmental Planning

A Meteorology & Environmental
Protection Administration, Ministry
of Defense & Aviation
O King Faisal University

B Tourism Development Department

A Meteorology & Environmental
Protection Administration, Ministry
of Defense & Aviation
King Saud University

SENEGAL

André R. Dupuy 0
 Directeur des Parcs Nationaux 0
 Service des Parcs Nationaux 0
 B.P. 5135 0
 Dakar Fann

Madame André Dupuy 0
 c/o Service des Parcs Nationaux
 B.P. 5135
 Dakar Fann

SOLOMON ISLANDS/ILES SALOMON

Dr Graham K. Baines 0
 Ministry of Natural Resources 0
 P.O. Box 393
 Honiara

SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD

A.M. Brynard B
 Chief Director 0
 National Parks Board of Trustees
 P.O. Box 787
 Pretoria 0001

Mrs L.C. Brynard 0
 c/o National Parks Board of Trustees
 P.O. Box 787
 Pretoria 0001

Keith H. Cooper C
 Director (Conservation)
 Wildlife Society of Southern Africa C
 100 Brand Road
 Durban 4001 C

Professor Richard F. Fuggle B
 School for Environmental Studies
 University of Cape Town C
 Rondebosch 7700

Dr John Hanka C
 Director of Conservation
 World Wildlife Fund International 0
 Avenue du Mont-Blanc
 1196 Gland
 Switzerland

Service des Parcs Nationaux
 Commission on Ecology
 Commission on Education
 Commission on National Parks &
 Protected Areas

Development Resource Unit
 Commission on Ecology

National Parks Board of Trustees
 Commission on National Parks &
 Protected Areas

Instituto of Natural Resources,
 University of Natal
 Percy Fitzpatrick Institute of
 African Ornithology
 Wildlife Society of Southern Africa

Department of Environment Affairs,
 Pretoria
 S.A. Nature Foundation/WWF Southern
 Africa
 Commission on Education
 Commission on Environmental Planning

Institute of Natural Resources,
 University of Natal
 Commission on Ecology

Dr Douglas Hey
 Chairman
 Scientific Advisory Committee
 S.A. Nature Foundation/WWF Southern
 Africa
 Box 456
 Stellenbosch 7600

Brian J. Huntley
 Manager
 Ecosystem Programmes
 National Programme for Environmental
 Sciences
 Cooperative Scientific Programmes
 Division
 Council for Scientific & Industrial
 Research
 P.O. Box 395
 Pretoria 0001

Professor Walter R. Siegfried
 Percy Fitzpatrick Institute of
 African Ornithology
 University of Cape Town
 Rondebosch 7700

Rob Soutter
 Manager
 S.A. Nature Foundation/WWF Southern
 Africa
 Box 456
 Stellenbosch 7600

Paul S. Swart
 Director
 Nature Conservation & Recreation
 Resorts
 South West Africa Department of
 Agriculture & Nature Conservation
 Private Bag 13306
 Windhoek 9000
 Namibia/South West Africa

Alfred E.G. Trollip
 Bowman Gilfillan-Hayman Godfrey Inc.
 P.O. Box 1397
 Johannesburg 2000

Mrs N.Y. Trollip
 P.O. Box 1397
 Johannesburg 2000

C S.A. Nature Foundation/WWF Southern
 Africa

B National Programme for Environmental
 Sciences
 O Species Survival Commission

C Percy Fitzpatrick Instituts of
 African Ornithology, University of
 Cape Town

C S.A. Nature Foundation/WWF Southern
 Africa

B Directorate of Nature Conservation
 and Recreation Resorts, South West
 Africa Department of Agriculture &
 Nature Conservation

B National Parks Board of Trustees
 O Commission on Environmental Policy,
 Law & Administration

O

SPAIN/ESPAGNE

Su Majestad el Rey Juan Carlos I Madrid	o		Angel Barbero Martín Director General Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación Gran Vía de San Francisco 35 28079 Madrid	A	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación
Su Majestad la Reina Sofía Madrid	o				
Francisco Aguado Pulpón c/. López de Aranda 24 Madrid 27	O	FUNDICOT	Sra. Eva Barreno Dpto. Botánica Facultad de Farmacia Universidad Complutense 28040 Madrid	O	Universidad Complutense Depto. Botánica
Alex Aguilar Departamento de Zoología (Vertebr.) Facultad de Biología Universidad de Barcelona 08028 Barcelona	O	Universidad de Barcelona			
	O	Species Survival Commission			
Juan Manuel Aguilar Conesa c/. Ermita 9 Calpe Alicante	O		Fernando Barrientos Fernández Jefe de la Sección de Coordinación y Relaciones Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación Gran Vía de San Francisco 35 28079 Madrid	B	Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza
Sra. Roser Armendares i Calvet Vice Secretaria General Lliga per a la Defensa del Patrimoni Natural Apartado Correos 2809 Barcelona 08080	C	Lliga per a la Defensa del Patrimoni Natural	Gonzalo Bescós Ferraz Director Jefe Organismos Técnicos y Comunicaciones Dirección General de Relaciones Exteriores Ministerio de Asuntos Exteriores Plaza Provincia 1 Madrid	A	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación
Mohammad Aalan Khan Embassy of Pakistan Madrid	O	Embassy of Pakistan, Madrid			
Dr Baltasar Aymerich Corominaa Presidente Comisión Interministerial del Medio Ambiente Subsecretario de Obras Públicas y Urbanismo Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo Madrid	A	Ministerio de Agriculture, Pesca y Alimentación	José María Bethencourt Director Organismo Autónomo Exposiciones, Congresos y Convenciones de España Ministerio de Transportes, Turismo y Comunicaciones Juan Hurtado de Mendoza 4 28071 Madrid	O	Ministerio de Transportes, Turismo y Comunicaciones
Javier Baquero Paret Primer Secretario Embajada del Ecuador Príncipe de Vergara 73-7p. 28006 Madrid	O	Embassy of Ecuador, Madrid	Ambassador Bjorn Blakstad Embassy of Norway Juan Bravo 3 Madrid	O	Embassy of Norway, Madrid
			Dr Luis Blas Aritio Director Instituto de la Caza Fotográfica y Ciencias de la Naturaleza Castelló 59 Madrid 1	C	Instituto de la Caza Fotográfica y Ciencias de la Naturaleza
				O	Commission on National Parks & Protected Areas

S.A.R.D. Carlos de Borbón
Dos Sicilias
Duque de Calabria
Presidente
Asociación para la Defensa de la
Naturaleza/Morid Wildlife Fund España
6 Santa Engracia
28010 Madrid

Imre de Boroviczény
Coordinador para la Defensa de las
Aves
Aizgorri 5
28028 Madrid

Casimir Boy i Nuñez
Servei de Parcs Naturals
Diputació de Barcelona
c/. Ursell 187
08036 Barcelona

Dr David Branwell
Director
Jardín Botánico viera y Clavijo
Apartado de Correos 14
Tafira Alta
Las Palmas de Gran Canaria
Canary Islands

Sra. Verónica de Bruyn-de Osa
Apartado de Correos No 76
Playa de Aro
Gerona

Peter V. Butler
Embassy of the Federal Republic
of Germany
Calle Fortuny 8
28010 Madrid

Baltasar Caberndo
Universidad de Málaga
Facultad de Ciencias
Departamento de Botánica
Málaga

Dr Julián Campo
Ministro
Ministerio de Obras Públicas y
Urbanismo
Madrid

C Asociación para la Defensa de la
Naturaleza/World Wildlife Fund Espa

O Coordinador para la Defensa de las
Aves

O Specles Survival Commission

B Servei de Parc Naturals,
Diputació de Barcelona

O Jardín Botánico Viera y Clavijo

O Species Survival Commission

IUCN Life Friend

C Sociedad de Ecología de Colombia,
Colombia

O Embassy of the Federal Republic
of Germany, Madrid

O Universidad de Hálaga

A Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación

Francisco Cantó Portillo
Asociación de Estudios y Protección
de la Naturaleza - Amigos de la
Tierra
c/. Campomanes 13, 2 Izqda
28013 Madrid

Sra. Maria Angel Cardona Florit
Departamento de Botánica
Universidad Autónoma de Barcelona
Bellaterra

Jozu Castelló Vidal
Servei de Parcs Naturals
Diputació de Barcelona
c/. Ursell 187
08036 Barcelona

Javier Castroviejo
Estación Biológica de Doñana
Paseo de María Luisa s.n.
41013 Sevilla

Sra. Malte Chamorro
Curso Ordenación del Territorio
FUNDICOT
c/. Seco No 5
Madrid 7

Sra. María de Carmen Coll Viliar
Curso de Ordenación del Territorio
FUNDICOT
c/. Juan de Dios 3-3-A
28015 Madrid

Pablo José Conejo Pérez
Director
Servicios Informativos
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Paseo Infanta Isabel 1
28014 Madrid

Dr Humberto da Cruz
Friends of the Earth International
Avenida Betanzos 55-11-1
28029 Madrid

Sra. María Teresa Daurella
Dirección General de Organizaciones
y Conferencias Internacionales
Ministerio de Asuntos Exteriores
Plaza Provincia 1
Madrid

O Asociación de Estudios y Protección
de la Naturaleza - Amigos de la
Tierra

O Universidad Autónoma de Barcelona

B Servei de Parcs Naturals,
Diputació de Barcelona

O Estación Biológica de Doñana

O Species Survival Commission

O FUNDICOT

O FUNDICOT

O Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación

D Friends of the Earth International

O Comaission on Ecology

A Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación

Prof. Dr I. Docavo Alberti Facultad de Ciencias Cátedra de Bi.01.091a Biológíca de Artrópodes Universidad de Valencia Dr Moliner 50 Burjasot Valencia	C	Facultad de Ciencias, Universidad de Valencia	José Manuel Fernández de Mata Gabinete de la Presidencia del Gobierno Edificio Semillas Complejo Moncloa 28071 Madrid	O	Gabinete de la Presidencia del Gobierno
Maximiliano Elegido Alonso-Geta Jefe de la Estación Central de Ecología Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza Ministerio de Agriculture, Pesca y Alimentación Gran Vía de San Francisco 35 28079 Madrid	B	Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza	Dr Enilio Fernández-Galiano Departamento de Botánica Facultad de Biología Ciudad Universitaria 28040 Madrid	O	Universidad de Madrid, Departamento de Botánica
Sra. Asunción Esplnar Secretaria Federal Federación de Amigos de la Tierra Apartado Correos 10193 28080 Madrid	C	Federación de Amigos de la Tierra	Salvador Filella Lliga per a la Defensa del Patrimoni Natural Apto Correos 2809 Barcelona 11	O	Spanish Committee - MAB, United Nations Educational, Scientific & Cultural Organization
Sra. Maria del Carmen Espinar Presidente Federación de Amigos de la Tierra c/. Betanzos 55 11 1 28029 Madrid	C	Federación de Amigos de la Tierra	José S. Fuentes Zorlta Comunidad Autónoma de la Región de Murcia Murcia	C	Lliga per a la DefenBa del Patrimoni Natural
Sra. Yolanda Estéban Curso de Ordenación del Territorio FUNDICOT c/. Pizarro 17 28004 Madrid	O	FUNDICOT	Diego García González Instituto de la Juventud Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación Ortega y Gasset 71 28006 Madrid	O	Comunidad Autónoma de la Región de Murcia
José María Estrada Janariz Consejería de Ordenación del Territorio, Vivienda y Medio Ambiente c/. Sol No 8 Oviedo Asturias	O	Consejería de Ordenación del Territorio, Vivienda y Medio Ambiente	Sra. Cristina García-Orcoyen Tormo Secretaria General Asociación para la Defensa de la Naturaleza/World Wildlife Fund España 6 Santa Engracia 28010 Madrid	A	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación
Nelson Arturo Pernández Embajada de la República Dominicana Madrid	O	Embassy of the Dominican Republic, Madrid	MS Imtraud Genzmer Embassy of the Federal Republic of Germany Calle Fortuny 8 28010 Madrid	C	Asociación para la Defensa de la Naturaleza/World Wildlife Fund España
Carlos Fernández Bourgon Presidente Asociación de Estudios y Protección de la Naturaleza - Amigos de la Tierra c/. Canpomanes 13, 2 Izqda 28013 Madrid	O	Asociación de Estudios y Protección de la Naturaleza - Amigos de la Tierra	Miguel Gil Peral Jefe Oficina de Prensa Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo Madrid	O	Embassy of the Federal Republic of Germany, Madrid

Jesús E. Gillan Asociación para la Defensa de la Naturaleza/World Wildlife Fund España 6 Santa Engracia 28010 Madrid	C	Asociación para la Defensa de la Naturaleza/World Wildlife Fund España
Carlos Giménez de la Cuadra Secretario General Dirección General de Medio Ambiente Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo Madrid	O	Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo
Enrique Giraldez y García Colectivo Autonomía Verde Apartado Correos 14635 28080 Madrid	O	Colectivo Autonomía Verde
sra. María Rosa Giráldez Jefe Cooperación Técnica Instituto de Cooperación Iberoamericana Madrid	O	Instituto de Cooperación Iberoamericana
Fernando González Bernáldez Departamento de Ecología C-XV Universidad Autónoma Madrid 34	O	Universidad Autónoma Madrid
José Miguel González Hernández Jefe Provincial en Santa Cruz de Tenerife Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación Gran Vía de San Francisco 35 28079 Madrid	B	Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza
R.B.R. Hervey Minister Embassy of the United Kingdom Madrid	O	Embassy of the United Kingdom, Madrid
Sra. R.B.R. Hervey c/o Embassy of the United Kingdom Madrid	O	
Jesús Izco Sevillano Departamento de Botánica Facultad de Farmacia Santiago de Compostela	O	Universidad Santiago de Compostela Departamento de Botánica
Angel Jaramillo Gómez c/. Conde de Xiquena No 4 Madrid	O	

Participants

Prof. Eduardo de Juana Presidente Coordinador para la Defensa de las Aves Andrés Mellado 60 3-B 28015 Madrid	C	Federación de Amigos de la Tierra Coordinador para la Defensa de las Aves Species Survival Commssion
Mohammad Aslan Khan Commercial Counsellor Embassy of Pakistan Serrano 23 - 4 B Madrid 1	O	Embassy of Pakistan, Madrid
Luciano Labajos Asociación de Estudios y Protección de la Naturaleza - Amigos de la Tierra c/. campomanes 13, 2 Izqda 28013 Madrid	O	Asociación de Estudios y Protección de la Naturaleza - Amigos de la Tierra
Luis de la Lama-Noriega Consejero Delegado TURESA Torre de Madrid Planta 5a 2 Plaza de España Madrid	O	TURESA
Sra. Silvia Lara San-Juan Curso de Ordenación del Territorio FUNDICOT c/. Gabriel Lobo 22 Madrid 2	O	FUNDICOT
Patricio Latapiat Hormazábal Embajada de Chile Lagasca 88 28006 Madrid	O	Embassy of Chile, Madrid
Dr Marco Lazzari Embajada de Italia Lagasca 98 28006 Madrid	O	Embassy of Italy, Madrid
Lord Nicholas G. Lennox Ambassador Embassy of the United Kingdom Madrid Spain	O	Embassy of the United Kingdom, Madrid
Lady N. Lennox c/o Embassy of the United Kingdom Madrid	O	

Participante

Daniel de Linos
Fundación para la Ecología y la
Protección del Medio Ambiente
Castellana 8
Madrid 1

José Antonio Lisbona
Radio France
Madrid

Dr Francisco Llavero
Asociación de Amigos y Defensores
del Bosque
Antonio Mauro 12
Madrid 14

Javier Lobón-Cervia
Museo Nacional de Ciencias Naturales
C.S.I.C.
Castellana 80
Madrid 6

Robert C. Lonati
Secretary General
World Tourism Organization
Capitán Haya 42
Madrid 20

Feliberto López Cadenas de Llono
Catedrático Universidad Politécnica
de Madrid
Avenida Concha Espina 67
Madrid

Dr Victor Manuel Lozano
Embajada de Honduras
Rosario Pino 6, 4p
Madrid

Abdelkrim El Maaroufi
Ambassade du Royaume du Maroc
Serrano 179
Madrid

Juan Mauri Majós
Servei de Parcs Naturals
Diputaió de Barcelona
c/. Urgell 187
08036 Barcelona

Participants

Sra. Joan Mayol
Instituto Nacional para la
Conservación de la Naturaleza
Planta 7
Ed. Sena
Los Geranios
07071 Palma de Mallorca

José M. Mayorga
Los Madrazo 20
28014 Madrid

Jorge Morales Miranda
Estación Biológica de Doñana
Apartado 1056
41013 Sevilla

Joaquín Moreno Buendía
Coordinador
Palacio de Congresos y Exposiciones
Paseo de la Castellana
Madrid

Prof. Miguel Morey
Departamento de Ecología
Facultad de Ciencias
Universidad
Carretera de Valldemosa Km 7.5
Paleta de Mallorca

Cosme Morillo Fernández
Subdirector General
Recursos Naturales
Instituto Nacional para la
Conservación de la Naturaleza
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Gran Vía de San Francisco 35
28079 Madrid

Carlos Otero Muerza
Fundación José María Blanc
Fortuny 27
28010 Madrid

Sra. Mercedes Panlagua Gómez-Alvarez
Instituto Nacional para la
Conservación de la Naturaleza
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Gran Vía de San Francisco 35
28079 Madrid

Participante

José Luis Pardos Pérez Director General Cooperación Técnica Internacional Ministerio de Asuntos Exteriores Plaza Provincia 1 Madrid	A	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación	Francisco Rodríguez Martín Jefe Sección de Parques Nacionales Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación Gran Vía de San Francisco 35 28079 Madrid	B	Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza
F. Parra Secretario de Medio Ambiente Comunidad Autónoma de Madrid Madrid	O	Comunidad Autónoma de Madrid	Joaquín Ros vicent Subdirector General de Formación CEOTMA Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo Madrid	O	Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo
José Antonio Pascual Federación de Amigos de la Tierra c/. Betanzos 55 11 1 28029 Madrid	C	Federación de Amigos de la Tierra	Ronald Rosenfeld Felipe II No 20, 7-7 14005 Córdoba	O	
Edward John Patching Embassy of Australia Paseo de la Castellana 143 Madrid	O	Embassy of Australia, Madrid	Santos Ruesga Benito c/. Colmenares J. 3 IDO 28004 Madrid	O	
Dr Francisco Peña Díez Subsecretario de Agricultura, Pesca y Alimentación Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación Paseo Infanta Isabel 1 Madrid	A	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación	Alberto Ruiz de Larramendi Conservation Officer Asociación para la Defensa de la Naturaleza/World Wildlife Fund España 6 Santa Engracia 28010 Madrid	C	Asociación para la Defensa de la Naturaleza/World wildlife fund España
Juan Ramón Plana Patronato Municipal de Turismo Ayuntamiento de Madrid Señores de Luzán 10 - 2a planta Madrid	O	Patronato Municipal de Turismo	Sra. Mercedes Ruiz Martínez Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación Gran vía de San Francisco 35 28079 Madrid	B	Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza
Fernando Prieto Asociación de Estudios y Protección de la Naturaleza - Amigos de la Tierra	O	Asociación de Estudios y Protección de la Naturaleza - Amigos de la Tierra	Felipe Ruza Tarrío Subdirector General de Coordinación Ambiental Dirección General de Medio Ambiente Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo Madrid	A	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación
Sra. E.A. Puerto Carrillo Conectivo Hierba c/. Valmojado 119, 5 A+8 Madrid	O		Sra. Concepción Sáenz Laín Directora General de Medio Ambiente Dirección General de Medio Ambiente Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo Madrid	A	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación
Dr Jaime R. Rau Estación Biológica de Doñana Apartado 1056 41013 Sevilla	O	Estación Biológica de Doñana			
Sra. Marta Rexach Reina Mercedes 13 Madrid	O				

Santiago Salas Collantes
Subdirector General
Oficina de Información Diplomática
Plaza de la Provincia 1
28012 Madrid O Oficina de Información Diplomática

Dr Alfredo Salvador
Vice Secretario
Societas Europaea Herpetologica
Cátedra de Zoología
Universidad de León D Societas Europaea Herpetologica
O Universidad de León

Sra. María del Carmen Sa Montero
Asesor Técnico
Dirección General de Medio Ambiente
Ministerio de Obras Públicas y
Urbanismo O Ministerio de Obras Públicas y
Urbanismo
Madrid

Angel Sánchez Belda
Instituto Nacional para la
Conservación de la Naturaleza
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación B Instituto Nacional para la
Conservación de la Naturaleza
Gran Vía de San Francisco 35
28079 Madrid

Benigno Sánchez Cabrero C.
Madrid O

José J. Sánchez Ríos
c/. Ermita 9
Calpe
Alicante O

Federico de Santa Ana Fernández
Asociación de Estudios y Protección
de la Naturaleza - Amigos de la
Tierra O Asociación de Estudios y Protección
de la Naturaleza - Amigos de la
Tierra
c/. Campomanes 13, 2 Izqda
28013 Madrid

Amoldo Santos Guerra
Instituto Canario de Investigaciones
Agrarias O Instituto Canario de Investigaciones
Agrarias
Apartado 60
La Laguna
Tenerife
Islas Canarias

Ignacio Santos Molina
Secretario Federal
Federación de Amigos de la Tierra
c/. Betanzos 55 11 1
28029 Madrid C Federación de Amigos de la Tierra

Participants

Jesús Serrada Hierro
Biólogo
Demetrio Tejón Tejón
Instituto Nacional para la
Conaervación de la Naturaleza
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación B Instituto Nacional para la
Conservación de la Maturaleza
Gran Vía de San Francisco 35
2B079 Madrid

Peter Shackelford
Chief of Studies
World Tourism Organlzation
Capitán Haya 42
28020 Madrid O World Tourism Organisation

Anbassador I.P. Singh
Embassy of India
Agastia 65
Madrid O Embassy of India, Madrid

Dr Javier Solana
Ministro
Ministerio de Cultura
Madrid A Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación

Lord Strathmore
Embassy of the United Kingdom
Madrid O Embassy of the United Kingdom,
Madrid

Leon H.S. Sumantri
Embassy of India
Agastia 65
Madrid O Embassy of India, Madrid

Ramón Tantanes
Castellana 100, 2 dcha
Madrid O

H.E. Anbassador Arshad Tawfiq
Embassy of Iraq
paseo de la Castellana 83-85
Madrid O Embassy of Iraq, Madrid

Demetrio Tejón
Instituto Nacional para la
Conservación de la Naturaleza
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación B Instituto Nacional para la
Conservación de la Naturaleza
c/. Embajadores 110-6
Madrid 5

Basil (Simon) Templer
Can Miloca
Breda
Gerona O

Participants

Sra. María Tena
Directora
Palacio de Exposiciones y Congresos
Paseo de la Castellana
Madrid

O

Sr. Enrique Tierno Glavan
Alcalde de Madrid
Madrid

A

Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación

Jorge Prullenque Montañes
Centro Oceanográfico del Hierro
(Islas Canarias)
Padre Damian 41
28036 Madrid

O

Centro Oceanográfico del Hierro
(Islas Canarias)

Jaime Urquijo Chacón
Vice Presidente
Asociación para la Defensa de la
Naturaleza/World Wildlife Fund España
6 Santa Engracia
28010 Madrid

C

Asociación para la Defensa de la
Naturaleza/World Wildlife Fund España

José Valverde Gómez
Consejo Superior de Investigaciones
Científicas
Residencia CSIC
Pinar 21
Madrid

O

Consejo Superior de Investigaciones
Científicas

José Manuel Vázquez Alvarez
Jefe del Servicio de Legislación y
Administración
Instituto Nacional para la
Conservación de la Naturaleza
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Gran vía de San Francisco 35
28079 Madrid

B

Instituto Nacional para la
Conservación de la Naturaleza

Andrés Vázquez de Prada
Consejero
Servicio Exterior
Ministerio de Cultura
Plaza del Rey s/n
28071 Madrid

O

Ministerio de Cultura

Dr Juan-Ramón Vericad
Estación Experimental de Zonas Aridas
Consejo Superior de Investigaciones
Científicas
General Segura 1
04071 Almería

O

Estación Experimental de Zonas Aridas

Manuel G. de Viedma
E.T.S. Ingenieros de Montes
Ciudad Universitaria
28040 Madrid

O

Universidad Politécnica de Madrid

SWEDEN/SUEDE

Ms Brigitta Aubour
Royal Swedish Academy of Sciences
Box 50005
104 05 Stockholm 50

O

Ambio, Royal Swedish Academy of
Sciences

Dr Kai Curry-Lindahl
Senior Adviser
Ministry for Foreign Affairs
Box 16 121
103 23 Stockholm

O

Commission on National Parks &
Protected Areas
Species Survival Commission

Lars-Erik Esping
Assistant Director General
Statens Naturvardsverk (Swedish
Environment Board)
Box 1302
171 25 Solna

A

Ministry of Agriculture
Statens Naturvardsverk (Swedish
Environment Protection Board)

B

Bertil Hägerhäll
Director
Ministry of Agricultura
Drottninggatan 21
103 33 Stockholm

A

Ministry of Agriculture

Don Hinrichsen
Editor
Ambio
Royal Swedish Academy of Sciences
Box 50005
104 05 Stockholm 50

O

Ambio, Royal Swedish Academy of
Sciences

Dr Hans Lundberg
Royal Swedish Academy of Sciences
Box 50005
104 05 Stockholm 50

C

Royal Swedish Academy of Sciences

Professor Dr Bertil Nordenstam
Director
Science Division
Naturhistoriska Riksmuseet
(Swedish Museum of Natural History)
Box 50007
104 05 Stockholm

C

Naturhistoriska Riksmuseet (Swedish
Museum of Natural History)

C

World Wildlife Fund Sweden

Mats Segnestam
Executive Director
Svenska Naturskyddsföreningen
(Swedish Society for the
Conservation of Nature)
Box 6400
113 82 Stockholm

Sven Wahlberg
Svenska Stiftelsen för World Wildlife
Fund
Strandv. 38A
193 00 Sigtuna

Anders Wijkman
Secretary General
Swedish Red Cross
P.O. Box 276
102 54 Stockholm

Dr Per Wramner
Villagatan 18-20
114 32 Stockholm

SWITZERLAND/SUISSE

H.H. Prince Sadruddin Aga Khan
Case postale 6
1211 Geneva 3

Delmar Blasco
International Union for Conservation
of Nature & Natural Resources
Avenue du Mont-Blanc
1196 Gland

Dr Max Borlin
Chemin des Bosquets
1297 Founex

Mrs Nancy Cockerell
Sous-la-Ville
1261 Genolier

Mme Maria Luisa Cohen
Les Platanes
1815 Baugy s/Clarens

IUCN Regional Councillor
B Domänverket (Swedish Forest Service)
C Naturhistoriska Riksmuseet (Swedish
Museum of Natural History)
C Stiftelsen Skansen (Skansen
Foundation), Zoological Department
C Svenska Naturskyddsföreningen
(Swedish Society for the Conservation
of Nature)
O Species Survival Commission

C Svenska Stiftelsen för world
Wildlife Fund
O FLT Swedish Provincial Papers

O Swedish Red Cross

C Svenska Naturskyddsföreningen
(Swedish Society for the Conservation
of Nature)
O Commission on Environmental Planning

O World Wildlife Fund International

O World Wildlife Fund International

O Commission on Environmental Planning

O

Ms Sandra Ellis
World Wildlife Fund International
Avenue du Mont-Blanc
1196 Gland

Ms Jane Fenton
Assistant Director
Network Relations
International Council for Bird
Preservation
219c Huntingdon Road
Cambridge CB3 0DL
U.K.

Alistair Gammell
International Affairs Officer
Royal Society for the Protection
of Birds
The Lodge
Sandy SG19 2DL
Bedfordshire
U.K.

Dr Timothy Geer
World Wildlife Fund International
Avenue du Mont-Blanc
1196 Gland

Professeur Dr Pierre Goeldlin
Musée zoologique
Place de la Riponne
1005 Lausanne

O World Wildlife Fund International

C ALA Société suisse pour l'étude des
oiseaux et leur protection
Switzerland

C Nederlandse Vereniging tot
Bescherming van Vogels, Netherlands

C Nos Oiseaux - Société romande pour
l'étude et la protection des oiseaux,
Switzerland

C Wild Bird Society of Japan Inc.,
Japan

D International Council for Bird
Preservation

D World Pheasant Association

O Species Survival Commission

C ALA Société suisse pour l'étude des
oiseaux et leur protection
Switzerland

C Nederlandse Vereniging tot
Bescherming van Vogels, Netherlands

C Nos Oiseaux - Société romande pour
l'étude et la protection des oiseaux,
Switzerland

C Royal Society for the Protection
of Birds, U.K.

C Wild Bird Society of Japan Inc.,
Japan

D International Council for Bird
Preservation

D International Waterfowl Research
Bureau

D World Peasant Association

O World Wildlife Fund International

IUCN Coopted Councillor

A Conseil fédéral suisse/Office
fédéral des forêts

C Ligue suisse pour la protection de
la nature

C Société helvétique des sciences
naturelles

O Commission on Ecology

O Commission on Education

Mme Pierre Goeldlin 0
29 rue du Lac
1800 Vevey

Mme Barbara Gugerli-Dolder 0 Commission on Education
Irchelstrasse 8
8180 Bülach

Heinrich Gugerli 0
Irchelstrasse 8
8180 Bülach

Charles de Haes 0 World Wildlife Fund International
Director General
World Wildlife Fund International
Avenue du Mont-Blanc
1196 Gland

Mrs Elizabeth de Haes 0
La Grande Cave
1195 Dully

Richard Harditon 0 World Wildlife Fund International
World Wildlife Fund International
Avenue du Mont-Blanc
1196 Gland

Dr Lue Hoffmann C Fondation Tour du Valat pour l'étude
President et la conservation de la nature
Fondation Tour du Valat pour l'étude
et la conservation de la nature
Station biologique de la Tour du
Valat
Le Sambuc
13200 Arles
France

Rudolf Idzerda 0 World Wildlife Fund International
Rossan
1111 Lully s/Morges

Peter F.R. Jackson 0 Commission on Education
Haut Verger 0 Species Survival Commission
1171 Bougy-Villars

Mrs Elisabeth Potter-Kempf 0 World Wildlife Fund International
World Wildlife Fund International
Avenue du Mont-Blanc
1196 Gland

Dr Peter Kraner 0 World Wildlife Fund International
World Wildlife Fund International 0 Species Survival Commission
Avenue du Mont-Blanc
1196 Gland

Eugène Lapointe 0 Convention on International Trade in
Secretary General in Endangered Species of Wild Fauna &
Convention on International Trade in Flora
Endangered Species of Wild Fauna &
Flora
Rue du Maupas 6
Case postale 78
1000 Lausanne 9

Ms Margaret MacDonald 0 World Wildlife Fund International
Gidleigh Park
Chagford
Devon

Jim MacNeill 0 World Commission on Environment &
World Commission on Environment Development
& Development
Palais Wilson
52 rue des Pâquis
1201 Geneva

Dr Claude Martin C Stiftung World Wildlife Fund
Director Schweiz für die Naturliche Umwelt
Stiftung World Wildlife Fund Schweiz 0 Commission on Ecology
für die Natürliche Umwelt
Postfach
8037 zürich

David Mitchell 0 World Wildlife Fund International
World Wildlife Fund International
Avenue du Mont-Blanc
1196 Gland

Jettrey Sayer 0 World Wildlife Fund International
International Union for Conservation
of Nature & Natural Resources
Avenue du Mont-Blanc
1196 Gland

Frank Schmidt 0 World Wildlife Fund International
World Wildlife Fund International
Avenue du Mont-Blanc
1196 Gland

Mme Shadia Schneider-Savaris D International Council for
55 rue Beauregard Environmental Law
1204 Geneva 0 Commission on Environmental Policy,
Law & Administration

Mrs J. Christopher Shorrocks 0
38 Chemin Sous-le-Cret
1256 Troinex-Geneva

Thomas Urquhart
Assistant Director
Information services
International Council for Bird
Preservation
219c Huntingdon Road
Cambridge CB3 0DL
U.K.

Ms Anouk Wacker
World Wildlife Fund International
Avenue du Mont-Blanc
1196 Gland

Brian W. Walker
Director
Independent Commission on
International Humanitarian Issues
47 bis Avenue Blanc
1202 Geneva

Mrs Nancy Walker
c/o Independent Commission on
International Humanitarian Issues
47 bis Avenue Blanc
1202 Geneva

THAILAND/THAILANDE

Soonthorn Bhodhigun
Director
Wildlife Conservation Division
Royal Forest Department
Ministry of Agriculture & Cooperatives
Bangkhen
Bangkok

Chumnong Photisarot
Director General
Royal Forest Department
Ministry of Agriculture & Cooperatives
Bangkhen
Bangkok

Suvat Singhapant
Chief
Foreign Affairs Section
Royal Forest Department
Ministry of Agriculture & Cooperatives
Bangkhen
Bangkok

Participants

Kasem Snidvongs
National Environment Board
Sol Prachasumpun 4
Rama VI Road
Bangkok 10400

Phairot Suvanakorn
Deputy Director General
Royal Forest Department
Ministry of Agriculture & Cooperatives
Bangkhen
Bangkok

Mrs Ngamwalya S. Tasneeyanond
65/2 Soi Sasana
Klongprapa-Samsen
Rama VI Road
Bangkok 10400

Panat Tasneeyanond
Technical Division
Public Prosecution Department
Na-Huppei Road
Rajdamnern Ave
Bangkok 10200

Dr Thalerng Thamrong-Navasavat
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture & Cooperatives
Bangkhen
Bangkok

Dr Nart Tuntawiroon
Faculty of Environment & Resource
Studies
Mahidol University
25/25 Phutthamonthon 4
Salaya Campus, Makornchaisri
Makornpathon 73710
Bangkok

Dr Kowit Vorapipatana
Deputy Director General
Department of Nonformal Educational
Ministry of Education
Bangkok

National Environment Board
Commission on Environmental Planning

Royal Forest Department
Species Survival Commission

Public Prosecution Department
Commission on Environmental Policy,
Law & Administration

Royal Forest Department

Ecological Society of Thailand
Mahidol University
Commission on Ecology

Department of Nonformal Education
Ministry of Education
Commission on Education

Participants

UGANDA/UGANDA

Chris Katsigazi
Office of the President
Kampala

Professor Frederick I.B. Kayanja
Department of Veterinary Anatomy
Makerere University
P.O. Box 7062
Kampala

Nehemiah K. arap Rotich
Executive Officer
East African Wildlife Society
P.O. Box 20110
Nairobi
Kenya

O Office of the President

IUCN Regional Councillor
B Uganda National Parks
Makerere University

B Uganda National Parks
C East African wild Life Society

UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS/
UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

Mrs Ludmilia S. Belousova
Senior Scientific Worker
All Union Research Institute for
Nature Conservation & Nature Reserves
U.S.S.R. Ministry of Agriculture
Orlikov per. 1/11
Moscow 107139

Mrs Ludmilla I. Bolshova
Senior Specialist
Main Administration for Conservation
of Nature, Reserves, Forestry
& Game Management
U.S.S.R. Ministry of Agriculture
Orlikov per. 1/11
Moscow 107139

Dr Yaan H. Eilart
Deputy Chairman
Estonian Nature Protection Society
Nature Conservation Section

Dr Vladimir E. Flint
Division Chief
All Union Research Institute for
Nature Conservation & Nature Reserves
U.S.S.R. Ministry of Agriculture
Orlikov per. 1/11
Moscow 107139

B Main Administration for Nature
Conservation, Reserves, Forestry &
Game Management, U.S.S.R. Ministry
of Agriculture

O All Union Research Institute for
Nature Conservation & Nature Reserves

B Main Administration for Nature
Conservation, Reserves, Forestry &
Game Management, U.S.S.R. Ministry
of Agriculture

B Main Administration for Nature
Conservation, Reserves, Forestry &
Game Management, U.S.S.R. Ministry
of Agriculture

C All Russian Society for Conservation
of Nature

O Estonian Nature Protection Society

o Tartu University

B Main Administration for Nature
Conservation, Reserves, Forestry &
Game Management, U.S.S.R. Ministry
of Agriculture

O All Union Research Institute for
Nature Conservation & Nature Reserves

o Species Survival Commission

Boris I. Joukov
Senior Consultant
U.S.S.R. Academy of Sciences
Leninski prospect 33
Moscow V-71

C Institute of Evolutionary Animal
Morphology & Ecology, U.S.S.R.
Academy of Sciences

Professor Dr Oleg s. Kolbaov
Head of Department
Institute of State & Law
U.S.S.R. Academy of Sciences
10 Frunze Street
Moscow 121019

B Main Administration for Nature
Conservation, Reserves, Forestry &
Game Management, U.S.S.R. Ministry
of Agriculture

C Institute of Evolutionary Animal
Morphology & Ecology, U.S.S.R.
Academy of Sciences

Dr Vera V. Kormilitsina
Chief
Laboratory

B Main Administration for Mature
Conservation, Reserves, Forestry &
Game Management, U.S.S.R. Ministry
of Agriculture

All Union Research Institute for
Nature Conservation & Nature Reserves
U.S.S.R. Ministry of Agriculture
Orlikov per. 1/11
Moscow 107139

O All Union Research Institute for
Nature Conservation & Nature Reserves

Leonid V. Kruglov
Deputy Head
Division Newspaper Selskaia ZHIZN
Main Administration for Conservation
of Nature, Reserves, Forestry
& Game Management
U.S.S.R. Ministry of Agriculture
Orlikov per. 1/11
Moscow 107139

B Main Administration for Nature
Conservation, Reserves, Forestry &
Game Management, U.S.S.R. Ministry
of Agriculture

Evgraf S. Litkens
Director
Central Lesnoy State Nature Reserve

B Main Administration for Nature
Conservation, Reserves, Forestry &
Game Management, U.S.S.R. Ministry
of Agriculture

C Turkmenian Society for Conservation
of Nature

O Central Lesnoy State Nature Reserve

Ryotr I. Poletaev
Deputy Chairman
Commission of the Council of Ministers
Praesidium for Nature Conservation &
Rational Use of Natural Resources
Ministry of Nature Protection
Moscow

B Main Administration for Nature
Conservation, Reserves, Forestry &
Game Management, U.S.S.R. Ministry
of Agriculture

Professor Vitaly A. Romashov
Head
Department of Zoology
Voronezh Agriculture Institute

B Main Administration for Nature
Conservation, Reserves, Forestry &
Game Management, U.S.S.R. Ministry
of Agriculture

C Turkmenian Society for Conservation
of Nature

O Voronezh Agriculture Institute

Professor Anver K. Rustarav
Chairman
Turkmenian Society for Conservation
of Nature
1st of May Street 62
Ashkhabad

Dr Raisa P. Shelkunova
Senior Scientific Worker
Extreme North Agriculture Research
Institute

Dr Vladimir E. Sokolov
Director
Institute of Evolutionary Animal
Morphology & Ecology
U.S.S.R. Academy of Sciences
Leninski prospect 33
Moscow V-71

Vasily E. Tretiakov
Deputy Head
Nature Conservation Division
R.S.R.S.R. State Planning Commission
Moscow

Vladimir N. Vinogradov
Chairman
All Russian Society for Conservation
of Nature
Presidium of the Central Board
Kujbushev pr. 3
Moscow

Professor Yuri P. Yazan
Director
All Union Research Institute for
Nature Conservation & Nature Reserves
U.S.S.R. Ministry of Agriculture
Orlikov per. 1/11
Moscow 107139

Boris I. Zhukov
Specialist Division
Foreign Relations
U.S.S.R. Academy of Sciences
Moscow

C

Turkmenian Society for Conservation
of Nature

O

Turkmenian Agriculture Institute

B

Main Administration for Nature
Conservation, Reserves, Forestry &
Game Management, U.S.S.R. Ministry

O

Extreme North Agriculture Research
Institute

C

Institute of Evolutionary Animal
Morphology & Ecology, U.S.S.R.
Academy of Sciences

C

All Russian Society for Conservation
of Nature

IUCN

Regional Councillor

C

All Russian Society for Conservation
of Nature

B

Main Administration for Nature
Conservation, Reserves, Forestry &
Game Management, U.S.S.R. Ministry
of Agriculture

O

All Union Research Institute for
Nature Conservation & Nature Reserves

C

U.S.S.R. Academy of Sciences

UNITED ARAB EMIRATES/EMIRATS ARABES UNIS

Dr M.A. Reza Khan
Curator
Al-Ain Zoo & Aquarium
P.O. Box No. 1204
Al Ain
Abu Dhabi

O

Al-Ain Zoo & Aquarius
Commission on Education
Species Survival Commission

O

O

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

Patrick Allen
42 Hawthorn Way
Cambridge

O

Commission on Education

Mrs Patrick Allen
42 Hawthorn Hay
Cambridge

O

Dr Martin V. Angel
Representative IABO
Senior Principal Scientific Officer
Institute of Oceanographic Sciences
Brook Road
Wormley
Godalming GU8 5UB
Surrey

O

Institute of Oceanographic Sciences

O

University of Reading

O

Commission on Ecology

Alan Archer
4 Brook Rise
Chiswell 1G7 6AP
Essex

O

Commission on Ecology

John D. Baines
Director
School of Education
University of Reading
London Road
Reading RG1 5AQ

C

Council for Environmental Education

O

Commission on Education

Ms Janet Barber
Head of Conservation
World Wildlife Fund U.K.
Panda House
11-13 Ockford Road
Godalming GU7 1QU
Surrey

C

British Herpetological Society

C

Council for Environmental
Conservation

C

World wildlife Fund U.K.

O

Species Survival Commission

Dr John Beddington
Imperial College
Centre for Environmental Technology
48 Prince's Gardens
London SW7 1LU

C

People's Trust for Endangered Species

O

Centre for Environmental Technology
Species Survival Commission

Robert E. Boote
3 Leeward Gardens
Wimbledon
London SW19 7QR

Mrs Vera Boote
3 Leeward Gardens
Wimbledon
London SW19 7QR

Hark N. Boulton
Director
International Centre for
Conservation Education
Greenfield House
Quiting Power GLS4 5TZ
Gloucester

Dr J. Morton Boyd
Director
Mature Conservancy Council
Scottish Headquarters
12 Hope Terrace
Edinburgh EH9 2AS

Ian H. Branton
Director
British Trust for Conservation
Volunteers
36 St Mary's Street
Wallingford OX10 0EU
Oxfordshire

John R. Brock
Natural History Unit
British Broadcasting Corporation
Broadcasting House
Whiteladies Road
Bristol BS8 2LR

Theodore S. Burrell
National Park Officer
Peak Park Joint Planning Board
Peak District National Park
Aldern House
Baslow Road
Bakewell DE4 1AE
Derbyshire

John A. Burton
Fauna & Flora Preservation Society
c/o Zoological Society of London
Regent's Park
London NW1 4RY

o

o

O

O

A

O

C

O

B

D

D

O

International Centre for
Conservation Education
Commission on Education

Nature Conservancy Council
Commission on Ecology

British Trust for Conservation
Volunteers

British Broadcasting Corporation

Peak Park Joint Planning Board
Federation of Nature & National
Parks of Europe

Fauna & Flora Preservation Society
Species Survival Commission

Mark Carwardine
Kilima Cottage
90 Brighton Road
Godalming GU7 1PW
Surrey

Nick Carter
The Guardian
119 Sarringdon Road
London EC1R 3ER

Dr Alan J. Dandy
London Regional Examining Board
Lyon House
104 Wandsworth High Street
London SW8 4LF

Mrs Joan Davidson
69 Painswick Road
Cheltenham GL50 2EX
Gloucestershire

John M. Davidson
69 Painswick Road
Cheltenham GL50 2EX
Gloucestershire

Mrs Frances Dennis
Director
Information & Public Relations
International Planned Parenthood
Federation
18-20 Lower Regent Street
London SW1 4PW

Mike Dormer
Thames Television
Documentary Department
306 Euston Road
London NW1 3BB

H.R.H. The Prince Philip
Duke of Edinburgh
Buckingham Palace
London SH1

Ms Jennifer Edwards
84 Maycross Avenue
Morden SM4 4DB
Surrey

C

O

O

O

O

A

O

O

O

IUCN

O

World Wildlife Fund U.K.

The Guardian

Commission on Education

Commission on Education

Commission on Environmental Planning

Countryside Commission

Commission on Environment Planning

International Planned Parenthood
Federation

Thames Television

Vice President

Ms Jane Fenton Assistant Director Network Relations International Council for Bird Preservation 219c Huntingdon Road Cambridge CB3 0DL	C C C C D D D O	ALA Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection Suisse Nederlandse Vereniging tot Bescherming van Vogels, Netherlands Nos Oiseaux - Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, Suisse Wild Bird Society of Japan Inc., Japan International Council for Bird Preservation World Pheasant Association Species Survival Commission
Mrs Maisie S. Fitter Drifts Chinnor Hill Oxford OX9 4BS	D O	Fauna & Flora Preservation Society Species Survival Commission
Richard S.R. Fitter Honorary Secretary Fauna & Flora Preservation Society c/o Zoological Society of London Regent's Park London NW1 4RY	C D O	Zoological Society of London Fauna & Flora Preservation Society Species Survival Commission
Dr Michael J. Ford Nature Conservancy Council Northminster House Northminster Peterborough PE1 1UA	A O	Nature Conservancy Council Species Survival Commission
John Foster Countryside Commission for Scotland Battleby Redgorton Perth PH1 3EW Scotland	A O	Countryside Commission for Scotland Commission on National Parks & Protected Areas
Professor José I. Furtado Science Adviser Commonwealth Secretariat Marlborough House Pall Mall London SW1Y 5HX	C O O O O O	World Wildlife Fund Malaysia Commonwealth Secretariat Commission on Ecology Commission on Environmental Planning Commission on National Parks & Protected Areas Species Survival Commission

Participants

Alistair Gammell International Affairs Officer Royal Society for the Protection of Birds The Lodge Sandy SG19 2DL Bedfordshire	C C C C C C D D D D O	ALA Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection Suisse Hederlandse Vereniging tot Bescherming van Vogels, Netherlands Nos Oiseaux - Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, Suisse Royal Society for the Protection of Birds, U.K. Wild Bird Society of Japan Inc., Japan International Council for Bird Preservation International Waterfowl Research Bureau World Peasant Association Bristol Clifton & West of England Zoological Society
Geoffrey R. Greed Director Bristol Clifton & West of England Zoological Society Bristol Zoological Gardens Clifton Bristol BS8 3HA	O	Bristol Clifton & West of England Zoological Society
Ms Gina C. Green Commonwealth Forestry Institute South Parks Road Oxford OX1 3KB	C O	Fundación Merenberg, Colombia Commission on Ecology
Nicolas Guppy Threshold Inc. 21a Shawfield Street London SW3	C	Threshold Inc.
Reginald Hardy Bolivian Wildlife Society Tan-yr-Allt Llantilio Croesenny Abergavenny Cwent NP7 8TH Wales	C	Bolivian Wildlife Society
Jeremy Harris British Broadcasting Corporation Broadcasting House London W1A 1AA	O	British Broadcasting Corporation
Ms Jan Hatley Devon Zoology Centre Penwill Way Paignton TQ4 5JS Devon	D	International Association of Zoo Educators

Participants

John A. Heap
Polar Regions Section
Foreign & Commonwealth Office
London SW1A 2AH

Dr John Hemming
Director & Secretary
Royal Geographical Society
1 Kensington Gore
London SW7 2AR

R.B.R. Hervey
Minister
Embassy of the United Kingdom
Madrid
Spain

Mrs R.B.R. Hervey
c/o Embassy of the United Kingdom
Madrid
Spain

Mrs Christine A. Heywood
c/o University of Reading
P.O. Box 221
Whiteknights
Reading RG6 2AS
Berkshire

Professor Vernon H. Heywood
Head
Department of Botany
Plant Science Laboratories
University of Reading
Whiteknights
Reading RG6 2AS
Berkshire

Ms Isobel Hinshelwood
Thames Television
Documentary Department
30-6 Euston Road
London NW1 3BB

Dr Sidney J. Holt
Executive Director
International League for the
Protection of Cetaceans
2 Meryon Court
Rye TN31 7LY
East Sussex

A Nature Conservancy Council

C Royal Geographical Society
O Commission on Education

O Embassy of the United Kingdom, Madrid
Spain

O

O

O University of Reading
O Species Survival Commission

O Thames Television

D International League for the
Protection of Cetaceans
O Species Survival Commission

Mrs Mary Hotung Ketterer
Education Coordinator
World Wildlife Fund Hong Kong
10/F Wing on Life Building
22 Des Voeux Road Central
Hong Kong

Dr William J. Jordan
Director
People's Trust for Endangered Species
Hamble House
Meadrow
Godalming GU7 3JX
Surrey

John M. Knowles
Director
Harwell Zoological Park
Colden Common
Nr Winchester SO21 1JH
Hampshire

Mrs J.M. Knowles
c/o Harwell Zoological Park
Colden Common
Nr Winchester SO21 1JH
Hampshire

Geoffrey Lean
The Observer
8 St Andrew's Hill
London EC4V 4WA

Lord Nicholas G. Lennox
Ambassador
Embassy of the United Kingdom
Madrid
Spain

Lady N. Lennox
c/o Embassy of the United Kingdom
Madrid
Spain

Grenville Ll. Lucas
Royal Botanic Gardens
Kew
Richmond TW9 3AE
Surrey

C World Wildlife Fund Hong Kong

C People's Trust for Endangered Species
O Species Survival Commission

C Royal Rotterdam Zoological &
Botanical Gardens, Netherlands
C Zoological Society of London
D International Union of Directors of
Zoological Gardens
D wildlife Preservation Trust
International
O Species Survival Commission

O

O The Observer

O Embassy of the United Kingdom,
Madrid, Spain

O

B Royal Botanic Gardens
C Field Studies Council
C Royal Society for Mature Conservation
O Chairman, Species Survival Commission

Simon Lyster
World Wildlife Fund U.K.
Panda House
11-13 Ockford Road
Godalming GU7 1QU
Surrey

Dr John MacKinnon
86 Aldreth Road
Haddenham
Cambridge CB6 3PN

Ian S. MacPhail
35 Boundary Road
London NW8 0JE

William C. McGrew
Department of Psychology
University of Stirling
Stirling FK9 4LA
Scotland

David McTaggart
Chairman
Greenpeace International
25/26 High Street
Lewes BN7 2LU
East Sussex

George J. Medley
Director
World Wildlife Fund U.K.
Panda House
11-13 Ockford Road
Godalming GU7 1QU
Surrey

Mr A.J. Hence
West Meadow
Lower Chedworth
Cheltenham GL54 4AN
Gloucester

Dr Paul N. Munton
9 Stanlake Villas
London W12 7EX

Dr Norman Myers
Upper Meadow
Old Road
Headington OX3 8SZ
Oxford

C Defenders of Wildlife, U.S.A.
C World Wildlife Fund U.K.

O Commission on Ecology

C Pro Defensa de la Naturaleza,
Peru

D International Primate Protection
League
O University of Stirling

D Greenpeace International

C World Wildlife Fund U.K.

O Species Survival Commission

O Commission on Environmental Planning
O Commission on National Parks &
Protected Areas
O Species Survival Commission

Remi Parmentier
Greenpeace International
25/26 High Street
Lewes BN7 2LU
East Sussex

Professor Jack Parsons
Treferyg Cottage Farm
Llantrisant
Mid-Glam CF7 8LQ
Wales

Adrian Phillips
Director
Countryside Commission
John Dower House
Crescent Place
Cheltenham GL50 3RA
Gloucestershire

Mrs Cassandra F.E. Phillips
Wildfowl Trust
Slimbridge GL2 7BT
Gloucestershire

Alan Pickaver
Greenpeace International
25/26 High Street
Lewes BN7 2LU
East Sussex

Dr M.E. Duncan Poore
Evenlode
Stonesfield OX7 2PX
Oxfordshire

Professor Laurence Roche
Department of Forestry & Wood
Science
University College of North Wales
Bangor
Gwynedd LL57 2UW
Wales

Arnold J.B. Rudge
Komodo
Silverwood Copse
West Chiltonington
Mr Pulborough RH20 2NQ
West Sussex

Mrs Sheila A. Rudge
Komodo
Silverwood Copse
West Chiltonington
Nr Pulborough RH20 2NQ
West Sussex

D Greenpeace International

O Commission on Ecology

A Countryside Commission
O Commission on National Parks &
Protected Areas

C Wildfowl Trust
O Commission on Education

D Greenpeace International

O Commission on Ecology
O Commission on National Parks &
Protected Areas

O University College of North Hales
O Commission on National Parks &
Protected Areas

O Nature Conservancy Council
O Species Survival Commission

O

O

Richard Sandbrook
Administrator
International Institute for
Environment & Development
3 Endsleigh Street
London WCLH ODD

Sir Peter Scott
Honorary Director
Wildfowl Trust
Slinbridge GL2 7BT
Gloucestershire

Lady Philippa Scott
c/o Wildfowl Trust
Slinbridge GL2 7BT
Gloucestershire

Dr Kenneth C. Searle
Dr Vio & Partners
604-608 Gloucester Tower
Pedder Street
Hong Kong

Mrs E.W. Smyth
Glenpark
Johnstone
Renfrewshire PA5 OSP
Scotland

Professor John C. Smyth
Head
Department of Biology
Paisley College of Technology
High Street
Paisley
Renfrewshire PA1 2BE
Scotland

Dr Ian F. Spellerberg
Chairman
Board of Studies in Environmental
Sciences
The University
Southampton SO9 5NH

Mrs Anne F. Steele
c/o Nature Conservancy Council
Northminster House
Northminster
Peterborough PE1 1UA

O International Institute for
Environment & Development

IUCN Copted Councillor
C Wildfowl Trust
O Species Survival Commission

O

C World Wildlife Fund Hong Kong

O

C Council for Environmental Education

D International Association of Zoo
Educators

O Paisley College of Technology

O Commission on Education

C British Ecological Society

Participante

Philip Steele
Greenfield House
Guiting Power
Cheltenham GL54 5TZ
Gloucester

Richard C. Steele
Director General
Nature Conservancy Council
Northminster House
Northminster
Peterborough PE1 1UA

Lord Strathmore
Embassy of the United Kingdom
Madrid
Spain

Mrs Elisabeth D. Svendsen, M.B.E.
Chairman of the Trustees
International Donkey Protection Trust
Slade House Farm
Salcombe Regis
Nr Sidmouth EX10 ONU
Devon

Dr Ian S. Swingland
School of Continuing Education
& Biological Laboratory
Rutherford College
University of Kent
Canterbury CT2 7HX
Kent

Dr Christopher F. Tydeman
Staff Ecologist
World Wildlife Fund U.K.
Panda House
11-13 Ockford Road
Godalming GU7 1QU
Surrey

Thomas Urquhart
Assistant Director
Information Services
International Council for Bird
Preservation
219c Huntingdon Road
Cambridge CB3 0DL

O International Centre for Conservation
Education

O Commission on Education

A Nature Conservancy Council

C The Royal Society

O Commission on National Parks &
Protected Areas

O Embassy of the United Kingdom,
Madrid, Spain

C International Donkey Protection Trust

O University of Kent

O Species Survival Commission

C World Wildlife Fund U.K.

C ALA Société suisse pour l'étude des
oiseaux et leur protection
Suisse

C Nederlandse Vereniging tot
Bescheming van Vogels, Netherlands

C Nos Oiseaux - Société romande pour
l'étude et la protection des oiseaux,
Switzerland

C Wild Bird Society of Japan Inc.,
Japan

D International Council for Bird
Preservation

Participants

Mrs Bonnie W. Vlattery
Mature Conservancy Council
Northminster House
Northminster
Peterborough PE1 1UA

Paul Vodden
Royal Society for the Prevention
of Cruelty to Animals
Causeway
Horsham RH12 1HG
West Sussex

Dr Jonathan P. Wager
Department of Town & Country
Planning
University of Manchester
Manchester M13 9PL

Dr Michael H. Woodford
84 Maycross Avenue
Morden SM4 4DB
Surrey

Simon A. Zisman
Top Flat Right
20 Thirlestane Road
Marchmont
Edinburgh
Scotland

UNITED REPUBLIC OF CAMERCON/REPUBLIQUE-UNIE DU CAMEROUH

Jean-Marie Bombeng
Directeur adjoint de la Faune et
des Parcs nationaux
Secrétariat d'Etat au Tourisme
Yaoundé

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA/REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Fred M.R. Lwezaula
Director
Ministry of Natural Resources
& Tourism
Wildlife Division
P.O. Box 1994
Dar-es-Salaam

UNITED STATES/ETATS-UNIS

John H. Adams
122 East 42nd Street
New York
NY 10168

Mrs Patricia Adams
122 East 42nd Street
New York
NY 10168

Dr Donald Alford
457 Verdant Circle
Longmont
CO 80501

Ms Jeannette E. Allen
Special Publications Division
National Geographic Society
1145 17th Street, N.W.
Washington D.C. 20036

Colonel John A. Anderson
c/o Lincoln Filene Center
Tufts University
Medford
MA 02155

Kenneth R. Anderson
P.O. Box 1733
Telluride
CO 81435

Mrs Nancy W. Anderson
Director of Environmental Affairs
Lincoln Filene Center for
Citizenship & Public Affairs
Tufts University
Medford
MA 02155

Dr F.G. Azzam
c/o Windstar Foundation
2300 Noble Avenue North
Golden Valley
MN 55422

Mrs Nancy Azzam
Wildlife Liaison
Windstar Foundation
2300 Noble Avenue North
Golden Valley
MN 55422

Ms Anne M. Baele
41 Hillcrest Avenue
Larkspur
CA 94939

Dr Albert V. Baez
58 Greenbrae Boardwalk
Greenbrae
CA 94904

James N. Barnes
Executive Director
Antarctica Project
624 9th Street, N.W.
5th Floor
Washington D.C. 20001

Ernesto Barriga
Director - Latin America
The Nature Conservancy
International Program
1785 Massachusetts Avenue, N.W.
Washington D.C. 20036

Michael J. Bean
Chairman
Wildlife Program
Environmental Defense Fund
1525 18th Street N.W.
Washington D.C. 20036

Spencer B. Beebe
Vice President
The Nature Conservancy
International Program
10 S.W. Ash Street
Portland
OR 97204

Curtis Bohlen
Senior Vice President
World Wildlife Fund U.S.A.
1255 23rd Street, N.W.
Washington D.C. 20037

Mrs Janet Bohlen
c/o World Wildlife Fund U.S.A.
1255 23rd Street, N.W.
Washington D.C. 20037

Ms Barbara J. Bramble
Director
International Program
National Wildlife Federation
1412 16th Street, N.W.
Washington D.C. 20036

O Commission on Education

O Chairman, Commission on Education
O Commission on National Parks & Protected Areas

C Natural Resources Defense Council Inc
O Antarctica Project
O Commission on Environmental Policy, Law & Administration

C The Nature Conservancy

C Environmental Defense Fund
O Commission on Environmental Policy, Law & Administration
O Species Survival Commission

C The Nature Conservancy

C African Wildlife Foundation
C Association française du fonds mondial (World Wildlife Fund France)
C Umweltstiftung WWF - Deutschland
C World Wildlife Fund U.S.A.

Mrs Patricia L. Cahn
Rt 3
Box 316
Leesburg
VA 22075

Robert Cahn
Rt 3
Box 316
Leesburg
VA 22075

Dr Faith Thompson Campbell
Research Associate
Natural Resources Defense Council Inc.
1350 New York Avenue, N.W.
Washington D.C. 20005

Professor Archie F. Carr, Jr
Department of Zoology
University of Florida
223 Bartran Hall
Gainesville
FL 32611

Dr Archie F. Carr III
Assistant Director
Wildlife Conservation International
New York Zoological Society
185th Street & Southern Boulevard
Bronx
NY 10460

David Carr
Secretary
Caribbean Conservation Corporation
P.O. Box 3048
Tallahassee
FL 32315

O

C National Audubon Society
O Commission on National Parks & Protected Areas

C Natural Resources Defense Council Inc
O Species Survival Commission

C Caribbean Conservation Corporation
O University of Florida
O Species Survival Commission

C American Association of Zoological Parks & Aquariums
C American Society of Ichthyologists & Merpetologists
C American Society of Primatologists
C Audubon Park & Zoological Garden
C Caribbean Conservation Corporation
C Cheyenne Mountain Zoological Park
C Chicago Zoological Society
C Denver Zoological Foundation, Inc.
C John G. Shedd Aquarium
C New York Zoological Society
C Royal Rotterdam Zoological & Botanical Gardens, Netherlands
C St Louis Zoological Park
C Topeka Zoological Park
C Zoological Society of Buffalo
C Zoological Society of Philadelphia
C Zoological Society of San Diego
D International Union of Directors of Zoological Gardens
D Wildlife Preservation Trust International
O Species Survival Commission

C Caribbean Conservation Corporation

Mrs Marjorie Harris Carr
c/o Department of Zoology
223 Bartram Hall
University of Florida
Gainesville
FL 32611

Ms Peggy H. Carr
1109 Harbert Street
Tallahassee
FL 32303

Charles M. Clusen
Vice President
Wilderness Society
1400 Eye Street, N.W.
Washington D.C. 20005

Dr Harold J. Coolidge
38 Standley Street
Beverly
MA 01915

Mrs Martha H. Coolidge
38 Standley Street
Beverly
MA 01915

Dr Gail Curran
1621 North Randolph Street
Arlington
VA 22207

Clifton E. Curtis
Executive Vice President
Oceanic Society
1536 16th Street N.W.
Washington D.C. 20036

Dr Raymond F. Dasmann
116 Meadow Road
Santa Cruz
CA 95064

Dr Joshua Dickinson
6124 S.W. 30 Avenue
Gainesville
FL 32608

o

o

C

IUCN

C

C

O

-O

C

O

O

C

O

C

O

O

O

Wilderness Society

Honorary President

Coolidge Centre for Environmental
LeadershipNational Parks & Conservation
AssociationCommission on National Parks &
Protected Areas

Species Survival Commission

Coolidge Centre for Environmental
Leadership

Commission on Education

Oceanic Society

Commission on Environmental Policy,
Law & Administration

Threshold Inc.

Commission on Ecology

Commission on Environmental Planning

Sierra Club

James A. Dobbin
James Dobbin Associates Inc.
Coastal & Ocean Planners
Suite 300
110 North Royal Street
Alexandria
VA 22314

MS Victoria C. Drake
2350 Lincoln pl. West
Chicago
IL 60614

Dr Robert L. Edwards
National Marine Fisheries Service
National Oceanic & Atmospheric
Administration
U.S. Department of Commerce
Northeast Fisheries Center
Hoods Hole
MA 02543

Dr J. Ronald Engel
Meadville/Lombard Theological
School
5701 S. Woodlawn Avenue
Chicago
IL 60637

Dr Ardith A. Eudey
Assistant Professor
Department of Anthropology
University of Nevada
Reno
NV 89557

Professor David Favre
Detroit College of Law
Detroit
MI 48082

Professor Hermann H. Field
Department of Urban &
Environmental Planning
Tufts University
Medford
MA 02155

James George
129 Stephensburg Rd
Port Murray
NJ 07865

O

O

O

O

O

O

O

O

D

O

C

O

O

O

James Dobbin Associates Inc.
Commission on Environmental Planning

U.S. Department of Commerce, National
Oceanic & Atmospheric Administration
Commission on Ecology

Meadville/Lombard Theological School

University of Nevada
Species Survival Commission

International Primate Protection
League
Detroit College of Law

Massachusetts Audubon Society
Tufts University
Commission on Environmental Planning

Dr John W. Grandy
Humane Society of the United States
2100 L Street, N.W.
Washington D.C. 20037

Nicolas Guppy
Threshold Inc.
21a Shawfield Street
London SW3
U.K.

Dr C.R. Gutermuth
2111 Jefferson Davis Highway
Crystal Plaza 60S South
Arlington
VA 22202

Mrs Marian S. Gutermuth
2111 Jefferson Davis Highway
Crystal Plaza, 60S South
Arlington
VA 22202

Dr Lawrence S. Hamilton
Environment & Policy Institute
East-West Center
1777 East-West Road
Honolulu
HI 96848

Mrs Linda S. Hamilton
University of Hawaii
3050 Maile Way
Honolulu
HI 96848

Dr Larry D. Harris
Department of Wildlife & Range Science
University of Florida
118 Newins - Ziegler Hall
Gainesville
FL 32611

Mrs Katrina Housley
c/o U.S. Forest Service
P.O. Box 2417
Washington D.C. 20013

Raymond Housley
Deputy Chief
U.S. Department of Agriculture
Forest Service
12th & Independence Ave, S.W.
P.O. Box 2417
Washington D.C. 20013

C

American Committee for International
Conservation Inc.

C

Threshold Inc.

C

World Wildlife Fund U.S.A.

O

D

Sierra Club

O

East-West Environment & Policy
Institute

O

Commission on Ecology

O

Commission on Education

C

California Institute of Public
Affairs

O

University of Florida

O

U.S. Department of Agriculture,
Forest Service

O

Commission on Ecology

Dr Francis G. Howarth
Department of Entomology
Bernice Pauahi Bishop Museum
P.O. Box 19000-A
Honolulu
HI 96817

C

Bernice Pauahi Bishop Museum
Species Survival Commission

O

Dr F. Wayne King
Florida State Museum
University of Florida
Gainesville
FL 32611

C

Caribbean Conservation Corporation
Florida State Museum, University of
Florida
Deputy Chairman, Species Survival
Commission

O

O

Roman H. Koenings
Deputy Associate Director - Federal
Assistance
Office of International Affairs
Fish & Wildlife Service
U.S. Department of the Interior
18th & C Streets, N.W.
Washington D.C. 20240

B

U.S. Department of the Interior, Fish
and Wildlife Service

Ms Barbara J. Lausche
9716 Braddock Road
Silver Spring
MD 20903

O

IUCN Environmental Law Centre
Commission on Environmental Planning
Commission on Environmental Policy,
Law & Administration
Commission on National Parks &
Protected Areas

O

O

O

Dr Gerald A. Lieberman
World Wildlife Fund U.S.A.
1255 23rd Street, N.W.
Washington D.C. 20037

C

RARE, Inc.

O

Commission on Education

Mrs Grace M. Lieberman
c/o World Wildlife Fund U.S.A.
1255 23rd Street, N.W.
Washington D.C. 20037

O

Ms Frances Lipscomb (Spivy-Weber)
National Audubon Society
National Capital Office
645 Pennsylvania Avenue, S.E.
Washington D.C. 20003

C

Animal Welfare Institute

C

National Audubon Society

O

Species Survival Commission

Henry P. Little
Deputy Director
International Program
The Nature Conservancy
1785 Massachusetts Avenue, N.W.
Washington D.C. 20036

C

The Nature Conservancy

Dr Thomas E. Lovejoy Vice President for Science World Wildlife Fund U.S.A. 1255 23rd Street, N.W. Washington D.C. 20037	C D O O	World Wildlife Fund U.S.A. Wildlife Preservation Trust International Commission on Ecology Species Survival Commission	Dr Richard J. McNeil Department of Natural Resources Cornell University Fernow Hall Ithaca NY 14853	O O	Commission on Environmental Planning Commission on National Parks & Protected Areas
Mrs Astrid Namur Mann c/o The Nature Conservancy 1785 Massachusetts Ave, N.W. Washington D.C. 20036	O		Timothy C. Messick California Native Plant Society 1811 Donner Avenue 3 Davis CA 95616	O	California Native Plant Society
Guillermo W. Mann Director of Science International Program The Nature Conservancy 1785 Massachusetts Avenue, N.W. Washington D.C. 20036	C	The Nature Conservancy	Robert C. Milne Chief International Affairs National Park Service U.S. Department of the Interior P.O. Box 37127 Washington D.C. 20013 - 7127	B C O	U.S. Department of the Interior, National Park Service School of Natural Resources, University of Michigan Commission on National Parks & Protected Areas
Lawrence N. Mason Chief Office of International Affairs Fish & Wildlife Service U.S. Department of the Interior 18th & C Streets, N.W. Washington D.C. 20240	B	U.S. Department of the Interior, Fish and Wildlife Service	John P. Milton Chairman Threshold Inc. P.O. Box 1856 Bisbee AZ 85603	C	Threshold Inc.
Mrs Maxine E. McCloskey President Whale Center 3929 Piedmont Avenue Oakland CA 94611	C C C	Project Jonah Defenders of Wildlife Whale Center	Arthur H. Mitchell Department of Anthropology Yale University P.O. Box 2114 New Haven CT 06532	O O	Yale University Species Survival Commission
J. Michael McCloskey Chairman Sierra Club 330 Pennsylvania Avenue, S.E. Washington D.C. 20003	D O O	Sierra Club Commission on Environmental Policy, Law & Administration Commission on National Parks & Protected Areas	Dr Russell A. Mittermeier Department of Anatomical Sciences Health Sciences Center State University of New York Stony Brook NY 11794	C O	World Wildlife Fund U.S.A. Species Survival Commission
Ms Efae McFarland Associate Threshold Inc. P.O. Box 1B56 Bisbee AZ 85603	C	Threshold Inc.	William S. Moody Rockefeller Brothers Fund 1290 Avenue of the Americas New York NY 10104	O	Rockefeller Brothers Fund
Dr Shirley McGreal Co-Chairwoman International Primate Protection League P.O. Drawer 766 Sunnerville SC 29484	D	International Primate Protection League	Ms Jean R. Packard 4058 Elizabeth Lane Fairfax VA 22032	C	National Parks & Conservation Association

Dr Richard Salmon The Black Canyon P.O. Box 1092 Estes Park CO 80517	O	International Wilderness Leadership Foundation	Zane G. Smith, Jr Regional Forester 630 Sansome Street San Francisco CA 94111	B	U.S. Department of Agriculture, Forest Service
	O	Commission on Education		O	Commission on National Parks & Protected Areas
Cameron H. Sanders Executive Director IUCN U.S.A. Smithsonian Building 120 Washington D.C. 20560	O	Yale University	J. Gustave Speth President World Resources Institute Suite 400 1735 New York Avenue, N.W. Washington D.C. 20006	C	World Resources Institute
Richard E. Saunier Environmental Advisor Department of Regional Development Organization of American States 17th Street & Constitution Ave, N.W. Washington D.C. 20006	O	Organization of American States		C	Animal Welfare Institute
	O	Commission on Environmental Planning	Mrs Frances Spivy-Weber National Audubon Society National Capital Office 645 Pennsylvania Avenue, S.E. Washington D.C. 20003	c	National Audubon Society
				O	Species Survival Commission
Ms Patricia Scharlin Scharlin/Taylor Associates Inc. P.O. Box 1042 Lenox Hill Station New York NY 10021	O	Sierra Club	Thomas B. Stoel, Jr Director International Program Natural Resources Defense Council Inc. Suite 300 1350 New York Avenue, N.W. Washington D.C. 20005	C	American Committee for International Conservation Inc.
	O	Commission on Education		C	Conservation Foundation
	O	Commission on Environmental Policy, Law & Administration		C	Natural Resources Defense Council Inc
				C	Save-the-Redwoods League
				C	Wilderness Society
				C	World Resources Institute
Professor Robert F. Scheele Associate Professor of Landscape Planning School of Natural Resources Samuel Trask Dana Building University of Michigan Ann Arbor MI 48109	C	School of Natural Resources, University of Michigan		O	Commission on Environmental Policy, Law & Administration
	O	Commission on Environmental Planning		O	Species Survival Commission
			J. Gary Taylor Scharlin/Taylor Associates Inc. P.O. Box 1042 Lenox Hill Station New York NY 10021	D	Sierra Club
				O	Commission on Education
Ron E. Shay Chief Information & Education Fish & Wildlife Service U.S. Department of the Interior 506 S.W. Hill Street P.O. Box 3503 Portland OR 97208	C	Wildlife Society	Sanford S. Tepfer 2011 Elk Drive Eugene OR 97403	D	Sierra Club
	O	Commission on Education		O	Commission on Education
			Peter Thacher World Resources Institute 173S New York Avenue, N.W. Washington D.C. 20006	C	World Resources Institute
Bernie Sluman International Program The Nature Conservancy 1785 Massachusetts Avenue N.W. Washington D.C. 20036			Dr C. Dart Thalman Director Inter-Regional Exchange & Policy Atlantic Center for the Environment Quebec-Labrador Foundation Inc.	C	Atlantic Center for the Environment, Quebec-Labrador Foundation Inc.
				C	Union québécoise pour la conservation de la nature, Canada
Mrs Betty B. Smith 630 Sansome Street San Francisco CA 94111			Quebec-Labrador Foundation Inc. 41 South Main Street, Box H Ipswich MA 01938	O	Commission on Education

The Hon. Russell E. Train
Chairman
World Wildlife Fund U.S.A.
1255 23rd Street, N.W.
Washington D.C. 20037

Dr Thaddeus C. Trzyna
President
California Institute of Public
Affairs
P.O. Box 10
Claremont
CA 91711

Dr Edgar Wayburn
314 30th Avenue
San Francisco
CA 94121

Mrs Edgar Wayburn
314 30th Avenue
San Francisco
CA 94121

Dr Gary Wetterberg
International Affairs Division
National Park Service
U.S. Department of the Interior
Washington D.C. 20240

William A. Worf
585 Kootenai Cr. Road
Stevensville
HI 59870

R. Michael Wright
Vice President & General Counsel
World Wildlife Fund U.S.A.
1255 23rd Street, N.W.
Washington D.C. 20037

Mrs Anita K. Yurchyshyn
Vice President for International
Affairs
Sierra Club
150 Mt Vernon Street
Boston
MA 02108

IUCN Vice President & Regional
Councillor

C World Wildlife Fund U.S.A.

C California Institute of Public
Affairs

O Commission on Environmental Planning

D Sierra Club

O

O U.S. Department of the Interior,
National Park Service

O Commission on National Parks &
Protected Areas

O Commission on Ecology

C World Wildlife Fund U.S.A.

O Commission on Environmental Policy,
Law & Administration

O Commission on National Parks &
Protected Areas

D Sierra Club

URUGUAY

S.E. Embajador D. Mateo J. Magarinos
de Hello
Echevarriarza 3396
Montevideo

C Centro de Investigación y
Promoción Franciscano y Ecológico

D International Council of
Environmental Law

O Commission on Environmental Policy,
Law & Administration

VENEZUELA

Sra. Cecilia de Blohm
Directora
Fundación para la Defensa de la
Naturaleza
Apartado 70376
Caracas 1071

IUCN Regional Councillor

C Fundación para la Defensa de la
Naturaleza

D Caribbean Conservation Association

O Commission on Education

Julio C. Centeno
Instituto Forestal Latinoamericano
Apartado 36
Mérida

O Instituto Forestal Latinoamericano

Dr José Rafael García
Dirección de Parques Nacionales
Apartado 76471
Av. Francisco de Miranda
Caracas 1062

A Ministerio del Ambiente y de los
Recursos Naturales Renovables

O Commission on National Parks &
Protected Areas

Dr Federico Pannier
Departamento de Botánica
Escuela de Biología
Facultad de Ciencias
Universidad Central de Venezuela
Apartado 80.390
Caracas 1080-A

O Universidad Central de Venezuela

O Commission on Ecology

Rafael Tudela
Presidente
Fundación para la Defensa de la
Naturaleza
Apartado 70376
Caracas 1071

C Fundación para la Defensa de la
Naturaleza

Andreina de Urriola
UNELLEZ
Guanare

O UNELLEZ

Prof. Pedro José Urriola Muñoz
Universidad Nacional Experimental
de los Llanos Occidentales
Ezequiel Zamora
Antiguo Convento de San Francisco
Guanare
Estado Portuguesa

C Universidad Nacional Experimental de
los Llanos Occidentales Ezequiel
Zamora

ZAMBIA/ZAMBIE

Richard Lunbe Executive Director Wildlife Conservation Society of Zambia P.O. Box 30255 Lusaka	C	Wildlife Conservation Society of Zambia
	O	Commission on Education
Fidelis B. Lungu Departmental Development Officer National Parks & Wildlife Service Ministry of Lands & Natural Resources P.O. Box 50694 Lusaka	A	Ministry of Lands & Natural Resources
	C	Wildlife Conservation Society of Zambia
George M. Pelekamoyo Permanent Secretary Ministry of Lands & Natural Resources P.O. Box 50694 Lusaka	A	Ministry of Lands & Natural Resources

ZIMBABWE

Dr Graham F.T. Child Director Department of National Parks & Wildlife Management P.O. Box 8365 Causeway Harare	A	Ministry of Natural Resources & Tourism
	C	Zimbabwe National Conservation Trust
	O	Commission on National Parks & Protected Areas
The Hon. Mrs Victoria F. Chitepo Minister Ministry of Natural Resources & Tourism P.O. Box 8356 Causeway Harare	A	Ministry of Natural Resources & Tourism
Dr Liberty Mhlanga General Manager Agricultural, Rural Development Authority P.O. Box 8439 Causeway Harare	O	Deputy Chairman, Commission on Environmental Planning

Melville G. Read
Director
Department of Natural Resources
P.O. Box 8070
Causeway
Harare

A	Ministry of Natural Resources & Tourism
C	Zimbabwe National Conservation Trust

INTERNATIONAL ORGANIZATIONS ORGANISATIONS INTERNATIONALES					
Sra. Cecilia de Blohm Ivor Jackson	D	Caribbean Conservation Association	Dr Wolfgang E. Burhenne Prof. Alexandre Ch. Kiss Cyrille de Klemm H.E. Ambassador Mateo J. Magarinos de Mello Mrs Shadia Schneider-Sawaris H.E. Judge Nagendra Singh	D	International Council of Environmental Law
James R. Barborak Dr Gerardo Budowski Craig MacFarland	D	Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza	Mrs Julia Marton-Lefèvre	O	International Council of Scientific Unions
Ambassador Alfred Hacker Dr Jean-Pierre Ribaut	O	Council of Europe	H.E. Judge Nagendra Singh	D	International Court of Justice
John A. Burton Mrs Maisie S. Pitter Richard S.R. Fitter	D	Fauna & Flora Preservation Society	Dr Sidney J. Holt	D	International League for the Protection of Cetaceans
Dr Hans Bibelriether Theodore S. Buxrell	D	Federation of Nature & National Parks of Europe	Dr David Favre Dr Shirley McGreal Dr William McGrew	D	International Primate Protection League
Gilbert S. Child Javier Prats Llauro	O	Food & Agriculture Organisation of the United Nations	Alistair Gammell	D	International Waterfowl Research Bureau
Dr Humberto da Cruz	D	Friends of the Earth International	Derk Byvanck Santos Casado Mohan Mathews	D	International Youth Federation for Environmental Studies & Conservation
David McTaggart Remi Parmentier Alan Pickaver	D	Greenpeace International	Dr Archie F. Carr III John M. Knowles	D	International Union of Directors of Zoological Gardens
Daniel A. Poole	D	International Association of Fish & Wildlife Agencies	Richard E. Saunier	O	Organization of American States
Ms Jan Hatley Professor Jphn C. Smyth	D	International Association of Zoo Educators	Dr Joshua Dickinson Dr Lawrence S. Hamilton J. Michael McCloskey Patricia Scharlin J. Gary Taylor Sanford s. Tepfer Dr Edgar Wayburn Mrs Anita K. Yurchyshyn	D	Sierra Club
Ms Jane Fenton Alistair Gammell Thomas Urquhart	D	International Council for Bird Preservation	Dr M.S. Hoogmoed Dr Alfredo Salvador	D	Societas Europaea Herpetologica
Dr P.K. Ramachandran Nair	O	International Council for Research in Agroforestry			

Participants

Participants

Michel Batisse Richard E. Bill Dr Bernd von Droste Dr Emilio Fernández-Galiano Dr Matuka Kabala Dr Walter J. Lusigi Ms Laurie H. Wayburn Ambassador E. Gough Whitlam	O	United Nations Educational, Scientific & Cultural Organization
Michael D. Gwynne Dr Reuben J. Olembo Dr Mostafa K. Tolba	O	United Nations Environment Programme
Jack B. Carmichael	O	United Nations Industrial Development Organization
Dr Archie F. Carr III John M. Knowles Dr Thomas E. Lovejoy	D	Wildlife Preservation Trust International
Ms Jane Fenton Alistair Gammell	D	World Pheasant Association
Professor Keith Ronald	O	World Society for the Protection of Animals
Delmar Blasco Barry Cocks Ms Sandra Ellis Dr Timothy Geer Charles de Haes Richard Hamilton Rudolf Idzerda Mrs Elizabeth Potter-Kempf Dr Peter Kramer Ms Margaret MacDonald David Mitchell Jeffrey Sayer Frank Schmidt Ms Anouk Wacker	O	World Wildlife Fund International

MEMBERS OF THE IUCN GENERAL ASSEMBLY STEERING COMMITTEE
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Mr Mats SEGNESTAM (Chairman)
IUCN Bureau Member and Regional Councillor
The Swedish Society for the Conservation of Nature
P.O. Box 6400
S-11382 Stockholm
Sweden

Dr Abdulbar A. AL-GAIN
IUCN Vice President and Regional Councillor
Vice President, Meteorology and Environmental Protection Administration (MEPA)
P.O. Box 1358
Jeddah
Saudi Arabia

Mrs Cecilia de BLOHM
IUCN Regional Councillor
Apartado 69
Beco Blohm
Caracas 1010-A
Venezuela

Mr Alexander M. BORODIN
IUCN Vice President and Regional Councillor
USSR Ministry of Agriculture
Orlikov per 111
Moscow 107139
USSR

Dr Wolfgang E. BURHENNE
Chairman
IUCN Commission on Environmental Policy, Law and Administration
Adenauerallee 214
D-5300 Bonn
Federal Republic of Germany

Dr Pierre GOELDLIN
IUCN Councillor
Musée Zoologique
1005 Lausanne
Switzerland

P-110

Professor Mohamed KASSAS
IUCN President
Department of Botany
Faculty of Science
University of Cairo
Giza, Cairo
Egypt

Mr P.H.C. LUCAS
IUCN Bureau Member and Regional Councillor
Director General of Lands
Head of the Department of Lands and Survey
Head Office
Private Bag
Charles Fergusson Building
Wellington 1
New Zealand

Ilmo. Sr. Cosme MORILLO FERNANDEZ
Deputy Director
Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza
Subdirección General de Recursos Naturales Renovables
Gran Vía de San Francisco 35
28079 Madrid

Participants

MEMBERS OF THE HOST COUNTRY ORGANIZING COMMITTEE
MEMBRES DU COMITE ORGANISATEUR DU PAYS HOTE

Excmo. Sr. D. Baltasar AYMERICH COROMINAS
Presidente de la Comisión Interministerial del Medio Ambiente
Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo
MADRID

Ilma. Sra. Dña. Concepción SAENZ LAIN
Directora General del Medio Ambiente
Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo
MADRID

Ilmo. Sr. D. Felipe RUZA TARRIO
Subdirector General de Coordinación Ambiental
Dirección General del Medio Ambiente
Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo
MADRID

Ilmo. Sr. D. Joaquín ROS VTCENT
Subdirector General de Formación
CEOTMA
Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo
MADRID

Ilmo. Sr. D. Carlos GIMENEZ DE LA CUADRA
Secretario General de la Dirección General
del Medio Ambiente
Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo
MADRID

Dña Maria DEL CARMEN SA MONTERO
Asesora Técnica de la Dirección General del
Medio Ambiente
Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo
MADRID

Ilmo. Sr. D. Angel BARBERO MARTIN
Director General del Instituto Nacional para la
Conservación de la Naturaleza (ICONA)
Gran Vía de San Francisco 35
28079 MADRID

Ilmo. Sr. D. Cosme MORILLO FERNANDEZ
Subdirector General de Recursos Naturales
Renovables. ICONA.
Gran Vía de San Francisco 35
28079 MADRID

D. Maximiliano ELEGIDO ALONSO-GETA
Jefe de la Estación Central de Ecología. ICONA
Gran Vía de San Francisco 35
28079 MADRID

D. Francisco RODRIGUEZ MARTIN
Jefe de la Sección de Parques Nacionales
ICONA
Gran Vía de San Francisco 35
28079 MADRID

D. Jesús SERRADA HIERRO
Biólogo de ICONA
Gran Vía de San Francisco 35
28079 MADRID

D. José MANUEL FERNANDEZ DE MATA
Gabinete de la Presidencia del Gobierno
Edificio Semillas
Complejo Moncloa
28071 MADRID

Ilmo. Sr. D. José MARIA BETHENCOURT
Director del Organismo Autónomo Exposiciones, Congresos
y Convenciones de España
Ministerio de Transportes, Turismo y Comunicaciones
Juan Hurtado de Mendoza, 4
28071 MADRID

D. Andrés VAZQUEZ DE PRADA
Consejero del Servicio Exterior
Ministerio de Cultura
Plaza del Rey s/n
28071 MADRID

D. Juan RAMON PLANA
Patronato Municipal de Turismo
Ayuntamiento de Madrid
Señores de Luzán, 10 - 2ª Planta
MADRID

D. Gonzalo BESCOS FERRAZ
Director Jefe de Organismos Técnicos y Comunicaciones
Ministerio de Asuntos Exteriores
Plaza Provincia, 1
MADRID

Ilma. Sra Dña Maria TENA
Directora del Palacio de Exposiciones y Congresos de Madrid
Palacio de Congresos y Exposiciones
Paseo de la Castellana
MADRID

D. Joaquin MORENO BUENDIA
Coordinador del Palacio de Congresos y Exposiciones
de Madrid
Palacio de Congresos y Exposiciones
Paseo de la Castellana
MADRID

D. Luis BLAS DE ARITIO
Director
Instituto de la Caza Fotográfica y Ciencias
de la Naturaleza
Castelló 59
MADRID

D. Luis DE LA LAMA-NORIEGA
Consejero Delegado de TURESA
Torre de Madrid. Planta 5ª Nº 2
Plaza de España
MADRID

D. Miguel GIL PERAL
Jefe de la Oficina de Prensa
Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo
MADRID

D. Pablo JOSE CONEJO PEREZ
Director de los Servicios Informativos
Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación
Paseo Infanta Isabel, 1
28014 MADRID

D. Santiago SALAS COLLANTES
Subdirector General de la Oficina de Información Diplomática
Plaza de la Provincia, 1
28012 MADRID

MEMBERS OF THE IUCN SECRETARIAT AT MADRID
MEMBRES DU SECRETARIAT DE L'UICN A MADRID

BIJLEVELD, Maarten The Netherlands/Pays-Bas	Executive Officer, Commission on Ecology Secrétaire exécutif, Commission de l'écologie
CATTON, Ingrid France	Interpreter Interprète
COCKERELL, Michael U.K./R.-U.	Director, Conservation for Development Centre Directeur, Centre de la conservation pour le développement
DAGON, Françoise Switzerland/Suisse	Secretary to Science Editor Secrétaire du rédacteur scientifique
DEVITRE, Danièle France	Translator Traductrice
DUGAN, Patrick U.K./R.-U.	Wetlands Officer Responsable, Programme pour les zones humides
GUIGNARD, Sylvia U.S.A./E.-U.	Project Manager, International and The Americas Responsable des projets, projets internationaux et Amériques
HALLE, Mark U.S.A./E.-U.	Assistant Director, Conservation for Development Centre Directeur adjoint, Centre de la conservation pour le développement
HAMANN, Ole Denmark/Danemark	Plants Officer Responsable, Programme pour les plantes
HANSON, Fiona U.K./R.-U.	Special Assistant, Director General's Office Assistante spéciale, bureau du directeur général
HILTBRUNNER, Ursula Switzerland/Suisse	Project Management Assistant Assistante, division des projets
JOHNSTONE, Catherine Switzerland/Suisse	Interpreter Interprète
JUNGIUS, Hartmut Fed. Rep. of Germany/ Rép. féd. d'Allemagne	Director, Project Management Division Directeur, division des projets
LAMB, Robert U.K./R.-U.	Science Editor Rédacteur scientifique
LOKSCHIN, Catherine France	Translator Traductrice

MCNEELY, Jeffrey U.S.A./E.-U.	Director of Programme Directeur du programme
MENCE, Tony U.K./R.-U.	Proceedings Editor Rédacteur des procès-verbaux
MILLER, Kenton U.S.A./E.-U.	Director General Directeur général
MOURON, Lynn U.K./R.-U.	Secretary to Director General Secrétaire du directeur général
NAVID, Dan U.S.A./E.-U.	Executive Assistant, Office of the Director General Assistant exécutif, Bureau du directeur général
PAVLIC, Annette Switzerland/Suisse	Secretary to Regional Desks Officer Secrétaire du Responsable des régions
PORTAS, Pierre France	Project Officer, Conservation for Development Centre Responsable des projets, Centre de la conservation pour le développement
RALLO, Sue U.K./R.-U.	Secretary to Executive Officer CNPPA Secrétaire du secrétaire exécutif CNPPA
SCOTT, Robert U.S.A./E.-U.	Executive Officer, Species Survival Commission Secrétaire exécutif, Commission de la sauvegarde des espèces
SHORROCK, Christopher U.K./R.-U.	Assistant Director General (as from 1.1.85) Directeur général adjoint (dès 1.1.85)
THORSELL, James Canada	Executive Officer, Commission on National Parks and Protected Areas Secrétaire exécutif, Commission des parcs nationaux et des aires protégées
TIERNEY, Claire Ireland/Irlande	Secretary to Director of Project Management Division Secrétaire du directeur de la division des projets
TUCKER, Julia U.K./R.U.	Membership Administrator Administratrice des admissions
VISSER, Victoria The Netherlands/Pays-Bas	Secretary to Director of Programme Secrétaire du directeur du programme
VON ULM-ERBACH, Conrad Fed. Rep. of Germany/ Rép. féd. d'Allemagne	Director, Finance and Administration, IUCN/WWF Directeur des finances et de l'administration IUCN/WWF
ZENTILLI, Bernardo Chile/Chili	Regional Desks Officer Responsable des régions

IUCN SECRETARIAT: ENVIRONMENTAL LAW CENTRE (ELC), BONN, FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY

SECRETARIAT DE L'UICN, CENTRE DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT (CDE), BONN, REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

BURHENNE-GUILMIN, Françoise Belgium/Belgique	Head of ELC Chef du CDE
DEMIDECKI, Michael U.K./R.-U.	Assistant to the Head of ELC Assistant au chef du CDE
SEIDEL, Odile France	Documentation Officer Responsable de la documentation

IUCN SECRETARIAT: CONSERVATION MONITORING CENTRE (CMC), KEW, U.K.
SECRETARIAT DE L'UICN, CENTRE DE SURVEILLANCE CONTINUE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE (CSC), KEW, R.-U.

SYNGE, Hugh U.K./R.-U.	Head, Threatened Plants Unit and Kew Facility Manager Chef, Unité des plantes menacées et responsable de l'équipement, Kew
---------------------------	---

IUCN SECRETARIAT: PROTECTED AREAS DATA UNIT (PADU), KEW, U.K.
SECRETARIAT DE L'UICN, UNITE DE DONNEES SUR LES AIRES PROTEGEES (PADU), KEW, R.-U.

HARRISON, Jeremy U.K./R.U.	Head, Protected Areas Data Unit Chef, Unité de données sur les aires protégées
-------------------------------	---

IUCN SECRETARIAT: CONSERVATION MONITORING CENTRE (CMC), CAMBRIDGE, U.K.
SECRETARIAT DE L'UICN, CENTRE DE SURVEILLANCE CONTINUE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE (CSC), CAMBRIDGE, R.-U.

COLLINS, Mark U.K./R.-U.	Senior Research Officer, Species Conservation Monitoring Unit Responsable de la recherche, Unité de surveillance continue de la conservation des espèces
MACKINDER, Duncan C. U.K./R.-U.	Programmer/Analyst, Computer Services Group Analyste/programmeur, Service informatique
THORNBACK, Jane U.K./R.-U.	Senior Research Officer, Species Conservation Monitoring Unit Responsable de la recherche, Unité de surveillance continue de la conservation des espèces
TILLMAN, Michael U.S.A./E.-U.	Director, CMC Directeur, CSC
WRIGHT, Lissie U.K./R.-U.	Publications Officer Responsable des publications

Participants

HOST COUNTRY STAFF / PERSONNEL DU PAYS HOTE

AGUIRRE PLA, Sofía	Secretary/translator Secrétaire/traductrice
ALVEAR ALVAREZ DE TOLEDO, Blanca	Secretary/translator Secrétaire/traductrice
AMIRAULT, Michele	Interpreter Interprète
ANTONIA BARCINA RODRIGUEZ, Maria	Press Presse
ARGUDO RUBIO, Josefa	Nurse Infirmière
CAZORLA POLO Marina	Secretary Secrétaire
CAZORLA POLA, Marta	Secretary Secrétaire
CONCELLON DURAN, Mónica	Secretary/translator Secrétaire/traductrice
CORAL, Danielle	Secretary/translator Secrétaire/traductrice
DEL ROSARIO GARCIA GARCIA, M.	Photocopying service Service photocopie
EULATE CABANYES, Cristina	Registration Clerk Assistante à l'enregistrement
FRIAS ALONSO, Laura	Press Presse
JARAMILLO GOMEZ, Enrique	Doctor Médecin
LOPEZ DE CARRIZOSA MITJANS, María	Secretary/translator Secrétaire/traductrice
LOPEZ MARTINEZ, M. Dolores	Nurse Infirmière
MARTINEZ VERDU, José	Offset service Service offset
MORENO DE BORBON, Alicia	Registration Clerk Assistante à l'enregistrement
OLABARRIA GONZALEZ, Ana	Secretary/translator Secrétaire/traductrice

PASTOR GARCIA-MORENO, Isabel	Secretary/translator Secrétaire/traductrice
RIERA DE CASO, Antonio	Offset Service Service offset
RODRIGUEZ ORTEGA, Mercedes	Registration Clerk Assistante à l'enregistrement
RUMEU LIÑAN, Africa	Secretary/translator Secrétaire/traductrice
URRESTI BARANDEARAN, Luisa	Secretary/translator Secrétaire/traductrice
VON PLOMGREN, Anna	Interpreter Interprète

Cette brochure fait partie de la bibliothèque de la conservation de l'IUCN



Pour recevoir un catalogue gratuit, communiquez votre adresse et une photocopie de cette page au :

Service de la communication
IUCN, Avenue du Mont-Blanc,
CH-1196 Gland
Suisse

Au service de la conservation

Autres titres de la **Collection du Programme de l'IUCN** pour la conservation:

Déjà paru

1/1985 mise en œuvre de la Stratégie Mondiale de la conservation: Programme de l'IUCN pour la conservation 1985-1987

3/1986 Rapport annuel de l'IUCN pour 1985

5/1986 Programme de l'IUCN pour les zones humides 1985-1987 (en espagnol aussi)

10/1986 Sahel, Rapport de l'IUCN

Sous presse

2/1985 Synopsis du Programme de l'IUCN pour la conservation 1985-1987

En préparation

Programme de l'IUCN pour la conservation des plantes

Programme de l'IUCN pour la conservation des forêts tropicales

Programme de l'IUCN pour la conservation marine et côtière

Programme de l'IUCN pour la conservation dans l'Antarctique

Tous les titres de cette collection sont disponibles en français et en anglais.



Avenue du Mont-Blanc, CH-1196 Gland, Suisse
Télex: 22 618 iucn. Télégrammes: IUCNATURE, GLAND
Téléphone: 022/64 71 81